



# Le Richelieu



Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXVI — No 31

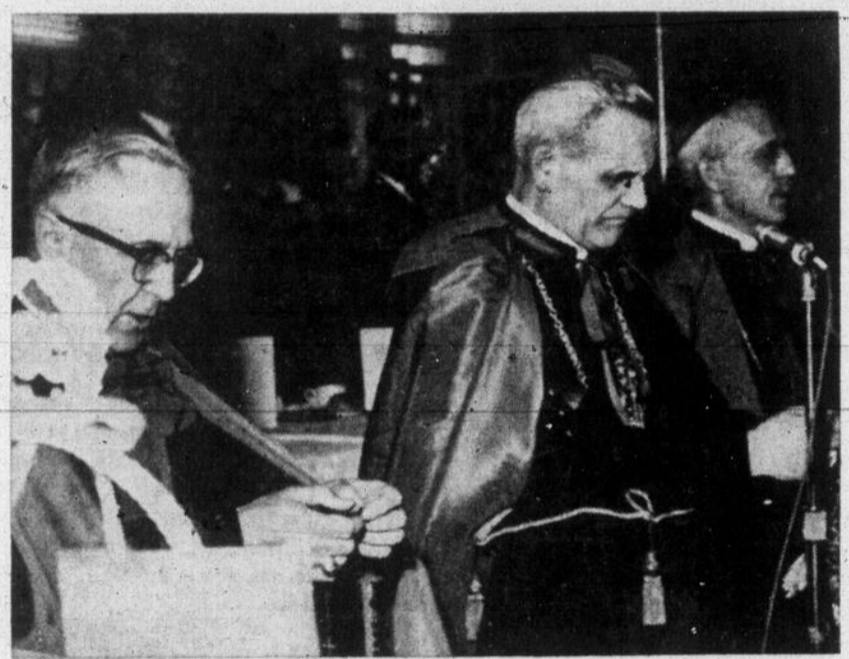
SAINT-JEAN, JEUDI LE 22 JUIN 1961

92

## Sommet des fêtes au Séminaire

Les célébrations qui marquent le cinquantième anniversaire de fondation du Séminaire de Saint-Jean en 1961 ont atteint leur sommet samedi dernier alors que les autorités de cette institution diocésaine de haut savoir accueillent un groupe imposant de personnalités civiles et religieuses.

Parmi les invités d'honneur on remarquait la présence de Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; l'honorable R. St-Pierre, ministre des travaux publics qui représentait le Premier Ministre de la province, l'hon. Jean Lesage et qui remplaça au pied levé le ministre de la Jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie empêché d'assister à la fête; LL. EE. NN. SS. Arthur Papineau, fondateur du Séminaire de Saint-Jean et évêque de Joliette; Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Emilien Frenette, ancien supérieur du



(Photo Studio Petiot)

► A sept heures le soir, là où se trouve le Cardinal Léger, il y a récitation du chapelet. La fête du Séminaire de Saint-Jean n'y fit pas exception et les quelque 600 invités réciteront le chapelet avec l'archevêque de Montréal qu'on voit ici avec S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, à gauche et S. Exc. Mgr Emilien Frenette, à droite.



► Avec tact, Mgr B. Courville, recteur du Séminaire, a su accueillir les invités et remercier tous et chacun des bienfaiteurs de l'institution qu'il dirige dans une allocution dont on pourra lire le texte intégral en page 4 de cette édition.

(Photo Studio Petiot)

Séminaire de Saint-Jean et évêque de St-Jérôme; M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean à la Chambre des Communes et Mme Dupuis; M. Philidor Oulmet, député de Saint-Jean à l'Assemblée législative et Mme Oulmet; M. Fernand Roy, conseiller municipal et représentant du maire de Saint-Jean; NN. SS. Achille Beauséjour, principal de l'École Normale de Saint-Jean; Augustin Surprenant, ardent bienfaiteur du Séminaire; Pierre Décaray, président de la Fédération des Collèges Classiques; Romain Boulé v.g.; le chanoine Armand Racicot, président de l'Association des Anciens. Dans la foule des invités on notait la présence de plusieurs mai-

res et présidents des commissions scolaires des municipalités et paroisses, des présidents d'associations et de mouvements diocésains, des prédicateurs laïques lors de la quête en faveur du Séminaire, des supérieurs de communautés religieuses, des directeurs de maisons d'enseignants, etc.

### Messe d'action de grâces

Avant le banquet, S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque de Saint-Jean, a prononcé une homélie dans laquelle il a rappelé le rôle prestigieux du Séminaire dans le diocèse. Mgr l'Evêque célébra ensuite la messe assisté de NN. SS. Bernard Courville, recteur du Séminaire et Achille Beauséjour. M. l'abbé Gilles Raymond fut le commentateur, alors que M. l'abbé Marcel Trudeau agit comme cérémonial-

Le banquet qui réunit quelque 600 invités fut précédé de la récitation du chapelet sur les ondes du poste CKAC par le card. Léger et les invi-

tés. A l'issue du festin, M. l'abbé Guy Pratt, directeur des élèves, agit comme maître de cérémonie et présenta tour à tour les orateurs. Prirent successivement la parole, Mgr Bernard Courville, M. le ministre René St-Pierre et le cardinal Léger. On trouvera dans d'autres pages de notre présente édition les textes intégraux des allocutions prononcées tout au cours de cette journée.

Les grandes célébrations du cinquantième anniversaire du Séminaire de Saint-Jean se clôtureront avec la fête des anciens qui aura lieu en même temps que la réunion annuelle des anciens élèves du collège, soit le 9 octobre. Ces célébrations avaient commencées le 13 mars par la fête des anciens professeurs et des membres du clergé, pour se poursuivre le 7 mai par la fête des parents des élèves et se continuer le 27 mai par la fête des élèves et du personnel du Séminaire, alors que le 17 juin dernier marquait la fête officielle offerte aux autorités civiles et religieuses et au diocèse.

## A Notre-Dame-du-Cap

# Plus de 2,000 diocésains ont pris part au pèlerinage

C'est pas moins de deux mille pèlerins du diocèse qui sont venus dimanche dernier prier la Sainte Vierge en son sanctuaire national. Après avoir exposé les intentions pour lesquelles nous venions en pèlerinage, S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque de Saint-Jean, a célébré la sainte Messe au kiosque vitré. Il était assisté du R.P. Barabé, supérieur et de Mgr Laurent Brault, P.D., directeur diocésain des Oeuvres.

Le sermon fut donné par l'abbé Robert Gaudet de l'Office Catéchistique de la province. L'orateur s'est appliqué à décrire les différents aspects de notre dévotion, de nos rapports envers la Sainte Vierge au cours de notre vie terrestre. Il a montré son rôle maternel dans la vie de l'enfant, de l'adolescent, du jeune homme, de l'adulte et du vieillard. A tous les âges la sainte Vierge apporte le support moral requis. A tous, elle conseille comme aux noces de Cana, de faire tout ce que son fils nous dira de faire. Grande leçon d'un pèlerinage que celle de faire l'effort, les sacrifices voulus pour mettre de l'eau dans les urnes... jusqu'au bord... Le Christ, alors se charge de changer cette eau en vin. Dans l'après-midi, à 2 h. 30, il y eut dans les jardins, une procession avec rosaire et cantiques. Rendus à

l'autel de Marié, les pèlerins, paroisse par paroisse, ont déposé les intentions des fidèles du diocèse qu'ils avaient apportées avec eux. Ce fut ensuite la consécration, chantée, de toute l'assistance. "Je vous consacre pour la vie, mes peines et mon amour. Je me donne à vous, ô ma Mère, je me jette en vos bras..." Avant la bénédiction du Sacrement, Son Excellence s'est adressée en anglais au groupe imposant de nos frères de langue anglaise qui pour la première fois se sont joints à nous dans un geste de fraternité exemplaire. La Commission des pèlerinages remercie profondément tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle aventure spirituelle de notre diocèse. Merci aux Pères Oblats de leur bienveillant accueil.

## Message de l'hon. John G. Diefenbaker à tous les Canadiens-français du pays

Je remercie votre journal "Le Richelieu" de me permettre d'offrir mes vœux à vos milliers de lecteurs Canadiens-français, parmi lesquels je m'honore de compter tant d'amis. Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, m'apparaît dans son rôle de précurseur comme le champion de la liberté et le défenseur des droits les plus sacrés de l'homme. Il a accompli sa mission au prix de sa vie et son exemple de courage devant la tyrannie nous inspire encore aujourd'hui dans la résistance que les Canadiens, de concert avec leurs

alliés du monde libre, doivent opposer à tout ce qui menace nos libertés. C'est en nous tenant ensemble et en acceptant tout entière la tâche qui nous est dévolue à nous tous, Canadiens, que nous parviendrons à faire de notre pays un Canada uni, glorieux et prospère.

A mes compatriotes, les Canadiens de langue et de culture française, j'offre mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Le Premier Ministre, John G. Diefenbaker.



(Photo Studio Petiot)

► UNE PARTIE DE LA TABLE D'HONNEUR AU BANQUET qui marqua la fête officielle du 50e anniversaire du Séminaire de Saint-Jean, samedi dernier. De gauche à droite: S. Exc. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; l'hon. René Saint-Pierre, ministre des travaux publics; S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean; Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger; Son Exc. Mgr Arthur Papineau, fondateur du Séminaire de Saint-Jean et évêque de Joliette, et Mgr Bernard Courville, recteur du Séminaire.

# Inauguration du Sanctuaire de Mère d'Youville à Varennes (VOIR PAGE 8)



► CLOTURE D'UN HEUREUX CONCOURS: Au souper pour la distribution des prix aux gagnants du concours de "L'Achat des produits canadiens", on voit à cette table les dirigeants des différentes institutions et les représentants des Commissions scolaires, à gauche: Rév. Sœur Marie-Théodora, directrice de l'Ecole Gabriel-Marchand (Saint-Edmond); Rév. Sœur Jean-du-Carmel, directrice de l'Ecole Notre-Dame-Auxiliaire, MM. F.-R. Lefebvre et J.-A. Bélanger, des Commissions scolaires de Saint-Jean et N.D.A.; Camille Desmarais, principal de l'Ecole St-Patrick; à droite: Rév. Sœur Ste-Emilie-Martyr, directrice de l'Ecole Ste-Jeanne d'Arc (Saint-Gérard); Rév. Sœur Marcelle, directrice de l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (Cathédrale); MM. Bruno Choquette, principal de l'Ecole Forget; Léo Charette, principal de l'Ecole Saint-Jean L'Evangeliste; Peter Clarkson, de la Commission scolaire protestante; M. L. Sandford, principal du St. Johns High School; les RR.FF. Pascal-Jules, directeur de l'Ecole secondaire, N.D.A. et Jean-Sylvio, directeur de l'Ecole Ste-Jeanne d'Arc (garçons). (Photo Ken Wallett)

Brillante clôture des concours

# Campagne sur l'achat de produits canadiens

Jeudi soir dernier, dans la salle François 1er du restaurant Le Louvre, c'était la remise des prix aux élèves méritants du concours organisé par l'Association des Manufacturiers de Saint-Jean sur le thème de l'année: "Achetez les produits canadiens". Vingt-trois élèves de nos différentes institutions ont reçu des prix de valeur. Les travaux en langue française ayant été jugés par le personnel du Collège Militaire de Saint-Jean et les travaux de langue anglaise par le personnel du St. George William College. M. Jimmy Smith, président du concours, présidait ces agapes intimes. A ses côtés, on voyait M. Joseph Morin, maire suppléant; M. C. G. Joedicke, président local de l'Association des Manufacturiers; M. Georges Mercier, vice-président; MM. Gordon Clough, Vernon Longtin, A. G. Lennon et O. Sarcoll, directeurs. MM. F. R. Lefebvre, J. A. Bélanger et Peter Clarkson représentaient nos trois Commissions scolaires. MM. Lefebvre et Clarkson ont remercié les responsables du concours et ont dit

leur satisfaction de voir le succès obtenu par les élèves. M. Smith et M. Mercier ont souhaité la bienvenue et remercié les invités. Ils ont félicité les élèves méritants ainsi que le personnel de nos écoles. Les quelque 22 gagnants du concours ont pris le souper à une même table et chacun portait fièrement oeillet ou bouquet de corsage, gracieusement de l'Association des manufacturiers. Geste délicat, on a remis aux quatre religieuses des Dames de la Congrégation, directrices de nos écoles, les magnifiques corbeilles de fleurs qui décoraient les tables.

Voici les noms des heureux gagnants:  
8e-12e année:  
Prix spécial: \$50: Lise Raymond, Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur; 1er prix \$50: Madeleine Mercier, Ecole N.D. du S.-C.; 2e prix: \$30: Louise Beauvoisk, Ecole N.-D. du S.-C.; 3e prix: \$20: Pauline Bédard, Ecole N.-D. du S.-C.

(suite à la page 11)

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

### Albert Yelle incapable de subir son procès

Le bureau du Procureur Général vient de communiquer, à la suite de nombreux examens, qu'Albert Yelle, vieillard de Saint-Remi, accusé du meurtre d'un autre vieillard, n'est pas en état de subir son procès. "Manque de coordination, impassibilité, perte de mémoire, aliénation mentale", mentionne le rapport. L'accusé Yelle est actuellement à l'hôpital de Bordeaux et il n'a pu être conduit au Palais de Justice, lundi, à cause de son mauvais état de santé. Son procureur, Me Bernard Lefebvre, le représentait et a accepté que l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil soit demandé pour la signature de l'admission officielle de son client à la prison de Bordeaux. C'est ce que le juge Régnier a ordonné. Cette cause pour meurtre est donc classée.

► Pour indécence

André Piché, 24 ans, qui avait admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir exhibé sa personne devant des fillettes à la sortie d'une école a été condamné au temps fait en prison, soit 10 jours, et il devra fournir un cautionnement personnel de \$300 pour garder la paix durant deux ans, à défaut, deux mois de prison. "Ne revenez pas, lui dit le juge Régnier, une autre fois, vous ne vous en tirerez pas à aussi bon compte".

► Vol de fil de cuivre

Hubert Boucher et Aimé Daigneault ont nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir le 14 juin, vers 7 h. p.m., à L'Acadie, volé 300 livres de fil de cui-

vre évaluées à \$500, propriété de Canadian Pacific Railway. On a voulu fixer l'enquête préliminaire au 4 juillet, mais Me Adélaré Forget, procureur des accusés, a demandé une autre date, étant donné que ce 4 juillet était le lendemain d'un long week-end de semaine. On a choisi la date du 10 juillet.

► Voies de fait

Réal Grenier est accusé de s'être porté, le 9 juin, à des voies de fait sur la personne de M. J. Antonio Mailloux, de St-Luc, en le frappant avec ses poings. Me Maurice Demers est le procureur de M. Mailloux et Me Déry est le procureur du défendeur

(suite à la page 11)



► PRESIDENT PROVINCIAL: Notre concitoyen, M. Maurice Farand, propriétaire de l'hôtel St-Jean, a été élu président de l'Association des Hôteliers de la province de Québec, lors du congrès annuel qui se tient présentement à La Tuque.

### Une actrice irlandaise se fait missionnaire

NAIROBI (CCC) — La célèbre actrice irlandaise Dora O'Mahoney vient de repartir pour le Kenya où, pour la seconde fois, elle exercera les fonctions d'auxiliaire missionnaire laïque. Cette actrice, célèbre tant dans sa patrie qu'aux Etats-Unis, passera deux ans dans une station de mission, où elle enseignera l'anglais aux élèves des écoles.

### Le Comité Paritaire des Barbiers et Coiffeurs de Saint-Jean et Iberville

#### AVIS TRES IMPORTANT

Les salons de barbiers et de coiffeurs pour dames devront être fermés samedi le 24 juin et samedi le 1er juillet.

Tous ceux qui ne se conformeront pas au présent règlement s'exposent aux sanctions prévues par la loi.

J.-Roger CHOINIERE, secrétaire-inspecteur.

## Au fond de l'encrier



★ Du nationalisme décevant: Nous ne voulons pas faire plus de publicité qu'il en faut à un incident qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi et qui frise le vandalisme. Tout récemment, on avait hissé un drapeau sur chacun des deux mâts placés en avant de l'Hôtel de Ville, celui de la province de Québec et le drapeau d'adoption du Canada. Lundi, on avait descendu les drapeaux à mi-mat en signe de deuil à l'occasion du décès d'un ex-échevin. Mardi matin, on a réalisé que le drapeau d'adoption du Canada qui est le drapeau officiel du pays avait été, durant la nuit, enlevé et remplacé par un drapeau à multiples feuilles d'érable. Et les cordes du mat avaient été coupées. Ce sont de ces actes idiots qui retardent l'adoption de mesures désirées. Tous les Canadiens désirent un drapeau bien officiel pour le pays et nous l'aurons certainement dans un avenir rapproché, mais les actes perpétrés de nuit n'aident pas la cause. On s'est élevé récemment, et avec raison, contre les paroles d'un légionnaire qui voulait défendre une idée avec des armes, n'allons pas pécher par des actes semblables pour prêcher la contre-partie.

★ Marché Public le vendredi? A cause des fêtes légales des prochains samedis, le Marché Public sera ouvert la veille, le vendredi. Il se pourrait que cette exception devienne une règle. En effet, des vendeurs intéressés font actuellement une enquête pour connaître l'opinion de la population. La grosse journée du Marché du samedi serait tenue le vendredi, journée plus propice au commerce depuis quelques années.

★ Il faut se reposer après un congé: Au lendemain d'un congé ou après une longue fin de semaine, il faudra, bientôt, une autre journée pour se reposer avant de recommencer. Nous en avons eu la preuve, à une séance de la Cour du Magistrat, lundi, devant le juge André Régnier. Deux savants procureurs ont demandé que des enquêtes préliminaires ne soient pas fixées au mardi 27 juin ou au mardi 4 juillet, parce que c'était le lendemain immédiat d'un congé ou d'une longue fin de semaine, et que ça ne serait pas propice. Mais, tout de même...

★ Avec prescription: Un mot de la toute dernière drogue-miracle, l'ami-nazine, celle mise au point pour galvaniser ses émotions, par exemple, qui supprime totalement la peur sans menacer toutefois le délicat équilibre du système nerveux, qui n'agit pas comme les tranquillisants ou les "energizers" parce qu'elle n'affecte ni l'intelligence ni le jugement. On s'en sert avant une course du Mans, un parachutage, ou pour marcher à la potence. Mais, il faut une prescription!

Bernard BEDARD

### M. Maurice Farand élu président de l'Association des Hôteliers

Plus de 400 propriétaires d'hôtels, d'auberges et de motels, venus de toutes les parties de la province et réunis en congrès général à La Tuque ont élu à la présidence de leur groupement, M. Maurice Farand, de St-Jean.

Bachelier ès-arts du Collège Bourget, gradué des Universités Kingston et McGill, et membre du 22e Régiment, il a reçu le grade de lieutenant-colonel à l'Université McGill.

Propriétaire de l'hôtel St-Jean, il a pris une part active aux différentes initiatives de l'Association des Hôteliers depuis les dix dernières années.

Les autres membres élus au Conseil d'Administration sont: 1er vice-président: J.-Edmond Lavole, de St-Joseph d'Alma; 2e vice-président: J.-D. Loignon, d'Acton Vale; trésorier: Roland Drapeau, de Québec; secrétaire: Léonce Hamel, de Roberval; administrateur et conseiller juridique: Gérard Delage.

En acceptant la présidence, M. Farand a souligné que l'Association des Hôteliers avait connu une année exceptionnelle.

"Tout en continuant d'être un véritable centre d'éducation et d'orientation, a-t-il déclaré, notre Association a été le porte-parole officiel de toute l'industrie auprès du gouvernement provincial, qui vient de nous accorder la loi sur la Régie des Alcools et la loi du Tourisme.

Le Bill 34, dont les principes reposent sur plusieurs des recommandations soumissionnées par l'Association des Hôteliers, en plus de donner justice à tous les établissements "bona fide" qui rendent de véritables services à la collectivité, prévoit une lutte sans merci aux débits clandestins.

En raison de la complexité de notre réseau d'hôtellerie et de restauration, la tâche du législateur était très difficile; il a été sage de bâtir la nouvelle loi sur une base solide: la Régie.

En examinant publiquement les demandes de permis, de déclarer M. Farand, il sera plus facile de découvrir les lacunes de la nouvelle loi et de les corriger au fur et à mesure, selon les besoins du tourisme et de la collectivité.

Quant au Bill 39, qui a défini les nombreuses tâches de l'Office Provincial du Tourisme, il a également prévu la création de la Commission du Tourisme, appelée à faire l'inventaire de toutes nos richesses dans ce domaine, et à suggérer les moyens à prendre pour les mettre en valeur.

De plus, en accroissant considérablement son budget publicitaire, l'honorable Lionel Bertrand permettra une plus large diffusion de notre propagande auprès des Américains, sans négliger de faire connaître le Québec aux nôtres et aux Canadiens des autres provinces.

M. Farand a terminé ses remarques en déclarant qu'à la faveur de cette nouvelle législation, l'Association des Hôteliers poursuivra son programme d'éducation, et collaborera tout spécialement à la préparation de la Loi de l'Hôtellerie, dont le premier objet sera de rehausser le niveau et la qualité de tous nos établissements.

## Projet d'agrandissement de notre Poste de Police

**Achat d'une machine-comptabilité. — Fermeture rue Cousins? — Contrats collectifs. — Emprunt soumis le 27 juin.**

C'était une assemblée spéciale au Conseil de Ville, lundi soir, sous la présidence de S. H. le maire Jean Desmarais. Tous les échevins étaient présents. L'assemblée a débuté à 7 heures p.m., soit une heure plus tôt, afin d'être assuré d'épuiser l'ordre du jour.

La principale décision qui fut prise fut celle de demander à l'architecte Gérard Charbonneau de préparer une esquisse et des estimés pour construire un étage au-dessus du poste de police, soit 1680 pieds de plancher. On libérera ainsi le rez-de-chaussée pour les bureaux. Il avait été question de semblable agrandissement, il y a cinq ans, alors que M. Lorrain était président du Département de la Police. M. Lorrain avait alors, cependant, prévu seulement une finition devant servir aux pompiers.

### Machine-comptabilité

Le Conseil a décidé l'achat d'une machine à comptabilité pour les bureaux de l'Hôtel de Ville. National Cash Register et la Cie Burroughs ont donné des démonstrations, tour à tour, depuis quelques semaines. La soumission de la Cie Burroughs est de \$8,864.20 et celle de National Cash Register est de \$11,344.20. Un représentant de chacune des compagnies ont fourni des explications à l'assemblée de lundi soir. Finalement, le Conseil a autorisé M. le maire et M. le secrétaire à décider et à placer la commande pour l'achat de la machine qu'on jugera meilleure et la plus adaptée aux besoins locaux.

### LA RUE COUSINS

Le directeur de la police a fait rapport d'une enquête faite le 16 juin et la grande majorité des usagers ont fait savoir que si le boulevard du Séminaire était ouvert, ils n'utiliseraient pas la rue Cousins. Le Directeur recommande de fermer la rue Cousins et d'ouvrir le boulevard du Séminaire. On s'assurera, par l'aviseur légal; si en fermant cette rue, le gouvernement fédéral contribuera à 80 pour-cent du coût de la construction du tunnel sur le boulevard du Séminaire situé à quelque 500 pieds de cet endroit.

### CONTRAT COLLECTIF

Les employés de la voirie s'inquiètent du retard à signer une nouvelle convention collective. A moins de négociations dans un bref délai, on menace d'aller à l'arbitrage. Le Conseil décide de confier à M. Matteau, négociateur professionnel, la nouvelle convention pour étude. M. le maire et l'échevin Armand Pilon seront les représentants du Conseil aux négociations.

### EMPRUNT DE \$380,000

Le règlement 635 est adopté après lecture par le secrétaire. Il prévoit l'emprunt d'une somme de \$380,000 pour travaux de pavage, d'égout et d'aqueduc. Il sera soumis aux contribuables lors d'une assemblée qui sera tenue le 27 juin.

### EGOUTS RUE CHAMPLAIN

On demandera à l'ingénieur Edgar Gaudette de préparer le plus tôt possible les estimés pour la construction de 6,000 pieds d'égout à l'extrémité nord de la rue Champlain, à l'entrée de la Cité. On verra à obtenir, d'ici une semaine, une requête majoritaire. Aussitôt les travaux d'égouts terminés, le gouvernement provincial fera paver la route sur toute sa largeur. L'échevin Fernand Roy a soumis un plan pour assurer que toutes les caves seront bien égoutées et qu'il n'y aura pas danger d'inondation.

On a discuté longuement sur la signalisation uniforme au coin des rues Richelieu, Saint-Charles et St-Georges. Finalement, une résolution est adoptée pour autoriser l'ingénieur à faire poser des poteaux d'acier aux trois intersections et on autorise la firme Beaudry à faire l'installation des signaux sur des bras qui avanceront dans la rue.

### FEUX DE CIRCULATION

Le règlement concernant l'engagement et la destitution du Directeur de la Police est adopté en deuxième lecture. La troisième et dernière lecture se fera lors de la prochaine assemblée. MM. Lorrain et Mercier se sont objectés, tout comme lors de la première lecture. M. Lorrain s'est levé pour dire qu'il regrettrait qu'on veuille céder ainsi les pouvoirs du Conseil de Ville. "Si le Directeur est nommé à vie, dit-il, il va toujours en demander. On a dépensé \$25,000, il y a cinq ans pour le nouveau poste de police et on veut dépenser encore \$25,000". L'échevin Roy intervient pour lire que ce n'est pas le Directeur de la police qui a demandé la nouvelle construction qu'il s'impose au poste de police. M. le maire déclare que la question de la construction n'entre pas en ligne de compte avec le règlement.

### DIRECTEUR DE LA POLICE

Les vendeurs d'huile de l'extérieur, dans une lettre collective, font savoir qu'ils ne sont pas intéressés à payer la taxe de \$75 qui leur est réclamée comme licence, se basant probablement sur un récent jugement du juge Sylvestre. Le Conseil décide de continuer à réclamer cette taxe et de prendre les procédures nécessaires contre ceux qui ne paieront pas.

### VENDEURS D'HUILE

L'architecte Tougas recommande l'acceptation du Centre Récréatif de Saint-Edmond et le paiement complet de la construction à Lemieux & Frère. Un comité formé de MM. Edgar Gaudette, ingénieur, Fortier, Mercier et Pilon est formé pour faire l'inspection de la bâtisse. On décide aussi de ne pas payer les honoraires de l'architecte à 5 pour-cent sur la somme de \$52,000, qui représente la charpente d'acier préparée par l'ingénieur Fleischman à qui il a été versé des honoraires de 5 pour-cent.

### CENTRE DE ST-EDMOND

Parmi les témoins de la demande, mentionnons le Rév. Emile Boisvert, directeur de l'Institut Feller dont l'établissement est situé à une vingtaine d'arpents du dépôt. Il a déclaré que la fumée provenant du dépôt poussée par le vent était très incommode pour les élèves et le personnel et que le maintien du dépôt à cet endroit signifierait la fin de cette institution fondée en 1840 et qui compte environ 190 élèves.

### DIVERS

Avis de motion est, donné pour adopter un prochain règlement qui permettra la diffusion de la musique à l'extérieur, notamment au (suite à la page 11)



► Ci-dessus une partie des participants aux Journées d'été photographiés après une séance d'études.

Ci-contre, M. Paul Audet, premier président de la Fédération Jeune Commerce qui signe le Livre d'Or à l'Hôtel de Ville. — De gauche à droite: M. Claude Senécal, président régional; M. le maire suppléant Joseph Morin; Madame Paul Savoie, M. Paul Audet et Me Claude Bisson, président de la Fédération Jeune Commerce.

(Photos Serge Guillet)



### Journées d'été Jeune Commerce

## Un 25e brillamment célébré à S.-Jean

Les anciens se souvenaient des réceptions passées faites aux Chambres de Commerce des Jeunes à Saint-Jean, en commençant par le jour de la fondation de la Fédération. En fin de semaine dernière, l'autre génération, ils étaient près de 300, ont eux aussi constaté que la réputation de notre Cité comme hôtesse n'était pas surfaite.

Depuis vendredi soir jusqu'à dimanche soir, réceptions, séances d'études, excursions, banquet se sont succédés sous l'habile direction de Me Yves Gagnon qui avait assumé la présidence de l'organisation de ces journées d'été. Il était solidement secondé par les membres du Jeune Commerce local.

### Le banquet

Le banquet a réuni quelque 350 convives, samedi soir, au nouveau Centre Récréatif de St-Edmond. Me Claude Bisson, le président actuel de la Fédération, présidait avec à ses côtés, à la table d'honneur, MM. les échevins Joseph Morin et Michel Monat, respectivement maires suppléants de Saint-Jean et Iberville; M. l'abbé Pierre Lanctôt, représentant l'autorité religieuse; M. Paul Audet, le président fondateur de la Fédération et l'invité d'honneur; les ex-présidents: Jean-Louis Cousineau, Jos. Primeau, Maurice Lavallée, Jean-Guy Beaupré, Gilles Doucet; les membres de l'exécutif Fernand Marion, André Bédard, Marcel Martineau, Claude Archambault, M. Claude Senécal, président régional; Me Yves Gagnon, président de l'organisation.

exposé, a défini le rôle social de la jeunesse dans l'économie nationale.

Le banquet avait été précédé par une réception civique à l'Hôtel de Ville, et la soirée s'est terminée par une danse.

### Dimanche

La journée de dimanche a débuté par une messe célébrée à l'École Beaulieu. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Armand Croteau.

Les séances d'études se sont continuées au cours de l'après-midi. Et ce fut le départ, et à regret. Le président de la Fédération, Me Claude Bisson, a déclaré que cette organisation annuelle des journées d'études (la 7e dans l'histoire de Jeune Commerce) resterait dans la mémoire des participants et des participantes, qui ne manqueraient pas de faire à notre Cité, au Jeune Commerce de chez-nous, la publicité méritée.

## Injonction prise en délibéré

Le juge Philippe Lamarre a entendu, mardi, l'injonction interlocutoire prise par la Municipalité de Saint-Blaise contre M. Gaston Guay et la Cité de Saint-Jean. Durant toute la journée de mardi, une quinzaine de témoins ont été entendus pour la demanderesse et cinq pour les défendeurs. M. Guay est représenté par l'étude légale Sabourin & Sabourin et la Municipalité de Saint-Blaise est représentée par l'étude légale Bourdon & Bourdon.

Guay, mentionnons M. Laurent Véronneau, arpenteur, le Dr Mozart Clairmont, vétérinaire; le Dr Denhez, médecin hygiéniste.

Le juge Lamarre a pris le tout en délibéré et rendra jugement dans quelques jours à savoir si M. Gaston Guay pourra continuer à aller déposer les vidanges de la Cité de Saint-Jean au nouveau dépôt d'ici à ce que la Cour Supérieure rende un jugement sur le litige.

## M. Leduc remercie...

Ses nombreuses occupations l'empêchant de continuer la tâche d'Intendant au Conseil 3206 des Chevaliers de l'Ordre d'Iberville, M. Gérard Leduc, au terme de son mandat de deux ans, désire offrir tous ses remerciements aux frères Chevaliers qui l'ont si généreusement secondé et assisté dans son travail.

A tous, il présente ses plus sincères remerciements et sa plus profonde gratitude.

## Fermé lundi

Lundi prochain, 26 juin, fête civique, nos ateliers et notre magasin seront fermés. Nous comptons sur la coopération de nos annonceurs et de nos collaborateurs pour nous faire parvenir leur texte plus tôt. Notre magasin sera ouvert samedi.

## Un homme trouvé mort dans son auto

M. Wilfrid Beauchamp, 52 ans, de Chambly, a été trouvé mort dans son automobile stationnée sur la Place du Marché, dimanche soir.

Au cours de la journée de dimanche, plusieurs personnes avaient remarqué l'homme couché dans sa voiture mais croyaient qu'il n'y avait rien d'anormal. Dimanche soir, deux jeunes gens de St-Jacques-le-Mineur, F. Bourgogne et Gérald Denault, ont constaté que l'homme était sans vie. Ils avisèrent la police municipale qui constata également que l'homme était sans vie. On attribue la mort à une crise cardiaque.

## Permis accordé pour la piste de course

C'était prévu depuis quelques mois l'achat du terrain, à quelques milles à l'ouest du village de St-Luc, pour bâtir une piste de course était effectué depuis assez longtemps. Le gouvernement provincial vient d'accorder le permis nécessaire. Les travaux débiteront incessamment et les activités devraient débuter au milieu du mois d'août. Le principal intéressé au projet est M. R. Deslauriers, ciripraticien de notre ville. C'est notre député Yvon Dupuis qui a fait les principales démarches pour l'obtention du permis.

Le temps annuel permis pour ce genre d'activité dans la province de Québec sera partagé entre les trois pistes: Richelieu, Blue Bonnett et St-Jean.

## Messe pour la St-Jean-Baptiste

Il y aura une messe pour marquer notre fête nationale. Cette messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice à 9 heures. Le sermon de circonstance sera donné par le Chanoine J.-Alcide Gareau, curé. Il y aura également distribution de pains bénits.

Tous sont cordialement invités, spécialement les membres des Sociétés.

Le Comité.



Directeur: PAUL L'ECUYER  
 REDACTION ET ADMINISTRATION  
 C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.

Publié par  
 LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE  
 170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529  
 Abonnement: \$2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: \$3.00  
 Autorisé comme envoi postal de 2e classe,  
 Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 22 JUIN 1961

## Une leçon d'histoire

Par une réception de caractère plus officiel, le Séminaire de Saint-Jean a solennellement célébré, samedi, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Dans une atmosphère qui fait contraste (pour ceux qui s'en souviennent) avec celle qui entoura l'entrée des premiers élèves en 1911, ces fêtes ont groupé, autour des autorités de l'institution, des dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, un très grand nombre de personnes engagées d'une façon ou de l'autre dans le domaine de l'enseignement et des amis très nombreux du Séminaire.

Tous ensemble, entraînés par les pensées émises au cours des quatre allocutions au programme, ils ont revu les cinquante années d'activités du Collège de Saint-Jean. Son Excellence Mgr Coderre s'est plu à montrer du doigt les fruits nombreux cueillis à cet arbre de vie qui n'a cessé de grandir et de porter fruit, parce qu'il n'a cessé d'être alimenté du dévouement inlassable et des sacrifices constants de son personnel enseignant... et de ses bienfaiteurs que le Recteur a voulu remercier avec une délicatesse remarquable.

Ils ont revu aussi l'évolution historique de l'enseignement dans la province de Québec au cours de ce demi-siècle d'histoire. En brochant ce tableau de main de maître, Son Eminence le cardinal Léger a invité son auditoire à regarder bien en face les circonstances qui maintenant font cadre au problème de l'enseignement, et du même coup les difficultés qui doivent en surgir.

En Pasteur d'abord, mais doublé du pédagogue, Son Eminence avec calme, sérénité, patience et charité s'est évertué à démêler l'écheveau bien compliqué de tout ce fait historique de l'enseignement passé, actuel et futur dans notre province. Il en a dégagé les lignes de force qui ont marqué le passé, les tendances dominantes de notre présente époque et les problèmes particuliers que posent les exigences d'une situation nouvelle.

On aurait dit qu'il venait tout naturellement apporter une réponse à l'inquiétude exprimée un instant plus tôt dans l'allocution préparée par le ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie qui disait: "nous devons trouver des formules nouvelles sans quoi votre œuvre admirable, messieurs les maîtres de notre enseignement classique, risque d'être détruite".

Depuis son élévation à la pourpre cardinalice, l'archevêque de Montréal avait su ne rien négliger pour présenter, en toute autorité, la pensée de l'Eglise sur des sujets d'actualité. — Depuis quelques mois, à trois ou quatre reprises, il a, profitant de l'occasion, ramassé en un tout les problèmes qui surgissent autour d'un même sujet; pour nous il les a étudiés et en a dégagé une pensée chrétienne bien à point qu'il nous a présentée dans des documents de premier plan. Son allocution de samedi est de ce groupe.

Comme l'écrivait André Laurendeau dans le journal "Le Devoir" de lundi matin, "On trouve dans cette conférence une volonté de présence au monde d'aujourd'hui, une attention à la réalité contemporaine, à l'évolution rapide et profonde de la société canadienne-française... La langue est claire, facilement accessible; le ton, détaché, et loin des formules voyantes; au point qu'on peut lire ce document sans en mesurer la nouveauté. Il faut le reprendre: on y découvre une confiance absolue dans la fécondité de la foi chrétienne. L'homme peut bien être secoué, choqué, blessé par des ruptures de tradition; mais le chrétien a la conviction efficace que l'Eglise n'est pas liée à une époque, à une civilisation: elle peut les assumer toutes".

Il faut lire et relire ce document de première valeur que constituent ces "réflexions pastorales sur notre enseignement" de Son Eminence le cardinal Léger; on voudra lire aussi et réfléchir sur l'allocution de Son Excellence Mgr l'évêque de Saint-Jean, sur celle de M. le ministre de la Jeunesse et sur le chant de reconnaissance de Mgr le recteur du Séminaire.

Nos lecteurs trouveront ces textes intégralement reproduits dans les pages de la présente édition. Ces quatre allocutions forment un tout d'où émergent à travers le prisme jubilaire du Séminaire de Saint-Jean toute l'histoire et toute l'évolution de l'enseignement classique au Canada français depuis les premières heures de la colonie.

Paul L'ECUYER

## Remerciements du Séminaire

Le recteur du Séminaire de Saint-Jean, Mgr Bernard Courville, a su traduire avec tact les sentiments de reconnaissance que les membres de son institution ressentent à l'endroit de leurs bienfaiteurs. Voici le texte intégral de l'allocution qu'il prononçait samedi dernier lors du banquet offert par le Séminaire aux autorités religieuses et civiles.

Comme de vénérables époux qui, à l'occasion de leur jubilé d'or, se voient soudainement entourés d'une glorieuse couronne de parents et d'amis, le Séminaire, durant cette année-cinquantième, s'est plus d'une fois senti réconforté par la présence de fils qu'il a lui-même éduqués ou d'amis sur qui il pouvait compter.

Les premiers à venir lui témoigner de la sympathie furent les membres du clergé diocésain accompagnés des anciens professeurs de la Maison. Tous ensemble, par l'entremise de S. Exc. Mgr Emilien Frenette, ancien élève et ancien supérieur du Séminaire, rendirent un éclatant témoignage d'admiration et de reconnaissance tant à Mgr Arthur Papineau qu'à l'oeuvre qu'il avait fondée avec tant de sagesse et de doigté.

Quelques semaines plus tard, devant les parents de nos élèves réunis dans le même but, S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque du diocèse, dans une remarquable conférence, fit ressortir le rôle qui, en éducation, revient aux parents, aux maîtres et aux enfants eux-mêmes.

Enfin, il y a quelques jours à peine, les élèves actuels du Séminaire apportaient, à leur manière, à leur Alma Mater, leur désir de collaboration, en acceptant de bonne grâce un grand congé.

Et voici comment, d'une célébration à l'autre, nous en sommes arrivés au point culminant des festivités. La réunion de ce soir resplendit d'un éclat particulier, non pas tant à cause du nombre des convives qu'à cause de leur qualité. Présentement, dans cette salle, tout à côté d'un prince de l'Eglise, d'un représentant du gouvernement provincial, de S. Exc. Mgr l'évêque du diocèse et de S. Exc. Mgr l'évêque-fondateur du Séminaire, prennent place: plusieurs évêques des diocèses voisins; les membres du chapitre de la Cathédrale de Saint-Jean ainsi que les vicaires forains du diocèse; les députés tant fédéraux que provinciaux des comtés du diocèse; le Conseil de Ville et les Commissions scolaires de la ville de Saint-Jean; les présidents de toutes les Commissions scolaires du diocèse; les présidents et les prédicateurs laïcs de la campagne de souscription du Séminaire; les chefs d'industrie du diocèse; les présidents et les présidents d'oeuvres diocésaines; enfin de nombreux amis et bienfaiteurs inconnus du Séminaire.

En présence d'un aussi grand nombre de personnages dévoués à la cause du Séminaire, il convient de laisser aller son coeur à la reconnaissance.

Reconnaissance envers Dieu tout d'abord, cela va de soi. Le Séminaire de Saint-Jean, on l'a souvent répété, est né et a germé dans le rayonnement d'un grand congrès eucharistique. Maintenant que l'arbre a porté des fleurs et des fruits, n'est-il pas encore opportun, aujourd'hui comme autrefois, de rendre grâce à Dieu par l'hostie. C'est là sans doute le geste que S. Exc. Monseigneur l'évêque a voulu poser, il y a un instant, en célébrant une messe d'actions de grâces devant une foule recueillie. Oui, merci à Dieu pour les jours de soleil; merci à Dieu, aussi, pour les jours de pluie. Merci à Dieu pour les jours d'exaltation; merci à Dieu, aussi, pour les jours d'humiliation. Dans ce mystérieux mélange de contrastes apparaît maintenant avec plus d'éclat, la main de Dieu "qui dirige tout ici-bas avec sagesse, poids et mesure".

Merci à Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

Votre présence à ce Cinquantième, Eminence, est en quelque sorte la consécration des 50 années de service rendues par cette institution à l'Eglise et à l'Etat; elle met, pour ainsi dire, un sceau divin sur cette immense besogne quelquefois brillante, le plus souvent obscure, accomplie par tant de zélés professeurs et de laborieux élèves durant ce dernier demi-siècle. Tous les membres de cette grande famille collégiale, tous les diocésains de Saint-Jean-de-Québec vous sauront gré, Eminence, de l'encouragement que vous donnez à cette oeuvre que tous respectent "comme la pupille de leurs yeux".

Merci à M. le Ministre René Saint-Pierre, représentant de l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province et aussi de l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse. Votre présence ici, M. le Ministre, témoigne de l'intérêt que le gouvernement de la Province apporte à voir résoudre, le plus tôt possible, les problèmes d'éducation, à tous les degrés d'enseignement. Nous osons croire que le travail ardu accompli dans ce domaine, par la Fédération des Collèges Classiques ne contribuera pas pour peu à faciliter la tâche du gouvernement, du moins en ce qui concerne le degré secondaire et le degré collégial.

Merci à S. Exc. Mgr Arthur Papineau. Pour la jeune génération aussi bien que pour les générations du passé, Excellence, le Collège-Séminaire de Saint-Jean, demeure votre oeuvre. Tous savent que vous l'avez fondé dans des circonstances si difficiles qu'on est bien en droit de se demander si quelqu'un d'autre aurait pu réussir. "M. le chanoine Arthur Papineau, écrivait dernièrement un Ancien, était à lui seul toute l'explication de la survie de cette Maison à travers les années pénibles 1911-1918 que tout le monde connaît. Dans l'Eglise et pour ses oeuvres, il y a toujours en réserve, dans le Coeur de Dieu, l'homme qu'il faut au bon moment. Celui qui est devenu depuis S. Exc. Mgr Arthur Papineau était l'homme irremplaçable du moment". Nous sommes heureux, Excellence, en cette année-cinquantième de vous redire notre reconnaissance et notre attachement et de vous présenter de nouveau nos hommages respectueux.

Il serait injuste, en une si remarquable circonstance, de taire le nom d'un personnage qui, bien que disparu, demeure

te toujours vivant dans toutes les mémoires, celui de S. Exc. Mgr Anastase Forget. Ceux qui, au lendemain de l'incendie qui détruisit le Séminaire de Saint-Jean, le 19 octobre 1939, ont entendu le cri déchirant que l'évêque de Saint-Jean fit entendre à travers tout le diocèse ont tout de suite compris, que, pour S. Exc. Mgr Forget, la reconstruction de son Séminaire, c'était bien en réalité pour lui "l'oeuvre essentielle, urgente et trois fois sainte".

En récompense pour tant de travaux entrepris pour la gloire de Dieu, que le Premier de tous les Pasteurs lui assure le repos éternel.

Merci enfin à S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque actuel du diocèse de Saint-Jean.

Quelques années à peine après la mort de S. Exc. Mgr Forget le Séminaire de Saint-Jean avait à faire face à deux graves problèmes de l'heure: celui du parachèvement de ses édifices et celui de l'orientation nouvelle à donner à cette institution. Ces deux problèmes ne souffraient pas de délai. C'est alors que S. Exc. Monseigneur l'évêque, dans une lettre pastorale qu'il adressait à ses diocésains, le 30 mars dernier, fit connaître clairement sa pensée: "Non seulement pour répondre aux besoins d'espace des élèves actuels, écrit-il, mais aussi pour rester fidèle à la ligne de conduite prise par Notre prédécesseur, qui a toujours voulu voir notre Collège-Séminaire répondre aux aspirations de notre population, Nous désirons parachever son oeuvre, et donner à Notre diocèse qui augmente d'environ 10.000 personnes par année, une maison de formation adaptée au développement du diocèse et aux problèmes nouveaux que pose l'éducation de notre jeunesse moderne. Aussi sentons-nous le besoin de mettre en vive lumière sa fonction primordiale: la formation de chrétiens adultes et responsables, aptes à entendre et à accepter l'appel de Dieu, soit comme pasteurs dans l'Eglise, soit comme apôtres et chefs laïcs dans la Cité".

Nous sommes reconnaissants à S. Exc. Monseigneur l'évêque d'avoir tracé aux Autorités du Séminaire une ligne de conduite si claire et si sûre.

Nous voudrions en même temps exprimer notre vive gratitude à tous ceux qui ont entendu l'appel angoissé de notre évêque.

En premier lieu il faut remercier le gouvernement provincial qui, par un arrêté en Conseil nous a déjà voté un octroi substantiel.

Merci à tous les chefs d'industrie du diocèse, à tous ceux qui ont prêté leur précieux concours à la campagne de souscription, et, en général, à tous ceux qui ont fait parvenir au Séminaire leurs dons généreux.

Est-ce que l'entreprise pourra être menée à bonne fin? Oui, sans doute, si Dieu le veut, et si tous ceux que Dieu a placés auprès de nous pour être notre Providence le veulent aussi.

## Ne vous en faites pas...

Ecole neutre:

"Les avions volent dans le ciel", écrit un petite fille.

Le correcteur ultra-laïque marque une faute et rectifia en marge: "Il n'y a pas de ciel"... illustrant une "stricte" neutralité.

Malvy, partisan des curés sac au dos, disait pendant la 1ère guerre: "Ces cochons de curés, ils se font tuer pour nous emm..."...car un curé ne peut rien faire de bon.

Cette affaire du drapeau descendu du mat de l'Hôtel de Ville, c'est du nationalisme qui frise le vandalisme.

En toute chose, il faut avoir de la mesure... et pas seulement pour mesurer sa grandeur.

On dit que John D. ne serait pas tout à fait entiché de son sénateur Henri... depuis quelques jours.

On s'est trompé sur sa vocation... pas né pour être sénateur... mais voyageur... à commission.

Saint-Jean a eu sa part de publicité dans les quotidiens de toute la province, lundi...

Réflexion d'un congressiste: "A Saint-Jean, jusqu'aux sermons qui ne sont pas comme ailleurs..."

Ceux qui misaient sur des élections prochaines pour une baisse du taux des impôts doivent être déçus...

Elargissez les routes pour répondre à l'invitation du gouvernement à rouler carrosse...

Dans la seule journée de dimanche dernier, 45.777 automobiles ont franchi le premier poste de péage de l'autoroute des Laurentides...

Entre dames: Je n'ai jamais dit que je ne l'aimais pas. J'ai seulement remarqué que le seul poli qu'elle avait se trouvait sur ses ongles.

Déformation professionnelle: Un boucher amène son fils, âgé de sept ans, chez le docteur.

Après l'avoir examiné, le médecin ordonne: —Et deux fois par semaine, vous le peserez.

—Avec les os?

NORBERT

## LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

\* (Pie XII, 1-1-54)

— Article 379 —

### A propos des demandes de permis

Les journaux régionaux ont commencé de publier des avis de la Régie des alcools du Québec au sujet de personnes qui réclament un permis. On a demandé au Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean quel rôle entendait-il jouer vis-à-vis ces demandes.

Le Comité a déjà expliqué sa position en ce qui concerne les renouvellements de permis ou les nouvelles demandes. Il a offert de s'objecter au nom des individus ou des mouvements et associations à toute émission de permis présentée par des requérants qu'on jugerait non apte ou indigne d'obtenir un permis.

Il faut comprendre, toutefois, que le Comité n'entend pas s'embarquer à la légère dans ces objections. En premier lieu, la loi requiert que les opposants à une émission de permis formulent leur objection dans les quinze jours qui suivent la publication de l'avis. Le Comité doit tenir compte de cette période de temps limitée. Il invite donc ses correspondants à lui présenter leurs objections le plus tôt possible après la publication de l'avis.

En second lieu, on comprendra aisément que le Comité voudra faire sa propre enquête avant de formuler des objections devant la Régie des Alcools du Québec. Depuis le temps qu'il milite pour l'observance des lois et en particulier pour la loi des alcools, le Comité a appris à se méfier des rivalités politiques qui existent dans les paroisses. Interprétant mal la lutte ou le rappel à l'ordre que le Comité faisait à tel ou tel individu ou député, les adversaires politiques de ces derniers ont cru pour autant que le Comité était de leur "bord" alors que depuis qu'il existe le Comité de Moralité Publique n'a jamais été que pour le respect des lois et a toujours dénoncé sans parti pris les contrevenants, spécialement en ce qui concerne la loi des alcools.

Qu'on prenne donc pour acquis que le Comité appuiera et présentera les objections contre l'émission de permis à tel ou tel individu que lorsqu'il sera assuré que c'est pour le bien public. Quant à ceux qui croient qu'ils pourront utiliser le Comité pour assouvir leur vengeance politique ou autre, ils perdent leur temps à venir réclamer le support du Comité.

\* \* \*

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

## Le Courrier de la Charité

— No 76 —

Par l'entremise de ce courrier, un prêtre de la paroisse Saint-Edmond de Saint-Jean demande pour une famille nécessiteuse qu'il visite: 3 matelas pour lits simples, des morceaux de prélat convenable et une glacière (électrique ou non). Nul doute qu'il s'en trouvera parmi nos lecteurs pour seconder en une certaine façon le travail d'apostolat de ce prêtre.

On signale FI. 7-4718.

**REMERCIEMENTS:** Le Comité d'aide aux Néo-Canadiens remercie de nouveau tous ceux qui ont fait parvenir, soit de l'argent, des couvertures de lit ou autres objets pour les familles d'Italiens nouvellement arrivées à Saint-Jean. L'entraide a été vraiment magnifique et la Présidente des Equipières veut remercier tout le monde, n'oublier personne. Nous le faisons de tout coeur.

Les Equipières de la Charité

**Si vous voulez vendre, acheter ou échanger**

Appellez "LE RICHELIEU"

Tél. FI. 7-7529

## Cercle d'Economie Domestique N.D.A.

A huit heures précises le 6 juin dernier, sous la présidence de Mme Landry, débute notre réunion mensuelle. Mme la présidente souhaite la bienvenue à M. l'abbé Denis Hébert qui réhausse par sa présence notre assemblée, il remplace notre aumônier, M. le chanoine A. Gareau, qui a dû s'absenter vu ses nombreuses occupations. Bienvenue également à tous les membres présents.

Nous passons aux choses de routine, procès-verbal de la réunion précédente, correspondance, rapport financier.

Etant donné que notre année fiscale se termine en juin, Mesdames la trésorière et secrétaire donnent chacune le rapport détaillé de leurs activités effectuées au cours de l'année lesquels sont adoptés et secondés.

Madame la présidente remercie toutes celles qui ont assisté au 8e congrès diocésain tenu en notre paroisse le 25 mai dernier. Elle donne un bref rapport de ce qui s'est passé lors de ce dernier pour les absentes. Félicitations à Mme Frégeau qui fut élue présidente diocésaine ainsi qu'à toutes les autres officières de ce conseil.

Elle remercie également pour le magnifique cadeau reçu à l'occasion du 10e anniversaire de fondation de notre Cercle.

Des remerciements sont adressés aux membres du Comité d'organisation ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré de quelques manières que ce soit au succès de ce congrès.

Madame la présidente se dit très satisfaite de notre exposition locale, il y avait beaucoup de variétés et en retour elle remercie toutes les personnes qui ont apporté des exhibits et aussi celles qui ont visité cette dernière. La récompense offerte par Mlle Flore Roy à l'effet de cette dernière fut gagnée par Mme Jean-Charles Gagnon. Merci Mlle de votre grande générosité. Les prix offerts par le Cercle ont favorisé les membres dont les noms suivent: Mmes Eugène Landry, Paulette Bourdon, Roland Raymond, Charles Boyer, Gérard Giroux, René Vigeant, Timothé Bienvenue, Lucien Letendre, Raymond L'Ecuyer, Wilfrid Boudreau, Horace Catudal, Louis Bourdeau, Pierre Poulin, Jean-Charles Gagnon, Mlle Hélène Dion, Micheline Ménard, Hélène Provost, Delourdes Dion et Rolande Derome. Félicitations à toutes ces gagnantes.

Mme Landry insiste pour que les membres assistent au 10e congrès provincial des Cercles d'Economie Domestique tenu à St-Hyacinthe, les 22, 23 et 24 août prochain. Le thème du congrès est la Mission de la femme catholique.

La partie morale fut faite par M. l'abbé Denis Hébert; le sujet: "L'apostolat de la femme" un forum très intéressant a suivi auquel M. l'abbé a répondu aux nombreuses questions et nous le remercions. Nous avons étudié en forum les buts des Cercles d'Economie Domestique.

Un prix de présence fut donné: Mme Roland-Raymond fut la gagnante.

Madame la présidente remercie ses officières de l'année pour leur travail accompli.

### Elections

Puis c'est le moment des élections: celles-ci sont présidées par M. l'abbé Denis Hébert.

Présidente: Mme Eugène Landry; 1ère vice-présidente: Mme Lucien Letendre;

2e vice-présidente: Mme Louis Bourdeau;

Trésorière: Mme Horace Catudal; Secrétaire: Mme Jean-Charles Gagnon.

Nous espérons bien que le conseil de cette année est formé à la satisfaction de tous les membres et en retour ces personnes se feront un devoir de remplir la tâche qui leur est assignée.

Mme Landry remercie M. l'abbé Hébert.

Il a été décidé que notre Cercle ferait sa part à la souscription organisée en faveur du Fonds de Construction du Séminaire de Saint-Jean.

Durant juillet et août nous cessons nos activités, par conséquent avis aux dames et demoiselles des Cercles environnants que notre magasin est toujours à votre disposition pour la vente du fil, coton, laine, etc., durant les deux mois précités

(suite à la page 13)

## Tribune de nos lecteurs

### La Grande Charte de l'Éducation

"Le Richelieu"

Monsieur le Directeur,

J'ai lu les deux éditoriaux des journaux de la région sur la Grande Charte de l'éducation, de M. Gérin-Lajoie, le premier, du Canada-Français intitulé "Les 107 jours" et l'autre du Richelieu "La revanche des cerveaux".

Le premier éditorial se résume en ces mots: fini l'obscurantisme; le second "finie l'hypocrisie"; appréciation pas très flatteuse ni pour le Conseil de l'Instruction Publique ni pour les oeuvres de l'administration précédente.

Je voudrais faire quelques commentaires sur l'éditorial de M. Desgrossiers, du "Richelieu": Plus d'hypocrisie comme disait le ministre Lévesque, appelons les choses par leur nom.

Or je voudrais savoir quel nom donner à cette combinaison où le ministre de la Jeunesse est dans le Conseil de l'Instruction Publique plus qu'un trésorier mais un ministre chargé des finances tout en n'étant pas ministre officiellement de l'Instruction Publique, mais l'étant en fait et où le Conseil de l'Instruction Publique n'est plus un ministère bien que le ministre de l'Instruction Publique ne soit pas officiellement formé et que d'autre part, le Conseil de l'Instruction Publique ne soit pas officiellement dissout, alors, pour paraphraser M. Lévesque, "plus d'hypocrisie, appelons les choses par leur nom". C'est sans doute un compromis, terme plus élégant.

L'hypocrisie de l'ancien gouvernement n'excuse pas l'hypocrisie du nouveau ou ses "compromis". Normalement, monsieur l'éditorialiste, je conviens avec vous que la province de Québec aurait dû avoir comme tous les autres gouvernements au monde un ministre de l'Instruction Publique et votre thèse que "l'électeur qui paie les frais préfère contrôler un ministre que de s'en remettre les yeux fermés, à un homme sur lequel il n'a aucun pouvoir" est logique. D'ailleurs, c'est la thèse du premier ministre Lesage que celui qui a charge des finances publiques doit être responsable devant le Parlement. C'est logique et la thèse justifie l'existence d'un ministre de l'Instruction Publique.

Mais, dites-moi, pourquoi en dépit de cette logique, l'électeur préfère-t-il le mode du Conseil de l'Instruction Publique? Vous dites que l'électeur préfère contrôler un ministre que de s'en remettre les yeux fermés de gouvernement à-t-il consulté l'électeur que vous avez placé sur un piédestal? Pourquoi pas un referendum sur cette grave question présentée par des archevêques et évêques. Vous dites que l'électeur a des préférences pour un ministre plutôt que pour un surintendant, encore une fois, l'électeur a-t-il été consulté? S'il n'est pas bon de consulter l'électeur, alors ne le faites pas intervenir.

M. Lévesque n'est pas pour le "patronage"

Monsieur le Directeur,

La Voix de l'Est,

Saint-Jean, P. Q.

Monsieur,

J'ai sous les yeux le compte-rendu publié dans la Voix de l'Est du 19 juin de la conférence prononcée par M. le ministre René Lévesque samedi soir à la Centrale Catholique. Le conférencier répondait à la question posée par la Ligue des Citoyens "Un politicien peut-il demeurer honnête"? Sa réponse est "oui" Vous avez coiffé ce compte-rendu d'un titre sur trois colonnes qui se lit: "M. René Lévesque se dit en faveur du patronage" — "Dans un sens restreint".

Permettez-moi de vous faire remarquer que jamais au cours de sa conférence, M. Lévesque s'est dit en faveur du patronage, ni "dans un sens restreint", ni autrement. Il a, au contraire, affirmé que pour obvier au patronage le recours systématique aux soumissions pour les contrats, aux demandes de prix pour les achats, et aux concours pour les emplois doit être pratiqué continuellement. M. Lévesque a cependant admis une nuance à savoir que toutes conditions étant égales: prix, qualité, compétence,

Pourquoi vanter le Conseil de l'Instruction Publique si comme vous dites: "le peuple a du s'en remettre les yeux fermés, à un homme sur lequel il n'a aucun pouvoir". Le Conseil de l'Instruction Publique nous semblait un monument d'une rare et étonnante conception. Vous me direz, mais il existe encore, M. Gérin-Lajoie ajoutait même que sa puissance s'est accrue. Etonnant, n'est-ce pas, toutes ces transformations.

Tout de même, on remarque qu'à travers toutes ces transformations censées bienfaites et dépourvues d'hypocrisie, l'Etat avance à grands pas, le problème de l'éducation est devenu devant le Parlement, appuyé par un ministre et "orienté" par le Conseil de l'Instruction Publique". La question des universités de Trois-Rivières, Cte-Marie et Loyola ont aussi passé devant le Parlement et dans d'autres pays, bien d'autres sections de l'enseignement et de la foi ont passé devant le Parlement.

L'électeur québécois qui paie les frais préfère contrôler un ministre, c'est vous monsieur l'éditorialiste qui l'affirmez, mais entre un ministre et un surintendant je parie que l'électeur québécois préférerait encore un surintendant, tel qu'il connaît depuis soixante-quinze ans. Pourquoi ne l'avez-vous pas dénoncé plus tôt?

Bien à vous,

Rosaire Benoit

NDLR — Affirmation pour affirmation, chacun préfère la sienne. Quant au referendum de l'électeur, il consiste à conserver au pouvoir ou à renverser le gouvernement dont on n'est pas satisfait. D'autre part, j'ai déjà traité de la question du Ministère de l'Instruction Publique au temps du régime de M. Duplessis. M. Benoit est bien excusable de ne pas s'en souvenir. Il est moins excusable cependant de ne pas avoir tenu compte du dernier paragraphe de mon article éditorial où, loin de sacrifier le Surintendant au Ministre, je demande plutôt leur collaboration: l'un, pour le bon financement de la chose scolaire, l'autre, avec le Conseil de l'Instruction Publique, pour les programmes et l'orientation. Voici ce dernier paragraphe que je dois infliger de nouveau au lecteur.

"Que veut en somme l'électeur? Il veut que le gouvernement administre ses biens publics. C'est normal, cela se fait dans tous les pays du monde. Il veut aussi qu'en matière d'éducation le gouvernement confie les responsabilités à un aéroport compétent. C'est recommandable, et cela ne se fait que dans le Québec, pour ainsi dire. Tous deux, Ministre et Surintendant, doivent marcher ensemble et ne songer qu'à une seule chose: la grandeur future du Québec. C'est alors que nous aurons la revanche des cerveaux".

G. Des G.

on peut encourager ses amis plutôt que ses ennemis. Mais ce cas n'a plus alors aucune ressemblance avec le patronage et de toute évidence les contrats et les emplois doivent à un moment ou l'autre être accordés à quelqu'un, quelque part.

D'autre part, je tiens à signaler que les citations nombreuses de votre compte-rendu contiennent des termes que M. Lévesque n'a pas employés et que si le lecteur ne se réfère pas une autre source d'information il n'aura pas une idée juste de la pensée de M. Lévesque sur le sujet traité.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Laurette Senécal

Copie de cette lettre est envoyée au Richelieu et au Canada-Français.

G. Des G.

### M. Lévesque n'est pas pour le "patronage"

Monsieur le Directeur,

La Voix de l'Est,

Saint-Jean, P. Q.

Monsieur,

J'ai sous les yeux le compte-rendu publié dans la Voix de l'Est du 19 juin de la conférence prononcée par M. le ministre René Lévesque samedi soir à la Centrale Catholique. Le conférencier répondait à la question posée par la Ligue des Citoyens "Un politicien peut-il demeurer honnête"? Sa réponse est "oui" Vous avez coiffé ce compte-rendu d'un titre sur trois colonnes qui se lit: "M. René Lévesque se dit en faveur du patronage" — "Dans un sens restreint".

Permettez-moi de vous faire remarquer que jamais au cours de sa conférence, M. Lévesque s'est dit en faveur du patronage, ni "dans un sens restreint", ni autrement. Il a, au contraire, affirmé que pour obvier au patronage le recours systématique aux soumissions pour les contrats, aux demandes de prix pour les achats, et aux concours pour les emplois doit être pratiqué continuellement. M. Lévesque a cependant admis une nuance à savoir que toutes conditions étant égales: prix, qualité, compétence,

### Banques fermées

Le public est prié de prendre note que toutes les banques seront fermées lundi prochain, le 26 juin, jour de la fête légale en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste.

# DÉCÈS

## Décès de M. J. P. Meunier

Dimanche dernier, à sa résidence, décédait à l'âge de 91 ans et 3 mois, l'un des plus vieux hommes d'affaires de Saint-Jean, M. Joseph-Philias Meunier, bijoutier puis optométriste.

Le défunt avait établi son premier magasin en notre ville, en 1893, et puis lors, continuellement intéressé aux affaires de sa ville, il avait occupé des charges publiques pendant



M. J. P. MEUNIER

de nombreuses années. Echevin de 1922 à 1928, président de la Chambre de Commerce, il avait également été l'un des membres fondateurs du conseil local des Chevaliers de Colomb.

M. Meunier laisse dans le deuil son épouse, née Albina Simard et ses enfants: Honoré, agent d'assurance, d'Iberville; Roland, optométriste, de Saint-Jean; Jean, notaire, de Saint-Jean; Mlle Berthe, de Saint-Jean; Rév. Soeur Thérèse-de-Lisieux (Aurette), des Soeurs de la Présentation de Marie, de Farnham; Mme Jean-Paul Marchessault (Carmen) de Saint-Jean; Mme Luc Mailloux (Françoise) de Montréal; ses gendres: M. Jean-Paul Marchessault, mécanicien dentiste, de Saint-Jean; M. Luc Mailloux, médecin, de Montréal; M. Marcel Trépanier, pharmacien, de Shawinigan; ses brus: Mme Honoré Meunier (Béatrice Lachance); Mme Rodolphe Meunier (Ruth Gervais); Mme Roland Meunier (Cécile Roy); Mme Jean Meunier (Arnette Brosseau); Mme Henri Meunier (Pauline Boulais) et de nombreux petits-enfants.

Le service a été chanté mercredi matin, en la Cathédrale de Saint-Jean. Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale a présidé à la levée du corps. C'est M. l'abbé Eugène Moreau, p.s.s., qui a chanté le service assisté des abbés T. Beaudry et G. Marsan, comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur: on remarquait Mgr R. Boulé, p.a., v.g., Mgr A. Beauséjour, p.d., Mgr Lucien Messier, c.s., M. le chanoine J.-A. Gagneau, R.P. Nadeau, supérieur de la Villa Saint-Jean, R.P. Donat Boutin, s.j., MM. les curés D. Donais, de Saint-Luc, P. Lanctôt, de Saint-Eugène, R. Rémillard, de Saint-Gérard, M. l'abbé A. Guillet, vice-supé-

## Funérailles de M. Edouard Beauvais

Les funérailles de M. Edouard Beauvais, père des abbés Alexandre et Joseph Beauvais du clergé diocésain, ont eu lieu samedi dernier en l'église Ste-Trinité de Contrecoeur. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Antonin Legendre, a fait la levée du corps et S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, a chanté l'absoute, Mgr l'Evêque a assisté aux funérailles assisté de NN. SS. Laurent Brault et Bernard Courville.

L'office a été célébré par l'abbé A. Corbeil, curé de St-Gabriel-Lallemant à Montréal, assisté de l'abbé J. M. Dupuis, comme diacre et de l'abbé Clarence Forest, comme sous-diacre. Les commentaires ont été faits par l'abbé Marcel Brillon; les abbés Marcel Trudeau et Raymond Brodeur agissaient comme cérémoniaires.

Dans le chœur et dans la nef on remarquait la présence de Mgr Joseph Chevalier; M. le chanoine A. Gamache; P. Louis-Marie o.s.s. t.; MM. les abbés Donat Donais, J. E. Ferland, E. Goyette, le chanoine Raoul Drouin, P. Egide Trépanier, o.f.m., P. Mathieu Allanic, s.s.c., P. Jacques Lemay, o.m.i. MM. les abbés André Guillet, Roland Rémillard, Paul Mercille, Maurice Girard, R. Chagnon, G. Fontaine, Donat Marcoux, Jacques Barclay, Benoit Caron, Antonio Rousseau, Jean-Louis Auger, Guy Larose, Irenée Jetté, G. Adam, Gilles Plante, Paul Labelle, Léopold Emond, Victor Vigeant, Roland Gamache, Jean-Guy Monette, Bruno Gendron, Antoine Surprenant, Jude Péloquin, Maurice Laforest, André Huet, Jacques Dorais, J.-L. Yelle, Roland Rhéaume, Roland Larose, J.-P. Beaugard, Gilles Lacroix, M. Gauvreau, J. P. Moreau, René Désourdy, Gustave Désourdy, P. Jacques-André Thérien et plusieurs autres.

A la famille en deuil, Le Richelieu présente ses plus sincères condoléances.

## In Memoriam

A la douce mémoire de Joseph Peron. Ton départ si soudain et sans un mot d'adieu a laissé dans mon coeur un deuil éternel.

Ton image est toujours présente à mes yeux et qu'il est doux le souvenir que je garde de toi.

Du haut du ciel, veille sur moi. Une messe anniversaire sera chantée samedi le 1er juillet à 7 h. 30 en l'église St-Noël Chabanel.

rieur du Séminaire, M. l'abbé J.-P. Beaugard, R.P. Paul Trudel et M. Léonard, prémontrés. Dans la nef au milieu d'une nombreuse assistance on remarquait: des membres de la Congrégation Notre-Dame, de la communauté des Soeurs Grises, des Soeurs Franciscaines des religieuses de Notre-Dame du Bon-Conseil.

A la famille en deuil "Le Richelieu" présente ses sincères condoléances.

## Décès de M. Evariste Beaudin

Lundi le 19 juin, est décédé à St-Jacques le Mineur, M. Evariste Beaudin, âgé de 92 ans et 10 mois, époux de feu Mélipa Beaudin. Il laisse dans le deuil 4 fils: Albert, de Laval-des-Rapides; Nérée, de St-Jacques le Mineur; Dominique, de Rosemont et Joseph, de St-Jean; 3 filles: Mme S. Serres (Alexia), de St-Edouard; Mme Jean-Marie Lussier (Hélène), de St-Edouard; Mme Stanislas Demers (Thérèse); ses gendres: MM. Sylvain Serres, Jean-Marie Lussier, Stanislas Demers; ses brus: Mme Albert Beaudin (Augustine de Grandpré); Mme Nérée Beaudin (Thérèse Lavoie); Mme Dominique Beaudin (Simonne Payette); Mme Joseph Beaudin (Thérèse Riel); ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; un frère: M. Emile Beaudin, de St-Jacques le Mineur; sa belle-soeur: Mme Emile Beaudin et un beau-frère: M. Dollard Grégoire, de Napierville et plusieurs neveux et nièces lui survivent également.

A St-Jacques le Mineur, où il vécut, M. Beaudin a occupé plusieurs charges publiques. Il fut conseiller et commissaire, secrétaire du Conseil pendant 30 ans, et secrétaire de la Commission scolaire de nombreuses années.

Son service sera chanté à St-Jacques le Mineur, vendredi le 23, à 10 h. Le convoi funèbre partira du Salon mortuaire Guérin, à Laprairie, à 9 h. A la famille en deuil, "Le Richelieu" présente ses sincères sympathies.

## Notes paroissiales

### NAISSANCES

A la Cathédrale, le 18 juin, a été baptisée Marie, Pierrette, Louise, née 13, enfant de M. Léonce Brodeur et de Rita Blais. Le parrain a été M. Rosaire Brodeur et la marraine Adèle Piette, oncle et tante.

A la Cathédrale, le 18 juin, a été baptisée Marie, Denise, Sylva, née le 6, enfant de M. André Degongre et de Claire Millette. Le parrain a été M. Denis Daigneault et la marraine Denise Millette, oncle et tante.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 18 juin, a été baptisée Marie, Murielle, Johanne, née le 6, enfant de M. Joseph Pawlynskyn et de Claudette Rioux. Le parrain a été M. Henri Pawlynskyn et la marraine Doreen Chassé, oncle et tante.

## Maurice Trahan Ltée

143, rue Mercier, Saint-Jean Tél. FI. 6-6897

La Maison MAURICE TRAHAN LIMITEE avise sa clientèle de prendre note des heures suivantes:

Le 24 JUIN ouvert de 7 h. a.m. à midi

Le 26 JUIN fermé toute la journée



M. et Mme Paul BEL-LAVANCE, photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Saint-Lucien; Mme Bellavance (Lucille LEJEAL) est la fille de M. et Mme Adrien Legeault de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Maurice Bellavance de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Photo Studio Notre-Dame, 675 Dorchester, St-Jean.

## Noces d'argent de M. et Mme H. Morin

Une magnifique fête avait lieu samedi soir le 13 mai 1961 au Chalet du Club des Raquetteurs en l'honneur de M. et Mme Hercule Morin, dont on célébrait les noces d'argent, entourés d'un imposant groupe de parents et d'amis, environ 370 personnes.

Mme Morin, mère du jubilaire, âgée de 94 ans étant retenue chez elle par la maladie, offrit ses vœux de bonheur et santé.

Mlle Carmen Morin de Saint-Jean, nièce des jubilaires, lut l'adresse avec beaucoup de verve.

Mlle Manon Boivin, de Québec, nièce des jubilaires, présenta une gerbe de roses à Mme Morin, et M. Guy Morin, fils des jubilaires, offrit une bourse substantielle.

M. Yvon Dupuis, M.P.P. et son épouse étaient présents.

M. Dupuis offrit des félicitations et des vœux en son nom et celui de son épouse.

Les jubilaires remercièrent eux-mêmes les invités, puis la partie récréative commença au son de l'orchestre Les Aigles Noirs de Marieville. Et le toujours dévoué maître de cérémonie, M. Noël Lemaire.

On servit un délicieux goûter et tous s'amuserent ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La famille de M. et Mme Hercule Morin se compose de leur fils unique Guy.

M. Guy Morin et les organisateurs de cette soirée si bien réussie remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont contribué et assisté à cette belle fête qui fut une marque de délicate affection.

Nos sincères félicitations et nos vœux de bonne santé et de longue vie aux heureux jubilaires.

## N'AVEZ-VOUS PAS HONTE D'ETRE TROP GROS?

WINNIPEG, MAN. Nous aimons tous qu'on nous apprécie, qu'on nous admire, qu'on nous envie. Malheureusement, les personnes trop grosses sont désavantagées au point de vue apparence, santé et actions. On les envie rarement. Pour regagner une sensation de jeunesse et attirer rapidement les regards admiratifs de vos amis, il vous suffit de perdre votre excès de poids. Pourquoi attendre à demain pour commencer? Allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran. Vous remarquerez très vite des résultats, sinon, votre argent vous sera remboursé par le fabricant.

"J'ai beaucoup plus confiance en moi depuis que j'ai perdu 15 livres. Tous mes amis me disent que mon apparence est bien meilleure, alors qu'auparavant, j'en avais honte. Je n'avais aucun désir de me faire de nouveaux amis, ni de sortir. Maintenant, je me sens mieux sous plus d'un rapport et je comprends que j'aurais dû essayer le Plan Naran il y a longtemps." C. Ryan, Winnipeg.



Directeurs de funérailles Service d'ambulance

Résidences funéraires: 280, rue Jacques-Cartier Saint-Jean-sur-Richelieu

28, 4e Rue, Iberville, P.Q.

Funérailles

Langlois

Dernière Grande Semaine d'Economie...

Chez A. CHAPDELAIN Enr.

Magasin Beaugard

190, RUE RICHELIEU

SAINT-JEAN

FI. 7-4361

Nous espérons que notre clientèle saura profiter des spéciaux déjà annoncés



► ELECTION DE L'EXECUTIF DES PROFESSEURS DU DIOCESE. — Samedi, le 3 juin, à la Centrale Catholique, avait lieu l'élection des membres du Conseil Exécutif de la Fédération des Professeurs laïques du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, pour l'année 1961-62. Nous reconnaissons de gauche à droite, assis: Mlles Lise Roy, trésorière; Clarisse Roy, vice-présidente; MM. Raymond Laliberté, président; Roland Bérubé, 2e vice-président; Marcel Gosselin, secrétaire. Debouts: MM. Gilles Léveillé, directeur; Lorenzo Godbout, directeur; Etienne Gendron, directeur; Marcel Lamarre, directeur; Raymond Vandal, directeur; Mlle Claire Benoit, assistante-secrétaire. N'apparaissent pas sur la photo: M. Gérard Tittley, directeur et M. l'abbé G. Milot, aumônier. (Photo Studio Petiot)



**Cercle d'E. D. Cathédrale**  
**Mme Préfontaine élue présidente**

Le 6 juin eut lieu la réunion mensuelle de notre cercle sous la présidence de notre aumônier, Mgr E. Martineau.

Madame la présidente a assisté au congrès du diocèse de St-Hyacinthe à Iberville, lequel fut un succès. Félicitations à nos consœurs.

Mme Préfontaine, présidente, ainsi que quelques membres se sont rendues à Hull pour assister à la prise d'habit de Mlle Isabelle Ledoux. Sans doute, plusieurs d'entre vous ont connu Mlle Ledoux qui fut une dévouée membre du cercle de la paroisse pendant plusieurs années. Dans une émouvante cérémonie, Isabelle a offert son âme et son corps au service de Dieu. Souhaitons-lui beaucoup de bonheur dans la belle vocation qu'elle a choisie.

**Inscription au terrain de jeux de St-Remi**

Le terrain de jeux de Saint-Remi commencera sa deuxième année le 28 juin 1961. A cette occasion, l'inscription des jeunes, garçons et filles, se fera lundi le 26 juin prochain.

Le succès de la première année encouragera certes les parents à envoyer leurs enfants au terrain de jeux. On se souvient sans doute de la grande parade des chars allégoriques qui clôtura l'an dernier les vacances. Ces chars qui étaient au nombre de trente, attirèrent l'attention des parents.

Comme nous l'avons suggéré l'an dernier, le succès et la réussite des vacances pour nos jeunes, en plus d'être un résultat des efforts des mo-

niteurs, sont basés surtout sur la collaboration des parents qui se manifeste ainsi:

1. dans l'envoi des jeunes au terrain de jeux.
2. dans les rencontres parents-mo-niteurs.
3. dans une aide financière si possible.

Toutes les suggestions ou remarques de la part des parents ou amis nous seront très utiles et reçues avec joie pour une amélioration du terrain de jeux. L'an dernier, nous avons reçu une suggestion: avoir un minimum de présences pour les organisations spéciales. Elle sera en vigueur cette année.

Le soir, nous aurons une organisation des loisirs pour les jeunes de 12 ans et plus. Nous vous en reparlerons bientôt.

Pour tout renseignement ou suggestion, s'adresser à la monitrice Mlle Francine Lussier ou au moniteur, M. Paul Saindon à St-Remi.

Bonne saison estivale à tous.

Paul Saindon, moniteur,  
St-Remi, co. Napierville  
"Pour une plus belle jeunesse"

**DÉLSON**

Le 6 juin, avait lieu l'élection du nouveau conseil pour le Cercle d'Economie Domestique de Delson.

Présidente: Mme Emilla Viau; 1ère v.-p.: Mme Rita Dulude; 2e v.-p.: Mme Louise Richard; trésorière: Mme Marie-Paule Turcotte; secrétaire: Mme Marie-Paule Lapierre.

Le Cercle au complet tient à remercier Mme Marguerite Bergeron et Mme Cécile Wiseman pour tous les services rendus au Cercle lors de leurs termes étant toutes deux membres du Conseil 1960-61.

Le Cercle Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Delson  
Marie-Paule Lapierre, sec.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à



**J. R. Robert**  
Courtier en assurances

Tél. Fl. 6-4232  
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

**Du nouveau! Assurances un paiement mensuel**

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie
- Votre santé
- Votre commerce

TOUT EST INCLUS dans le programme budget "Travelers de Hartford" de la Compagnie

SIGNEZ

**Fl. 7-2313**

— CONSULTEZ —

**René G. Trahan**

258, rue CHAMPLAIN  
SAINT-JEAN, P.Q.



**Au Séminaire de S.-Jean**

Succès général année 1960-1961	Raymond Forget, St-Sébastien	81
Cours collégial	Gilles Hébert, St-Cyprien	80
4e année d'Arts:	10e année classique "A"	
Option "A"	Pierre Giroux, NDA	84
Julien Arès, St-Athanase	Jacques Hébert, St-Edmond	83
Benoit Lauzière, St-Lucien	R. Desranleau, Ste-Marguerite	77
André Montpetit, La Nativité	10e année classique "B"	
Option "B"	Paul Ste-Marie, St-Maxime	82
Pierre Laflamme, St-Athanase	Rogel Yelle, St-Edouard	78
Serge Ethier, St-Athanase	Audré Hamelin, St-Patrice	77
Michel Laflamme, St-Athanase	9e année classique "A"	
3e année d'Arts	Denis Tougas Henryville	87
Pierre Jolin, St-Athanase	Robert Gaboriau, St-Edmond	85
Jean Laperrière, St-Frs-Xavier	Yves Claproud, St-Jean l'E.	81
Luc Trahan, St-Edmond	9e année classique "B"	
2e année d'Arts "A"	Pierre Benoit, N.-D. du	
Gérald Doré, St-Athanase	Mont-Carmel	83
Michel Larose, St-Antoine	Jean Gamache, St-Bernard	82
sur Richelieu	Paul-André Boucher, St-Grégoire	81
André Gaboriau, St-Edmond	9e année classique "C"	
2e année d'Arts "B"	Pierre Boucher, St-Bernard	85
Réjean Fortin, N.-D. du	François Lord, NDA	78
Mont-Carmel	Ronald Tougas, St-Eugène	77
Gilles Trahan, St-Edmond	8e année classique "A"	
Simon Brossard, St-Lambert	Michel Beaudin, St-Cyprien	89
1ère année d'Arts "A"	Marcel Pigeon, St-Frs-Xavier	87
Guy Payant, St-Isidore	Claude Normandin, Notre-Dame	
Yves Brals, N.-D. de Bonsecours	de Bonsecours (Richelieu)	80
Pierre Tardif, St-Georges	Paul Beauvoisk, St-Jean l'E.	80
1ère année d'Arts "B"	8e année classique "B"	
Bernard Boyer, St-Patrice	Pierre Bernier, St-Athanase	83
J.-Claude Dauphin, St-Constant	Ronald Landry, St-Valentin	81
Gilles Ménard, St-Thomas	Gilles Bénard, Ste-Anne	80
de Ville-Neuve	8e année classique "C"	
Clément Bessette, Cowansville	Michel Trudeau, St-Lambert	87
Cours secondaire classique	Alain Brosard, N.D. de Bons	85
11e année classique "A"	Jérôme Longtin, St-Jacques le M.	81
Claude Pépini, St-Gérard Maj.	Fernand Bérteau, St-Blaise	80
Louis Marin, N.-D.-Auxiliatrice	8e année classique "D"	
Serge Barrière, NDA	Gaétan Lavoie, St-Remi	86
Michel Choquette, St-Edmond	Mario Landry, St-Edmond	83
J.-P. Ménard, St-Thomas	Jean Fredette, Ste-Anne	81
Jean Fréchette, Ste-Marie		
de Monnoir		
Denis Gosselin, St-Paul		
Ile aux Noix		
11e année classique "B"		
Paul Paradis, Sacré-Coeur		
Louis Laflamme, St-Athanase		
Jacques Benjamin, St-Jean l'E.		

**La Bible vous parle...**

Dieu, personne ne l'a vu; mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour trouve en nous son accomplissement. (I Jn 4, 12). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



Engagement limité seulement  
**DIMANCHE à MERCREDI**  
3 représentations: 12.50 - 5.05 - 9.30

FRANK SINATRA SHIRLEY MacLAINE

ENFIN LE VOICI le spectacle musical de l'année!

CHEVALIER LOUIS JOURDAN

Complet! SANS COUPURES! Toute la musique! Toutes les vedettes!



20<sup>th</sup> ANIVERSAIRE  
Cola Pontaris  
**CAN-CAN**

A prix populaires

with JULIET PROWSE  
Directed by JACK CUMMINGS - WALTER LANG  
Produced by DOROTHY KINGSLEY and CHARLES LEDERER

COLOR by DE LUXE

EGALEMENT A L'AFFICHE

L'histoire d'un grand cirque!! qui vous en coupera le souffle d'émoi!!

"HIPPODROME"

EN COULEURS

UN FILM SENSATIONNEL!

# Les fêtes en l'honneur de Mère d'Youville à Varennes

## Invitation du président des SSJB à tous les diocésains

La Bienheureuse Marguerite d'Youville, gloire nationale...

Et à ce titre, tout canadien-français doit lui rendre un tribut d'admiration et de reconnaissance. C'est pour cette raison que la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-



M. PAUL YELLE

Jean a répondu avec empressement à la demande de S. Exc. Mgr G.-M. Coderre d'organiser la partie nationale et populaire de nos manifestations du 25 juin.

Je me dois, ici, à titre de président diocésain des SSJB, de remercier toutes les organisations et tous les conseils municipaux qui ont répondu plus que généreusement à notre appel de rendre hommages à notre Bienheureuse.

Le 25 juin sera donc le grand jour de la reconnaissance et de l'admiration: gratitude de tout un peuple pour celle qui, il y a deux cents ans, aux prémices de notre histoire, a buriné dans les coeurs le mot sublime de la Charité.

Mère d'Youville n'appartient pas seulement à l'Eglise, à la Communauté qu'elle a fondée ou à la paroisse qui l'a vue naître, elle appartient au peuple canadien-français, et, d'une façon particulière n'est-elle pas la première Bienheureuse née en terre canadienne? Varennes n'as-tu pas entendu les rires de sa jeunesse?

Pour notre peuple, Mère d'Youville est réellement la Bienheureuse de l'heure. Alors qu'un vent de non-confessionnalité et de neutralisme met à l'épreuve nos convictions religieuses, nous fait repenser, les raisons de notre foi et semble mettre en opposition les mots laïcs et religieux, la bienheureuse Marguerite d'Youville résume et symbolise dans sa personne la vie du monde et la vie religieuse. Vivant dans le monde, elle a donné à l'Eglise ce qu'elle avait de plus précieux: ses deux enfants. Comme religieuse, elle a donné au monde, dans ses misères et ses déshérités, ce qu'elle avait de plus précieux: son immense charité et tout son coeur.

Monde et vie religieuse, laïc et clerc, ces deux éléments qui semblent un signe de contradiction pour les esprits adolescents de l'heure, ont donc pu s'épanouir dans la personne de Mère d'Youville. Plutôt que de crier nos protestations à nos laïcisans, proclamons notre admiration, et notre enthousiasme envers celle qui, il y a plus de deux cents ans, fut comme mère de famille, un exemple, et comme religieuse, tel saint Jean-Baptiste, un précurseur.

Puissent, comme la Bienheureuse Marguerite d'Youville, les laïcs donner à l'Eglise ce qu'ils ont de meilleur, et les religieux donner à leurs frères du monde la fine fleur de leur intelligence et de leur dévouement.

Donc, tous, dimanche, allons à Varennes revivre les années de 1701 à 1722 qui ont vu naître, grandir et

s'épanouir Marguerite Dufrost De Lajemmerais.

Prions cette mère de famille de chez nous, Madame François d'Youville, qui a vu, aux joies intimes du devoir accompli, s'ajouter les multiples croix du destin providentiel.

Prions cette religieuse, Mère d'Youville, pour qui le soulagement des misères humaines devint le but ultime de sa vie.

### Programme

Défilé partant de Longueuil vers 2 h. 30 p.m., organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean.

4 h. 15 p.m.: Varennes: Allocution par S. Exc. Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield.

4 h. 30 p.m.: Bénédiction du sanctuaire.

5 h. p.m.: Messe lue par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre.

Vénération des reliques avant et après la cérémonie.



HORLOGE DE MERE D'YOUVILLE

## Défilé de chars allégoriques à Varennes organisé par les SSJB du diocèse

Dans le cadre des manifestations qui marqueront la bénédiction et l'inauguration officielle par S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque de Saint-Jean, de l'imposant sanctuaire à Mère d'Youville, à Varennes, le 25 juin, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean, ont accepté d'organiser leur défilé diocésain de chars allégoriques qui circulera de Longueuil, en passant par Cité Jacques-Cartier et Boucherville pour atteindre Varennes, soit une distance de 12 milles approximativement.

Ci-après suit le détail, encore incomplet de ce défilé dans l'ordre où il s'ébranlera vers 1 h. 30 p.m. du terrain de jeu St-Charles à Longueuil; à noter que des voitures ouvertes transportant les donateurs de chars, officiers et officières des SSJB Conseils de ville et autres commanditaires, suivront chaque char allégorique dans l'ordre mentionné, certaines confirmations restant à obtenir dans plusieurs cas:

1. Police provinciale.
2. Porte-drapeaux.
3. Voiture du Comité d'organisation.
4. Fanfare de Beauharnois.
5. Char no 1: 1701. Naissance de Mère d'Youville à Varennes. Donateurs: La Municipalité de la Paroisse de Varennes.
6. Char no 2: 1712. Marguerite s'en va aux Ursulines à Québec.
7. Char no 3: 1722. Le Baron de Longueuil signe le contrat de mariage des fiancés Marguerite et François. Donateurs probables, La Cité de Longueuil.
8. Char no 4: 1727. Scène de famille. Donateur probable: La Municipalité de Verchères.
9. La Fanfare du Cercle Philharmonique de Saint-Jean.
10. Char no 5: 1738. Consécration de Mère d'Youville et ses compagnes. Donateurs: Les SSJB de Saint-Jean.
11. Char no 6: 1738. Mère d'Youville travaille pour l'armée française. Donateurs probables: Les SSJB masculine et féminine de St-Hubert.
12. Char no 7: 1740. Don de Mère d'Youville à l'Eglise Canadienne.

Donateurs: La Municipalité de la Paroisse de Boucherville.

13. Corps de cadets de la Marine de Boucherville.
14. Char no 8: 1747. Les oeuvres de Mère d'Youville. Donateurs: La Municipalité du village de Varennes.
15. Corps de cadets de Sorel ou fanfare.
16. Char no 9: 1755. Prise d'habits, Fondation des Soeurs Grises. Donateurs: Municipalités des Ville et Paroisse de Chambly.
17. Char no 10: 1766. Mère d'Youville enseignant à Châteauguay. Donateurs probables: Municipalités des ville et paroisse de Châteauguay.
18. Garde des Zouaves Pontificaux.
19. Char no 11: 1771. La croix brille sur le trépas. Donateurs: Les SSJB de St-Remi-St-Michel.
20. Voitures des Chevaliers de l'Ordre de St-Sylvestre et St-Grégoire.
21. Char no 12: 1959. Mère d'Youville dans la gloire du Bernin. Donateurs: La SSJB de Montréal.
22. Voitures ouvertes d'autres invités d'honneur et d'officiels.

Départ du terrain de Jeux de St-Charles, angle Montarville et Châteauguay vers 1 h. 30 p.m. (en cas de pluie, remise au lendemain, fête légale, 26 juin) à Longueuil. Parcours: sur rue St-Charles, Longueuil, en suivant la route no 3 Marie-Victorie, traversant la paroisse N.-D. de Fatima de Cité Jacques-Cartier, la ville de Boucherville et enfin Varennes, entrée par rue St-André, défilant devant les estrades d'honneur du presbytère jusqu'au Sanctuaire. A 4 h. p.m., pénétrique par Mgr Caza, de Valleyfield, puis bénédiction du sanctuaire par Mgr G.-M. Coderre, et inauguration officielle par une messe, communion et vénération des reliques de la Bienheureuse Mère d'Youville. D'autres chars pourront être ajoutés ainsi que des fanfares et corps de cadets ou contingents militaires. Pour toute information, Tél.: FI. 6-4232, secrétariat diocésain des SSJB du diocèse, M. J. R. Robert, ou M. Paul Yelle, président diocésain, Saint-Remi.

### Le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne

rend hommage à

## LA FEMME CANADIENNE

EN PARTICULIER

à la Vénérable Marie de l'Incarnation

patronne des femmes journalistes

à la Bienheureuse Marguerite Bourgeys

patronne des éducatrices

à la Bienheureuse Marguerite d'Youville

patronne des femmes d'affaires.

à Mère Catherine de St-Augustin et à Jeanne Mance

patronne des infirmières

### FELICITATIONS

aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de Saint-Jean pour leur collaboration à l'inauguration du nouveau sanctuaire de la Bienheureuse Marguerite d'Youville à Varennes.

LE COMITE DES FONDATEURS DE L'EGLISE CANADIENNE

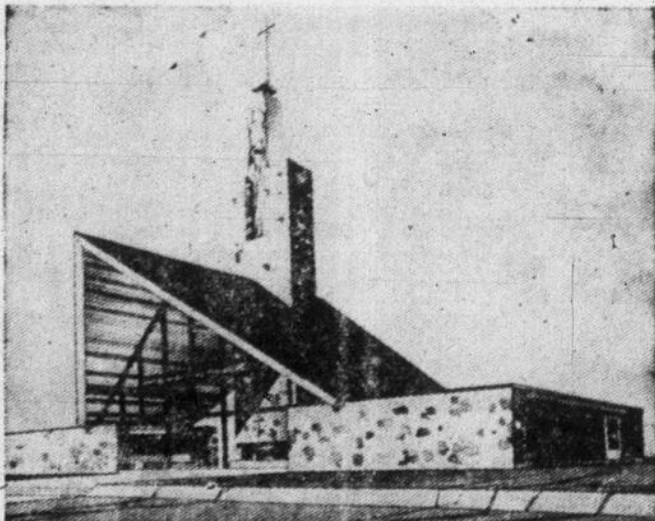
25 ouest, rue Jarry — MONTREAL, P.Q.



Marguerite Bourgeys



Marie de l'Incarnation



Sanctuaire de la Bienheureuse Marguerite d'Youville, à Varennes



Marguerite d'Youville



Jeanne Mance



Catherine de Saint-Augustin

BANQUE DE MONTRÉAL

Un 90e anniversaire à S.-Jean

Demain, à Saint-Jean, ce sera le couronnement de quatre-vingt-dix années d'opération de banque, lorsque la Banque de Montréal célébrera le 90e anniversaire de son établissement dans notre ville, comme l'a rappelé le gérant, M. Daniel Daigle.

Inaugurée le 23 juin 1871, c'était alors une succursale de la Merchants' Bank of Canada, qui se fusionna plus tard avec la B de M. C'était la première banque à Saint-Jean.

La banque, dit M. Daigle, s'installa d'abord dans un local loué, à l'endroit qu'occupe maintenant l'édifice de la Douane et de l'Accise, rues Richelieu et Saint-Georges. A cette époque, la ville avait une population de 4000 seulement, et les principales industries étaient la fabrication des chaussures et de la poterie.

Sept ans après l'arrivée de la banque, une usine textile vint s'établir ici et ce fut le commencement de l'industrialisation de notre ville. D'autres usines suivirent bientôt et la création de nouvelles industries au cours des années a fait naître une économie très diversifiée. En 1887, la construction de la ligne du Pacifique Canadien imprima un grand élan à la ville de Saint-Jean.

L'incendie de 1876

Cinq ans seulement après son établissement, la banque subit un recul, lorsqu'un incendie rasa ses bureaux. La banque, toutefois, n'était qu'une des entreprises locales qui essuyèrent des pertes lors de l'incendie de 1876 qui balaya une grande partie de la ville. Mais on commença bientôt à rebâtir la ville et la banque s'installa dans un nouveau bureau, non loin de l'ancien.

Ce bureau devint un lieu familier à Saint-Jean et la B de M y resta jusqu'en 1939. Elle alla alors occuper le local actuel bien connu, au coin des rues Champlain et Saint-Jacques.

Il y a trois ans à peine, on y faisait effectuer des transformations importantes pour mettre la succursale en état de répondre plus efficacement aux besoins grandissants de la région au point de vue bancaire. Mentionnons, notamment, la construction d'une grande annexe, la création de nouveaux services et une installation complète de climatisation.

En janvier 1959, la B de M ouvrit un bureau au Collège Militaire Royal de Saint-Jean. Ce bureau, qui est sous la direction de la succursale de Saint-Jean, assure un bon service de banque aux cadets et au personnel.

Une belle succession de gérants

Durant ses 90 années d'existence, ici, la banque a eu 15 gérants. Le premier d'entre eux fut M. Waterford Marler, qui formait à lui seul tout le personnel du début. Aujourd'hui, la B de M a 15 personnes dans sa succursale.

M. Marler resta à la tête de la succursale pendant treize ans, jusqu'en 1884. Il fut alors remplacé par M. Edmund Heward. L'année suivante, M. E.S. Phillips prit la direction et fut remplacé à son tour par M. H. Wurtele, 1896-1902; puis ce furent MM. C.F. Wrenshall, 1902-04; W.B. Scott, 1904-07; Herbert Wells, 1907-14; J.-C. Prézeau, 1914-23; I.V. J. Cleary, 1923-30; Alfred Beaulieu, qui fut gérant durant les années de la dépression 1930-39; C.-J.-O. Picard, qui tint les rênes pendant les années difficiles de la guerre et de l'après-guerre, 1939-51; J.-O.-F. Lamoureux, 1951-55; Gaspard Fortier,

1955-58; et J.-L.-R.-P. Marchand, de juillet 1958, jusqu'en avril de cette année. M. Marchand a quitté son poste de Saint-Jean pour celui d'ad-



M. J.-D.-S. DAIGLE

a remplacé M. Marchand en avril, joint du représentant européen de la B de M, à Paris, France.

M. Daniel Daigle, le gérant actuel,

Il venait d'Alma, où il avait été gérant depuis 1949. Antérieurement, il avait rempli des postes multiples dans divers centres de notre province.

Fondée en 1817

Bien qu'elle complète demain sa 90e année, la B de M de Saint-Jean est encore "jeune" par comparaison avec l'institution-mère, qui fut fondée en 1817 par neuf marchands de Montréal, et qui, depuis ce temps, a toujours joué un rôle important dans le développement du Canada.

C'est la B de M qui a émis la première monnaie indigène du Canada. Elle a aussi instauré le système des banques à succursales — qui passe pour un des meilleurs au monde — lorsqu'elle ouvrit un second bureau dans la ville de Québec, deux semaines après sa fondation à Montréal. Des succursales suivirent bientôt à York (devenu Toronto) et dans les autres avant-postes de commerce d'un bout à l'autre du pays.

Aujourd'hui, outre ses 860 succursales dans les dix provinces, la B de M a des bureaux aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, ainsi qu'aux bases de l'armée canadienne et de l'ARC, en France et en Allemagne.

Conjugant son action avec celle de la Bank of London and South America, la B de M a créé en 1958 la Bank of London and Montreal Limited, qui fait maintenant affaires en Amérique latine et dans les Antilles.

HENRYVILLE

Dimanche dernier, le 18 juin, une quarantaine de personnes d'Henryville se dirigeaient vers le Cap de la Madeleine pour la récitation du Rosaire perpétuel. De 4 h. à minuit, les paroissiens d'Henryville par la récitation continue du Rosaire, aux pieds de la Vierge, implorèrent grâces et faveurs pour les pèlerins ainsi que pour leur famille.

Exposition

Dames de l'Union Catholique des Fermières vous êtes invitées à préparer vos articles, travaux manuels ou autres, afin de les exposer à St-Hyacinthe vers la mi-juillet.

Faisons-nous un honneur de figurer nombreuses et en apportant des exhibits de grande qualité, afin que le cercle d'Henryville tienne le rang qui lui revient.

Mme la présidente

Naissance

Le 14 juin a été baptisée Marie, Chantal, France, enfant de M. et Mme Dr Denis Saindon (Edith Vachon). Parrain et marraine: M. et Mme Dr Claude Thibault. Porteuse: la mère, Mme Dr Denis Saindon.

Le baptême fut administré par M. le chanoine Paul Contant, curé de St-Pie X, à Montréal.

Que Dieu bénisse cette enfant.

SABREVOIS

Pèlerinage

Samedi le 17 était notre journée mariale à Notre-Dame-du-Cap. M. le curé, accompagné des enfants de chœur, des élèves de 6e, 7e, 8e et 9e années et quelques paroissiens

avaient le privilège de nous représenter auprès de Notre Dame du Rosaire. Tous sont revenus contents de leur voyage.

x x x

Assemblée

Fermières! Ne manquez pas d'assister à votre assemblée mensuelle le 28 juin à l'heure et au lieu habituels; ce sera la dernière avant notre exposition locale et la journée d'étude. Voici l'horaire du programme: Décidons le voyage d'agrément; organisation de la journée d'étude; terminaison du programme pour l'an prochain. Bienvenue à toutes!

x x x

Décès

Mercredi le 14 courant décédait à l'hôpital Saint-Jean, M. Eugène Rochon, époux de Louise Bourassa. Le défunt qui était âgé de 68 ans, laisse dans le deuil outre son épouse un gendre, M. Germain Desranleau, 4 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu samedi, le service fut chanté par M. l'abbé Maurice Pélerin, assisté des abbés Beaugard et Gauthier comme diacre et sous-diacre.

A Madame Rochon et aux membres de sa famille, nous offrons nos plus sincères sympathies.

A votre service pour IMPRESSIONS

de toutes papeteries - professionnelles -

Les Editions du Richelieu LIMITEE

170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Advertisement for Banque de Montréal 90th anniversary. Includes logo with '1871' and '1961', date 'le 22 juin 1961', and text: 'A NOS CLIENTS Chers amis, Demain c'est le 90e anniversaire de l'ouverture de la succursale de St-Jean de la Banque de Montréal - 90 années consacrées à nous mieux connaître et à travailler la main dans la main. Notre réussite, comme celle de toute entreprise, est liée au bon vouloir de nos clients, et nous sommes fiers que vous ayez choisi la Banque de Montréal pour répondre à vos besoins bancaires. Nous osons croire que votre confiance a été justifiée. Nous nous sommes efforcés, dans un véritable esprit de bon voisinage et d'amitié, de servir les intérêts des citoyens de cette ville et de leurs entreprises, de combiner l'expérience et les ressources d'une institution nationale, vieille de 144 années, avec la compréhension et la volonté de procurer à chacun un service vraiment personnel. Nous comptons avoir le plaisir de continuer à collaborer avec vous, votre famille et vos amis, de quelque façon et en quelque circonstance que nous puissions vous rendre service. Veuillez croire à mes sentiments très dévoués. Le gérant, Daniel Daigle'.

Advertisement for Alex J. Brosseau, C.D.A.A., Courtier en assurances, Établi en 1936, 295, rue St-Jacques, St-Jean. Expérience et compétence réunies.

# Le club Waterloo de la Ligue Provinciale baseball senior, à Saint-Jean, jeudi soir

Ce soir, jeudi au Stade municipal. — Les Saint-Vincent, Bayeur, Rousseau, Drolet, Mentis présents. — A St-Césaire dimanche.

Le président André Dion, des Canadiens de Saint-Jean de la Ligue de Baseball Inter-Comtés, en collaboration avec les dirigeants du club Waterloo de la Ligue Provinciale Senior des Cantons de l'Est, a mis sur pied une partie hors-concours qui aura lieu ce soir, jeudi, au Stade municipal de Saint-Jean à compter de 8 h. 15.

Cette rencontre suscitera un certain intérêt puisque les amateurs de baseball auront le privilège de rencontrer plusieurs ex-porte-couleurs du Saint-Jean de la défunte ligue Senior du Québec, et en surplus pourront noter la différence de calibre de jeu offert par les deux circuits, alors que la ligue des Cantons de l'Est compte dans ses rangs les meilleurs joueurs de baseball amateur de la province.

### Ex-Canadiens avec Waterloo

On se rappellera qu'au printemps dernier alors que l'on signifiait à la direction des Canadiens de Saint-Jean qu'ils pourraient être acceptés dans ce circuit en 1962 et que les équipes de la Provinciale Senior avaient profité de ce geste pour approcher les joueurs du Saint-Jean Senior des dernières années et que ces équipiers s'étaient dirigés vers les clubs d'où d'intéressantes offres leur étaient parvenues. Si l'on regarde le club Waterloo, le visiteur de ce soir jeudi, et bien cette équipe compte des figures comme les Claude St-Vincent à l'arrêt-court, un joueur de première valeur, aussi l'on voit le dangereux frappeur Paul Bayeur qui se signale tant derrière le marbre qu'au champ intérieur, il y a aussi le lanceur Ernie Drolet de St-Jean aussi le Waterloo comptait sur René Rousseau qui couvrait le 2e coussin pour les Canadiens et aussi une figure bien connue dans les milieux sportifs soit John Mentis, un versatile athlète qui joue au football pour le Granby et s'aligne au hockey pour les Vics de cette ville et aussi qui est en vedette pour le Waterloo au baseball. Avec un tel alignement, les visiteurs présentent un club bien équilibré qui donnera sûrement du baseball de classe contre nos jeunes Canadiens ce soir au Stade Municipal à compter de 8 h. 15. Aussi les amateurs de baseball de la région sont cordialement invités à venir saluer ces vedettes et à encourager leurs favoris au jeu.

### A St-Césaire dimanche

Pour ce qui est de la cédule de la Ligue Inter-Comtés, dimanche après-midi, les Canadiens de Saint-Jean seront à l'oeuvre dans une joute régulière du circuit Létourneau et iront disputer la victoire aux Castors sur le terrain de ces derniers. Présentement le St-Césaire détient une avance d'une partie, et demie sur les porte-couleurs du Saint-Jean qui tenteront l'impossible pour remporter une victoire qui les rapprocherait du St-Césaire. Les instructeurs André Sirard et Robert Descheneaux n'ont pas dévoilé la rotation de leurs lanceurs pour jeudi et dimanche, mais

### Ligue Mosquito OTJ

Classements					
Clubs	pj	g	p	moy	diff
Mousses	5	4	1	800	
Corsaires	5	3	2	600	1
Castors	4	2	2	500	1½
Orioles	4	1	3	250	2½
Pirates	4	1	3	250	2½

Etoiles		
Joueurs		pts
Dextraze (O)		7
Thibodeau (M)		6

**Arthur Beaudry**

Réparations d'accessoires électriques

186, rue NOTRE-DAME  
 FL. 8-4789 Saint-Jean

il est fort possible que chacun des artilleurs des Canadiens passe au monticule pour la joute contre le Waterloo, mais les Michel Trahan et Denis Massé ayant lancé dans les deux dernières joutes, il serait plus que probable que l'expérimenté Jean-Paul Benoit soit envoyé dans la mêlée contre le St-Césaire, qui incidemment lui faisait subir son premier revers de la saison lors de la joute que les Canadiens perdaient en dix manches contre les Castors. Toutefois, Saint-Jean a nivelé le nombre des gains contre les Castors ayant triomphé 12 à 8 au Stade Municipal ce même jour. Il est à prévoir, pour cette partie à St-Césaire qu'une foule record envahira les estrades au collège de l'endroit et que l'enthousiasme sera à son comble pour cette partie qui mettra en vedette les deux équipes qui se disputent présentement la première place du circuit Jean-Paul Létourneau. La joute débutera à 2 h. au Collège de St-Césaire.

### Plattsburg au Stade dimanche soir

En soirée de dimanche, les Canadiens ne seront pas inactifs et pour la circonstance, les Faucons de Plattsburg ont accepté de jouer une joute contre les joueurs locaux. Le Plattsburg, compte dans ses rangs d'excellents jeunes équipiers qui font leurs preuves sur diverses équipes de collèges américains et la qualité de jeu offert serait fort apprécié des fervents du baseball. Le Plattsburg fait partie d'une ligue dite North Eastern N.-Y. League qui vient de débiter puisque tous les joueurs de la ligue étant des universitaires ou collégiens qui viennent de terminer leurs études et s'adonnent au baseball durant leurs vacances. Donc il y aura du baseball ce soir jeudi au Stade Municipal avec Waterloo de la Ligue Provinciale Senior à compter de 8 h. 15; dimanche Saint-Jean va à l'extérieur, dans l'après-midi jouant à St-Césaire, et en soirée au Stade Municipal, les Faucons de Plattsburg seront les visiteurs pour la circonstance. Encourageons les nôtres en assistant nombreux aux parties offertes jeudi et dimanche soirs par les Canadiens de Saint-Jean et allons saluer nos favoris à la victoire. Parlant de victoire, mentionnons ici que dimanche soir à Longueuil, Saint-Jean avait triomphé des Barons par 14 à 8 avec Denis Massé comme lanceur gagnant. Sirard, Ménard, Raymond et Clouâtre ont brillé.

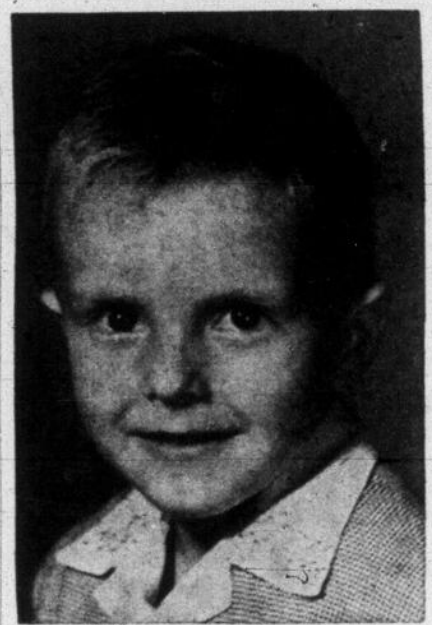
### Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

La ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville était convoquée par le président Jean Larivière à sa dernière assemblée, tenue au local du vice-président, M. Jean Pepin. La révision des alignements atteignait sa date-limite soit le 15 juin dernier et les directeurs avaient à adopter les derniers renforts.

Le gérant Jacques Lamoureux et le commanditaire Jules Boulais se prévalent avantageusement de ce privilège pour le club Texaco avec les nouveaux venus Pierre Savoie, Léonard Fortin, Normand Choquette et Fernand St-Denis. Les Chevaliers de Colomb du gérant Léon Barsalou firent approuver les Pierre Lebrun, Conrad St-Pierre et Serge Ostiguy. Une modification à la cédule suggérée par Claude Stévenne, fut rejetée. Les règlements du détail furent prévus alors que ces séries auront lieu les lundi et mercredi.

### Ultimatum du président

Le président a suspendu à plus tard, une joute devant être reprise à cause de pluie, pour réserver une soirée libre à la préparation du nouveau terrain désigné aux activités de la Ligue, à la Palestre d'Iberville. Jean Larivière se servit de son autorité pour exiger cette corvée de joueurs aussi nombreux que possible. Les récentes perspectives du nouveau losange récompenseront largement ces quelques efforts.



► BEDFORD FETERA LA ST-JEAN-BAPTISTE. — Voici le héros de la célébration: c'est le jeune Jacques Lussier, 5 ans, symbole de Jean-le-Baptiste. Voyez ce regard fier, volontaire, épanoui, prototype du petit St-Jean-Baptiste, tel que se le représente le petit monde de Bedford. Comme son père, c'est déjà un amateur de gourmet et de balle-au-camp. Il est en effet un fervent joueur de ces deux sports. Venez donc le voir trôner avec son agneau, le 24 prochain, sur son magnifique équipage.

(Communiqué)

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

**Les Immeubles Richelieu Enr.**

GUY NORMAND  
 COURTIER EN IMMEUBLES  
 Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FL. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

Très spécial cette semaine  
 COMMERCE, RESTAURANT, EPICERIE, BOUCHERIE, GAZ, BUREAU DE POSTES, coin de routes achalandées, arrêt d'autobus, face à l'hôtel et grill, très intéressant. Comptant minimum: \$20,000.00

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

### Concours athlétique au Séminaire

Les examens de fin d'année n'ont pas empêché le Séminaire de Saint-Jean d'organiser une journée athlétique, dimanche le 4 juin. En plus des équipes du Séminaire de Valleyfield et du Séminaire de Saint-Jean, on comptait une équipe formée par des étudiants d'autres collèges.

Le collège de Saint-Jean inaugurerait sa nouvelle piste d'un quart, remplaçant l'ancienne, qui était d'un huitième de mille. La chose fut faite avec solennité et l'on peut dire que l'après-midi sportif fut à la hauteur de la situation.

On a pu remarquer au cours de l'après-midi, de belles performances. En effet, le disque fut lancé au-delà du record intercollégial par deux concurrents, MM. Marcel Pigeon, 126 pieds et Georges Desjardins, 124' 4", tous deux du Séminaire de Saint-Jean. Deux autres jeunes athlètes se firent remarquer, Gilles Hébert, de Saint-Jean et Robert Bolduc, de Valleyfield. La course de 880 verges surtout fut enlevante. En effet M. Hébert remporta les honneurs en deux minutes 25 secondes, après avoir fait une chute spectaculaire au milieu de la course.

Voici un compte-rendu des performances de l'après-midi:

Sauts: longueur: 19' 8": 1er, Y. Dépelteau; 18' 8": 2e, A. Montpetit; triple: 39' 5": 1er, A. Montpetit; 38' 4": 2e, A. Goyette, de St-Jean.

Lancers: disque: 126': M. Pigeon, de Saint-Jean, 1er; 124' 4": S. Desjardins, Saint-Jean, 2e; poids: 40' 9": M. Pigeon, St-Jean, 1er; 40' 4": J. Boyer, St-Jean, 2e; javalot: 144' 2": F. Ménard, Valleyfield; 140': Y. Dépelteau. Courses: 110 verges: 11 sec.: A. Montpetit, 1er; 11.3 sec.: R. Bolduc, Valleyfield, 2e.

220 verges: 25 sec.: R. Bolduc, Valleyfield, 1er; 25.8 sec.: A. Montpetit, deuxième.

440 verges: 1 min.: Y. Dépelteau, 1er; 1 min. ¼ s.: Desjardins, Saint-Jean, 2e.

880 verges: 2 min. 27 sec.: G. Hébert, Saint-Jean, 1er; 2 min. 36 sec.: Y. Leduc, Valleyfield, 2e.

La piste n'étant pas terminée, les épreuves de saut de hauteur et à la perche n'eurent pas lieu.

Les spectateurs ont pu admirer ces jeunes athlètes en pensant que peut-être un jour, ils reverraient évoluer sur une piste arborant le drapeau olympique.

Il est en effet certain, que si nos jeunes prennent goût à l'athlétisme et reçoivent l'encouragement et la formation nécessaires, ils réussiront un jour à faire honneur au Canada et à

### Ligue des Etoiles OTJ

Clubs	pj	g	p	moy	diff
Corsaires	4	3	1	750	
Mousses	4	3	1	750	
Pirates	3	2	1	666	
Alouettes	3	1	2	333	1½
As	4	0	4	000	3

### Frappeurs

(6 apparitions et plus)

Joueurs	ab	cs	pts
Hébert (C)	8	7	27
Duquette (P)	6	5	23
Perreault (P)	9	7	27
Audette (A)	9	6	24
Alexandre (M)	6	4	24
Savoie (M)	14	8	37
Ashby (M)	11	6	30
Bisillon (P)	6	3	30
Génier (C)	8	4	30
L'Heureux (C)	10	5	30

### Lanceurs

Joueurs	pj	g	p	pts
Savoie (M)	3	3	0	100
Fournier (P)	1	1	0	100
Bouchard (C)	1	0	1	100
Brault (C)	1	1	0	100
Richard (A)	2	1	1	50
Besette (C)	2	1	1	50

### Etoiles

Savoie (M)	
Perreault (P)	
Choquette (M)	
Martel (P)	
L'Heureux (C)	
Alexandre (M)	
Richard (A)	

élever son rang dans le classement aux Jeux Olympiques. Espérons qu'en sera ainsi.

**Excursion à Varennes**  
 dimanche le 25 juin  
 pour le défilé de la  
**SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
 Départ des Autobus Boulais à 12 h. 45 P.M.  
 Prix du billet: \$2.00 aller-retour  
 Pour informations, s'adresser à  
 Mme O. Lamoureux,  
 tél. FL. 6-4763 ou 6-3614  
 Retour après les cérémonies

Tél. FL. 7-4485

**JACQUES LAFLAMME**  
 L.S.C., C.A.

Comptable agréé

139, rue Mercier SAINT-JEAN

**AMATEURS DE COURSES !**

**Nouveau service d'autobus direct**  
 A PARTIR DU 23 JUIN

**Saint-Jean - Iberville**  
**Laprairie**

PARC  
**Richelieu**

ALLER ET RETOUR	Exc. jeudi dim.	Dim. seul.
DEPARTS	P.M.	P.M.
Iberville (Agent)	6.30	12.30
Saint-Jean (Terminus)	6.33	12.33
Talón Jct. (Arrêt d'autobus)	6.37	12.37
Saint-Luc (Agent)	6.40	12.40
Laprairie est (Agent)	6.54	12.54
Côteau-Rouge Jct. (Agent)	7.05	1.05
Parc Richelieu	7.45	1.45
Arrivées:	7.45	1.45

**Service de retour après les courses**  
 Prix moyen de 75¢ aller seulement (retour même prix)

Service assuré par  
**LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL**  
 INFORMATIONS: UN. 6-8441 — PARC RICHELIEU: MI. 2-7444

# Ligue de l'Est - 10 quilles

**Haut triple:**  
John Martin 625  
R. Beaugard 615

**Haut simple:**  
R. Beaugard 233  
Dick Corrigan 223  
Bob Greening BP Station 3 points

**vs**

**Saxony Hotel de Rouse's Point 1 point**  
Pour les gagnants: Geo. Smith avec un triple de 562, un simple de 204 et Dick Corrigan, un simple de 223; pour les perdants: Jean-Louis Coutu qui a retrouvé sa boule avec un triple de 551, un simple de 200 ainsi qu'Alain Belle avec un triple de 536.  
Rest. Simatos: 3

**vs**

**LaSalle Bowlerama: 1**  
Pour les gagnants: Geo. Jubinville avec un triple de 567 et un simple de 250 et Geo. Simatos, un simple de 210. Pour les perdants: Ron Grundy avec un triple de 583 et un simple de 216. Gam Divers Equipment Ltd: 3

**vs**

**Grégoire & Bourgeois: 1**  
Pour les gagnants, Johnny Martin (TV) un magnifique triple de 625 qui est le plus haut à date avec des simples de 217, 207 et 201, mais par contre pour les perdants, il faut mentionner R. Beaugard avec un triple de 615 et des simples de 203 et 233 plus haut de la saison à date.  
Plus haute moyenne:  
Charlie Paul 192  
Geo. Smith 188

**Plus haut triple:**  
John Martin 625  
R. Beaugard 615

**Plus haut simple:**  
R. Beaugard 233  
Dick Corrigan 223

**Plus haut triple équipe:**  
Gam Divers Equipment Ltd. 1669

**Plus haut simple, équipe:**  
Gam Divers Equipment Ltd. 600

**Position**

Gam Divers Equipment Ltd 9 points  
Bob Greening BP Station 9 points  
Restaurant Simatos 8 points  
Grégoire & Bourgeois 5 points  
LaSalle Bowlerama 3 points  
Saxony Hotel 2 points

Disons que R. Beaugard de l'équipe Grégoire & Bourgeois de Napierville qui n'était pas trop sûr de pouvoir jouer dans cette ligue, a joué un magnifique triple de 615.  
Félicitations.

## Chronique...

(suite de la page 2)

**Grenier.** On s'est entendu à la suggestion de Me Déry, pour remettre le procès à une date autre que le lendemain d'une fête légale ou d'une longue fin de semaine.

### Vol dans une école

Alain Provost et Roger Massé ont nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans l'école du 3e rang, à St-Grégoire et d'avoir tenté de voler. Ils sont aussi accusés d'avoir, dans la nuit du 15 au 16 juin, volé une pompe à eau "Beatty", propriété de la succession Adrien Métras. De plus, Massé est accusé de négligence criminelle au volant d'un véhicule. Enquête fixée au 27 juin.

### Un peu chaud

K. Ludwig, un néo-canadien à la barbiche réglementaire, chimiste à l'emploi de la Cie Sherwin-Williams, admet sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit à St-Blaise, un véhicule-moteur, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il admet qu'il avait pris un peu d'alcool et qu'il était peut-être un peu chaud; il s'excuse et demande la clémence. Me Jean Frédéric, procureur de la Couronne, explique que ce néo-canadien a voulu faire la loi aux agents de police. Ludwig revient à la charge pour dire qu'une fois rendu à l'hôpital, c'est vrai qu'il n'a pas voulu qu'on prenne une prise de sang sur sa personne, il avait acquiescé auparavant, parce que ce n'était pas en présence d'un avocat. Il a ajouté qu'il n'a jamais été condamné auparavant, qu'il est marié, père d'un enfant et que son épouse en attend un autre. Il voudrait bien que son permis de conduire ne lui soit pas enlevé. Le juge Régner dit qu'il ne peut faire autre chose que de le condamner à \$50 d'amende et les frais, permis de conduire suspendu pour une période d'un mois.

### Comité Paritaire

Paul Boucher Inc. est accusé d'avoir enfreint un des articles du Comité Paritaire des Métiers de la Construction. Par l'intermédiaire de son procureur, il avoue sa culpabilité. En l'absence de Me Tremblay, procureur du Comité, Me Déry dit que l'amende habituelle est d'un dollar. Mais l'agent d'affaires du Comité, M. Lapointe, s'avance pour dire que ce n'est pas la première fois, et que l'amende devrait être fixée à \$5.

A ce moment, Me Déry s'objecte à ce qu'un simple mortel vienne faire des représentations, parce que seuls les membres du Barreau peuvent s'adresser au Tribunal. C'est admis et on attendra une autre séance pour fixer l'amende, alors que Me Tremblay sera présent.

**Le cas Henri Cyr**  
On a terminé le procès de Henri Cyr, accusé de ne pas avoir arrêté après avoir frappé un autre véhicule. Me Henri Choynière a fait témoigner

la personne qui accompagnait Cyr, M. Lionel Ouimet. Ce dernier déclare qu'il avait pris quelques bouteilles de bière au cours de la journée et qu'il dormait quand l'accident est survenu. On se souvient que quatre personnes de l'autre véhicule ont témoigné que l'accident était survenu à l'extrémité ouest du nouveau pont tandis que Cyr a déclaré que cet accident était survenu à l'extrémité est du même pont et qu'il s'est arrêté peu après.

### Véhicule-moteurs

Mardi matin, Me Roland Sabourin, en sa qualité de greffier de la paix a imposé les sentences prévues aux automobilistes qui avaient enregistré des plaidoyers de culpabilité pour des contraventions à la loi des véhicules-moteurs. Ces sentences seront sanctionnées par le juge Régner.

André-Paul Lareau est condamné à \$10 d'amende et les frais pour avoir laissé conduire sa motocyclette par une autre personne qui ne possédait pas de permis de conduire.

Lise Rouillier, de St-Philippe, même sentence pour avoir conduit un véhicule sans permis.

Roger Leroux a roulé à 45 milles à l'heure à un endroit où la vitesse permise était de 30 milles. Il a été condamné à \$20 d'amende et les frais ou 8 jours de prison.

Alcide Alexandre a été condamné à \$20 d'amende et les frais pour avoir roulé à 70 milles à l'heure à un endroit où la vitesse permise était de 55 milles à l'heure.

Denis Lanciault a conduit sans permis. Il est condamné à \$10 d'amende et les frais.

## Projet...

(suite de la page 3)

Parc Laurier où on a déjà fait l'expérience.

M. Germain Fleury obtient une licence pour la vente de produits "Familex". Il paiera aussi la licence de cette compagnie au taux de \$100 pour l'année 1960.

Des signaux "Arrêt" seront installés au coin sud-ouest de Labrèche et Saint-Henri et au coin sud-est de Saint-Hubert et Grégoire. On posera aussi d'autres affiches pour faciliter la circulation autour du Parc Beaulieu afin d'assurer le plus de sécurité possible aux enfants. Le

Directeur de la Police avait fait ces suggestions.

M. le maire et M. le secrétaire sont autorisés à signer le contrat pour l'échange d'un terrain avec la fabrique Saint-Gérard.

On fera l'essai d'une clôture en polythène à l'ouest de la piscine N.D.A.

B. Bernard Guérin obtient permis pour un poste d'essence sur la rue St-Georges, entre Cousins et Mac-Kenzie King.

On répondra à M. Paul Grégoire qu'il est illégal pour une Cité de renoncer au paiement d'une dette pour taxes.

Répondant à une requête signée par des contribuables intéressés, on fera le pavage de la rue Frontenac sur toute sa largeur entre la rue Mercier et les voies du Canadien National, côté sud.

On achètera au prix de \$94 un support pour 19 bicyclettes qui sera placé près de la Bibliothèque Municipale, rue Jacques-Cartier.

L'échevin Richard Mercier est autorisé à faire augmenter le voltage de l'éclairage dans le parc Laurier, soit des ampoules 300 watts au lieu de 200 watts.

Dorénavant, le secrétaire est autorisé à accorder ou à refuser les permissions pour souscriptions publiques, tag-day, etc.

On achètera de Canadian Oil une pompe pour l'huile diesel qui sera installée au garage municipal ainsi qu'un baril de 1,500 gallons qui sera acheté de M. Rousselet.

Victoria Hosiery Mills déclare, dans une lettre, que les travaux pour l'entrée d'eau sur son terrain seront défrayés par la Compagnie, afin de faciliter l'installation de gicleurs.

Les échevins Fernand Roy et Armand Pilon seront les représentants de la Cité au comité de l'Administration du Fonds de pension.

Le Directeur de la Police avait suggéré de faire une charge de \$1.00 aux compagnies d'assurance qui réclament un rapport détaillé d'un accident. Le Conseil décide de ne pas réclamer une telle charge.

Avant de lever l'assemblée, le Conseil s'est réuni à huis clos pour l'achat d'un terrain destiné aux fins industrielles.

La firme Butler a aussi présenté devant le Conseil, un film sur la construction de patinoires recouvertes.

## Succès du récital de danse de ballet

Samedi soir, le 10, avait lieu en la Centrale Catholique un récital de danses donné par les élèves de l'École de Ballet Denise Roy. Une assistance nombreuse s'était donné rendez-vous à cet endroit afin d'applaudir les jeunes débutantes, vedettes de la soirée. La maîtresse de Saint-Jean, Mme J. Desmarais, patronnait ce spectacle.

La première partie du programme concernait une petite fille du nom d'Annick, se retrouvant seule après le départ d'amies venues fêter avec elle son huitième anniversaire. Très heureuse des présents reçus, elle regrette cependant que ces ravissants joloux ne puissent s'animer et devenir ses compagnons de jeu. Par bonheur, une fée devine son désir et le réalise. C'est dans ce cadre que l'auditoire regarde avec admiration évoluer les fillettes que comprend la distribution.

Leurs prouesses étaient vraiment étonnantes si l'on songe que la majorité d'entre elles n'ont que neuf mois de cours à leur crédit.

La seconde partie du programme était offerte par des élèves adultes de l'École de Ballet Denise Roy. Le deuxième numéro de cette seconde partie, "Danse de l'éventail", présentait au public la soliste invitée, Mlle Louise Vallée, sœur de Madame Denise Roy.

Au piano d'accompagnement se trouvait Madame Reine Thuot; qui seconda admirablement bien la directrice de cette école de ballet; l'éclairage était réglé par M. Paul Bourassa et Mme Denise Roy réalisait la chorégraphie, la mise en scène et la direction artistique. Les costumes, dessinés par Mme Roy et confectionnés dans les familles des danseuses, étaient de fort bon goût et donnaient une note charmante aux pièces exécutées.

Ce fut une soirée culturelle fort appréciée du public de Saint-Jean.

## Elancements et douleurs à répétition

Tout le monde souffre de temps à autre de maux de tête, de douleurs ou de malaises, mais d'habitude il ne s'agit que d'un trouble passager. Lorsque les maux de tête ou les douleurs organiques, musculaires ou articulaires sont continus, il y a lieu d'en parler au médecin. La cause n'en est peut-être pas importante, comme un changement d'exercice ou des circonstances temporaires à la maison ou au travail, mais il peut s'agir aussi d'un état de santé qui devrait être diagnostiqué et traité promptement.

**Tuile céramique**  
pour  
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.

**BERNARD DUSSAULT**  
CONTRACTEUR

347, rue Sainte-Marie  
Tél. FI. 8-2949  
SAINT-JEAN P. QUE.

## Campagne sur...

(suite de la page 2)

4e-7e année.

1er prix: \$15: Mario Pichette, 7e année, Ecole St-Jean l'Evangéliste; 1er prix: \$15: Lyne Tranan, 6e année Ecole Marchand; 1er prix: \$10: Louis Mercier, 5e année, Ecole Forget; 1er prix: \$10: Manon Rémillard, 4e, année, Ecole Marchand.

8e-12e année:  
1er prix: \$50: Jocelyne Lavallée, Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice; 2e prix: \$30: André Dupont, Ecole NDA; 3e prix: \$20: Nicole Lamarre, Ecole NDA

4e-7e année:  
1er prix: \$15: Angèle Guertin, 7e année, Ecole NDA; 1er prix: \$15: Pierre Bonaldo, Ecole NDA; 1er prix: \$10: Louise Fortin, 5e année, Ecole Ste-Jeanne d'Arc; 1er prix: \$10: Michel Morin, Ecole St-Gérard.

8e-12e année:  
1er prix: \$50: Diane Cadieux, Ecole St. Patrick; 1er prix: \$30: Edward Pickersgill, Ecole St. Patrick; 3e prix: \$20: Richard Moore, Ecole St. Patrick.

4e-7e année:  
1er prix: \$15: Fred Shephardson, 7e année, St. Johns High School; 1er prix: \$15: Martin Milan, 6e année, Ecole St. Patrick; 1er prix: \$10: Ian Smith, 5e année, St. Johns High School; 1er prix: \$10: Diane Heffer, 4e année, St. Johns High School.

**TERRAINS A VENDRE**  
60' x 100': \$785 ● 70' x 100': \$985  
\$20.00 comptant, balance \$10.00 par mois

Pas de taxe, pas d'intérêt. Les lots sont situés à Saint-Jean sur la rue Saint-Jacques, près de l'église et de l'école. Service d'autobus toutes les demi-heures.

S'ADRESSER A  
JEAN-PAUL ROY, 192 Grand-Bernier, Saint-Jean Tél. FI. 7-3456  
FRANÇOIS MAILLOUX, 690 Champlain, Saint-Jean Tél. FI. 8-2418

**A qui la chance?**  
**FIAT 600 1961**  
GARANTIE 50,000 MILLES  
**\$29. PAR MOIS**

**Grégoire Automobile Ltée**  
Tél. FI. 8-3838  
778, rue Champlain Saint-Jean, P.Q.

**DOW**  
FAIT  
RESSORTIR  
TOUTES LES  
QUALITÉS  
DE LA BIÈRE...

**GARANTIE CLIMATISÉE**

**DOW EST CLIMATISÉE**

Le secret de la fraîcheur, DOW le possède car seule la bière DOW est climatisée. Grâce à ce procédé exclusif, DOW est incomparable de fraîcheur en tout temps, en toute saison. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.

## Nouvelles d'Iberville

### ● Saint-Noël Chabanel Messe d'action de grâces

Vendredi matin le 23 juin à 9 h. aura lieu une messe d'action de grâces pour les élèves des écoles de la paroisse.

### Publications

Il y a promesse de mariage entre Jean-Luc Barsalou fils de Elphège Barsalou et de Anna Courchesne et Jeannette St-Gelin-Deslauriers, fille de Charles St-Gelin et de feu Marguerite Lanoue, de cette paroisse.

Entre Armand Bessette, fils de Ernest Bessette et de Rose-Anna O'Caïn de cette paroisse et Luce Normandin, fille de Normand Normandin et de Simonne Lalanne, de Mont St-Grégoire.

### Comptoir familial

Les organisateurs du comptoir familial ont besoin d'aides bénévoles pour travailler, à la maison sur le linge usagé et le transformer. Toutes celles qui seraient intéressées à apporter leur aide à cette oeuvre sont priées de s'adresser à Mme Bernard Mercier FI. 6-6580 ou le mardi après-midi et le soir au sous-sol de l'église FI. 6-9061.

### Départ des guides

Le départ des Guides pour le Camp de Contrecoeur se fera à 1 h. 30 p.m. dimanche prochain le 25 juin. Les parents et les paroissiens sont invités à aller visiter le camp dimanche le 2 juillet. Tous sont bienvenus à ce magnifique endroit qui est situé sur la route Montréal-Spél à 6 milles de cette dernière ville.

### Gardes paroissiales

Dimanche le 2 juillet aura lieu à Granby le congrès diocésain des Gardes Paroissiales et le 6 août prochain le congrès provincial sera tenu à Québec.

### Naissance

Le 18 juin a été baptisée Marie, Jeannine, Gisèle, France, Claire, née le 8, enfant de M. Dominique Dextradeur et de Aurore Meunier. Le parrain a été M. Maurice J. Oigny et la marraine Jeannine Meunier, oncle et tante.

### ● Saint-Athanase Comptoir familial

Le Comptoir Familial fermera ses portes le 21 juin prochain pour les ouvrir en septembre, les personnes

## Festival d'été des Ch. de colomb

DEBUT VENDREDI SOIR  
30 JUIN 1961

L'Intendant du Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb d'Iberville, M. Paul Bisailon, au tout début de son mandat s'attaque à de la bonne besogne.

Au profit de l'Ordre et avec le concours de nombreux Chevaliers, M. P. Bisailon mettra en branle dès vendredi soir le 30 juin, sur le terrain de la Fabrique St-Athanase, adjacent aux salles du Conseil, un grand festival ou tombola d'été, qui se déroulera par la suite les vendredi et samedi soirs de juillet.

Plus de dix kiosques offriront aux visiteurs de nombreuses attractions; les plus difficiles trouveront des divertissements à leur goût; l'Union Musicale d'Iberville a bien voulu être de la fête, et chaque soir, un concert public y sera donné à l'intention des visiteurs; des attractions publiques termineront à chaque soir la soirée populaire.

C'est dire que les Chevaliers de Colomb d'Iberville occuperont les loisirs de la population de la région par de nombreux et sains divertissements avec la prochaine fin de semaine du 30 juin.

Tous les officiers et membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb d'Iberville donnent rendez-vous à la population toute entière.

qui voudraient s'y présenter sont priées de le faire d'ici cette date.

### Entrée des classes

L'inscription des débutants en 1ère année à l'école Notre-Dame de Lourdes doit se faire en juin, l'âge requis est 6 ans le 30 juin 1961 et l'extrait de baptême est obligatoire dès l'inscription.

### Publication

Il y a promesse de mariage entre René Thibeault de Ste-Bibiane de Montréal et Simonne Bourgeois, de Verchères.

### Saint-Jean-Baptiste

A l'occasion du 24 juin, fête de notre patron national, saint Jean-Baptiste, une messe solennelle sera chantée à 9 h. 30 a.m. en l'église St-Athanase en l'honneur de ce grand saint.

Les deux sections de la SSJB d'Iberville sont les instigatrices de cette organisation et ils invitent tous les membres de leurs sociétés ainsi que toute la population à participer à cette manifestation religieuse et à prier leur patron de protéger les Canadiens-français pour que toujours il leur donne la force et le courage de conserver non seulement leur langue et leur fierté française mais aussi la Foi qu'ils ont reçue de leurs ancêtres.

A cette messe solennelle, le chant sera exécuté par la chorale du Juvénat Notre-Dame et le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Paul-Eugène Archambault, aumônier des SSJB d'Iberville et de Bleury. Il y aura distribution de pains bénis.

### Départ

M. l'abbé Bruno Galipeau récemment ordonné prêtre à Iberville, nous quittera sous peu pour aller accomplir son ministère en la paroisse St-Eugène de Granby, où Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe l'a nommé vicaire coopérateur. Nos meilleurs vœux accompagnent ce jeune prêtre dans ses nouvelles fonctions. Le service clérical paroissial de St-Athanase demeure le même que dans le passé durant toute l'année ecclésiastique.

### Naissances

Le 18 juin a été baptisée Marie, Lise, Délicia, Josée, née le 8, enfant de M. Gilles Brosseau et de Lise Coupal. Le parrain a été M. Gédéon Coupal et la marraine Délicia Daigneault, grands-parents de l'enfant.

Le 18 juin a été baptisée Marie, Lucienne, Linda, née le 12, enfant de M. Léopold Dupuis et de Antoinette Dupont. Le parrain a été M. Roger Duquette et la marraine Lucienne Dupont oncle et tante de l'enfant.

### Les vacances, temps de formation et d'apprentis- sage de la liberté

(Extrait d'un discours du cardinal Paul-Emile Léger)

Les parents ne doivent pas renoncer à leurs rudes responsabilités d'éducateurs chrétiens. Ils ne doivent pas céder à tous les caprices de leurs enfants. Tout en leur assurant une saine distraction, ils doivent aussi leur faire comprendre que les vacances peuvent être un temps de formation, d'apprentissage de la vie.

Ces longues journées ne doivent pas conduire au désœuvrement et c'est pourquoi il faut qu'il y ait une certaine discipline.

Il faut profiter de ces jours pour compléter des lectures, s'initier à des arts manuels, acquérir une habileté corporelle qui pourra servir toute la

## Inscription à l'OTJ d'Iberville

Il semble que l'ouverture de l'OTJ d'Iberville soit attendue avec impatience cette année et l'attrait de la nouvelle piscine en est la cause. Encore une semaine qui sépare cette ouverture impose une longue attente pour plusieurs mais le 3 juillet prochain signalera définitivement l'inscription aux terrains de jeux de la Palestre d'Iberville, d'un petit monde impatient.

Le président, M. Armand Bissonnette, s'est acquitté depuis quelques mois d'un travail de base imposant pour rencontrer les nouvelles exigences et il fut bien secondé par le dévouement de l'aumônier, M. l'abbé Denis Messier ainsi que de tous les directeurs de l'exécutif. M. Bissonnette eut à former de nouveaux cadres en ce qui concerne moniteurs, surveillants et instructeur de nage et l'acquisition de nouveaux jeux tels que balançoires et glissoires qui s'ajoutent à l'actif du centre.

### Directives de confiance

Le personnel des moniteurs et monitrices représentera toutes les paroisses de la ville; un point unanime lors de la dernière assemblée de l'Oeuvre. Un moniteur-en-chef compétent fut la tâche du président de soumettre un choix judicieux; M. Leduc professeur à l'école St-Noël Chabanel assumera cette responsabilité.

### Trajet pour centres éloignés

Chaque matin à 9 h. à partir du 3 juillet, un autobus partira de l'école Sacré-Coeur du Centre Bleury; son 2e arrêt sera au terrain de stationnement de l'église Sacré-Coeur du Centre Bleury pour continuer ensuite au coin de la 9e Ave. et Missisquoi. L'autobus fera un dernier arrêt à l'école St-Omer avant de se diriger au lieu de rassemblement. Le même mode de transport sera renouvelé midi et soir.

Nous prévoyons un perfectionnement enthousiaste au cours de cette colonie estivale et l'affiliation à la Fédération diocésaine des OTJ, contribuera à un thème approprié de toutes ces activités.

## A la piscine Iberville

La piscine de la Palestre d'Iberville bien accueillie par la température en fin de semaine, était envahie par une foule d'adeptes. Le président de l'Association sportive d'Iberville, M. Jean-Marie Labelle, devait modifier quelques règlements pour satisfaire ces envahisseurs pacifiques.

Ce nouveau cadre estival se dirige vers une satisfaction générale; l'espace pour y circuler autour et les généreuses dimensions de l'étendue d'eau se sont prévalus de cette distinction. Dimanche, au delà de 500 baigneurs y ont circulé sans la moindre densité.

### Règlements et autorité

Les règlements de la piscine seront affichés cette semaine car l'éducation d'une foule est indispensable pour sa propre sécurité. En résumé l'autorité devra être respectée des surveillants en devoir autour de la piscine et du personnel à l'intérieur de l'immeuble.

Le personnel des surveillants (lifeguards) débutait, lundi au même endroit, une série de cours de formation pour leurs fonctions; Mlle Louise Dion, instructeur de ces cours exigeant déjà l'assiduité et le sérieux de ses élèves. Ces cours permettront l'inspection de la Croix Rouge et la direction de l'A.S.I. les a jugés obligatoires pour ses besoins

vie.

Il ne s'agit pas évidemment de transformer les vacances en un code de préceptes moraux, mais pour celui qui aime Dieu, tout devient louange et la nature est un chant auquel il unit sa voix au Seigneur un témoignage de christianisme vécu dans toutes les attitudes de la vie.

## Dernière réunion de l'année au Syndicat des Instituteurs et Institutrices d'Iberville

La semaine dernière, avait lieu au sous-sol de l'église St-Noël Chabanel, la réunion de clôture du Syndicat des instituteurs et institutrices d'Iberville sous la présidence de Mlle Rolande Parenteau.

Après la prière d'ouverture, Mlle Madeleine Archambault fit lecture du rapport financier, après quoi Mlle Lucienne Bessette donna le rapport des activités depuis la dernière réunion.

Grâce au travail soutenu des dirigeants qui n'ont rien épargné pour venir en aide à leurs compagnons et compagnes de travail, plusieurs activités ont été réalisées durant l'année dans les cercles d'études, une soirée dit d'éducation, rencontres avec les paroisses voisines, congrès à Granby, partie sociale à l'occasion des Fêtes, soirée intime en l'honneur des épousées de l'été. Deux déléguées participèrent au congrès de la Fédération à l'hôtel Reine Elizabeth alors que trois autres seront admises au cours de syndicalisme à l'Université Laval, durant le mois d'août.

Le Syndicat se devait de terminer en beauté, une année aussi fructueuse en réalisations. Aussi après la partie sérieuse, le groupe fut invité à s'attabler autour des tables abondamment garnies et artistiquement décorées grâce au goût sûr de Mlle Estelle Landry, responsable du Comité des loisirs et de ses aides. Après la

bénédition de la table par M. le chanoine Jean Robin, il y eut remise de cadeaux-souvenirs à celles qui nous quitteront bientôt pour une nouvelle vie. Ce sont: Mlles Nicole Vigeant et Georgette Dion, de l'école Notre-Dame de Lourdes; Pierrette Vigeant, de l'école Secondaire St-Georges; Anée, le Brault, Lise Duquette et Jacqueline Jussaume, de l'école St-Noël Chabanel; Luce Normandin, de l'école du Sacré-Coeur.

Aux héroïnes du jour, M. le chanoine Jean Robin offrit ses félicitations les plus sincères tout en leur dictant une ligne de conduite apte à les rendre heureuses plus tard; à tout le personnel enseignant, il souhaita des vacances reposantes pour que tous puissent reprendre la tâche allégrement en septembre.

Après des brins de causerie dans des groupes disséminés ici et là, chacun retourna chez lui, enrichi de rencontres nouvelles propres à le stimuler, à l'encourager dans la lutte poursuivie en vue du bien de l'enfant; tous se sont proposés de multiplier ces contacts qui nous laissent toujours un goût de revenez-y souvent.

**Lisez "LE RICHELIEU"  
Vous serez très heureux,  
Confiez-lui votre publicité,  
Ce sera votre prospérité.**

## UNION NATIONALE

# Assemblée

en vue de la formation du

## Comité du Congrès

## et de l'élection des membres de l'Exécutif général

Il y aura également élection des exécutifs de  
la section des Jeunes et de la section des Dames

Tous les amis et supporteurs de l'Union  
Nationale sont cordialement invités à assister

à cette assemblée qui aura lieu à la

Salle St-Charles d'Iberville

le 29 juin 1961, à 8 h. p.m.

Cette assemblée sera sous la présidence de

**l'hon. J.-Jacques Bertrand**

député de Missisquoi

qui adressera la parole à cette occasion

## La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal

TéL. Université 6-8374

Publiée par le Comité d'organisation de  
l'Union nationale du comté d'Iberville.

## LAPRAIRIE (CHRIST-ROI)

**Sépulture.**  
Le 10 juin est décédé subitement à l'âge de 61 ans, M. Paul Alexandre, époux de Eva Chalifoux.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: Paul-Aimé, Majella, Miguel et Gérard; ses filles: Desneiges (Mme Bernard Brien); Thérèse (Mme Alexandre Legault); Madeleine, Louise et Claudette; ses brus: Mme Paul-Aimé Alexandre (Jeannine Poupart); Mme Majella Alexandre (Lucille Poupart) ainsi que 14 petits-enfants.

Le service a été chanté le 14 juin en l'église paroissiale par M. le curé Germain Legrand assisté de MM. J.-Louis Yelle de La Nativité et le Père Jacques Leblanc, s.s.a., comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

**Naissances**  
Le 18 juin a été baptisé Joseph, Marcel, Luc, né le 15, enfant de M. Jean-Jacques Nantel et de Evelyn Lemire. Le parrain a été M. Marcel Houle et la marraine Jacqueline Nantel, oncle et tante. Porteuse: Mme Odilon Lemire, grand-mère.

Le 18 juin a été baptisée Marie Françoise, Manon, née le 10, enfant de M. Jean-Marie Ayotte et de Armande Perron. Le parrain a été M. Léo Paul Perron et la marraine F. Jacques. Porteuse: Mme Gérard Bourlerice.

Le 18 juin a été baptisé Joseph, Guy, Robert, né le 5, enfant de M. Jean-Charles Charron et de Lise Morand. Le parrain a été M. Guy Morand et la marraine Roselle Gauthier oncle et tante. Porteuse: Denise Charron, tante. Baptisé par Yvon Charron, p.s.s.

## Ville de Brossard (Paroisse Saint-Alphonse)

**Cercle d'E. Domestique**  
Lors de l'assemblée mensuelle du Cercle d'Economie Domestique qui a eu lieu mardi dernier, il y avait 23 membres présents sur 35.

L'assemblée débuta par la prière. Mme Lacroix, présidente, souhaita la bienvenue à notre aumônier et à tous les membres présents. Madame la secrétaire a fait son rapport et déposé le courrier. Madame la trésorière a lu le rapport de l'année.

Mme Lacroix faisait remarquer que lorsqu'elle a pris la charge, l'année passée, le Cercle avait en banque \$54.00 et à la fin de l'année il y a \$60 en banque, malgré les dépenses qu'elle a dû faire au Cercle, dépenses qui étaient nécessaires; elle a demandé à notre aumônier de garder la charge des ventes de charité qui se font au moins deux fois par mois. La réponse lui a été faite affirmative vu que c'était elle qui en avait pris l'initiative. Le conseil s'est retiré de l'assemblée pour procéder aux élections de l'année 1961-62.

Notre aumônier était président pour les élections, Mme David a été nommée secrétaire et Mmes Petit-Gerc, Gisèle Minoque scrutatrices.

Après la votation le nouveau conseil se compose comme suit: Mme B. Fournier, présidente; Mme Martin, 1<sup>re</sup> vice-présidente; Mme Guertin, 2<sup>e</sup> vice-présidente; Mme David, secrétaire et Mme Brodeur, trésorière.

Le nouveau conseil a pris place à la table et Mme la présidente remercia l'ancien conseil d'avoir fait son possible pour l'année qui venait de se terminer et remercia les

membres d'avoir voté pour elle et son conseil; sur ces mots, Mme Lacroix, présidente sortant s'est levée et a donné la main à tous les membres du conseil en leur souhaitant un meilleur succès. A la suite de ce geste l'assemblée a pris fin.

Bonnes vacances à tous; revenez-nous au mois de septembre.

## SAINT-AMABLE

Nos anciens curés

La Maison-mère des Srs St-Joseph de St-Hyacinthe avait cédé aux instances de Monsieur le curé Gagnon mais M. le curé Ernest Coursol eut le bonheur d'accueillir les premières religieuses enseignantes, quelques semaines après son arrivée à la cure de St-Amable en 1935.

Il continua de s'occuper activement des questions scolaires. L'école devenue trop petite, une classe fut ouverte dans la sacristie, une autre dans la salle municipale et même le poulailler de M. le curé servit de salle de classe pendant deux mois en attendant la fin des travaux de construction de l'école actuelle des garçons.

Tous les paroissiens considéraient M. le curé Coursol comme un père, les écoliers étaient familiers de sa présence hebdomadaire à l'école.

Il organisa des cotons du soir pour les adultes. On a oublié les débats du mardi soir et aussi les séances du Conseil école où M. le curé Chevalier alors en convalescence au presbytère faisait des siennes?

M. le curé aimait aussi prendre part aux fêtes de famille. Que de foyers l'ont reçu à leur fricot.

Dévoté envers les malades, il les visitait régulièrement malgré des journées si remplies qui se terminaient rarement avant minuit.

Les soirées du bon vieux temps eurent aussi son appui et leur succès était son oeuvre.

Grâce à son initiative et à ses multiples démarches, le village avait le confort de l'électricité avant 1940.

Il réorganisa la Caisse Populaire et fonda un cercle de l'UCC.

Toujours prêt à rendre service, son automobile était à la disposition de tous. Fonctionnait-elle avec des prières? ce serait à croire car jamais il ne voulait accepter même le prix de la gazoline.

Il passa les pires années de la crise d'avant-guerre avec nous. A son départ, il n'était sûrement pas riche d'argent, mais presque millionnaire des mérites et des sacrifices accumulés pour notre bien.

L'une de ses dernières oeuvres fut celle de la colonisation; il y avait mis tout son coeur. Il laissa le projet inachevé.

Si on lui avait demandé comment perpétuer son souvenir dans la paroisse, il aurait sans doute répondu: "Donnez mon nom à un des rangs de la colonisation".

x x x

**Les vocations**  
La semaine des vocations s'est terminée d'une façon symbolique. La grand-messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Marcel Williams, récemment ordonné, qui est aussi le premier prêtre, enfant de la paroisse.

M. le curé Gabriel Martin souligna dans son sermon que les jeunes célébrant était assisté de M. Emmaüs Ferland qui compte 52 ans de prêtrise et lui-même, plus de 20 années.

Il compara la vocation religieuse à un fil d'or caché dans le coeur d'un enfant.

Le devoir des parents est de découvrir ce fil d'or et d'en aider le déroulement jusqu'au sacerdoce ou la vie religieuse.

Le samedi 10 juin, M. le curé avait convié quelques jeunes garçons à visiter avec lui les collèges classiques des environs.

Jeudi le 15, un recruteur de la communauté des Pères du Sacré-Coeur consacrait l'après-midi entier à causer avec un groupe d'adolescents afin de les aider à voir clair en eux et à découvrir le fil d'or.

Accompagné de M. le curé, le R. Père se rendit au foyer de ces jeunes pour causer avec les parents.

Dans quelques jours, un examen aidera les directeurs du Séminaire à mieux connaître les possibilités et les aptitudes de chacun.

Priions le ciel afin que plusieurs de nos fils répondent à l'appel du Dieu Maître.

Les graves paroles de notre pasteur au sujet d'un permis de vente de boissons, ont ému les bien-pensants.

Puisse le patron national des Canadiens-français, saint Jean-Baptiste inspirer nos dirigeants municipaux, afin qu'ils aient la force et le courage de dire: "Cela n'est pas permis".

L'auteur a apprécié l'opinion d'une lectrice et l'en remercie. Cependant, d'autres opinions devraient être émises pour l'aider à orienter ses réflexions.

## Cercle . . .

(suite de la page 5)

sur appointement téléphonique seulement; les numéros à signaler sont: FI. 8-2135, 8-3279, 8-4569 et celui de la salle, 8-2846.

Invitation est faite aux membres à synthoniser le canal 2 à la télévision dimanche soir à 7 h. 30 pour le programme "Pays et Merveilles"; la personne interviewée sera le R.P. Calcouma, présentement au Canada. Avis aux membres de faire diligence dans la vente des livrets pour le tirage en cours afin que nous puissions remettre au R.P. Balcouma lors de son départ la somme requise pour l'année 1962 aux études de notre futur missionnaire noir. Nous vous remercions de votre bonne coopération à cet effet.

● Les enquêtes poursuivies par la Société Canadienne du Cancer indiquent qu'en 1954, 63% des Canadiennes reconnaissent que le cancer est souvent susceptible de guérison, alors qu'en 1960, cette proportion a atteint 71%.



(Photo Studio Petitot)

► DURANT LA RECEPTION au docteur Laflamme, qui est accompagné de son épouse, on voit S.H. le maire Jean-Guy Lalanne qui exprime les sentiments de reconnaissance de la population.

## Hommages au docteur H. Laflamme

Samedi soir dernier, la population d'Iberville a voulu rendre un témoignage d'estime au docteur Henri Laflamme 23 ans comme commissaire et son intention de se retirer de la Commission Scolaire où il avait servi durant 23 ans comme commissaire et comme président.

Le banquet a eu lieu à l'école Notre-Dame de Lourdes en présence des autorités religieuses et civiles d'Iberville et des principaux invités de la région.

Le principal invité d'honneur était M. Paul Desrochers, président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Canada. Au cours de la soirée, M. Desrochers a rendu hom-

mage au commissaire Laflamme qui s'est dévoué pendant 23 ans au service de l'enseignement et des siens à Iberville.

Plusieurs autres personnalités ont aussi prononcé des allocutions: le notaire Moreau, président de la Commission scolaire d'Iberville, M. Augustin Robichaud, directeur de l'École des Arts et Métiers de Saint-Jean, M. Laurent Hamel, député du comté d'Iberville à l'Assemblée Législative, M. le maire Lalanne, etc.

Au cours de la soirée qui suivit, on présenta au docteur Laflamme un magnifique souvenir tangible de reconnaissance et d'amitié.

# Grande Vente CHEZ R. HARNOIS

Broadcloth uni et imprimé la verge . . . . .	.29	Marquissette unie et imprimée pour rideaux . . . . .	.29
Draperie, 45" Rég. \$1.79, réd. la vg. . . . .	1.39	Chemises pour garçons 8 à 16 ans. Ch. . . . .	.79
Chemises pour hommes, manches courtes. Rég. \$1.49, réd. . . . .	.98	Draperie pour cuisine, 36" Rég. .89, réd. . . . .	.59 et .69
Combinaisons Penman, 36" Rég. \$2.25, réd. . . . .	1.00	Rideaux en plastic pour cuisine; la paire . . . . .	1.25
Chemises blanches, manches courtes. Rég. \$2.49, réd. . . . .	1.98	Serviette de ratine, 18" x 36" 3 paires pour . . . . .	1.00
		Coton jaune 36"; la verge . . . . .	.25

Notre assortiment de draperie est au complet et nos prix les plus bas

DEMANDEZ UNE REDUCTION DE 10% sur toute marchandise non mentionnée, et vos timbres "Gold Star"

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ

# R. HARNOIS

REAL GUERIN, gérant

185 rue St-Jacques

St-Jean, Qué.

Fl. 7-4182

## HEURES DU MARCHÉ PUBLIC

23 JUIN et 30 JUIN

de 1 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.

Les vendeurs désirent remercier les autorités municipales pour leur avoir permis ces heures de marché, le vendredi.

# Annonces Classées

## A VENDRE

### Maisons

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible... ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. Fidélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. Fidélité 6-4232 ou V. Dupuis, Fitzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Irberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-8922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement: \$1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (1959)

A VENDRE: Maison 2 logis dont un de 4 pièces et l'autre de 3 1/2 pièces, ce dernier libre, prix: \$4,800., situé à 524, rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 234, rue Mercier, St-Jean. Tél. FI. 7-1250. (1251)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

A VENDRE: Pharmacie Gustave Bourgeois; les personnes intéressées sont priées de communiquer avec M. Adrien Landry, tél. FI. 8-2266. (1547)

A VENDRE: 225 arpents, 200 cultivables, maison, grange neuve avec ou sans roulant. S'adresser à M. Adrien Duquette, Saint-Bernard-de-Lacolle, P.Q. (1939)

A VENDRE ou à échanger: Garage public, situé dans le village St-Edouard avec maison, bonnes conditions. S'adresser à Roméo ardin, St-Edouard de Napierville. Tél. 454-9786. (1987)

A VENDRE ou à louer: Maison, terrain 170 pieds x 165 à St-Grégoire. S'adresser à Wilfrid Bessette, Mont-Saint-Grégoire, tél. FI. 7-2764. (1979)

A VENDRE: Maison de 6 pièces. S'adresser à 32, rue Molléur, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5868. (2003)

A VENDRE: Maison à Saint-Jean, à 636 rue Saint-Jacques, 5 pièces, façade en pierres, chambre de bain, réservoir eau chaude, tuiles posées dans la cuisine et chambre de bain, à bonnes conditions. S'adresser à Maurice Bourgeois, CH. 5-3322. (2004)

A VENDRE: Bungalow, pierres et briques, système air chaud, 5 pièces, près église, écoles, autobus, conditions faciles. S'adresser à 415 rue Vaudreuil, Saint-Jean. (2010)

### Chalets

A VENDRE: Chalet, situé à Saint-Paul-De-aux-Noix, 5 pièces, meublé, garage, patio, terrain 250 x 100, chemin pavé. Aussi terrain adjacent 165 x 100. S'adresser à M. Jean Granger, tél. FI. 6-5657. (1788)

A VENDRE ou à louer: Un camp, à un mille d'Iberville, au bord de l'eau. S'adresser par tél. CHamplain 5-3335 Napierville. (1874)

### Terrains

A VENDRE: 3 terrains, 1 emplacement, cause de santé. S'adresser à M. Honorius Riel, village de Sherrington, cté Napierville. (1975)

A VENDRE: Terrains, grandeur 70 x 110, situés Chemin Grand Bernier, à 1/2 mille de l'aéroport, côté sud, sur nouvelle rue, prêts à construire, conditions faciles, légers paiements mensuels, aucune taxe, ni intérêt. S'adresser à M. Alfred Olligny, R.R. No 1, Chemin Grand Bernier, Saint-Jean. (1907)

A VENDRE: Terre de 120 arpents au village de Sherrington. Succession de C.-Ed. Rivet. S'adresser à M. Laurent Rivet, Saint-Remi de Napierville. Tél. 168. (1879)

A VENDRE: Boîte de camion neuve, 12 pieds de long x 4 pieds de hauteur et une pompeuse et un arrache-patates "International". S'adresser à Léo Desgroseillers, Saint-Remi, cté de Napierville. Tél. 454-3676. (1941)

A VENDRE: Deux terrains 65 x 115 chacun, situés en arrière de chez Doibec. S'adresser à 172 Labrèche, Saint-Jean. (1999)

A VENDRE: Terrain 50 x 90, situé boulevard Guay, Saint-Remi, cté de Napierville. Prix cotant. S'adresser à M. Germain Fournier, Saint-Mathieu, cté de Laprairie. (2006)

### Autos - Motos

A VENDRE: Motocyclette à gazoline, modèle 1959, "Royal Enfield", 150, en bon ordre; n'a pratiquement pas servi. S'adresser aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, Saint-Jean, P.Q. (1542)

A VENDRE: Citroen D.S.-19, 1960, 7,000 milles, comme neuve, couleur écaille blonde, toute équipée, doit vendre, bonnes conditions, très bon prix. S'adresser par tél. OL. 9-1936. (1904)

A VENDRE: Un Monarch sedan 1947, en parfaite condition; un moulin à faucher "Massey-Harris" à tracteur, 6 pieds. S'adresser à M. Albéric Boulterice, Saint-Edouard, cté de Napierville. (1982)

A VENDRE: Dodge 1947, 2 portes, \$75.00. S'adresser à 6, rue De Salaberry, Saint-Jean. (2023)

A VENDRE: 1 Oldsmobile exceptionnellement propre, 27,000 milles, cause de décès. S'adresser à OL. 9-0890. (2015)

A VENDRE: Monarch 1952, 4 portes, en parfaite condition. S'adresser à Roch Forget, 2e ligne, Saint-Blaise, tél. FI. 7-2901. (2008)

A VENDRE: Coque, 15 pieds de long, moteur Johnson, 25 h.p., avec "steering" complet. Aussi Ford 1957 en parfaite condition. S'adresser à 169a rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (2009)

### Divers

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: Restaurant-épicerie au complet, \$1100.00. Situé à 167a rue Collin, Saint-Jean. S'adresser sur les lieux. (1846)

A VENDRE: Petits faisans d'une semaine, meilleur prix pour 50 faisans. S'adresser à M. P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501. (1880)

A VENDRE: A de bonnes conditions: poêle à bois ou charbon, avec "waterfront" et réservoir à eau chaude. S'adresser à Omer Dulude, 62 Ste-Thérèse, Ville St-Remi, (Napierville). (1944)

A VENDRE: Davenport avec matelas pour faire un lit double, bien propre. S'adresser à 11 Saint-Joseph, Iberville. Tél. FI. 7-4810. (1934)

A VENDRE: Piano, fini Rexatone, très propre. — Aussi, cuves à lavage. S'adresser le soir après 5 h. à 447 Phaneuf, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3589. (1937)

A VENDRE: 1 presse "International" à corde, No 45; 1 combine à grain "International", 6 pieds de large; 1 tracteur "John Deer" 1952, 1 épandeur à fumier "New Ideal", 90 minots; 1 lieuse à grain "International", 8 pieds; 8 réfrigérateurs à lait, 4-6-8-10 et 12 bidons, en très bonne condition; 1 tracteur "Ford" 1950; 1 chargeur à foin "New Ideal" sur tôle; 1 trayeuse complète "International". S'adresser à René Dagenais, Saint-Valentin, 6-4056. (1988)

A VENDRE: 10 petits cochons de 5 semaines. S'adresser à Joseph Pinsonnault, Grand rang, Saint-Remi, Napierville. (1969)

A VENDRE: Robe de mariée blanche en tulle et dentelle, grandeur 14 ans. S'adresser à Sherrington, cté Napierville. Tél. 454-2732. (1971)

A VENDRE: Set de salle à manger. S'adresser à 201 Ste-Catherine. Tél. OL. 9-5201. (1978)

A VENDRE: Belle terre noire livrée ou prise sur place, chargée avec bulldozer. S'adresser à M. Guy Pierre, Saint-Philippe, cté de Laprairie. Tél. Mission 3-8656. (1981)

A VENDRE: Mobilier de salle à manger. S'adresser par tél. à St-Remi, 454-9734. (2016)

A VENDRE: 2 belles vaches "Holstein", devant mettre bas vers le 15 juillet. S'adresser à Olier Perrault, Chambly Paroisse. Tél. OL. 8-2810. (2005)

A VENDRE: Faucheuse à foie "Cockshutt" pour chevaux, de 7 pi., en bon état. S'adresser à Roland Bisailon, Napierville. Tél. CH. 5-3280. (2007)

## A LOUER

### Logis

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3 1/2 pièces	\$55.00
4 1/2 pièces	\$60.00
5 1/2 pièces	\$65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonnault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085. (1571)

A LOUER: Dans maison à appartements, logis de 4 1/2 pièces, chauffés. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. (946)

A LOUER: Logis 4 1/2 pièces à 119 rue Latour, chauffé, garage, \$75.00 par mois. S'adresser à 545 rue Lapremant, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3212. (1387)

A LOUER à Laprairie, rue du Boulevard, logis 4 pièces, libre, un bas, frais peinturé, avec chambre de bain, grande cour, cave. — Aussi un de 5 pièces, moderne et un de 3 pièces, chauffé. S'adresser à 734, boulevard Ste-Elizabeth, Laprairie, tél. OL. 9-1368. (1480)

A LOUER: à Delson, 1 logis de 4 pièces, chambre de bain, 200 v., libre le 1er mai. S'adresser par tél. NE. 2-0735 et NE. 2-3987. (1487)

A LOUER: Logis de 5 1/2 pièces, sis au rez-de-chaussée, à 466 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, etc.; \$65 par mois. Tél. entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. et 6 h. p.m. à FI. 6-6817. (1221)

A LOUER: A Henryville, maison 4 pièces, rue Saint-Jean-Baptiste. S'adresser à 126, rue Saint-Charles, Saint-Jean. Tél. FI. 7-7239. (1620)

A LOUER: Logis 2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude, taxes d'eau et locataire payées. S'adresser à 44a, rue Marchand, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3025. (1599)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, à 140 Laurier. S'adresser à 142 ou 144 Laurier, Saint-Jean. (1643)

A LOUER: Logis 3 pièces, sis au 2e étage, à 468 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, Doric, etc. \$40. par mois. Téléphoner entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. à 5 h. p.m. à FI. 6-6817. (1793)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chauffé, à 194 rue Jacques-Cartier. S'adresser par tél. FI. 7-2420. (1782)

A LOUER: Logis de 3 pièces, entre Saint-Pierre et Cousins, \$35.00 par mois. Possession immédiate. S'adresser à 86 rue St-Pierre, St-Jean. (1780)

A LOUER: Beau grand logis de 5 pièces, très moderne, chauffé, situé près de l'église et de l'école sur le boulevard Gouin, libre le 1er août. S'adresser à 86 rue St-Pierre, St-Jean. (1884)

A LOUER: 2 logis de 3 pièces, situés à 365-367 Mercier, Saint-Jean, ménage fait à neuf, 220 v., eau chaude. S'adresser à 229 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3709. (1916)

A LOUER: Logis de 5 pièces, chauffé à l'électricité, réservoir à l'huile, libre au mois de juillet. S'adresser à 365-367-371 boul. Gouin, Saint-Jean. (1917)

A LOUER: Logis de 3 pièces, très propre, eau chaude, 220 v., 2e étage, libre. S'adresser à 257 Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3314. (1945)

A LOUER: Logis 5 pièces, chauffé, garage, occupation pour le 1er juillet. Tél. FI. 8-3838 ou 6-3460. (1951)

A LOUER: Logis dans le centre de la ville près de l'église et de l'école, 5 grandes pièces, chambre de bain en tuiles avec douche, ménage fait entièrement en neuf. Libre immédiatement. Pour information, appelez FI. 6-6995. (1966)

A LOUER: Logis 2 pièces, chauffé, prélatrustés, douche, libre le 1er juillet. S'adresser à 198 Notre-Dame, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4498. (2002)

A LOUER: 5 pièces modernes, \$65. bas, grande cour, 220 v., réservoir à l'huile de 100 gallons fourni, chambre de bain en tuiles avec douche, plancher de cuisine en tuiles, coin de rue, près de l'école et église. Libre le 1er septembre. S'adresser à 250 rue Trahan, Saint-Jean. (1984)

A LOUER: Logis 3 grandes pièces, ménage fait à neuf, eau chaude, chambre de bain complète, 220 v., libre, un haut, \$30. par mois, à 139 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. 7-2426 ou 6-5691. (1985)

A LOUER: Logis de 3 grandes pièces, 2 pièces de 12 x 12 et 14 x 20, avec chambre de bain complète, eau chaude et 220 v., très grande cour, remise pour auto. S'adresser à Maurice Maréchal, village de Saint-Luc. Tél. FI. 8-4625. (1993)

A LOUER: Logis de 4 1/2 pièces, dans un bas, ménage fait, Prix \$50. par mois. S'adresser à 646 rue St-Jacques. Tél. FI. 7-3404. (2011)

A LOUER: Logis de 6 pièces, avec 220 v., eau chaude, situé rue Mercier, Saint-Jean. Tél. FI. 8-2494. (1990)

A LOUER: Logis de 4 pièces, possession 1er août, \$45.00 par mois. S'adresser à 215 Chaussé, Saint-Jean. (1991)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chauffé, près de l'église. S'adresser à 186 Notre-Dame, Saint-Jean. Tél. 8-4789. (1992)

A LOUER: Logis à 128 rue Perras, Saint-Remi, au 2e étage, 4 pièces, entrée 220 v., eau chaude et chambre de bain. S'adresser après 6 heures p.m. à tél. 454-9695. (1995)

A LOUER: Logis moderne de 5 grandes pièces et salle de bain, dans un haut, finition bois naturel et plâtre, linoléum, chauffe-eau, installation de lessiveuse automatique et sècheuse, fournaise et antenne de TV, libre le 1er juillet. S'adresser à 256 Chaussé, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1643. (2024)

A LOUER: Logis de 4 pièces, 220, autobus à la porte, situé au No 166 Talon, en face de l'île Ste-Thérèse. S'adresser à M. Joseph Grenon, tél. FI. 8-2022. (2021)

A LOUER: Logis, 4 grandes pièces, propre, chambre de bain, réservoir eau chaude, partie de cave, libre le 1er juillet. Situé à 646 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3573. (2020)

A LOUER: 1, 2 ou 3 appartements chauffés, éclairés, pouvant faire la cuisine, entrée et chambre de bain privées, libre immédiatement, ménage fait à neuf. S'adresser à 92 rue Cousins, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6175. (2019)

A LOUER: Logis de 3 pièces, situé à 259 rue Laurier, Saint-Jean. Libre le 1er juillet. S'adresser sur les lieux. Tél. FI. 6-5735. (2017)

A LOUER: Logis de 5 pièces, cave, \$90.00 par mois. S'adresser à 57, 14e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-9645. (2025)

**A LOUER**  
Logis de 3 et 4 pièces, à Talon, St-Luc, en face de l'île Ste-Thérèse, à 3 milles de Saint-Jean.

S'adresser à:  
**GEORGES L'ECUYER**  
Tél. FI. 8-2312

## Terrains à vendre

65 x 111 au prix de \$750.00 — \$20.00 comptant, balance \$10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ 1/2 mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

**JOSEPH MAILLOUX**

No 200, Talon

Fi. 8-3672

A LOUER: Logis de 5 pièces, \$25.00 par mois. S'adresser à 327 rue Saint-Hubert, Saint-Jean. (1989)

### Chambres

CHAMBRE et PENSION pour dames et jeunes filles. S'adresser à 172 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-2434. (1926)

### Chalets

#### BAIE MISSISQUOI

CHALET NEUF, ultra moderne, au bord de l'eau, plage de sécurité, jeux, descente de yacht. Il nous reste quelques semaines en juillet et août à \$75.00 et \$100.00 par semaine; \$45.00 en juin et septembre. S'adresser à J.-D. Vallières, 375 Chemin Venise, Saint-Sébastien, Venise-en-Québec. (2013)

CHALET A LOUER: Vacances, plage Crystal, 21 chalets avec réfrigérateur, bord de l'eau, à quelque cent pieds, hôtel-motel, saison, mois, semaine, fin de semaine. — Aussi chambre et pension. S'adresser à tél. Victor 3-2108. (2014)

## ON DEMANDE

ETUDIANTS: Voici pour vous l'occasion unique de faire des \$ \$ \$ durant vos vacances, \$60. par semaine plus pourcentage. Pour vente dans une ligne connue. S'adresser à 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Gérard Roy, représentant Watkins, tél. FI. 8-5005. (1952)

### ON DEMANDE

Hommes demandés: \$60.00 par semaine, auto si possible, comme vendeurs dans une ligne bien connue plus pourcentage. S'adresser à 100 rue Grégoire, St-Jean. Gérard Roy, représentant Watkins, tél. FI. 8-5005. (1755)

ON DEMANDE: Jeune fille pour ouvrage général de maison. Références exigées. Tél. FI. 6-6344. (1794)

ON DEMANDE: Servante avec expérience, sachant faire la cuisine. S'adresser à 21, 1ère Rue, Iberville. Tél. FI. 7-4300. (1831)

ON DEMANDE: UNE INSTITUTRICE: La Commission scolaire de L'Acadie aurait besoin d'une institutrice; pour renseignements, s'adresser au secrétaire, Réal Bernier, tél. FI. 6-9843. (2018)

ON DEMANDE 2 VENDEURS: La Compagnie d'Assurance-Vie Sun Life du Canada, ayant son bureau-chef à Montréal et des succursales par tout le monde, se voit obligé d'augmenter son personnel des ventes. Les hommes que nous désirons doivent être ambitieux, avoir des qualités de chef et être capables d'assumer de lourdes responsabilités. Nous avons besoin de deux vendeurs entre 25-40 ans, de préférence bilingues, mariés et possédant un diplôme d'école supérieure. Ils doivent avoir un emploi présentement. Excellente rémunération, entraînement complet, tous bénéfices usuels. Un Gérant d'Unité sera à Saint-Jean, P.Q. le 30 juin 1961 et 1 juillet pour interviews. — Ecrire Sun Life du Canada, Succursale Saint-Jacques, 58 Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

### Divers

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. — Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)



**La Cité de Saint-Jean, P.Q.**

**HOTEL DE VILLE**

188, RUE JACQUES-CARTIER

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné, qu'il se tiendra une assemblée des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, mardi soir, le 27 juin 1961, à 8 heures en la salle des Délibérations du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, 188 rue Jacques-Cartier.

A cette assemblée le règlement No 635 autorisant un emprunt de \$380,000.00 pour payer le coût de certains travaux d'aqueduc, d'égout, et de pavages sera lu et soumis aux électeurs présents et habiles à voter sur tel règlement.

Si, avant qu'il se soit écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée, quarante de ces électeurs demandent que ce règlement d'emprunt soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, le président de cette assemblée fixera alors le jour de la votation sur ce règlement susdit, à une date appropriée dans les quarante jours suivants.

Donné à Saint-Jean, Qué., ce 20 juin, 1961.

(Signé) **J.-Wilfrid Boutin,**  
Secrétaire-trésorier.

**Le règlement 635**

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jean, Qué., tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 19 juin 1961, sous la présidence de Son Honneur le maire Jean Desmarais, et à laquelle assistaient MM. les conseillers municipaux Joseph-A. Morin, Fernand Roy, Alphonse Lorrain, Richard Mercier, Edouard Fortier et Armand Pilon, formant le QUORUM.

ATTENDU que des requêtes en bonne et due forme, dûment signées par la majorité des propriétaires riverains intéressés ont été déposées au Conseil pour demander la confection de pavages permanents d'asphalte et de conduites d'égout sur diverses rues et boulevards,

ATTENDU qu'il est aussi devenu nécessaire d'installer des conduites d'aqueduc,

ATTENDU que le coût de ces travaux ci-haut mentionnés est estimé par l'ingénieur de la Cité à \$371,425.00.

ATTENDU que la Cité de Saint-Jean ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût de ces travaux susdits,

ATTENDU qu'il est nécessaire de contracter, par obligations un emprunt au montant de \$380,000.00 pour payer le coût desdits travaux, l'impression des obligations et couvrir les frais d'escompte lors de la vente desdites obligations,

ATTENDU qu'un avis a été régulièrement donné que ce règlement dont le texte suit sera soumis à la présente séance,

Il est proposé par M. le conseiller Joseph-A. Morin, appuyé par M. le conseiller Richard Mercier:

Que le règlement suivant soit édicté, savoir:

**Règlement No 635**  
autorisant un emprunt de \$380,000.00 pour payer le coût de certains travaux de pavage, d'aqueduc et d'égout et autres déboursés, s'y rapportant.

Le Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jean, Qué., est autorisé par le présent règlement à faire exécuter et à payer les travaux d'utilité publique d'aqueduc, d'égouts et de pavages permanents ci-après décrits, énumérés et évalués suivant les chiffres, mesurages et calculs de l'ingénieur de la Cité, savoir:

**A — Travaux d'Utilité publique d'aqueduc**

Dans les rues:	Diam.	Long.	Montant
Boulevard du Séminaire:			
de Mayrand à Boveri	8"	1600'	\$ 12,800.00
Boveri:			
vers ouest, pointe de René-Goupil	6"	400'	2,700.00
Maisonnette:			
de Dorchester vers boul. du Séminaire	6"	300'	2,000.00
1ère rue après Maisonnette:			
entre Mott et Raymond	6"	520'	3,160.00
2e rue après Maisonnette:			
entre Dorchester et Normandie	6"	1450'	8,850.00
Dorchester:			
de l'école à la 2e rue	8"	280'	2,740.00
Mott:			
entre Maisonnette et 2e rue	6"	600'	3,900.00
Raymond:			
entre 1ère et 2e rues après Maisonnette	6"	300'	1,900.00
Normandie:			
de Latour à la 2e rue après Maisonnette	12"	2250'	22,750.00
Baillargeon:			
ancienne limite vers ouest	6"	1400'	8,200.00
<b>TOTAL:</b>			<b>\$ 69,000.00</b>

**B — Travaux d'Utilité Publique d'Égouts**

Dans les rues:	Diam.	Long.	Montant
Baillargeon:			
de la limite actuelle vers l'ouest	15"	1370'	\$ 8,250.00
Maisonnette:			
de Dorchester vers boul. du Séminaire (projet)	15"	290'	1,740.00
1ère rue après Maisonnette:			
entre Mott et Raymond	12"	520'	2,600.00
2e rue après Maisonnette:			
entre Dorchester et Normandie	15"	1350'	8,100.00
Mott: entre la 1ère et la 2e rue après maisonnette	12"	265'	1,325.00
Raymond: entre la 1ère et la 2e rue après Maisonnette	12"	260'	1,300.00
Boulevard du Séminaire:			
de René-Goupil à Boveri	12"	330'	2,310.00
<b>TOTAL:</b>			<b>\$ 25,625.00</b>

**C — Travaux de Pavages permanents en asphalte**

Dans les rues:	Long.	Larg.	Montant
Boveri:			
entre René-Goupil et boul. du Séminaire	327'	44'	\$ 5,700.00
Boulevard du Séminaire:			
entre Mayrand et Dollier	1375'	60'	32,000.00

Boulevard du Séminaire:			
entre Dollier et Boveri	250'	44'	4,400.00
Baillargeon:			
de la limite actuelle vers l'ouest	1400'	44'	24,000.00
Saint-Laurent:			
de Raymond vers Arpin	2100'	44'	36,000.00
Larochelle: au complet	1200'	44'	20,600.00
Maisonnette:			
entre Raymond et boul. du Séminaire	2260'	44'	38,500.00
1ère rue après Maisonnette:			
entre Mott et Raymond	512'	44'	8,800.00
2e rue après Maisonnette:			
entre Dorchester et Normandie	1427'	44'	25,000.00
Dorchester:			
entre Saint-Laurent et 2e rue après Maisonnette	753'	44'	13,000.00
Mott:			
entre Maisonnette et la 2e rue	475'	44'	8,150.00
Raymond:			
sur la terre No 79	300'	44'	5,650.00
Normandie:			
entre Latour et la 2e rue après Maisonnette	2160'	60'	51,000.00
Boulevard du Séminaire:			
entre René-Goupil et Boveri	231'	44'	4,000.00

**TOTAL: \$276,800.00**

**GRAND TOTAL: \$371,425.00**

20. Aux fins ci-dessus prévues ainsi que pour payer le coût d'impression des obligations du présent emprunt et couvrir les frais d'escompte lors de la vente desdites obligations le Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jean, Qué., est par les présentes autorisé à emprunter une somme de \$380,000.00 (trois cent quatre-vingt mille dollars).

30. Afin d'obtenir cette somme le Maire et le Secrétaire-trésorier de ladite Cité de Saint-Jean, Qué., sont autorisés par le présent règlement à émettre pour et au nom d'icelle, sous leurs signature et sous le sceau de ladite Cité, des obligations de cinq cents dollars (\$500.00) ou multiples de cinq cents dollars (\$500.00) portant le certificat de légalité du Ministre des Affaires Municipales.

40. Ces obligations au montant de \$380,000.00 seront datées du premier octobre 1961 et seront remboursées en série, en vingt années (20), au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec ainsi qu'au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, aux dates et pour les montants indiqués ci-après:

1er octobre 1962	\$10,500.00	1er octobre 1972	\$18,500.00
1er octobre 1963	11,000.00	1er octobre 1973	20,000.00
1er octobre 1964	11,500.00	1er octobre 1974	20,500.00
1er octobre 1965	12,000.00	1er octobre 1975	22,000.00
1er octobre 1966	13,000.00	1er octobre 1976	23,500.00
1er octobre 1967	14,000.00	1er octobre 1977	24,500.00
1er octobre 1968	15,000.00	1er octobre 1978	26,500.00
1er octobre 1969	15,500.00	1er octobre 1979	28,000.00
1er octobre 1970	16,000.00	1er octobre 1980	29,500.00
1er octobre 1971	17,500.00	1er octobre 1981	31,000.00

50. Un intérêt au taux n'excédant pas six pour-cent (6%) l'an sera payé semi-annuellement sur lesdites obligations le premier jour du mois d'avril et le premier jour du mois d'octobre de chaque année.

60. A chacune de ces obligations seront attachés des coupons portant la signature imprimée, gravée ou lithographiée du Maire et du Secrétaire-trésorier représentant l'intérêt, semi-annuel, pendant la période de la date d'émission jusqu'à l'échéance. Ces coupons d'intérêts seront payables au porteur aux mêmes endroits que les obligations.

70. Les obligations émises en vertu du présent règlement pourront être enregistrées, quant au capital, au nom de leurs propriétaires ou représentants au bureau du Secrétaire-trésorier de la Cité, sous la signature de cet officier.

80. Lesdites obligations pourront, en vertu des dispositions du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec 1941, être rachetées par anticipation en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêt; cependant, si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés.

90. La partie de l'emprunt, en capital et intérêts, représentant le coût des pavages permanents mentionné à l'article 1c sera remboursée dans la proportion suivante: un tiers (1/3) par la Cité, un tiers (1/3) par les propriétaires riverains d'un côté de la rue où les pavages seront construits et l'autre tiers (1/3) par les propriétaires riverains du côté opposé de la rue correspondant à l'étendue de la ligne de leur propriété ayant front sur ou longeant la rue où les travaux de pavages seront exécutés.

Les propriétaires dont la ligne de propriété longe la rue sans y avoir front, ne paieront que pour l'excédent de cinquante (50) pieds, à condition que ladite propriété ait déjà été cotisée sans bénéficier d'exemption ou commutation.

100. Il est, par le présent règlement, imposé et la Cité prélèvera par voie de répartition spéciale suivant les dispositions de l'article 500 de sa charte, une taxe spéciale pour payer en partie le coût des pavages permanents de chaque rue ou parties de rues où ces travaux auront été exécutés; ce rôle sera préparé immédiatement après la fin des travaux de pavage et indiquera le montant à être payé par chaque propriétaire riverain dans la proportion d'un tiers (1/3) tel qu'indiqué à l'article 9; le paiement de ce montant sera réparti sur une période de vingt (20) années; le premier versement d'un vingtième (1/20) devenant dû et exigible trente jours (30) après l'homologation dudit rôle de répartition et les autres versements seront dus et exigibles, avec intérêt, consécutivement le 2 janvier de chaque année.

110. Le montant déterminé par le rôle de répartition spéciale prévu par l'article 10e en remboursement du coût des pavages par les propriétaires riverains, constitue une taxe municipale au sens de l'article 490 de la charte de la Cité.

120. Il sera loisible à tout propriétaire de payer, suivant les termes de leurs requêtes et conformément à l'article 500 de la Charte, en une seule fois tout le montant représentant sa part du coût des pavages permanents pour laquelle il aura été cotisé.

130. Quant au remboursement à la Cité elle-même de partie du coût de la construction dudit égout; dont les propriétaires intéressés sont tenus en vertu de la charte, il sera procédé comme suit: si le diamètre de l'égout n'excède pas deux pieds, le coût en sera pour un tiers à la charge de la Cité et pour les deux autres tiers, à la charge des propriétaires dont les terrains ont front sur ou longent les rues ou boulevards où sera construit l'égout.

Si le diamètre de l'égout excède deux pieds, la différence du coût sera supportée par la Cité seule.

La cotisation ou répartition du montant à être remboursé à la Cité par les contribuables intéressés conformément aux rôles à être homologués à cet effet, sera fixée suivant les dispositions de la charte municipale et des règlements municipaux.

140. Les dispositions du règlement No 558 devront toutefois s'appliquer intégralement aux impositions ci-haut mentionnées.

150. Le rachat des obligations en série à leurs échéances et l'intérêt sur le présent emprunt, seront payés pour partie par la taxe spéciale imposée par ce règlement et perçue des propriétaires riverains sus-désignés, leurs successeurs ou ayant droit.

160. Pour payer le solde dudit emprunt il est, par le présent règlement imposé, et il sera prélevé chaque année sur tous les biens-fonds imposables de la Cité, une taxe spéciale annuelle suffisante, suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des montants devenant dus chaque année aux dates indiquées à l'article 4.

170. Au cas où le coût des travaux à faire dans une rue serait moindre que le montant prévu, l'excédent pourra être employé à payer le coût des travaux dans d'autres rues énumérées dans le présent règlement, où le montant de l'estimé sera inférieur au coût réel.

180. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Saint-Jean, Qué., 18 juin 1961  
(Signé) **Jean Desmarais,** Maire. (Signé) **J.-Wilfrid BOUTIN,** Secrétaire-trésorier.

**Annonces classées**

**DIVERS**

**LA VITRERIE ST-JEAN ENRG.,** peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou bruns, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alib, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

**ATTENTION!** Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (1083)

**DAIGNEAULT & LUSSIER** VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (1404)

**BOUCHERVILLE** Pour vos gâteaux de noces et pour tout genre de réception, buffet froid, adressez-vous à Joseph Sylvain, 140 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3600, après 7 heures p.m. (1955)

**A ECHANGER:** Propriété à Ville Jacques-Cartier, pour terre aux environs de St-Amable ou St-Marc. S'adresser par tél. OR. 4-7835. (2000)

**SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE GARDIENNE:** Appelez FI. 7-1172. (2012)

**POURQUOI ETRE MALHEUREUX SE à cause de ces POILS FOLLETS?** Tout peut disparaître en un rien de temps. Rendez-vous avec confiance au Studio CHARMIS, 242 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. (2022)

**AVIS PUBLICS**

**PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE CONTRECOEUR.**

Règlement No 183, abrogeant tous les règlements de tempérance, existants ou pouvant exister dans la municipalité, et autorisant la Régie des Alcools, à octroyer les permis qu'elle jugera nécessaires pour la vente de la bière et du vin avec les repas.

Séance spéciale du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, tenue à la salle municipale, à 8 heures du soir, convoquée par avis spécial, par courrier recommandé en date du 9 juin 1961, et tenue le MARDI 13e jour du mois de juin 1961. Sont présents: MM. les conseillers Albert Leblanc, Jean-Marie Gervais, Jean-B. Gervais, Stanislas Gendron, Jacques Fournier et M. le maire Henri Lacroix. Le secrétaire M. Jean-Marie Jacques est aussi présent.

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Fournier secondé par M. le conseiller Stanislas Gendron et unanimement résolu:

10 Tout règlement de tempérance, s'il en est, ayant pu être adopté antérieurement en vertu des lois de la province, par les conseils ayant eu juridiction dans cette municipalité, de même que les règlements interdisant ou restreignant l'octroi de permis par la Régie des Alcools, pour la vente de la bière et du vin.

20 Il est loisible à la Régie des Alcools d'accorder, dans la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, les permis qu'elle jugera nécessaires pour la vente de la bière et du vin avec les repas.

30 Le présent règlement sera soumis aux électeurs de la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur.

40 Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu l'approbation des électeurs, de la Commission Municipale du Québec et avoir eu le délai à compter de sa publication.

(signé) Henri LACROIX, maire.

Copie conforme, Contrecoeur, le 14 juin 1961. Jean-Marie Jacques, sec.-trés.

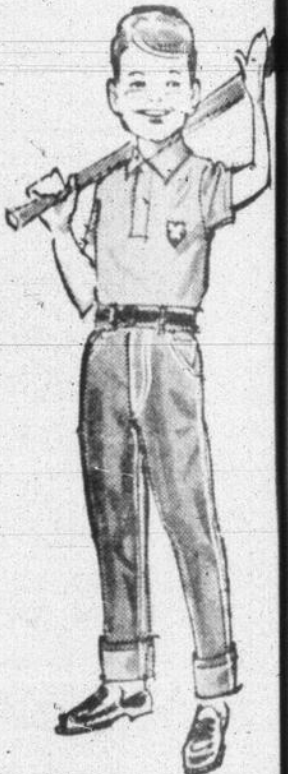
Il est unanimement résolu que tous les électeurs inscrits au rôle d'évaluation de la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, soient convoqués en assemblée publique, pour approuver ou désapprouver par leurs votes le règlement No 183 de cette municipalité. Que le lundi 24 juillet 1961, entre 10 heures de l'avant-midi et 5 heures de l'après-midi, un poll soit tenu en la salle municipale de Contrecoeur pour recevoir les votes des électeurs. Que M. Henri Lacroix, maire de cette municipalité, sera le président du scrutin. Contrecoeur, le 14 juin 1961. Jean-Marie Jacques, sec.-trés.

# GRANDE VENTE CHEZ FRANCINE

VENTE SI ATTENDUE! - Toute marchandise d'été, de printemps et d'hiver en vente à grand sacrifice

PREMIERS ARRIVES! • PREMIERS SERVIS!

Commence jeudi, le 22 juin



**ROBES**  
pour écouler  
**1.99**  
Valeurs exceptionnelles!

**GILETS DE COTON**  
pour garçons et filles  
SEULEMENT  
**69¢**

**DORMEUSES**  
en coton frippé  
Couleurs assorties  
Grandeurs: 1-2-3  
**1.19**

**800 Manteaux**  
d'hiver et printemps  
pour bébés, garçons et filles  
RÉDUITS JUSQU'À  
**50%**  
ET PLUS

**BLAZERS**  
pour filles et garçons  
SEULEMENT  
**2.99**

**COSTUMES POUR FILLETES**  
3 à 16 ans  
**3.99**  
ET PLUS

**COUVERTES POUR BEBES**  
Couleurs assorties  
SEULEMENT  
**49¢**

**HABITS 2 PANTALONS**  
pour garçons  
Grandeurs: 29 à 34  
Rég. jusqu'à \$29.95 pour  
**9.99**

**Ensembles d'hiver DUFFLE COAT**  
AVEC PANTALON  
Capuchon doublé en fourrure  
Couleurs assorties.  
Rég. \$19.95 - SEULEMENT  
**7.99**

**Spécial! Incroyable! Spécial!**  
50 DOUZAINES  
**Couches "CURITY"**  
50 PREMIÈRES ARRIVÉES JEUDI SEULEMENT 1 DOUZAINES CHAQUE CLIENT  
**2.99**

**GILETS ORLON**  
Régulier \$4.95 pour  
**1.99**

**BLOUSES POUR FILLES**  
Couleurs et tissus assortis  
**99¢**

**COUPE-VENT ET CAR-COAT**  
pour garçons et filles  
**99¢**  
ET PLUS

**JAQUETTES POUR BEBES**  
Couleurs assorties  
**49¢**

**JEANS ET SHORTS**  
pour garçons et filles  
**69¢**  
ET PLUS

**ROBES POUR JUNIOR**  
Grandeurs: 8 à 14  
Valeur jusqu'à \$12.95 pour  
**1.99**

**COSTUMES DE BAIN**  
pour garçons et filles  
Très réduits pour cette vente

**HABITS DE SOLEIL**  
**69¢**  
ET PLUS

**PYJAMAS**  
3 à 6 8 à 14  
Rég. \$2.00 Rég. \$3.00  
**99c 1.69**

Venez voir nos spéciaux

# Chez FRANCINE

185, rue Richelieu

Tél. 6-4513

Saint-Jean

Fl. 6-4476

**Honoré Meunier**

Courtier d'assurance agréé

112, rue Richelleu Saint-Jean, Qué.  
Edifice Lasnier & Galipeau



Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476

**Honoré Meunier**

Courtier d'assurance agréé

112, rue Richelleu Saint-Jean, Qué.  
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 22 JUIN 1961

Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

# Mgr Coderre souligne l'apport immense du Séminaire de S.-Jean dans le diocèse

# L'Hon. Paul Gérin-Lajoie fait l'éloge des collèges classiques

Dans une vibrante homélie qu'il prononça avant la messe d'action de grâces qui inaugurerait les grandes fêtes du cinquantième anniversaire du Séminaire de Saint-Jean devant une foule de dignitaires religieux et civils samedi dernier Son Excellence Monseigneur Gérard-Marie Coderre a voulu rappeler le rôle irremplaçable joué par le Séminaire de Saint-Jean depuis sa fondation. Son Excellence fit ressortir le travail immense des prêtres enseignants de cette institution qui a fourni des êtres d'élite à l'Église et à la nation. On lira ci-dessous le texte intégral de l'allocution de Monseigneur Coderre.

Les cinquante ans du Collège-Séminaire de Saint-Jean nous groupent aujourd'hui pour chanter à Dieu notre gratitude filiale et émue. Et nous avons plusieurs raisons d'agir ainsi. Car le Seigneur a été vraiment bon pour nous. Il suffit de rappeler brièvement d'abord:

1— les abondants fruits de l'institution cinquantenaire.  
2— et prouver ensuite qu'ils furent marqués du signe de la charité la plus authentique pour montrer que nous avons tous un merci sincère à adresser au Seigneur.

Au delà de trois mille étudiants sont venus à tour de rôle recevoir dans cette maison une éducation chrétienne et y trouver les possibilités de vivre leur état de vie providentiel. L'Église et la Nation doivent ainsi une reconnaissance manifeste aux fondateurs, directeurs, professeurs et bienfaiteurs de notre maison.

Plus du tiers de tous les élèves de notre Collège-Séminaire ont achevé leurs études classiques et y ont acquis une culture considérée généralement comme l'une des meilleures pour préparer un homme à un service excellent parmi les siens.

Quant aux autres qui n'ont pas terminé leurs cours, ils ont récolté des avantages spirituels et humains. Et bon nombre d'entre eux l'affirment sans ambages: ils doivent une grande partie du succès de leur carrière à ces mois vécus au contact des humanités gréco-latines. Soixante-dix pour-cent des finissants du Collège, au cours des 50 années de sa vie, ont opté pour l'Université, se mettant ainsi au service de leurs frères de toutes conditions par les professions laïques les plus variées. Ils s'avèrent en général, dans les rangs de la sainte Église, des chrétiens clairvoyants, éclairés et vivants.

Trente pour-cent des finissants se sont crus appelés par Dieu au sacerdoce et ont milité ou militent encore dans les clergés séculier et régulier. Ils ont voulu apprendre à leurs ouailles la vérité chrétienne et les commandements qui les mèneront au ciel, tout en les vivifiant de la grâce sanctifiante qui les identifie chaque jour davantage au Christ-Jésus et les rend des membres actifs dans son Corps mystique.

Ces prêtres et ces laïcs, qui forment la longue théorie des finissants de notre maison jubilaire ont pris cette orientation, grâce aux ensei-

gnements de leurs maîtres mais surtout pour pouvoir répondre au plan de Dieu sur chacun d'eux et jouer ici-bas leur rôle social nécessaire et irremplaçable. Bénissons-en donc le

Seigneur. Tout catholique se doit de s'intéresser à la destinée de chaque homme et il lui faut prier le Père des Cieux chaque jour, avec une ar-

(suite à la page 20)

**M. René Lévesque le proclame:**

## "Oui, un homme public peut demeurer honnête"

Invité de la Ligue des Citoyens de Saint-Jean, l'hon. René Lévesque, ministre provincial des richesses naturelles, a déclaré samedi dernier, à la Centrale, lors d'un ciné-forum populaire, que

l'homme public qui veut demeurer honnête peut le faire en mettant en pratique certains commandements qui l'aideront à sauvegarder sa probité intellectuelle et matérielle.



L'honorable René Lévesque

(Photo Studio Petiot)

"L'une des missions urgentes de nos institutions d'enseignement classique consiste à former, selon les méthodes contemporaines, et avec un esprit préoccupé des problèmes de notre époque, des jeunes gens qui seront de leur temps, des jeunes gens, qui, au sortir de leurs années de collège, ne seront pas désemparés par l'image de la

société à laquelle ils appartiennent désormais, quelle que soit la carrière dans laquelle ils s'engagent".



L'hon. René Saint-Pierre  
(Photo Studio Petiot)

Cette soirée était sous la présidence de Me Guy Roy, qui est le président de la Ligue des Citoyens de Saint-Jean. M. Lévesque a été présenté par M. Vital Goulet et M. J.-Théo Picard l'a remercié. La soirée avait débuté par la présentation d'un film de l'Office national qui cadrait avec la conférence-forum "Le référendum". M. Adrien Dandurand, président du Conseil du film, a fait des commentaires avant la présentation de ce film.

La question posée à M. Lévesque s'énonçait comme suit: "Un politicien peut-il demeurer honnête?" Oui, a répondu M. Lévesque.

Oui. Il y a des hommes publics... des hommes politiques qui l'ont fait et qui le font. Comment?

1o) En n'acceptant pas d'argent, de gros cadeaux dans l'exercice de ses fonctions;

2o) En ne possédant pas d'intérêts directs ou indirects dans une entreprise qui fait affaire avec l'administration dont on fait partie à titre d'homme public.

L'homme politique doit se débrouiller avec l'argent qu'il reçoit, c'est pourquoi l'homme public doit être payé raisonnablement, doit être mieux payé ouvertement si on ne veut pas qu'il soit payé par en arrière, ce qui coûte beaucoup plus cher au contribuable qu'une bonne rétribution. C'est quand l'homme public est vendu que ça commence à coûter cher, que ce soit dans une corporation d'hôpital ou ailleurs.

La Province, c'est une entreprise qui frise le milliard. Les contribuables en sont les actionnaires et il faut bien payer ses employés et pas leur demander continuellement de rester honnêtes à prix réduit.

(suite à la page 24)

Cette déclaration de l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse était faite samedi dernier à l'issue du banquet qui marquait le cinquantième anniversaire du Séminaire de Saint-Jean. Empêché par un surcroît de travail et par une mauvaise grippe de prendre la parole à ce banquet, M. Gérin-Lajoie s'était fait remplacer par l'honorable René Saint-Pierre, ministre des travaux publics. L'Hon. Saint-Pierre accepta au pied levé de lire le texte de M. Gérin-Lajoie. Ancien président de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Hyacinthe et ancien président de la Fédération des Commissions scolaires de la province, le ministre des travaux publics, n'est pas étranger au domaine de l'enseignement. On lira en page 18 de la présente édition le texte intégral de l'allocution de M. Gérin-Lajoie.



F.-R. LEFEBVRE  
Président

**La Cie F.-R. Lefebvre Limitée**  
**BUREAU D'ASSURANCES GENERALES**



**PROTECTION**  
POUR VOUS  
POUR VOS BIENS  
POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.  
à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep.  
à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE  
Secrétaire

# Le rôle des institutions d'enseignement classique

Voici le texte intégral du discours préparé par l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, et lu par l'hon. René St-Pierre, ministre des travaux publics, lors des fêtes du 50e anniversaire du Séminaire de Saint-Jean samedi dernier.

Pendant longtemps, les collèges classiques ont été les seules institutions d'enseignement supérieur que nous ayons eu dans notre province. Il y a près de trois siècles et demi, soit exactement en 1635, les Jésuites fondaient à Québec le premier de nos collèges classiques, dont le rôle principal, outre évidemment d'apporter une aide plus efficace à l'oeuvre d'évangélisation des premiers missionnaires, était de fournir à la colonie naissante une élite intellectuelle et administrative, qu'il était difficile de recruter en nombre suffisant dans la métropole.

La conception de l'études des humanités mise en honneur dans cette première institution d'enseignement supérieur était directement importée de l'un des plus fameux collèges de la Vieille-France, celui de Laflèche, qu'ont illustrés des hommes comme Pascal, Descartes, Racine, Bossuet et beaucoup d'autres qui ont fait la gloire des lettres et de la pensée française, et sans lesquels le siècle du Roi Soleil n'aurait probablement jamais existé.

Disparu, quelques années après sa fondation, le premier collège des Jésuites en terre américaine, devait néanmoins exercer une influence profonde sur le programme d'étude de toutes les institutions privées d'enseignement supérieur qui, à la suite du Séminaire de Québec, allaient se fonder pendant le 18e siècle et surtout au cours du 19e siècle un peu partout dans notre province. En effet, c'est sur le modèle du Séminaire de Québec, qui, lui-même avait emprunté, de façon intégrale, sous l'influence de Mgr de Laval, ancien élève du collège Laflèche, sa formule au collège des Jésuites, que se calquèrent nos collèges et séminaires.

Non seulement les idées humanistes en honneur à Laflèche furent-ils implantées ici, en terre d'Amérique, mais la conception que la célèbre institution des Jésuites en France se faisait de la vie religieuse, morale et sociale, devint aussi celle qu'épousa entièrement le premier évêque de la Nouvelle-France, et dont il informa en quelque sorte la constitution de son séminaire. Celle-ci se transmet naturellement à toutes les autres fondations d'enseignement secondaire selon le sens en usage jusqu'à il y a quelques années) ou encore classique (pour employer une expression évitant toute ambiguïté) qui appurent encore longtemps après dans la plupart des régions de notre province.

Cette conception de l'humanisme qui, à travers la renaissance s'inspirait des oeuvres immortelles de la culture gréco-latine, cette conception aussi de la vie, du moins sous certains de ses aspects, qui, à travers le christianisme, trouvait sa source dans l'enseignement des grands philosophes de l'Antiquité, et dans les habitudes les plus louables et les plus raffinées des sociétés d'Athènes et de Rome, trouvait, grâce au collège des Jésuites et au Séminaire de Québec, le moyen de s'affirmer dans un milieu aussi primitif que celui de l'Amérique septentrionale du 17e siècle et allait s'épanouir avec une vigueur étonnante dans les institutions classiques qui flaquèrent au cours des deux siècles suivants.

Sans doute a-t-on cherché d'abord à y former des jeunes gens aux convictions religieuses solides, destinés avant tout à devenir des serviteurs fidèles du Christ et des ministres du Seigneur. Mais cette jeunesse, qui, pour une large proportion de ses effectifs s'est effectivement consacrée au culte, a aussi, grâce à sa connaissance des grands maîtres de la pensée humaine, et grâce à la formation hautement civilisatrice, joué un rôle culturel remarquable partout où elle e eu à exercer son influence.

Si nos collèges et séminaires contribuèrent si fortement à la formation d'un clergé, tout le rayonnement religieux et culturel fut si remarquable, ils fournirent aussi à la société une élite laïque, tant la culture, les convictions et la haute valeur morale ont pendant longtemps, exercé une influence profonde sur la société d'aujourd'hui. C'est dans leurs rangs que l'on retrouve les grands chefs politiques qui ont marqué notre destin et qui, aux heures graves de notre histoire, ont su sauvegarder nos droits essentiels, nos coutumes les plus chères et les valeurs civilisatrices que nous incarnions.

instrument les plus puissants de notre survie, mais aussi l'une des sources les plus fécondes d'une civilisation et d'une culture qui, aujourd'hui constituent l'un des éléments spirituels les plus riches de toute la nation canadienne. Et, à ce propos, laissez-moi vous dire que le gouvernement actuel de cette province est profondément conscient de la valeur extraordinaire de l'apport culturel que nous pouvons, nous du Québec, fournir à l'ensemble de notre pays. Voilà pourquoi nous avons établi, au cours de la dernière session, le ministère des Affaires Culturelles, dont un des services les plus importants aura pour mission non seulement de venir en aide à nos compatriotes de langue française, si fidèlement transmise, de génération en génération, par nos institutions d'enseignement supérieur. Voilà aussi pourquoi le gouvernement provincial a décidé de consacrer tant d'efforts et d'argent à la cause de l'éducation.

Mais, même si nous devons être fiers de l'oeuvre éducative accomplie depuis la fondation du collège des Jésuites, aux premiers temps de la colonie, jusqu'à nos jours, il faut bien se rendre compte que nos collèges et nos séminaires ne peuvent plus assumer seuls la tâche de l'éducation secondaire et classique, devenue extrêmement lourde par suite de la poussée démographique des quarante dernières années et par suite de la transformation sociale et économique sans précédent que nous avons connue durant la même période.

Nous devons trouver des formules nouvelles, sans quoi notre oeuvre admirable, messieurs les maîtres de notre enseignement classique, risque d'être détruite. Nous devons avoir des formules adoptées aux circonstances, afin de mettre l'enseignement à la portée de toute notre jeunesse. Aussi, avons-nous vu, au cours des dernières années, l'école publique dépasser, d'abord timidement, puis ensuite plus résolument, le niveau d'enseignement auquel traditionnellement elle était restée installée; elle est entrée dans le champ de l'enseignement secondaire, et puis de l'enseignement classique. Et, avec les lois passées au cours de la dernière session, cet enseignement sera graduellement généralisé dans la province. Il nous faut mettre à profit toutes les ressources actuelles disponibles; il nous faut compter sur les institutions existantes, aussi bien que sur le développement d'institutions nouvelles dans des secteurs non suffisamment mis à contribution jusqu'ici; il nous faut faire appel à toutes les personnes qui, d'une façon ou de l'autre, peuvent nous aider à faire progresser l'éducation, sous toutes ses formes.

Il est nécessaire, en outre, que cet effort considérable se fasse d'une façon ordonnée et qu'un mécanisme efficace de liaison soit établi entre les institutions du secteur privé et celles du secteur public, afin de favoriser la meilleure coordination possible entre les programmes d'enseignement et les méthodes pédagogiques afin aussi de faciliter entre les enseignements le même niveau, la parité la formation et la compétence de professeurs, afin également de rendre plus flexible et plus polyvalente l'orientation que peuvent prendre les étudiants à certains paliers de leurs études.

L'intellectualisation progressive du travail et de la vie humaine en général, exige une formation de plus en plus poussée. La supériorité d'une nation ne repose pas surtout sur le nombre de ses habitants, et l'énorme population de plusieurs pays asiatiques en est la preuve, mais sur la valeur culturelle et la compétence scientifique de ses meilleurs éléments. De nos jours, le travail intellectuel est au principe de tout progrès. C'est pourquoi l'enseignement et notamment l'enseignement supérieur, est aujourd'hui le champ de l'activité humaine où se joue le destin d'une nation.

Voilà pourquoi, mesdames et messieurs, le rôle de nos institutions privées et plus particulièrement le rôle de nos collèges et de nos séminaires, ne peut perdre son importance, même s'il doit s'exercer d'une façon différente de celle que vous avez connue jusqu'à maintenant. Et c'est là je dirais, dans ce changement, dans cette adaptation aux exigences de la société contemporaine, que se trouve la condition principale indispensable à la poursuite de ce rôle. Nos collèges, surtout ceux qui comme le nôtre, sont situés en dehors des grands centres, qui sont habituellement le siège d'importantes universités, doivent être non seulement les refuges paisibles de la vie de l'esprit, des foyers intenses du savoir humaniste, mais ils doivent venir de plus en plus et aussi rapidement que possible des centres dynamiques de culture, dont l'influence doit s'étendre à toute la région dont ils sont l'institution éducative la plus importante. Nos collèges, tout en conservant leur intégrité, tout en gardant leur indépendance et la liberté qu'on accorde à ceux que le savoir affranchit, doivent appartenir à l'ensemble des institutions communautaires du milieu, être de leur milieu et être présents dans leur milieu. Leur rôle prend dorénavant avec le développement des autres secteurs, une importance primordiale. Ceux qui l'auront compris et qui voudront l'exercer pleinement, devront faire appel à toutes leurs ressources, à toutes leurs énergies. Dans l'accomplissement d'une tâche aussi lourde, dans l'acceptation des responsabilités qui leur incombent, ils pourront compter sur le ferme appui de l'Etat, qui, déjà, comme vous le savez, a pris certaines dispositions pour alléger le fardeau qui leur incombe.

L'une des missions urgentes de nos

## L'AJC établit son secrétariat à Saint-Hyacinthe

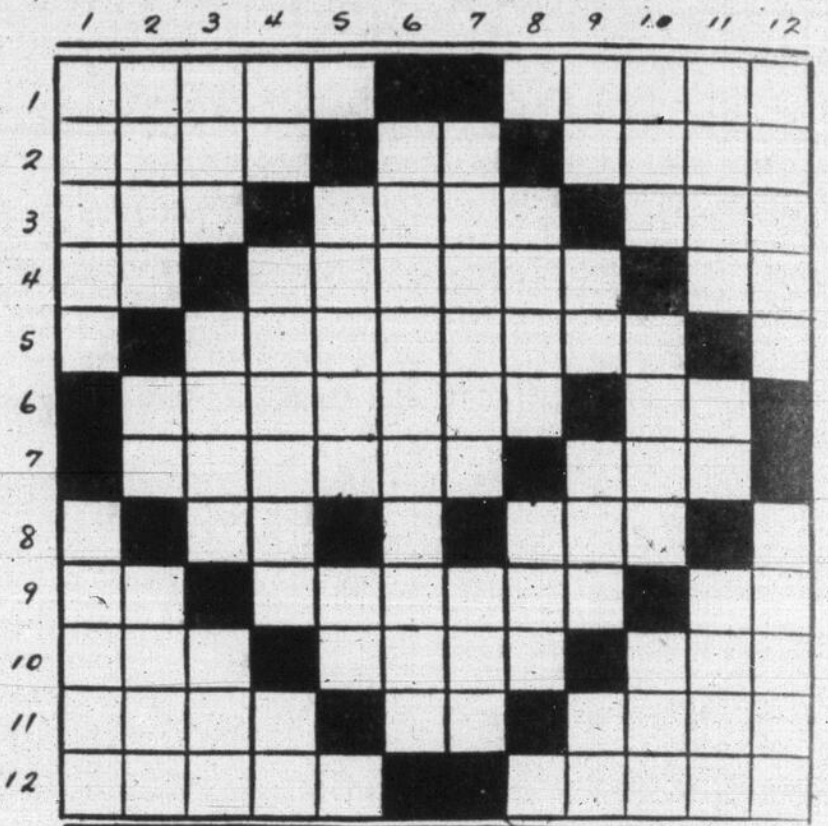
Les membres du Conseil général de l'Association de la Jeunesse canadienne-française ont accepté l'hospitalité du secrétariat de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec annonce M. Paul Simard, de Chouin, président général de l'AJC. C'est le début d'une collaboration plus intense entre la Société nationale des adultes et l'Association nationale des jeunes. Il semble que ce geste des SSJB à l'endroit de l'AJC provoquera un renouveau d'activité et d'enthousiasme au sein de ce mouvement patriotique de jeunesse dont la fondation remonte à 1904; mouvement qui a connu des années de gloire mais aussi des heures difficiles, surtout ces dernières années. C'est avec confiance que nous envisageons l'avenir pour l'AJC, ajoute M. Paul Simard, qui profite de l'occasion pour annoncer la tenue d'une importante réunion de son Conseil général des 1er, 2 et 3 juillet, au camp de l'UPAM, à Baie St-Paul. A cette rencontre participent également des représentants de l'AJFO (Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne) et des Equipers St-Michel.

Voici les membres du Conseil général de l'AJC élus lors de la dernière assemblée du Conseil suprême: M. Paul Simard, c.a., de Chicoutimi, président général; MM. Paul Garneau, de Shawinigan-Sud, François Lévesque, avocat de Bedford et Jacques Fortin, de Montréal, vice-présidents; M. Jacques Lussier, de Saint-Hyacinthe, secrétaire; M. André Dufour, de Chicoutimi, trésorier; M. Alban Coutu, de Montréal, ex-président; les directeurs sont MM. et Mmes André Levac, de Montréal; Louise Bail, de Montréal; Claudette Montpetit, de Montréal; M. Chevalier, de Montréal; Olivier Fougères, de Rimouski; Gabriel Fortin, de Montréal; Jacques Lévesque, de Rimouski et Louise Laurin, de Montréal. L'aumônier général est Mgr J.-Louis Rodrigue curé de St-Eustache.

institutions d'enseignement classique, et c'est là la dernière remarque que je tiens à livrer à votre réflexion, consiste à former, selon les méthodes contemporaines, et avec un esprit préoccupé des problèmes de notre époque, des jeunes gens, qui, au sortir de leurs années de collège, ne seront pas désemparés par l'image de la société à laquelle ils appartiendront désormais, quelle que soit la carrière dans laquelle ils s'engagent.

Ce n'est pas là une tâche facile, je le sais bien, mais je sais aussi que, mettant à profit leur expérience séculaire, s'inspirant de l'exemple de leurs prédécesseurs, et puisant aux sources abondantes de nos collèges, de leurs richesses spirituelles et culturelles, ils sauront l'accomplir pleinement, tout comme ils ont su le faire dans le passé, même aux moments les plus difficiles de leurs admirables histoires.

## MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



### VINGTIEME PROBLEME

- Horizontalement**
- 1 - Ligne que l'on trace d'un seul coup de crayon - Soufflés.
  - 2 - La Ville Eternelle - Pronom personnel - Amas d'eau dormante.
  - 3 - Petit poème lyrique - Restitue - Titre anglais.
  - 4 - Négation - Petit fort - Terminaison d'infinitif.
  - 5 - Répétèrent.
  - 6 - Substances préparées pour guérir - Symbole chimique de l'or.
  - 7 - Instrument agricole - Application des connaissances à la réalisation d'un concept.
  - 8 - Article simple - Colère.
  - 9 - Note de la gamme - Pièce de musique instrumentale composée de trois ou quatre morceaux différents - Note de la gamme.
  - 10 - Petit rongeur - Soufflé - Adjectif possessif.
  - 11 - Unités de mesure pour les surfaces agraires - Article simple - Construction au dessus d'une rivière pour la franchir.
  - 12 - Agité dans ses mouvements - S'avance en s'élevant.
- Verticalement**
- 1 - Siège d'un roi - Qui croit le long d'un mur.
  - 2 - Tourne autour en éplant - Deux consonnes qui se suivent dans l'alphabet - Tache.
  - 3 - Principe de vie - Qui existe réellement - Adjectif possessif.



Pour un bon équipement de bureau, CONSULTEZ

**Philippe Ouellet, Inc.**

29 St-Charles, St-Jean, P. Q. Tél. FI. 7-1868

agent autorisé de:
 

- Office Specialty Mfg.
- Olivetti
- Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU

Dactylos neufs et usagés - Caisses enregistreuses - Filiales Calculateurs, etc...

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

**ROY & FILS**

PORTES ET CHÂSSIS  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison \* Veneer \* Masonite \* Arborite  
Vitres \* Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques :: Saint-Jean, Qué.

# Films à la TV

Canal 2 — Montréal  
Canal 7 — Sherbrooke  
Canal 10 — Montréal



## CBFT — 2

Vendredi, 23 juin  
4 heures 30:

### LA MOUCHE

Allemand. 1954. Drame d'espionnage de Walter Reisch avec Hilde Krahl et Bernard Wicki. — Une ancienne espionne découvre que l'homme qui l'a engagée pour surveiller sa femme se livre à des activités douteuses. — Thème banal. Réalisation soignée. — Bigamie. Divorce. Personnages peu reluisants. **ADULTES, DES RESERVES.**

### LE DEFI

Italo-espagnol. 1957. Drame psychologique et social de Francesco Rosi avec Rosanna Schiaffino et José Suárez. — A Naples, des marchands achètent aux paysans leurs légumes à des prix dérisoires pour les revendre très cher. — Bien réalisé. Souci d'authenticité. Certains personnages factices. — Éléments postifs. Atmosphère de facilité. **ADULTES.**

11 heures 34:

### CHERI, FAIS-MOI PEUR

Français. 1958. Comédie loufoque de Jack Pinoteau avec Darry Cowl et Sophie Daumier. — Parti se reposer dans un hôtel de sports d'hiver, un romancier est involontairement mêlé à de sombres histoires de vol et d'espionnage. — Inégal. Nombreux clichés. Quelques bonnes trouvailles. Darry Cowl très drôle. — Légèreté de certaines attitudes. **ADULTES.**

Samedi, 24 juin

11 heures 25:

### VIVE LES VACANCES

Français. 1957. Comédie burlesque réalisée et interprétée par Jean-Marc Thibault avec Roger Pierre. — Deux ouvriers en vacances sont embarqués par suite d'un quiproquo à bord du yacht d'un milliardaire. — Comédie sans prétention, pleine d'entrain et de fantaisie. Excellents gags. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

Mardi, 27 juin

4 heures 30:

### NOUS LES FEMMES

Italien. 1953. Film à sketches de Rossellini, Visconti, Franciolini et Zampa avec Alida Valli, Ingrid Bergman, Isa Miranda et Anna Magnani. Le prologue nous montre un concours dont les gagnantes trouveront un petit rôle dans un film prétexte pour nous faire recueillir les confidences de quatre actrices célèbres. — Idée originale. Film intéressant. Sujet de chaque histoire assez mince. Anna Magnani remarquable. — Sous-entendus suggestifs. Images libres. **ADULTES.**

Mercredi, 28 juin

4 heures 30:

### LA SYMPHONIE INACHEVÉE

Italien. 1955. Film biographique de Gianco Pelligrini avec Claude Laydu et Lucia Rose. — La vie amoureuse et la fin misérable de Schubert. — Un mélodrame romancé plutôt qu'un film biographique. Photographie soignée. Bonne sélection musicale. — Aspect romanesque insistant. **ADULTES.**

Jeudi, 29 juin

10 heures 04:

### ROMEO ET JULIETTE

Italo-anglais. 1954. — Tragédie Shakespearienne de Renato Castellani avec Laurence Harvey et Susan Shentall. — Célèbre histoire de l'amour de deux jeunes gens. — Remarquable adaptation de l'oeuvre de Shakespeare. Très beaux décors. — Portée morale atténuée par le caractère classique. **ADULTES.**

## CFTM — 10

Vendredi, 23 juin  
3 heures 30:

### LA REINE MORTE

Portugais. 1954. Drame légendaire de Leitao de Barros avec Antonio Villar et Alicia Palacios. — L'amour fidèle jusqu'à la mort de l'enfant du Portugal, Don Pedro, pour une de

ses suivantes, Inès de Castro. — Inégal. De bons moments. Interprétation trop théâtrale. — Fatalisme. Esprit de vengeance. **ADULTES, DES RESERVES.**

7 heures 15:

### LES FIANCES DE ROME

Italien. 1952. Comédie de moeurs de Luciano Emmer avec Lucia Rose et Cosetta Greco. — La vie quotidienne et sentimentale de trois midinettes liées par une étroite amitié. — Étude de moeurs intéressante et bien réalisée. Entrain et humour. Sujet pour **ADULTES.**

11 heures 9:

### MON SECRETAIRE TRAVAILLE LA NUIT

(Take a Letter, Darling)  
Américain. 1942. Comédie sentimentale de Mitchell Leisen avec Fred Mac Murray et Rosalind Russell. — La directrice d'une agence de publicité utilise la galanterie de son secrétaire pour obtenir des contrats avantageux. — Très moyen. Bavard. Quelques bons moments. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

11 heures 10:

### PRINCESSE TAM-TAM

Français. 1935. Comédie d'Edmond T. Gréville avec Joséphine Baker et Albert Préjean. — Lassé de sa femme, un romancier se rend en Afrique du Nord d'où il ramène à Paris une sauvageonne indigène. — Scénario moyen. Mise en scène intéressante. Interprétation inégale. — Libérés. Costumes succinets. **ADULTES.**

Samedi, 24 juin

8 heures:

### LES MAITRES DE LA MER

(Rulers of the Sea)  
Américain. 1944. Drame maritime de Frank Lloyd avec Douglas Fairbanks et Margaret Lockwood. — Reconstitution romancée de la première traversée de l'Atlantique par un navire à vapeur. — Récit un peu idéalisé. Intrigue sentimentale gratuite. Réalisation intéressante. — Courage. Persévérance. **TOUS.**

11 heures 10:

### UN AMI VIENDRA CE SOIR

Français. 1946. Drame de Raymond Bernard avec Michel Simon et Madeleine Sologne. — Episode de la guerre dans un asile d'aliénés où se sont réfugiés des résistants. — Assez bonne réalisation. Interprètes de talent. — Une liaison, des tenues sommaires. **ADULTES.**

Dimanche, 25 juin:

3 heures 30:

### LES AVENTURES DES PIEDS NICKES

Français. 1948. Film d'aventures burlesques de Marcel Aboulker avec Maurice Baquet et Rellys. — Trois compères qui ont volé un diamant de grand prix à une princesse sont poursuivis par un détective. — Comédie pleine d'entrain et d'humour, très bien réalisée. Excellente interprétation. — Tenues sommaires. **ADULTES**

7 heures 30:

### SENSATIONS

(Sensations of 1945)  
Américain. 1944. Comédie musicale d'Andrew Stone avec Eleanor Powell et Dennis O'Keefe. — Une mince intrigue sentimentale prétexte à des numéros de music-hall. — Jazz, danse et acrobatie. Film plein d'entrain. — Danses et tenues osées. **ADULTES.**

11 heures 10:

### LA RUE DES BOUCHES PEINTES

Français. 1955. Drame de Robert

Vernay avec Françoise Christophe et Paul Bernard. — Les déboires d'une femme adultère aux prises avec un mari impitoyable. — Film techniquement bien fait. — Milieu dépravé. Fausse conception du mariage. **A DE-CONSEILLER.**

Lundi, 26 juin

3 heures 30:

### DEVANT LUI TREMBLAIT TOUT ROME

Italien. 1947. Drame de la résistance de Carmine Gallone avec Anna Magnani et Gino Sinimberghi. — A Rome, durant l'occupation, deux artistes d'opéra collaborent à la Résistance. — Pauvre. Emphase et grandiloquence. Interprétation affectée. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

7 heures 15:

### TUMAK, FILS DE LA JUNGLE

(One Million B.C.)  
Américain. 1948. Drame d'aventures de Hal Roach avec Victor Mature et Carole Landis. — Tumak, fils du chef de la tribu des Montagnes, s'éprend de la fille du chef de la tribu des Rivières, ce qui provoque de nombreux heurts dus à l'opposition des moeurs. — Histoire puérile. Réalisation médiocre. — **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

11 heures 10:

### L'AVENTURE A PIGALLE

Français. 1949. Drame de Raymond Leboursier avec Colette Darfeuil et Pierre Renoir. — Un pianiste de Montmartre découvre que son rival en amour est celui qui l'a livré à la Gestapo pendant la guerre et le tue. — Médiocre. Interprétation sympathique d'un triste individu. **ADULTES, DES RESERVES.**

Mardi, 27 juin

3 heures 30:

### LES AVENTURES DE L'AIR

Français. 1950. Film de gangstérisme de René Jayet avec Ginette Leclercq et Yves Furet. — Un aviateur réussit à faire arrêter des crapules qui l'ont engagé pour transporter des fortunes volées. — Conventuel, mais non dénuée d'intérêt. Interprétation dans la note. — Moeurs relâchées. **ADULTES, DES RESERVES.**

7 heures 15:

### JEUNESSE REBELLE

Polonais. 1951. Film biographique d'Aléksander Ford avec Czeslaw Wollejko. — En 1830, ayant sympathisé avec les jeunes Polonais qui s'insurgent contre l'occupation russe, Frédéric Chopin gagne Paris où il pourra poursuivre ses études musicales. — Film de qualité. Très belle musique. Amour de la patrie. Ardeur au travail. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

11 heures 10:

### LES ANGES DU PECHE

Français. 1943. Drame spirituel de Robert Bresson avec Renée Faure et Jany Holt. — Une religieuse au couvent de Béthanie, Anne-Marie, tente de convertir une jeune condamnée coupable d'un meurtre. Après bien des avatars, Anne-Marie offrira sa vie à Dieu pour l'âme de sa protégée. Drame marqué par une connaissance profonde et juste de la psychologie du surnaturel. Réalisation remarquable. Interprétation d'une intensité extraordinaire. — Thème pour **ADULTES.**

Mercredi, 28 juin

3 heures 30:

### CEUX DU CIEL

Français. 1941. Comédie dramatique d'Y. Noé avec Marie Bell et Pierre Renoir. — Un pilote d'essai voit ses réflexes amoindris à la suite d'un accident, mais il pousse l'héroïsme jusqu'à aider son rival dans la course des nations et fait ainsi triompher les ailes françaises. — Film dans la bonne moyenne. Psychologie juste. — **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

11 heures 10:

### CAFE DE PARIS

Français. 1938. Drame policier d'Yves Mirande avec Jules Berry et Vera

Korène. — Un maître-chanteur ayant été tué durant une fête nocturne, la police surgit et tente de découvrir l'auteur de l'assassinat. — Assez bien construit, mais rempli de ponctifs. Réalisation moyenne. Interprétation honnête. — Milieu mondain hypocrite et jousseur. Cynisme. **ADULTES, DES RESERVES.**

Jeudi, 29 juin

3 heures 30:

### L'AVENTURE COMMENCE DEMAIN

Français. 1947. Comédie d'aventures de Richard Portier avec André Luguet et Isa Miranda. — Deux aventuriers, voulant exploiter la confiance d'un riche explorateur, se font prendre à leur propre piège. — Bon scénario. Humour. Mise en scène honnête. — Moralité douteuse des personnages. **ADULTES.**

8 heures 30:

### UNE NUIT AVEC TOI

Italien. 1947. Comédie musicale de C.-L. Bragaglia avec Frasema Dillian et Gino Bechhi. — Un chanteur et une jeune fille dépourvus d'argent se rencontrent sur une gare et passent une nuit fertile en aventures et qui s'achèvera en prison. — Moyen. Interprétation sans recherche. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

11 heures 10:

### LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS

Français. 1935. Comédie vaudevillesque de Max Eichberg avec Danielle Darrieux et Albert Préjean. — Pris pour son homonyme, le constructeur d'autos, un homme à l'esprit inventif réussit à faire gagner un grand prix à une célèbre compagnie d'automobiles. — Médiocre. — **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

## CHLT-TV — 7

Vendredi, 23 juin

11 heures 30:

### LA REINE DES REBELLES

(Belle Star)  
Américain. 1940. Drame d'aventures d'Irving Cummings avec Gene Tierney et Randolph Scott. — A l'issue de la guerre de Sécession, Belle Shirley épouse un capitaine sudiste et mène avec lui la guérilla contre les Nordistes. — Intrigue conventionnelle. Rythme languissant. Interprétation faible, sauf celle de Gene Tierney. — Mariage traité à la légère. **ADULTES.**

Samedi, 24 juin

11 heures 30:

### LE PECHE D'UNE MERE

Italien. 1951. Mélodrame de Guido Brignone avec Carla del Poggio et F. Latimora. — Elena, accusée d'un vol commis par Alberto, est acquittée, faute de preuves, et épouse son avocat. Plus tard, ayant quitté son mari

pour ne pas nuire à sa carrière, elle est poursuivie par Alberto. — Réalisation satisfaisante. — Conception discutable du mariage. Idées fausses sur l'administration de la justice. **ADULTES, DES RESERVES.**

Dimanche, 25 juin

2 heures:

### LE MUR DU SON

(The Sound Barrier)  
Britannique. 1952. Drame psychologique de David Lean avec Ann Todd et Ralph Richardson. — L'ambition d'un constructeur d'avions entraîne la mort de son fils et de son gendre et lui pose de difficiles problèmes de conscience. — Passionnant documentaire sur l'aviation. Réalisation sobre mais efficace. — Mise en relief de la valeur de la vie humaine. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

Lundi, 26 juin

2 heures:

### MA TANTE DICTATEUR

Français. 1939. Comédie de René Pujol avec Marguerite Moreno et A. Bernard. — Une tante prête la forte somme à son neveu pour acheter une épicerie. En fait, ce dernier veut lancer sa femme au théâtre. La tante vient visiter "l'épicerie". — Réalisation modeste et sans prétention. Galette un peu facile. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

Mardi, 27 juin

2 heures:

### HEIDI

Suisse. 1952. Conte pour enfants de Luigi Comencini avec Elisabeth Sigmund et Heinrich Gretler. — Une petite orpheline qui vit en montagne est emmenée un jour à la ville pour tenir compagnie à une jeune paralysée qu'elle aidera à guérir par sa bonne humeur. — Conte simple et charmant. Beaux paysages de montagnes. Interprétation juste et sensible. — Film tonique. **TOUS.**

Mercredi, 28 juin

11 heures 30:

### SUR LA PISTE DES MOHAWKS

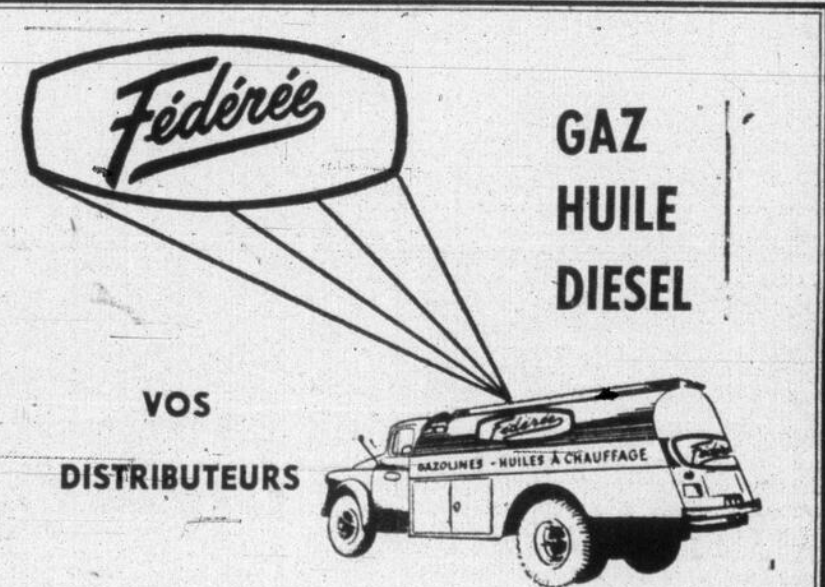
(Drums along the Mohawk)  
Américain. 1940. Film d'aventures de John Ford avec Henry Fonda et Claudette Colbert. — A l'époque de la guerre de l'Indépendance, un jeune ménage est en butte aux tracasseries des Indiens excités par les Anglais. — Assez conventionnel. Beaucoup de mouvement. Scènes de foule réussies. — Brutalités inhérentes au genre. **ADULTES ET ADOLESCENTS**

Jeudi, 28 juin:

2 heures:

### QUAI DES ILLUSIONS

Franco-italien. 1956. Mélodrame d'Emile Couzinet avec Lise Bourgin et Louis Seigner. — Les mésaventures d'une jeune mère célibataire aux prises avec les conséquences de sa faute. Un mélo lacrimatoire. Réalisation conventionnelle. Beaux extérieurs. — Sujet pour **ADULTES.**



VOS

DISTRIBUTEURS

SCA SHERRINGTON

Tél. 454-3122

Succursale — Saint-Remi — Tél. 454-2525

SCA NAPIERVILLE

Tél. CH. 5-3396

ROSAIRE MORENCY

Saint-Philippe

Tél. MI. 3-8465

LEO CHICOINE

Beloil

Tél. FO. 7-3742

GARAGE BREault & FRERES

Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 6-3910

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE RICHELIEU

YVON DUPUIS MUSIQUE LIÉE

- MUSIQUE EN FEUILLES
- INSTRUMENTS
- ACCESSOIRES
- PIANOS - PHONOS
- HARMONICAS, ETC.

139 Richelieu Fl. 7-4417 Saint-Jean

# Mgr Coderre...

(suite de la page 17)

deur sans cesse accrue et toujours plus instante, afin que tout garçon qui s'inscrit au cours secondaire, collégial, supérieur, spécialisé et universitaire, embrasse précisément dans l'état de vie que le Maître de l'Univers lui a déterminé de toute éternité: "Unusquisque proprium domum habet" (1 Cor. 7, 7). Saint Paul l'enseigne: "Chacun reçoit de Dieu son don particulier". L'un, l'état de virginité (célibat sacerdoce, vie religieuse), l'autre, l'état du mariage.

L'intérêt de chacun, l'avantage de l'Eglise, le bien de la nation et la gloire de Dieu exigent que tout homme soit sur terre à sa place: Le bonheur plein et achevé des individus, des sociétés et de l'humanité s'achève à cet unique prix. Aurait-on dans nos collèges classiques voulu trop faire de prêtres? Pour l'affirmer avec certitude, il faudrait le prouver. Le Seigneur permettrait-il longtemps un tel excès s'il existait? J'en doute. En effet, au sein d'une charité vraie et de sacrifices réels, les abus disparaissent car la vérité apparaît et avec elle la liberté. Il est cependant certain que les prêtres manquent. Nos collèges classiques auraient pu et dû donner l'avantage de prêtres à notre Eglise et aux Missions Etrangères. Dieu seul sait le nombre des étudiants qui n'ont pas pour une raison ou une autre reçu favorablement l'appel divin. Les familles, les maîtres, les étudiants, tous peuvent se poser avec angoisse la question. Désirons donc que se multiplient les prêtres. Les laïcs ont besoin du sacerdoce. Qu'on ajoute à sa prière en faveur de l'éclosion de toutes les vocations sacerdotales voulues par Dieu: une supplication fervente pour que chaque prêtre soit un saint prêtre, de plus en plus digne de sa haute et difficile mission, de plus en plus apte à servir pleinement ses frères; très bien, mais qu'on n'aille pas mésestimer la nécessité du prêtre dans la Cité sous quelque prétexte que ce soit, car ce serait se nuire gravement et ne pas donner au monde l'âme dont il a un urgent besoin.

— 11 —

A ces seules considérations, nous aurions déjà la nécessaire obligation de dire merci à Dieu, car tout don excellent vient d'en-haut "omne donum perfectum desursum est" (Jac. 1, 17). Il faut cependant ajouter que ces avantages dont l'Eglise, la Nation et l'Univers même furent bénéficiaires, originent également d'une source très pure, celle de la charité sacerdotale et de l'offrande matérielle des chrétiens.

En effet depuis toujours jusqu'à aujourd'hui, les collèges classiques, tous si méritants, se sont appuyés, pour réaliser leurs oeuvres éducatrices, sur le dévouement et les sacrifices des prêtres tout comme sur les aumônes généreuses et répétées du peuple chrétien et souvent des petits et des modestes parmi les fidèles.

Les prêtres, qui se livrèrent corps et âme à nos collèges pour que les fils de nos familles, qui avaient les aptitudes, puissent suivre les études classiques et arriver à leur mission providentielle et irremplaçable dans notre province, le Canada et même à l'étranger, les prêtres, dis-je, agissent ainsi non par intérêt de caste, mais amour des leurs. A-t-on pu soupçonner que plusieurs, sinon tous, recevaient cette lourde tâche avec scrupule et ardoise. Car ils savaient leur responsabilité et connaissaient leurs limites. A-t-on vraiment apprécié ce sacrifice d'un genre particulier, accepté parce que d'autres ne pouvaient pas le faire. Il n'y en avait pas beaucoup d'autres qu'eux pour jouer ce rôle nécessaire. Sans doute il n'y a pas lieu d'être étonné que des prêtres aient agi ainsi, ils avaient découvert que leur devoir immédiat était d'exercer ces fonctions afin de gratifier l'Eglise et la Nation de chefs spirituels et temporels dont elles avaient expressément besoin. Les prêtres, en effet, se doivent par profession d'être toujours les premiers là où la charité doit se vivre davantage dans le renoncement. Rendons grâce à Dieu sincèrement de le savoir inspirés et soutenus jusqu'à maintenant, nous avons vécu, tous devrions l'admettre, des années dures et décisives. Il faut être juste et reconnaître cependant qu'ils occupèrent ce poste difficile, ce service commandé par les besoins, avec honneur et succès. On peut, il est vrai, porter des jugements différents, car les mérites, les capacités et les succès de ces prêtres professeurs furent divers selon les temps, les circonstances et les individus. Vu leur état particulier de vie, leur attache totale à leur évêque, leur acceptation de conditions modestes, même si acceptables, leur vouloir de servir les leurs sur le front qui semblait le plus vulnérable, et dois-je le dire, vu l'incompréhension et l'apathie d'un trop grand nombre de leurs concitoyens qui ne



► Une partie de la foule des invités au banquet qui marquait le cinquantième anniversaire du Séminaire de St-Jean, samedi dernier. (Photo Studio Pettot)

voulaient pas financer selon des méthodes fixes, régulières et appropriées, l'instruction supérieure de nos jeunes, et vu aussi, il faut bien l'avouer, l'incapacité matérielle des laïcs de se donner, pour un salaire minime, à cette vocation, qu'ils peuvent épouser et vivre, autant et même mieux que les prêtres, les membres de nos clergés séculier et religieux durent concentrer leurs mains ce secteur de l'enseignement. "Deus providebit sibi victimum" (Gen. XXII, 8). Dieu avait pourvu lui-même à la victime — et je dis bien — et tout notre peuple en a récolté les fruits merveilleux et abondants qui permettent aujourd'hui à nos dirigeants d'élargir les avenues du savoir, d'y diriger plus de jeunes encore et de confier enfin à des laïcs qualifiés des fonctions que les prêtres, leurs frères du clergé, ont accepté sur la ligne de feu, à l'avant, pour garder notre dépôt menacé et même le faire fructifier, et accroître le potentiel intellectuel et spirituel des nôtres beaucoup plus que leur patrimoine propre. D'ailleurs ce patrimoine, s'il existe, est en définitive la propriété du laïc car il est destiné à le servir.

Vous voudrez, chers auditeurs, pour dire un merci encore plus concret au Seigneur que je rappelle la vision sûre de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal qui, malgré des difficultés crucifiantes et humiliantes, à la demande de ses fidèles, fonda le Collège de Saint-Jean, que je souligne l'appui visible de la Providence au supérieur fondateur, le vénérable et méritant Mgr Papineau. Daigne Dieu accorder au cher évêque de Joliette de connaître longtemps encore les nombreux fils et successeurs des élèves qu'il a tant aimés.

Je m'en voudrais de ne pas nommer deux professeurs émérites et fidèles, qui consacrèrent toute leur vie à l'enseignement, au Collège de Saint-Jean: Mgr Armand Chaussé, professeur pendant 36 ans et M. Etienne Guillet, un laïc, chargé durant 40 ans des leçons de piano et d'orgue. Avec eux, quantité d'autres prêtres (230), des religieux-frères (25) et des laïcs (37) totalisant 1893 années d'enseignement se sont donnés à cette vie laborieuse, serviteurs obscurs souvent cachés presque toujours rétribués pauvrement, pour ne pas dire chichement.

C'est que, pendant des années, les seuls revenus de nos collèges classiques furent ceux des parents des élèves et ceux venus de la charité du peuple chrétien. Depuis quelques années, et surtout actuellement, tout paraît vouloir s'améliorer, rendons grâce au Seigneur qui éclaire nos dirigeants et leur inculque une conception de plus en plus véridique et logique de leurs obligations et de celles du peuple envers l'éducation des jeunes et des adultes.

Sachons cependant reconnaître que dans le temps passé, et durant presque 50 ans, le Collège-Séminaire de Saint-Jean n'aurait jamais pu, pas plus que les autres collèges classiques, instruire ses élèves par les seules sommes versées par les pa-

rents, la plupart du temps incapables d'accomplir davantage, même si quelques familles, ont bénéficié de cette situation de fait en égoïstes; ces dernières auraient pu donner davantage et verser au moins l'argent qu'il en coûtait pour instruire leur fils: mais on ne croyait pas facilement avoir cette obligation. Il faut savoir témoigner notre reconnaissance au bon Dieu qui a si visiblement suscité parmi les chrétiens un souci marqué de l'instruction et de l'éducation qui les a menés à verser des offrandes additionnées aux sacrifices des maîtres prêtres et laïcs; et même au renoncement des élèves, tout juste suffisants cependant pour maintenir nos institutions.

Je tiens à souligner ce point, car il ne faudrait pas que s'éteigne ou diminue la charité des fidèles envers les institutions privées d'enseignement supérieur. Trop souvent, hélas; quantité de personnes s'illusionnent sur le financement de nos maisons d'enseignement. Même aujourd'hui une maison, qui reçoit des pensionnaires et qui veut accepter des fils de familles aux conditions modestes, a encore besoin d'aumônes. Souhaitons que le Seigneur donne toujours aux chrétiens le sens de l'offertoire et de l'offrande afin qu'ils soient plus généreux même que dans le passé. S'il fallait que cette source charitable tarisse, non seulement souffriraient nos institutions privées d'enseignement, non seulement nous nous priverions de ces laboratoires éducatifs nécessaires que sont nos collèges, mais le christianisme même des nôtres s'étiolerait: l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples à cela que vous vous aimez les uns les autres; ce que vous faites au plus petit des miens c'est à moi que vous le donnez et il y aura toujours des pauvres parmi vous. Ainsi parle notre Maître. Demandons donc au Seigneur de bénir tous les bienfaiteurs du Séminaire de Saint-Jean en particulier ceux qui ont versé joyeusement et généreusement leurs aumônes à l'occasion de la souscription de 1960-61, organisée par les anciens de la Maison, si fidèles à leur alma mater et si admirablement appuyés par les quelque 6000 sollicitateurs, nos diocésains bien-aimés. Demandons également au Seigneur d'ouvrir plus larges encore le coeur et la bourse des catholiques du diocèse de Saint-Jean afin que notre Séminaire puisse, comme dans le passé, former d'authentiques chrétiens, aptes à se donner à Dieu dans le sacerdoce ou les professions laïques et remplir sur terre leur mission personnelle et irremplaçable.

En terminant, pour montrer plus concrètement la charité des nôtres et dire un merci plus convaincu à Dieu, acceptez que j'aligne quelques chiffres révélateurs...

En 50 ans, sans compter les pensions des parents, ni les octrois de l'Etat, ni les bourses attribuées aux élèves, le Collège-Séminaire de Saint-Jean a reçu pour subsister près de \$800,000.00 en dons et a dû tendre la main en 1960-61 à tous ses amis;

les offrandes reçues à cette souscription s'ajouteront aux \$800,000.00 indiqués, et la dette de \$600,000.00 avant la souscription se doublera certainement, les constructions achevées. Sans la charité généreuse des fidèles, il aurait donc été impossible de maintenir le Collège-Séminaire, d'instruire 3,000 élèves et de conduire à leur état de vie définitif plus de 1,000 d'entre eux.

Le Seigneur a donc été vraiment bon en suscitant ces offrandes, sans elles, nous ne célébrerions pas ce jubilé glorieux.

Que le Seigneur, si attentif à nos joies, bénisse tous les bienfaiteurs et amis de notre Collège-Séminaire, qu'il accorde ses grâces de choix aux professeurs et élèves, anciens et ac-

tuels. Que le Saint Sacrifice de la messe apporte à chacun des assistants les bienfaits divins et donne à notre cher institution de pouvoir mieux servir encore les fidèles du diocèse. Souhaitons que chaque année, s'adjoignent de plus en plus aux professeurs prêtres, des professeurs laïcs. Les maîtres laïcs ont un rôle particulier et indispensable à jouer dans cette maison d'enseignement de notre Eglise diocésaine!

Benedictus es, Domine Deus patrum nostrorum et laudabilis in saccula, Alleluia.

Vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères et digne de louanges éternelles, Alleluia.

## A. BEAUDRY & FILS

ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ

\* \* \*

Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes  
BICYCLETTES "C.C.M."

235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Attention!

Attention!

Ouverture officielle de la  
**PLAGE LABELLE**  
à Sabrevois

— NOUVELLE ADMINISTRATION —

Soirée avec l'orchestre Monterey Trio

SAMEDI, LE 24 JUIN

BIENVENUE A TOUS!



ECOLE DE METIERS SAINT-JEAN

70, RUE FRONTENAC, SAINT-JEAN

Directeur: Augustin Robitaille

## COURS REGULIERS DU JOUR

Cours de métiers — Cours technique  
Construction-menuiserie — électricité  
Mécanique d'ajustage — Soudure

INSCRIPTION: 12 au 23 JUIN

EXAMENS D'ADMISSION: 27 et 28 JUIN

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

MINISTRE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie  
Ministre

Gustave Poisson  
Sous-ministre

Tél. Fl. 6-6928

Sur rendez-vous S.V.P.

**J.-PAUL CARON, b.a., d.c.**

Membre du Collège des Chiropraticiens

RAYONS-X

69 Saint-Jacques

Saint-Jean, P.Q.

Les films de la semaine

# Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T TOUS: Films viables par tous, y compris les enfants.
- Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

FILMS A VOIR

L'astérisque à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique

## CARTIER

Jeudi à samedi  
22-23-24 juin:

### "L'HOMME A DEMASQUER"

Drame policier réalisé par Michael Anderson avec Ann Baxter, Richard Todd et Herbert Lom. Aa  
Appréciation morale: ce film soutient habilement l'intérêt jusqu'à la fin. Film pour adultes et adolescents.

### "LA FORET INTERDITE"

Film d'aventures et documentaire, réalisé par Nicholas Ray avec Burl Ives, Christopher Plummer et Gypsy Rose Lee. AR  
Appréciation morale: Les brutalités auxquelles se livrent les trappeurs rivaux et un certain climat de bassesse morale, motivent des réserves. Adultes avec réserves.

Dimanche à mercredi  
25-26-27-28 juin:

### "LES VIOLENTS"

Film policier réalisé par H. Calef avec Fernand Ledoux, Paul Meurisse et Françoise Fabiani. A  
Appréciation morale: L'in vraisemblance même de l'histoire assez sordide dans laquelle domine l'idée de vengeance, en atténue la portée. Adultes.

### "ADORABLES DEMONS"

Comédie réalisée par Maurice Cloche avec Réllys, Claudine Dupuis, Poirat et Serrault. AR  
Appréciation morale: Même si le ton de cette comédie atténue diverses situations condamnables, certaines images aguichantes et une conception répréhensible de la fidélité conjugale motivent des réserves. Adultes avec réserves.



CONSTANCE LAMBERT, brillant soprano canadien, sera l'artiste invitée lors de la "première" de *Sérenade estivale*, le dimanche 25 juin à 9 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

## CAPITOL

Jeudi à samedi  
22-23-24 juin:

### "ANASTASIA"

Drame pseudo-historique réalisé par Anatole Litvak avec Ingrid Bergman, Yul Brynner et Helen Hayes. A  
Appréciation morale: Même si on n'a pas su éviter l'écueil d'une fin romanesque ce film étrange, non dépourvu de beautés retiendra l'attention du public. Pour tous.

### "SEPT VOLEURS"

Aventure criminelle réalisée par Henry Hathaway avec Edward G. Robinson, Rod Steiger et Joan Collins. A  
Appréciation morale: Les circonstances qui entourent ce crime, les conditions dans lesquelles il est exécuté de même que la conclusion du film permettent de se montrer moins sévères pour d'autres productions du genre. Film pour adultes.

Dimanche à mercredi  
25-26-27-28 juin:

### "ENTREE DE SERVICE"

Comédie réalisée par Ralph Thomas avec Michel Craig, A. Heywood et Mylène Demongeot. AR  
Appréciation morale: La légèreté de conduite d'hommes mariés à l'endroit d'une jeune écervelée motive des réserves. Adultes, avec réserves.

### "BAGDAD"

Conte oriental réalisé par C. Lamont avec Maureen O'Hara, Vincent Price et Paul Christian. A  
Appréciation morale: Bien que le genre en atténue la portée, ce film où domine l'idée de vengeance doit être réservé aux adultes. Pour adultes.

## IMPERIAL

Jeudi à samedi

### "CARTHAGE IN FLAMES"

Reconstitution historique romancée réalisée par Carmine Gallone avec Daniel Gélin, Anne Heywood et José Suarez. AR  
Appréciation morale: Le film contient certains éléments positifs. Par ailleurs, une scène osée

motive des réserves. Adultes avec réserves.

### "CIRCLE OF DECEPTION"

Drame de guerre réalisé par Jack Lee avec Bradford Dillman, Harry Andrews et Suzy Parker. AR  
Appréciation morale: Ce film pose le problème de la moralité de certains procédés de guerre. La façon dont on envisage le suicide pour des fins militaires motive des réserves. Adultes avec réserves.

Dimanche à mercredi  
25-26-27-28 juin:

### "CAN-CAN"

Comédie musicale réalisée par Walter Lang avec Frank Sinatra, Maurice Chevalier et Shirley MacLaine. AD  
Appréciation morale: Malgré le genre comédie musicale, des costumes suggestifs, des idées et des situations inacceptables obligent à déconseiller ce film. A déconseiller.

### "HIPPODROME"

Drame réalisé par Arthur Maria Rabenalt avec Gerhard Riedmann, Margit Nunkke et Walter Giller. AR  
Appréciation morale: Le contexte du film atténue la portée de certaines scènes osées. Toutefois l'inconduite du héros présentée avec trop d'indulgence, quelques

images suggestives et un suicide motivent de nettes réserves. Adultes avec réserves.

## Elections au club Le Renfort

Venez tenter votre chance, lors des élections du club Le Renfort, le 24 juin prochain, fête annuelle de la Saint-Jean-Baptiste.

A cette occasion, le Comité du club a décidé de donner dix prix de présence de \$5 chacun aux membres qui auront leur carte mensuelle de juin 1961.

Pour avoir droit à ces prix, pas plus de deux personnes doivent être inscrites sur ces cartes de membres, sans qu'il y ait nécessité d'y être présentes toutes les deux.

Les élections mensuelles ont toujours lieu le dernier samedi du mois, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, 188 Jacques-Cartier, à Saint-Jean, P. Q., de 8 h. à 9 h. 45 p.m.

Le gérant N.B. — Une personne peut détenir plusieurs cartes de membre, payées de façon authentique, et recevoir plus d'un prix de présence.

Aucune carte de membre ne se vend à la salle. Alors, informez-vous, un responsable vous répondra avec quelques plaisirs et courtoisie.



## COMBIEN ONT UN COMPTE EN BANQUE?

Tous, probablement / De nos jours, il n'est à peu près personne qui ne soit client d'une banque. Et chacun va souvent à la banque, et pour bien des raisons: déposer ses économies, faire un emprunt, acheter ou vendre des monnaies étrangères, se procurer un mandat, etc., etc.

Au fait, il semble que les Canadiens utilisent beaucoup plus les services bancaires que toute autre nation / Les banques à charte, pour leur part, s'efforcent de faire de chacune de leurs succursales un centre accueillant où chacun trouve toujours un service efficace.

## LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Chronique du Service Social

Point de vue sur les classes-auxiliaires

● par Soeur Pierre-du-Sacré-Coeur, u.d.j., t.s.p.  
Bureau régional de la Rive-Sud,

Au cours de ces derniers mois, "La Chronique du Service Social" du diocèse de Saint-Jean a essayé de nous faire toucher du doigt les exigences toujours en marche des "Réalités contemporaines".

Si l'on tient pour acquis que les fonctions spécifiques du Service Social ont pour objet et fin primordiale: la prévention, la restauration, le développement et l'éducation de l'individu et de sa famille en vue d'une meilleure intégration dans la société, personne ne s'étonnera que le problème des "Classes-Auxiliaires" à promouvoir, soit abordé dans cette chronique.

Au moment où s'élabore "La grande charte de l'éducation au Québec", il est peut-être opportun d'attirer l'attention sur la nécessité de multiplier les classes-auxiliaires, ou de les créer là où elles n'existent pas encore.

Qu'est-ce donc que la classe auxiliaire?

Le code scolaire de la Province de Québec (art. 576, section VI) prévoit des classes spéciales pour les enfants arriérés ou qui sont incapables de profiter de l'enseignement donné dans les classes correspondant à leur âge, ou qui, à raison de leur faiblesse physique, ou pour autres causes, exigent une attention spéciale.

Nous avons eu la chance d'aborder ce sujet avec une des pionnières de l'enseignement spécialisé: Mme Virginia Jalbert, diplômée de l'Ecole Normale Emilie Tavernier de l'Institut médico-pédagogique, sous le contrôle des Bureaux de l'Instruction Publique.

"La classe-auxiliaire", nous dit-elle avec un bon sourire, "c'est l'épanouissement de l'enfant retardé dans une classe spéciale sous la direction d'un maître spécialisé qui imprènera l'école d'une atmosphère familiale."

"Atmosphère de grande sérénité" poursuit celle qui la pratiqua pendant 8 ans dans les Ecoles-auxiliaires de Montréal.

Grande sérénité en effet de la part du professeur chargé d'une telle classe, afin d'amener le développement complet de l'enfant retardé, en lui donnant la sécurité qui lui fait défaut, et l'amener à donner un rendement capable d'en faire un citoyen heureux, complet, enrichissant pour la Société, ou, du moins, qui ne sera pas à sa charge. Et pour ce faire, l'enfant doit se développer dans la joie.

Pour qui la classe-auxiliaire est-elle nécessaire?

Pour tous les enfants déficients, de quelque façon que ce soit, et présentant des handicaps physiques, intellectuels, affectifs, moraux ou sociaux, ou plusieurs de ces caractéristiques à la fois.

Cela nécessite d'abord un "pré-classement" par une clinique, ou classe spéciale de dépistage, pour l'orientation de l'enfant selon le ou les problèmes avec lesquels il est aux prises.

Il faut déceler "pourquoi l'enfant est retardé".

Que fait-on dans une classe-auxiliaire?

L'arrière pédagogique peut être ramené à son niveau scolaire, s'il s'agit d'un simple retard sur les autres enfants, et après un séjour plus ou moins long dans la classe-auxiliaire, rejoindre les compagnons de son âge.

Le sous-doué, ou retardé mental, verra les mêmes matières du programme des enfants des classes régulières, mais d'une façon moins étendue. Le strict nécessaire lui sera enseigné par les exemples concrets, au service de la vérité, en vue d'en faire plus tard un bon citoyen. L'enseignement sera adapté à son niveau en tenant compte de son âge mental, indépendamment de son âge chronologique. L'enfant avancera à son rythme tout en touchant toutes les matières du programme d'une façon essentielle. Il ne lui sera pas demandé de travailler en profondeur, il en est incapable; mais on l'exercera à du travail pratique.

Que trouvera l'enfant dans une classe-auxiliaire?

Un nombre plus restreint d'élèves. Il travaillera à son pas, entraîné par lui-même, oui; mais pour grandir et murir normalement, l'enfant a besoin d'un adulte proche de lui, auprès duquel il fera l'apprentissage de la vie en société, et de ses nécessités. Le succès de sa formation dépendra donc en majeure partie de la titulaire "spécialisée" pour cet enseignement individuel et collectif à la fois, et qui requiert une formation pédagogique très spéciale.

Par dessus tout, dans la classe-auxiliaire, l'enfant retardé trouvera l'amour compréhensif dont il a besoin. La patience et le dévouement inlassables que supposent les qualités requises de son éducateur.

Le garçon trouvera dans l'homme un père, et la fille, dans la femme, une mère.

De plus, dans ce milieu spécial, fait pour lui, à son niveau, et comprenant d'autres enfants d'âges différents, il se créera des amitiés durables et acquerra le sens de la Charité par le "service" rendu au groupe.

Que rapportera l'enfant à la maison de cette formation en classe-auxiliaire?

Une formation pratique. La fille, à partir de la cinquième année deviendra peu à peu une bonne ménagère, experte dans les travaux de couture, cuisine, bonne tenue de maison; et le garçon développera une grande habileté manuelle, lui permettant de rendre à lui-même et aux autres, les mille et un services de la vie familiale, et de s'assurer un gagne-pain plus tard.

Conclusion:

La classe-auxiliaire est nécessaire. C'est un risque à prendre, en marge de la classe régulière. Risque, heureux de conséquences, expérience à tenter, riche de promesses. Que les éducateurs exploitent cette ressource communautaire au service de l'éducation et que les parents acceptent et comprennent, si c'est jugé nécessaire, qu'en mettant leur enfant dans une classe-auxiliaire, ils le prépareront plus sûrement à la vie.

La création de telles classes est du domaine des Commissions scolaires qui visent, avec quel dévouement, au mieux-être de l'organisation des écoles, et c'est un problème urgent dont beaucoup comprennent déjà l'importance. Certaines statistiques démontrent qu'il y a environ 6% des élèves des écoles ayant un quotient intellectuel ne leur permettant pas de fréquenter la classe régulière et demandant un placement dans une classe-auxiliaire.

Voici les vacances... mais demain, nouvelle rentrée scolaire. Préoccupons-nous d'assurer le bonheur de nos enfants. Appuyant cette idée de la nécessité des "Classes-auxiliaires" n'est-ce pas pour tous les enfants "des moins favorisés au plus doués" qu'André La Rivière a écrit:

"A l'enfant bien éduqué, le bonheur est assuré".

Cartes Professionnelles

**Gérard CHARBONNEAU**  
ARCHITECTE  
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.  
\*\*\*  
54, rue Saint-Jacques  
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455  
6260 Côte des Neiges  
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI.7-1629  
**JACQUES TOUGAS**  
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.  
ARCHITECTE  
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

**A votre service pour IMPRESSIONS**  
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES  
**Les Editions du Richelieu**  
LIMITÉE  
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:  
VI. 2-4924 Saint-Jean  
10 St-Jacques O. FI. 7-4592  
MONTREAL  
**Gaudette & Gaudette**  
COMPTABLES AGRES  
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES  
Bureau: FI. 6-3783  
Rés. FI. 7-1600  
**JACQUES TETREAU**  
Comptable agréé  
BUREAU  
239, rue Jacques-Cartier  
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:  
227, rue Champlain, Saint-Jean  
Tél. FI. 6-4612  
**Jean HEBERT, I.c.s., c.a.**  
COMPTABLE AGRÉÉ  
RESIDENCE:  
568, rue Lamarche, Saint-Jean  
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-4556  
**Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.**  
OPTOMETRISTE  
HEURES DE BUREAU:  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.  
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.  
228 CHAMPLAIN, LENTILLES CORNEIENNES  
ST-JEAN, P. Qué. TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262  
**Jean-Paul Grégoire**  
Comptable agréé  
\*\*\*  
BUREAU A SAINT-JEAN  
38, rue Saint-Denis

**Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.**  
Docteur en optométrie  
\*\*\*  
Optométriste-Opticien  
27, rue Saint-Jacques, Bureau ouvert  
Saint-Jean, P.Q. tous les jours  
Fl. 7-2347 de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520  
HEURES DE BUREAU:  
9 h. a.m. à 5 h. p.m.  
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)  
Le soir: rendez-vous seulement.  
**Dr Jacquelin Bernier**  
B.A., O.D.  
OPTOMETRISTE  
EXAMEN DE LA VUE  
231 Longueuil SAINT-JEAN

SAINT-REMI, NAP. Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.  
60, rue Saint-André Téléphone 397-w  
**GABRIEL B. LONGTIN**  
DOCTEUR EN OPTOMETRIE  
OPTOMETRISTE CONSEIL  
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Tél. FI. 7-2535  
**Dr J.-R. MEUNIER**  
OPTOMETRISTE  
\*\*\*  
SPECIALISTE DE LA VUE  
218, rue Richelieu ST-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert Fl. 8-2802  
**MAURICE BOULAIS, a.p.a.**  
Auditeur Public Accrédité  
SYNDIC DE FAILLITE  
Bureau: 39 Saint-Jacques Fl. 7-7503 - 04

**Me Marc-André LAZURE**  
NOTAIRE  
Saint-Constant Saint-Remi  
Mercredi: Autres jours  
2 à 5 h. p.m. et soirées  
7 à 9 h. p.m. 30 Saint-André  
Tél. NE. 2-3565 Tél. 257

**Raoul-R. Lafleur, d.c.**  
CHIROPATICIEN  
Gradué de Palmer  
RAYONS-X  
234 Champlain St-Jean  
Heures de bureau:  
TOUS LES JOURS  
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.  
Lundi, mercredi et vendredi  
soirs: 7 à 9 heures  
Le samedi: fermé.  
Pour rendez-vous, FI. 7-3488.

SAINT-JEAN  
54, rue Saint-Jacques  
FI. 6-6986  
MONTREAL  
1750, rue Saint-Denis  
VI. 9-1127 (frais collecté)  
**BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES**  
INGÉNIEURS CONSEIL  
Egouts - Aqueduc - Usine de  
filtration - Structure - Béton  
armé - Mécanique - Electricité

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.  
Roger DUGRE, C.A.  
**BEAULIEU & DUGRE**  
COMPTABLES AGRÉÉS  
10 est, rue Saint-Jacques 168, rue Jacques-Cartier  
Tél. Université 1-6776 Tél. St-Jean: FI. 7-3440  
MONTREAL ST-JEAN, P.Q.

Tél. OL. 2-2525  
Si possible, fixes vos  
rendez-vous d'avance.  
BUREAU:  
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9  
**Me JULES PHANEUF**  
B.A., L.L.B.  
NOTAIRE  
1, rue Guèvremont,  
coin Ste-Anne VARENNE

Entre nous



Francine LUSIGNAN,  
rédactrice

Mesdames

## Sa vocation: aimer et souffrir

Bonjour mesdames! Jamais on ne saura à quel point on a raison de dire que la véritable vocation de la femme est de se donner. Mon Dieu que c'est vrai! Elle se donne à chaque heure, à chaque instant du jour. Et aux yeux de tous, ceci est devenu si naturel, si banal presque, que personne s'en étonne et bien peu semble s'en rendre compte même.

Aimer et souffrir, voilà bien la mission de la femme! Son coeur peut aussi bien être un feu brûlant pour son mari, ses enfants, son entourage, et être à la fois un long sanglot, une sourde plainte.

La femme sous sa fragilité qui n'est, en réalité, qu'apparente, peut fort bien engloutir toutes les souffrances, tous les maux, tous les soucis qui assaillent ceux qu'elle aime. Elle nous apparaît comme étant douée d'une force qui ne relève que de Dieu pour tendre ainsi la main afin d'effacer le pli qui barre ce front de gamin ou ce front d'homme.

Toujours elle passe ses tracas personnels en second lieu. Sa devise semble être: Bonheur d'autrui avant le mien. Elle va, elle vient, console, apaise, sent l'appel silencieux de l'âme qui souffre et met immédiatement sa compréhension, son amour au service de cet être.

Parfois, comme les résultats se font longs, comme la gratitude est faible à comparer à tous les soins qu'a déployés la maman ou l'épouse! Mais, Dieu merci, Dieu y pourvoie largement!

Et comment, connaissant les grâces que Dieu accorde à celles qui se donnent, ne puis-je me permettre de plaindre ces jeunes filles au sourire triomphant, qui vont, se pavanant au bras de la vie, recevant comme leur étant dû, tous ces regards admiratifs soulevés sur leur passage? Mamans qui me lisez, apprenez tôt à votre fillette le don de soi. Ne dites pas: "Bah! qu'elle en profite! Elle aura bien le temps de souffrir!" Plus tard, elle sera peut-être la première à vous blâmer de l'avoir habituée à écouter ses caprices, à n'en faire qu'à sa tête. Et à ce moment-là, elle souffrira!

Pour nous, femmes, pouvons-nous vraiment trouver le bonheur ailleurs que dans le don de soi?

Votre amie,  
FRANCINE

## VERS LA LIBERTE

C'était d'abord la gaieté d'une fête, une récompense, une libération, un des désirs les plus attendus d'un écolier qui fait frissonner une multitude de pensées.

Du couloir étroit et sombre qui longe l'étude, les écoliers se sauvaient comme d'une prison dont on a négligé de fermer la porte à clef, se quittaient pêle-mêle, traversaient la salle et se dispersaient ici et là au soleil. Ils se parlaient, se taquinaient, se chamaillaient, lançaient au-dessus de leur tête leurs résumés d'histoire, de latin, d'algèbre, etc. . . Enfin, les sections se retrouvaient et s'échangeaient avant de partir, les mêmes mots "BONNES VACANCES". Les mains se répondaient de gauche à droite, ne cessant de battre l'air, puis, les voilà partis!

Quelques amis formaient groupe et s'acheminaient ensemble vers leur domicile. Les plus grands stationnaient au coin d'une rue, comme les jeunes, afin de jaser. D'autres s'arrêtaient pour boire une liqueur douce à l'entrée d'un restaurant. Quelques-uns s'attardaient devant une vitrine garnie d'articles de sport et enfin les petits débattaient leurs prix, récompense d'un mérite soutenu.

Toutefois, les groupes se dispersaient peu à peu. Chacune des rues recevait les étudiants des rues avoisinantes et le collège disparaissait graduellement derrière la petite colline.

La joie de tous se répandait dans la ville. L'année scolaire prenait fin, les vacances débutaient!

André GRANGER

## Les souliers d'hommes s'adaptent à la vie moderne

Petit à petit, depuis deux ans, le soulier plus léger et plus fuselé a supplanté son prédécesseur à empeigne et semelle lourdes et celui-ci est presque totalement disparu.

L'acceptation rapide, par l'homme moderne, de ces souliers souples et élégants est attribuée au fait qu'en dépit de leur air sans cérémonie, ils ont quand même un grand cachet de chic et de bon goût. C'est ce que nous dit le Centre d'Information de la Chaussure.

Bien adapté à l'allure élégante des vêtements d'inspiration continentale, le soulier léger gagne tous les jours en popularité. Tout en assurant plus de confort et de solidité, les souliers de conception nouvelle ne manquent pas d'équilibrer une silhouette élancée grâce à l'emploi de tissus légers dans la confection de vêtements masculins.

Plus n'est besoin de prouver qu'il faut se chauffer légèrement; reste à savoir quoi porter. Les fabricants canadiens ont trouvé la solution en perfectionnant d'anciens modèles pour en faire de nouveaux. Ils ont à ce point refait la semelle qu'elle est découpée ras au lieu de se projeter au dehors comme autrefois. Ils ont montré qu'il y avait bien des façons d'amincir un soulier. Certains modèles ont des côtés murés et un simple bout fin. D'autres ont une empeigne qui s'amincit en un bout oval. Les détails sont aussi discrets que la sobriété calculée des vêtements d'hommes. Petites perforations, menues piqûres et coutures renversées, servent parfois au tracé subtil de la forme du soulier, et se fondent à ses grandes lignes.

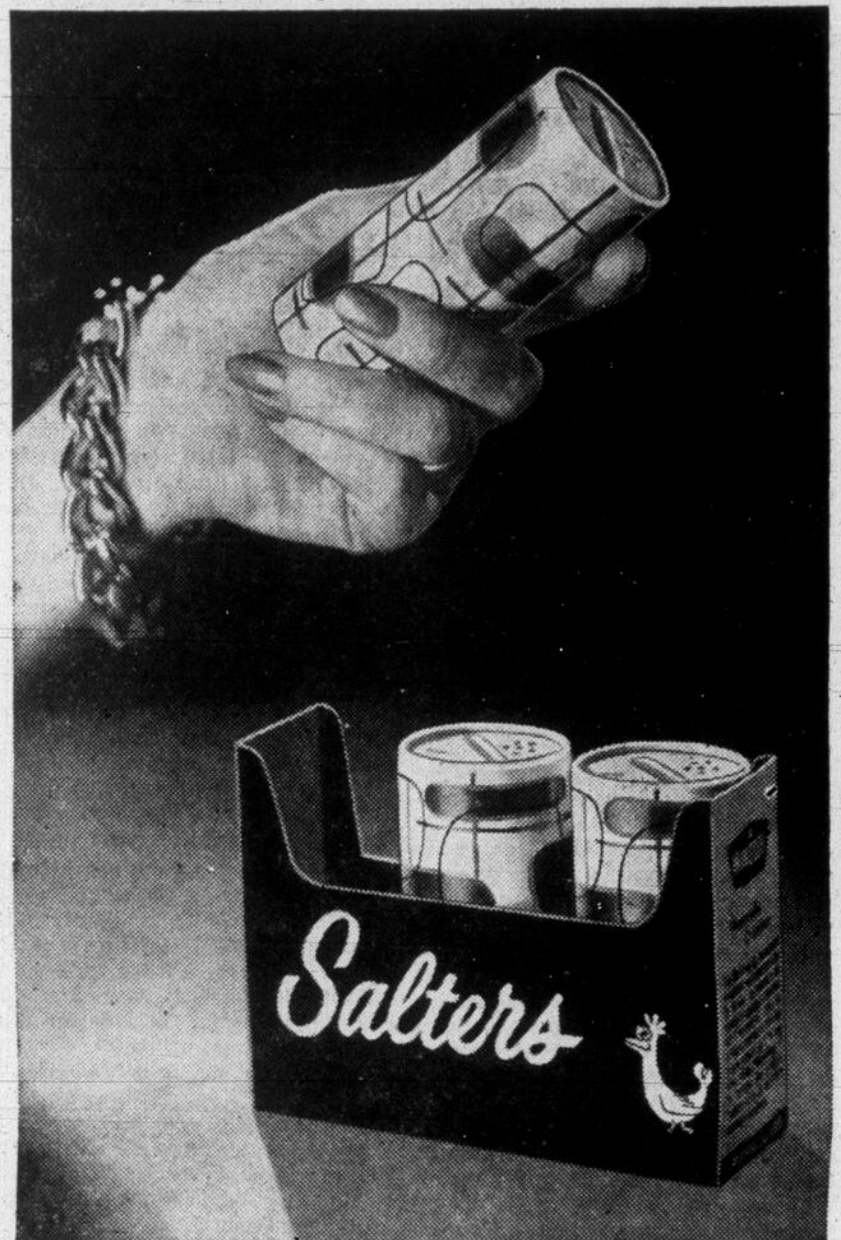
Faciles à porter et faciles d'entretien les souliers de cuir uni ou grenu résistent à l'usure, et les cuirs blancs sont lavables.

Le "sans-lacets" est sans contre-dit le soulier léger et souple par excellence. Les lacets disparaissent, mais le chic demeure. Pour ceux qui veulent des pieds à l'aise tout l'été, le "sans lacets" apporte sa grande versatilité, avec ses modèles convenant aux loisirs, au travail ou aux réceptions.

Ce genre présente de la variété; courroies, bandes, languettes carrées ou en "U", piqûres surbaissées qui accentuent la ligne du soulier, soufflets élastiques visibles qui forment ornementation, ou bordures élastiques.

De nouvelles couleurs se marient aux nuances atténuées du vêtement Brun noir, ou avec demi-tons de vert, olive noir, lierre, sont autant de nuances qui viennent s'ajouter aux teintes principales, comme le fait aussi le vert jade.

Il y a aussi du nouveau dans les textures; le cuir est taillé de façon à ce que le grain soit parallèle à l'axe du soulier pour souligner davantage la forme allongée.



Le sel, roi des condiments, se vend désormais dans une salière digne des tables les plus soignées. Parée d'un motif décoratif aux tons cuivrés, argentés et dorés, cette salière ne porte aucune marque de commerce. L'ingénieux couvercle en plastique blanc s'ajuste pour saupoudrer légèrement, pour verser en vrac ou pour fermer hermétiquement: c'est la salière parfaite pour le panier à pique-nique.

## Les épinards

Originaires de Perse, les épinards ont été importés en Europe par les Arabes. Ils sont maintenant très répandus sur notre continent et leur culture est fortement améliorée.

L'épinard est un légume à feuilles plus ou moins grandes, lisses, ou crispées de couleur vert clair à vert foncé, à texture tendre, à saveur douce.

Les épinards canadiens se vendent sur les marchés, de mai à décembre. Ils peuvent cependant ne pas être en disponibilité dans toutes les provinces pendant tout ce temps.

En certains endroits le marché offre des épinards en vrac; ailleurs il les présente en emballages de plastic de 10 onces environ.

Une livre d'épinards utilisés crus en salade permet de servir 8 à 10 portions.

Une livre d'épinards cuits donne quatre portions.

Bon nombre de personnes n'aiment pas tellement utiliser des épinards. Peut-être parce qu'il leur est arrivé de croquer trop de sable en les mangeant. Il est important de laver les épinards dans une eau tiède d'abord et ensuite dans l'eau froide. Il faut recommencer le lavage autant de fois qu'il reste du sable dans le fond du plat; cela prend parfois cinq à six eaux.

## L'achat du veau

On dit avec raison que de tous les aliments l'item viande est le plus coûteux et le plus difficile à acheter. Ici les théories éclairent la ménagère mais ne sauraient remplacer complètement l'expérience personnelle. La maîtresse de maison, qui veut vraiment devenir une experte en la matière ferait bien de se rendre aux étalages, à l'heure où il y a moins de clients, et regarder, comparer.

Elle verra par exemple, ici, de toutes petites fesses et épaules de veau dont la chair couvre à peine les os. . . des côtelettes si menues qu'il en faut trois ou quatre pour le dîner de son mari. Ailleurs, elle sera à même de se procurer de grandes tranches, taillées dans une fesse de veau laquelle pesait peut-être trente-cinq livres, et des côtelettes larges dont une seule constitue une portion ordinaire. Une dernière bonne pensée de la Section des consommateurs: "rechercher le veau pesant épais en chair car il constitue généralement un achat économique".

● Les enquêtes poursuivies par la Société Canadienne du Cancer indiquent qu'en 1954, 63% des Canadiennes reconnaissent que le cancer est souvent susceptible de guérison, alors qu'en 1960, cette proportion a atteint 71%.

# "Oui, un homme public . . ."

(suite de la page 17)

Au point de vue intellectuel, l'homme public doit se souvenir que le contribuable, celui qui paie tout le temps, est le maître et qu'il a un droit absolu de savoir comment ses affaires sont administrées. Il faut lui présenter les faits tels qu'ils sont, sans finasserie. Il faut faire connaître les mesures qu'on veut réaliser avec son argent.

L'homme public doit désirer la critique, non pas systématique, mais raisonnée. Il lui faut écouter, lire cette critique. Il faut encourager les mouvements, ne rien faire pour les étouffer, même si ça ne plaît pas. La vie, c'est un mouvement et il faut l'exprimer.

## Gratuité scolaire

Il y a quelques années, on se battait contre la gratuité scolaire, contre l'instruction obligatoire. On disait, il faut respecter la liberté des parents. La liberté principale, c'est celle des enfants, la liberté d'aller jusqu'au bout de son talent. L'homme public ne doit pas avoir peur de diriger. Il n'est pas élu pour balloter comme un bouchon. Comme député, on lui a délégué le pouvoir, il faut qu'il s'en serve. On peut se tromper, mais il faut décider, même si ça ne fait pas l'affaire à tout le monde.

Dans l'administration, il y a la machine administrative et elle doit être traitée avec respect. Des fonctionnaires, il y en a encore qui sont demeurés honnêtes, miraculeusement par exemple. Le fonctionnaire a été dégradé, il y a un renouveau difficile à faire. Il faut bâtir une classe de commis dans l'intérêt du public. Il y a des cours d'administration publique qui se donnent à l'Université Laval. Les diplômés se dirigent dans les administrations financières et autres, mais il y en a pas qui s'en viennent travailler pour le gouvernement.

Il y a danger de l'importance excessive de la caisse électorale. C'est un gouvernement derrière le gouvernement et c'est un gouvernement plus important que le vrai gouvernement. Il est un dicton qui dit: En ville, une élection, ça se vole; en campagne, ça s'achète! Il faut faire disparaître cette hantise morbide de la caisse électorale. Il faut une réforme pour payer le plus de dépenses possibles aux candidats. Peu importe ce que ça coûtera, ça sauverait encore dix fois plus au trésor provincial.

## Questions posées à l'hon. Lévesque

Voici quelques-unes des réponses de M. Lévesque à des questions posées par des personnes dans l'assemblée.

10) Un député n'est pas toujours obligé de voter avec son gouvernement, si sa conscience lui dicte de voter contre telle mesure. Ça se fait dans d'autres provinces, sauf à Québec, par tradition.

Un ministre doit ajuster sa conscience aux décisions prises dans les réunions de cabinet, à cause de la solidarité ministérielle. S'il vote contre son gouvernement, il doit démissionner.

20) La loi électorale actuelle ne favorise pas l'honnêteté électorale mais elle favorise la malhonnêteté systématique des élections.

30) Il devrait y avoir des écoles pour préparer les hommes publics. Il faudrait enseigner ce que c'est qu'un citoyen. On ne peut faire honnêtement un métier dont on ne connaît pas les éléments. Une chose vitale, un cour direct sur le rôle du citoyen.

40) Mauvais et bon patronage. C'est un mot sur lequel on a joué depuis un an. Le patronage dont on parle, c'est la machine politique qui fait courir devant une dégradation

systématique. C'est une prise de possession par un groupe.

Pour les contrats, demander des soumissions; Pour les achats, demander des prix;

Pour les emplois, établir un système de concours; ce sont les trois meilleures défenses contre le patronage. Dans un contrat, si on touche au prix et à la qualité, c'est du mauvais patronage. A prix égal et à qualité égale, on peut encourager celui qui a été de notre côté, s'il est intègre.

50) Croyez-vous que M. Lesage a été honnête dans sa déclaration sur l'école neutre? — Réponse: Certainement, c'est une question trop vitale pour ne pas être assuré que M. Lesage y a répondu honnêtement, sincèrement. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne peut y avoir des nuances. Il y a une minorité de plus en plus nombreuse dans les grandes villes qui ne participent pas à l'école confessionnelle et à qui on peut causer un élément d'injustice. Il ne faut pas oublier que la majorité a des droits mais aussi des devoirs.

60) La nationalisation des services publics, la nationalisation de nos richesses naturelles, on y songe, c'est le cœur de notre richesse économique. Mais il faut être prêt. On ne peut pas se mettre tout nu avant d'être prêt à fonctionner.

70) Ce serait contraire à notre intérêt que d'employer seulement la langue française dans la province de Québec. Toute la papeterie de la province est bilingue. Nous répondons en français, sauf quand c'est une contribuable de langue anglaise qui nous écrit dans sa langue, on lui répond dans sa langue. On veut que notre langue soit respectée dans les autres provinces, respectons la langue de la minorité chez nous.

80) Est-ce que vous regrettez d'être entré dans la politique? — Par certains côtés, oui; par d'autres, non. Je n'aurais jamais cru qu'il y avait autant de choses à faire, qu'il y avait autant de choses pour me faire grincer les dents. On apprend beaucoup de choses utiles et c'est pas ennuyeux. Il ne faut pas oublier, non plus, l'élément de compromis, dans une administration.

A la fin de la soirée, Mlle Cloutier a présenté une gerbe de fleurs à Madame Lévesque qui accompagnait son époux.

## Pèlerinage avec les Jésuites

Les Pères Jésuites du Centre de l'Immaculée-Conception ont décidé, cette année, d'aller honorer les Martyrs Canadiens dans l'Etat de New-York, au célèbre sanctuaire national américain d'Auriesville (près d'Albany). Les personnes désireuses de participer à ce pèlerinage sont priées de communiquer au plus tôt avec le Centre: les inscriptions sont déjà nombreuses et de tous les coins de la province.

Le voyage en autobus de luxe permet plus de flexibilité et l'on pourra contempler à satiété les splendeurs des Adirondacks, sanctifiées par Joggues, Goupil, La Lande, et par la vierge Iroquoise, Kateri Tekakwitha.

Après le pèlerinage, visite des Cavernes Howe, puis arrivée dans la ville de New-York samedi soir, pour le souper. Plusieurs visites de New-York seront suggérées aux pèlerins pour samedi soir, la journée du dimanche et l'avant-midi du lundi.

Dates: départ vendredi soir le 7 juillet. Retour à Montréal durant la soirée du lundi 10 juillet. Renseignements au Centre de l'Immaculée-Conception, 4265 avenue Papineau, Montréal. LA. 2-1109.



## "L'homme public doit se dépenser pour tous sans s'attendre de plaire à tous".

C'est ainsi que s'exprimait Me Auguste Brassard, député du comté de Lapointe aux Communes, devant les membres du Club Richelieu, au souper mixte de mercredi soir, 14 juin. C'était l'avant-dernier souper avant les vacances et il fut brillamment réussi. Les autorités municipales étaient les invitées du souper. Avec S.H. le maire Jean Desmarais, on remarquait les échevins Richard Mercier, Fernand Roy, Armand Pilon et Joseph Morin. Le président du Club, Me Roland Tremblay et Mme Tremblay avaient reçu à leur résidence avant le souper.

Présenté par le docteur Roméo Marcoux et remercié par M. Daniel Simard, le conférencier, Me Brassard a été fort typiquement présenté un sujet sérieux. "Il est impossible, a dit le conférencier, à un homme public, vraiment soucieux et conscient de ses devoirs, de ses responsabilités et de son rôle, de toujours plaire à ceux à qui il s'adresse. Le député ou celui qui aspire à le devenir, joue un peu le rôle d'un père de famille: il doit travailler à l'éducation du public parce qu'il s'y connaît plus que de dernier, de façon générale, dans les affaires publiques", a continué le conférencier. L'homme public est souvent placé dans cette situation qu'il lui faut dire des choses de nature à renseigner, mais aussi à dire des choses de nature à faire mal, de nature à éduquer, et par voie de conséquence, de nature également à lui faire perdre des votes".

**Ses propres intérêts**  
Le député de Lapointe aux Communes a ensuite vivement dénoncé la pratique d'un député qui ne regarde que ses propres intérêts. "Nous comptons trop d'hommes publics qui ignorent volontairement ou non, cet impérieux devoir et traitent des questions les plus cruciales de notre époque uniquement en fonction du prochain scrutin ou de leur réélection.

"Ceux qui jugent ou estiment que la politique est corrompue et qui refusent l'engagement politique sous ce prétexte ou cette raison n'ont aucun droit de se plaindre parce qu'ils ne font rien pour corriger la situation qu'ils déplorent", a dit M. Brassard devant le Richelieu-Saint-Jean. "Notre monde est engagé dans une période de transformation très profonde. Il faut que cette transforma-

tion serve à l'avantage de l'humanité. Si nous voulons vraiment qu'il en soit ainsi, il est impérieux que ceux qui font partie de ce qu'on appelle communément l'élite de la société participent à cette transformation et fassent bénéficier le public de leurs idées et de leurs transformations.

Le conférencier a parlé du rôle de chacun, homme d'affaires, député, journaliste, etc., dans la confection d'une saine opinion publique. Par la suite, il a vigoureusement dénoncé le socialisme tel que l'entend l'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan.

## La liberté du député

Me Auguste Brassard a abordé ensuite une question actuellement, la liberté du député. Certains affirment que le député doit jouir d'une liberté quasi absolue. "Il ne faudrait pas oublier que la liberté ne signifie pas licence non plus qu'indiscipline. Seuls, ceux qui restent en marge de toute formation et de tout parti politique peuvent-ils jouir d'un complet affranchissement vis-à-vis une ligne de con-

duite politique au sens où nous l'entendons à l'intérieur des cadres d'un parti.

"Vient cependant, un moment dans la vie, d'ajouter le conférencier, où, pour quiconque veut jouer le rôle qui lui est dévolu dans son milieu, il doit prendre position, il doit s'engager. Avant de ce faire, il importe de confronter les différents partis qui s'opposent à nous. Après étude, nous déciderons de nous enrôler dans tel ou tel parti politique. Ceci pré-suppose que nous acceptons la philosophie, les idées de base, le solage et les grandes lignes de force du parti. A compter de ce moment-là, nous n'avons plus la liberté de nous inscrire en faux contre les idées maitresses du parti. A ce point de vue, c'est nous, et nous seuls qui nous sommes imposé à nous-mêmes des limites à notre liberté".

## La gauche et la droite

"De nos jours, il est fréquent d'entendre des accusations ou des discussions sur la droite ou la gauche, sur la gauche du centre, et sur la droite du centre, a dit Me Auguste Brassard.

J'estime à tort ou à raison que ce sont là des discussions bien futiles puisqu'il s'agit d'une expression importée d'Europe et que personne, au fond, ne sait vraiment ce que cela veut dire. Cette expression a autant de significations qu'il y a de boîtes pour nous la servir".

"Pour ma part, je crois qu'il est ridicule et enfantin de recourir à cette expression au Canada. Ce dont je me soucie, ce à quoi je tiens de toutes les fibres de mon être, c'est que ceux qui ont des responsabilités publiques, à quelque échelon que ce soit, aient la compréhension de leur temps et de leur époque.

"Ce à quoi je tiens, si nous voulons vraiment éviter le socialisme intégral, c'est que les hommes publics de mon pays et de ma province comprennent qu'il ne s'agit pas simplement d'affirmer que le système de libre concurrence ou d'entreprise privée est le meilleur au monde; j'exige en plus, avec tous ceux qui voient un peu plus loin que leur appendice.

Pour vos placements sur obligations et débetures  
**CONSULTEZ**

## CHARLES CHAMPAGNE

représentant

**Crédit Interprovincial Limitée**

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS  
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

A votre service à l'hôtel St-Jean les mardis et mercredis Ligne directe St-Jean-Montréal FI. 6-9795

# MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture  
"Conant"

- Articles de ferronnerie et plomberie
- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"

## Spécialité!

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

# J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE

CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

## J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

**BLOCS DE CIMENT**

MANUFACTURE  
305 boulevard Gouin  
Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE  
50, rue Bouthillier  
Tél. FI. 6-6171

**SAINT-JEAN, Qué.**

## SAINTE-BRIGIDE

### Communions solennelles

Une impressionnante cérémonie s'est déroulée dimanche le 11 juin, à l'occasion de la communion solennelle et du renouvellement des promesses baptismales. La communion s'est faite à la messe de 8 h. suivie dans l'après-midi par la consécration, ce fut une autre touchante cérémonie qui a fait de cet après-midi du dimanche, une de ces fêtes religieuses où le jour du Seigneur prenait sa véritable signification et l'église paroissiale son vrai sens de rassemblement non seulement pour la messe mais aussi pour les vêpres.

### Consécration

Soixante-quinze communicants tant garçons que fillettes, pimpants dans leurs beaux habits ou gracieux sous leur voile, célébraient dimanche le grand jour de la communion solennelle. Cierge en main, les communicants renouvelèrent les promesses de leur baptême, puis se consacraient au Sacré-Coeur et à la sainte Vierge. Jean-Claude Viens lut l'acte de consécration au Sacré-Coeur, il était accompagné de Michel Benjamin et de Clément Brisson; du côté des fillettes, ce fut Monique Martel qui lut la consécration à la sainte Vierge.

La cérémonie débuta par des commentaires fait par M. le curé Oza Ménard, sur le sens de cette fête religieuse: les enfants de chœur qui officiaient furent André Hardy et Jean-Louis Charbonneau.

### Chants

Trois groupes principaux composaient l'assistance de cet après-midi du dimanche. Tout d'abord les communicants, les fidèles en très grand nombre et la chorale des jeunes filles. Il s'y dégageait une atmosphère collégiale dans les chants, la récitation des prières et la tenue de l'ensemble. Ce fut une splendide cérémonie, qui eut revêtu un caractère plus universel si les communicants et communicantes eussent chanté, et que le peuple lui-même eut été amené à le faire.

Quelques jeunes communicants semblaient trouver le temps long et trouvaient moyen, de se distraire, que ne feront-ils pas dans cinq ou dix ans, alors que leur catéchisme sera aux oubliettes?

### Digres

Dans divers domaines, l'intérêt se restreint aux travaux courants des champs, et quelques initiatives diverses. C'est la période des examens et pour plusieurs la grave décision de gagner une école supérieure ou de terminer leurs études.

### Naissances

M. et Mme Henri-Louis Mailloux (Cécile Guertin) sont les heureux parents d'une fillette, Marie, Carmen, Martine, baptisée le dimanche 11 juin par M. le curé M. O. Ménard. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Aldé Mailloux (Liliane Paquette), de St-Paul d'Abbotsford, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Suzanne Mailloux, sœur du bébé.

Le 11 juin a été baptisée Marie, Carmen, Chantal, enfant de M. et Mme Roméo Lemaire (Antoinette Gagnon) Parrain et marraine: M. et Mme Améric Gemme, de Farnham, grands-parents. Porteuse: Mme M.

### Dion de l'Ange-Gardien.

Le 11 juin a été baptisé Joseph, Réjean, Stéphane, enfant de M. et Mme Emile Southière (Francine Rondeau). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Rondeau. (Réjeanne Boudreau), oncle et tante. Porteuse: Denise Southière, sœur.

Nos félicitations à ces heureux parents.

### Pèlerinage

Jeudi le 29 juin, la paroisse délèguera un groupe de pèlerins aux pieds de la madone du Cap, selon cette tradition déjà ancrée depuis plusieurs années. L'heure de garde sera de 4 h. p.m. à minuit. Le pèlerinage est sous la direction de MM. Jean-Paul Bonneau et Alcide Viens. Puisse chaque rang déléguer son contingent de pèlerins ou en d'autres termes de voyageurs priants: les individus, les familles, la paroisse ont besoin de surnaturel.

## SAINT-SEBASTIEN

### Catéchisme diocésain

Ecole no 5

Professeur: Mme G. Phénix.

3e année:

Alain Maynard	100
Ginette Benoit	100
Moyenne:	100.

5e année:

Jacques Thibault	94
------------------	----

Micheline Benoit	92
Thérèse Boyer	86
Nicole Frégeau	58
Moyenne:	82.5
4e année:	
Gilles Thibault	100
Mariette Labonté	88
Moyenne:	94.
6e année:	
Rita Labonté	96
André Frégeau	90
Marguerite Labonté	82
Moyenne:	89.3.
Moyenne générale:	91.5%.
Félicitations.	

## SHERRINGTON

### Profession de Foi

Noms des élèves qui ont fait profession de Foi dimanche le 11 juin:

Jacqueline Boyer, Denise Lussier, Tremblay, Lucie Lévesque, Réjeanne Leclair, Claudette Tétreault, Monique Cardinal, Yves Tremblay, René Lamarre, Roland Lestage, Jean-Guy Lamarre, Roger Bombardier, Laurent Giroux, André Tremblay, François Champagne, Gaétan Beaudin, Réjean Riel, Jean-Guy Beaudin, Léopold Lamoureux, Pierre Lovett, Daniel Le Hesran, Claude Riel, Maurice Lussier.

Au cours de la semaine, ces jeunes ont aussi été reçus du scapulaire.

### A l'hôpital

Meilleurs vœux de prompt rétablis-

sement à Mme Jean van Winden gravement malade à l'hôpital de Saint-Jean.

Egalement à M. Roland Fortin qui a été transporté à l'hôpital de Saint-Jean à la suite d'un accident de travail.

### Retraite sacerdotale

M. l'abbé Philippe Martin, curé, prendra part à la troisième retraite sacerdotale qui aura lieu à la Villa St-Jean de la Lande. Cette retraite est commencée depuis dimanche soir et se terminera vendredi le 23 juin.

### Noces d'or

Félicitations et meilleurs vœux de santé et bonheur à M. et Mme Chéri Lestage de Saint-Remi et autrefois de cette paroisse.

Une messe d'action de grâces sera chantée en notre église paroissiale dimanche le 25 juin à 11 h. 30 aux intentions des heureux jubilaires.

### Distribution des prix

La distribution des prix à notre école Centrale se fera vendredi après-midi. A tous nos dévoués professeurs et institutrices, nos plus sincères remerciements. Bonnes vacances à tous.

### Naissances

Le 4 juin a été baptisé Joseph, Narcisse, Louis, Robert, né le 1er, enfant de M. Donat Tétreault et de Maria Siouville. Le parrain a été M. Narcisse Tétreault et la marraine B. Guérin, grands-parents.

Le 11 juin a été baptisé Joseph,

Marc, Daniel, né le 2, enfant de M. Jean-Marc Murray et de Lise Paré. Le parrain a été M. Henri Paré et la marraine Henriette Lamoureux, son épouse, grands-parents.

### Mariages

Le 17 juin a été célébré le mariage de M. Donald Leavy, fils de M. Alfred Leavy et de Rita Beausoleil, de L'Acadie à Mlle Micheline Sédillot, fille de M. Michel Sédillot et de Jeanne Trudeau. Les témoins ont été MM. Alfred Leavy et Michel Sédillot.

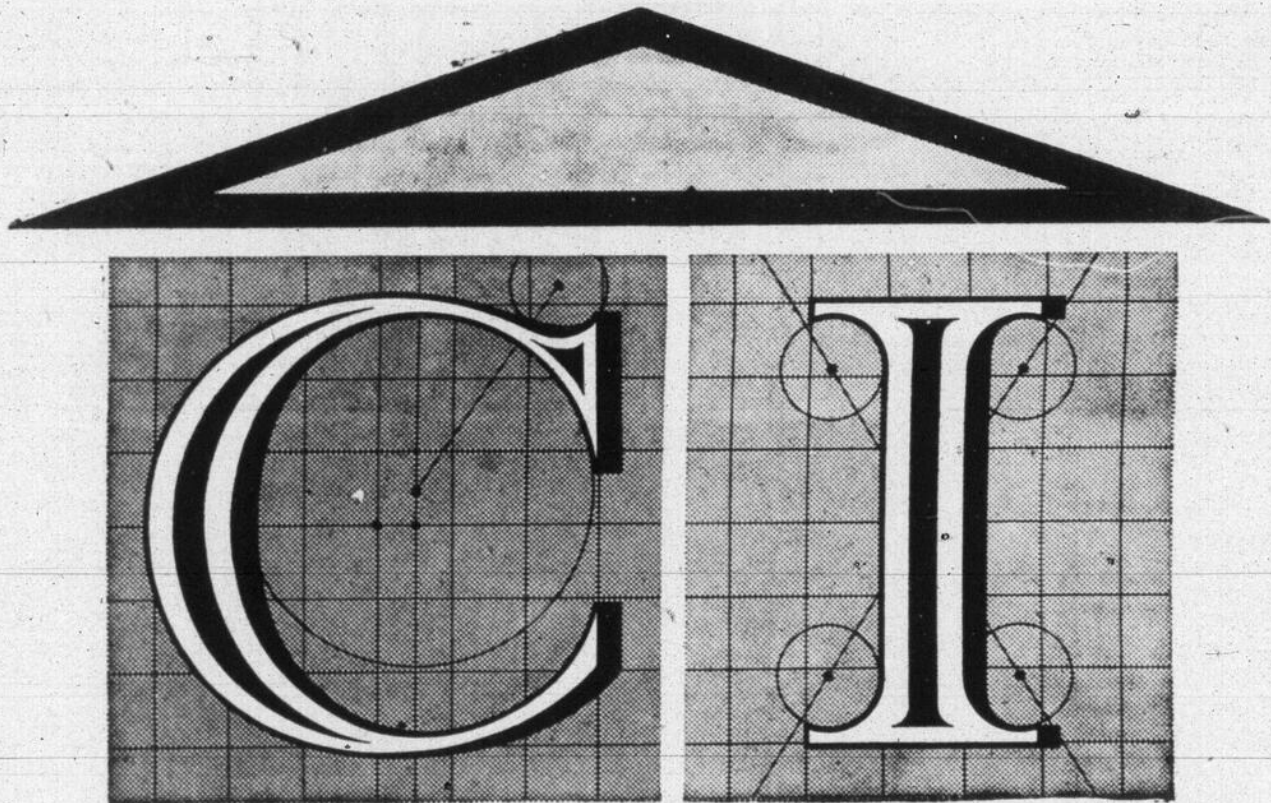
A Napierville, le 17 juin a été célébré le mariage de M. Gilles Couture fils de M. Léonard Couture et de B. Bourgeois à Mlle Georgette Deneault fille de M. Félicien Deneault, de Napierville et de Edesse Cantin. Les témoins ont été MM. Léonard Couture et Félicien Deneault.

Après une magnifique réception à St-Paul Ile aux Noix, les jeunes époux partirent en voyage de noces à Québec.

A leur retour, M. et Mme Gilles Couture demeureront à Sherrington. A ce jeune couple, nos meilleurs vœux de bonheur.

## SAINT-BASILE

Mlles Geneviève et Claire Laporte sont parties pour une croisière. Elles visiteront Sept-Iles, Havre St-Pierre, l'île d'Anticosti, les Iles de la Madeleine.



**SOUS UN MÊME TOIT... deux banques viennent de se réunir.**

Les initiales C.I. serviront désormais à désigner la Banque Canadienne Impériale de Commerce, une institution bancaire qui résulte de la fusion de deux banques canadiennes bien connues, la Banque Canadienne de Commerce et la Banque Impériale du Canada. Grâce à cette fusion, la nouvelle banque dispose de services encore plus étendus et, à l'avenir, 15,500 employés conjugueront leurs efforts pour mieux vous servir.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce sera toujours heureuse de vous accueillir à n'importe laquelle de ses nombreuses succursales. Vous y trouverez les services bancaires les plus complets et un personnel compétent et dévoué. **BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE**

**Vous allez à New-York?**

Faites vos réservations au

**NOUVEL HOTEL  
CHESTERFIELD**

130, 49e Rue Ouest

A Radio-City au Times Square

Air conditionné - Télévision

Radio - Bain privé

A partir de

**6.50**

SIMPLE

A partir de

**8.50**

DOUBLE



Pas de charge pour enfants en bas de 16 ans  
Plan familial spécial

18 étages... 600 chambres

Pour réservations, voyez votre agent de voyage ou écrivez directement à l'hôtel.

Appelez WE, 3-6616

pour information immédiate.

### Ville de Brossard

(Paroisse Saint-Alphonse)

#### Loisirs

La ligue de quilles de cette paroisse a eu sa grande soirée dansante le 27 mai au Motel Beaucage et à cette occasion, la remise des trophées fut faite à chaque membre de cette ligue.

La musique était sous la direction d'un de nos paroissiens, M. Jean-Claude Bouchard et son ensemble.

Les équipes qui rapportèrent des trophées pour le championnat de l'année et la finale se composaient comme suit:

#### Championnat final:

Mlle Suzanne Poirier; Mlle A. Vaillancourt; Mme Cécile Lacroix; M. André Fichaud; M. Téléphore Thibault; M. René Piquette, capt.

#### L'équipe championne de l'année:

Mme Pierrette Thibault; Mlle M. Demers; Mlle Claudette Lambert; M. Irénée Morin; M. Jeannot Simard M. J. N. Poirier, capt.

Nous remercions les organisateurs de cette belle réussite dans les personnes de M. Robert Fontaine et M. Gérard Lacroix pour le succès remporté durant l'année qui vient de se terminer et nous leur souhaitons plus de succès dans la prochaine saison qui s'ouvrira au mois de septembre.

#### Couronnement

Le 16 juin à 8 h. p.m. aura lieu le couronnement de la Reine des Pompiers de N.-D. du S.-C. de St-Alphonse. Cette soirée se déroulera au Motel Beaucage.

L'heureuse élue qui rapporta cet honneur sur ses quatre autres concurrentes n'est nulle autre que Mlle Jeannine Lussier, fille de M. Omer Lussier de la paroisse St-Alphonse.

Cet honneur est le deuxième du genre, car elle fut élue Reine du Carnaval de cette paroisse pour les années 1959-60.

Nous la félicitons pour le beau succès qu'elle a remporté dans ces deux occasions et nous lui souhaitons un règne de bonheur et de prospérité.

Nous félicitons ses parents du bel encouragement qu'il lui ont montré à cette occasion.

### CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

#### Vive les vacances!

Dans quelques heures toute la gent écolière chantera en chœur "Vive les vacances".

C'est donc le temps tout désigné pour les parents d'entrer en vacances en même temps qu'eux.

Tout en maintenant l'ordre et la discipline l'on pourra assouplir le programme ordinaire ce qui permettra d'être plus attentifs à la vie de nos enfants. Organiser avec eux un pique-nique, une excursion où chacun aura à rendre un petit service et ça toujours avec le sourire, leur aider à surnaturaliser la chaleur, la pluie, un désappointement, autant de petites choses qui nous semblent des riens et qui pourtant aideront à passer des vacances merveilleuses à tout point de vue.

Les vacances sont un don de Dieu. Il ne faudra pas oublier de l'en remercier chaque jour en faisant notre prière. L'assistance à la messe, sur semaine, une visite à l'église durant la journée est à suggérer aux âmes plus généreuses.

Chers parents nous sommes les seuls responsables de la vie morale et religieuse de nos enfants en vacances. Sachons les organiser pour rendre tout notre petit monde heureux et ainsi Dieu sera content de nous.

Bonnes et saines vacances!

#### On fête notre Père vicair

En effet notre Père vicair Bernard Lucas, f.m.i., était ces jours derniers l'hôte d'honneur des jeunes filles de l'Ecole Notre-Dame-de-l'Assomption.

La chorale sous l'habile direction de Mlle Pierrette Perron, institutrice, chanta "La main du prêtre" qui fut suivi par un jeu scénique sur "La messe vécue".

Une adresse fut lue par Mlles Pierrette Massée. Un bouquet spirituel ainsi qu'une bourse lui furent présentés.

En quelques mots, le Père Lucas remercia les élèves ainsi que le personnel enseignant pour la joie qui lui était donnée en ce jour, les félicita pour le jeu scénique qui fut

très bien rendu.

Il nous reste donc à souhaiter à notre Père vicair dont le dévouement inlassable est connu de tous, un apostolat des plus fructueux auprès de nous.

Le Père Bernard Lucas, f.m.i., célébrera son 3e anniversaire de sacerdoce le 28 juin prochain. A cette occasion "Les équipes de foyers" feront célébrer une messe le jour même à 11 h. 15. Ce sera une belle occasion pour tous les paroissiens de lui prouver notre reconnaissance en assistant à la messe et faire la sainte communion à ses intentions.

### SAINT-BRUNO

#### Vitesse, éducation et loisirs

Jeudi soir, le 8 juin, M. A. Pelletier, président de l'Union des Familles de St-Bruno, commença la veillée comme à l'habitude par un bon mot de bienvenue à Mgr Gervais, à notre personnel enseignant, religieux et laïc aux représentants de nos corps publics, bref à tous nos amis présents. M. Pelletier ne put taire une question: "Ceux qui ne sont pas venus, ça ne les intéresse pas l'éducation?"

Le secrétaire de l'Union, M. Langlois, présenta le conférencier, M. le chanoine A. Racicot, de Longueuil. Juste quelques mots biographiques, juste quelques souvenirs de sa vie; puis une idée, une grande idée: celle de prêtre-éducateur.

Le chanoine Racicot est un fin causeur, telle est la première impres-

sion. Gentil, spirituel, il ne dédaigne ni l'ironie, ni l'absurde pour saisir l'attention. Et vlan, de marteau-pilon: nous voyons s'accroître la vitesse, vitesse du transport, vitesse de la production automatique, vitesse de la découverte scientifique; le progrès lui-même s'emballa et toutes nos habitudes les plus chères, toutes nos convictions les plus profondes ne tiennent plus. Il faut tout repenser, sauf Dieu.

Dans le Québec, nos jeunes ont toujours travaillé très tôt, de sorte qu'ils n'avaient pas d'adolescence. Désormais, nos usines vont demander de plus en plus une technique avancée avec le résultat que nos enfants devront aller à l'école plus longtemps. C'est déjà une nécessité économique; pour gagner sa vie il faut déjà un certain degré de connaissances, il en faudra bien davantage demain, et plus encore après demain. Alors nos enfants seront étudiants jusqu'à 18 et 20 ans avec la conséquence que le nombre des adolescents va croître. Que feront nos adolescents de leur temps libre? Loisirs.

A l'autre bout de la vie humaine: au début du siècle, la durée moyenne de vie était de 39 ans; aujourd'hui elle est de 70; demain elle sera de 80, 90 et peut-être 100 ans. Par contre, la retraite n'arrivera plus à 70 ans, mais à 65, 60 ou même plutôt. Une autre foule innombrable de gens à rien faire: Loisirs, loisirs.

Plusieurs d'entre nous, dans le monde du travail, ont connu la se-

main de 60 heures; puis de 50, 40 et maintenant on parle de 32; quatre jours d'ouvrage par semaine. Et des mères de famille qui jalourent la lessiveuse automatique de leur voisine: le perfectionnement des appareils domestiques va de plus en plus les libérer. Résultat: loisirs, loisirs, loisirs.

Le mot loisir perd le sens enfantin que nous lui donnons: carrés de sable, balançoires. Cette transformation se produit à l'échelle mondiale, sur la compétition communiste dans le domaine matériel. Les pays sous-développés ne vivront pas toutes les étapes de notre progrès passé mais ils vont sauter de leur stagnation millénaire au dernier stade du modernisme le plus avancé. La somme accrue du temps libre à l'adolescence à l'âge mûr et durant la vieillesse ne se limite pas ici, au Québec, ni au continent, mais elle va bientôt atteindre le globe tout entier. Combien est ridicule le concept des loisirs restreint aux carrés de sable; et quelle est la portée de ce problème universel?

La solution complète, globale, personne ne l'a trouvée; on n'a même pas une solution locale satisfaisante. Mais il n'y a pas l'ombre d'un doute que le génie humain y arrivera, seulement, sera-ce une solution occidentale et chrétienne ou bien une autre?

L'éducation à tous les niveaux ouvre des possibilités: l'éducation au sens complet du mot. L'éducation par l'instruction, peut améliorer le sort des travailleurs présents ou futurs, et des chômeurs; l'éducation, par les

arts, ouvre un domaine tout neuf autrefois réservé à une petite élite. Nous devons montrer à nos enfants un mode de vie nouveau; nous devons apprendre un mode de vie nouveau, car nous ne pouvons pas dépenser tout ce temps libre de demain à nous abrutir, complètement dans l'attente de la mort.

La solution adéquate ne sera pas locale et individuelle, mais universelle et communautaire. Il faut envisager un organisme d'Etat qui aura tout le pouvoir de légiférer, d'exécuter et de sanctionner. La forme de cet organisme, ses agences, ses dispositions internes et autres, tout est à penser, tout est à bâtir. Non seulement il faut le réaliser, mais nous en avons déjà les moyens.

L'Union des Familles, par ses divers comités, peut mesurer nos besoins à l'échelle paroissiale, y trouver des solutions. L'échange des idées entre toutes les Unions peut trouver la grande solution. N'est-ce pas la vraie éducation que d'apprendre à tout le peuple comment utiliser son temps libre, temps qui représentera la majeure partie de notre vie humaine.

Avec grande finesse, notre curé, Mgr Gervais remercia le conférencier, il retourna spirituellement un bon mot du chanoine Racicot pour le qualifier de "Top-Man".

**"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!**

## Une bonne nouvelle pour les pomiculteurs

L'INSECTICIDE

# SEVIN est maintenant en vente à

## un nouveau prix réduit!



### Cet insecticide puissant qui permet à lui seul de détruire les principaux insectes qui s'attaquent aux fruits!

Vous pouvez simplifier vos traitements par pulvérisation—tout en obtenant des résultats vraiment excellents, grâce à la nouvelle poudre mouillable SEVIN à 50%.

Des épreuves, faites par des pomiculteurs de différentes régions, ont donné des résultats remarquables. Elles ont prouvé que SEVIN est un agent destructeur efficace qui fait un effet durable sur tous les principaux insectes s'attaquant aux fruits. SEVIN détruit même facilement les insectes devenus résistants aux autres insecticides!

Des études de prix vous prouveront que SEVIN est économique d'emploi. De plus, SEVIN est un produit sûr et facile à utiliser. Vous n'aurez besoin

ni de masque ni de vêtements spéciaux. Et SEVIN peut être utilisé jusqu'à la veille de la récolte. Il est moins toxique pour l'homme et les animaux que la plupart des autres insecticides.

Lé détaillant "Green Cross" ou "Niagara Brand" de votre localité vous donnera tous renseignements sur l'insecticide SEVIN et vous montrera comment SEVIN, offert à un nouveau prix réduit, peut vous aider à produire un fruit plus propre et à obtenir des récoltes plus fortes, à moins de frais. Pour plus de détails, écrivez à Union Carbide Canada Limited, Division des plastiques et produits chimiques, 123 Eglinton Avenue East, Toronto 12, (Ont.)

### Utilisez SEVIN pour détruire tous ces insectes qui s'attaquent aux pommes, poires, pêches, prunes et cerises:

- Pyrale de la pomme (y compris les lignées résistantes) • Puceron vert du pommier • Mouche de la pomme • Pique-bouton du pommier • Tordeuse à bandes rouges • Charançon de la prune • Paille du poirier • Petite mineuse du pêcher • Insectes causant des malformations des fruits • Kernès • Puceron rose du pommier • Puceron lanigère du pommier • Cicadelle du pommier • Tordeuse du pommier • Puceron noir du cerisier • Tordeuse orientale du pêcher • Petit perceur du pêcher • Trypète des cerises.

Mis au point par le service des recherches d'UNION CARBIDE



En vente chez les marchands "GREEN CROSS" et "NIAGARA BRAND"

"Sevin" et "Union Carbide" sont des marques déposées.

## La parole est aux hommes d'affaires

Notre pays traverse une période critique de son histoire. Nous voulons et nous pouvons sortir plus puissants que jamais de cette impasse. C'est du moins l'opinion des hommes d'affaires canadiens. Mais cela va dépendre de notre attitude dans l'avenir immédiat. Il y a des politiques à adopter, une ligne de conduite bien définie, qui nous assureraient un haut niveau de vie, des emplois en nombre suffisant, et une économie nationale stable. Cette ligne de conduite nous nous proposons de vous la faire connaître au cours de cette causerie qui vous est offerte avec les hommages de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, votre Chambre de Commerce.

L'un des miracles de notre temps est la rapidité avec laquelle certaines régions dévastées se sont relevées. Pays sortis vaincus du dernier conflit mondial et qui pourtant connaissent aujourd'hui une prospérité extraordinaire.

Et, chose non moins remarquable, cette prospérité ils la doivent aux méthodes qu'ils nous ont empruntées. Ils ont eu l'ingéniosité de nous imiter, de s'inspirer des principes qui nous ont valu à un certain moment tant de succès, un épanouissement économique unique au monde. Prenons en exemple les progrès réalisés par la République Fédérale Allemande. M. Ludwig Erhard, le Ministre aux affaires économiques de l'Allemagne de l'Ouest, s'est exprimé en ces termes: "La renaissance économique de mon pays peut servir d'argument irrefutable en faveur de la liberté d'entreprise. Ceux qui doutent encore que le succès dépend du refus d'adhérer aux thèses socialistes, peuvent voir dans notre progrès économique la preuve que seule la liberté d'entreprise peut garantir la stabilité économique".

Au Japon, nous sommes témoins du même phénomène. Faisant sienne la doctrine dynamique de l'entreprise libre, la nation japonaise a réussi à rebâtir son économie et est aujourd'hui un concurrent de toute première force. Les nations occidentales ont peine à croire à ce miracle, lorsqu'elles se souviennent que le Japon est sorti vaincu, brisé de la deuxième grande guerre.

Comment se fait-il alors, pouvons-nous nous demander, que le Canada, l'un des tenants traditionnels de la doctrine de la libre entreprise, connaissant des difficultés économiques, ait à résoudre de si graves problèmes?

La réponse est simple. Le fardeau des impôts est trop lourd. Il résulte d'un accroissement trop rapide des services sociaux de diverses sortes. Ces taxes excessives contribuent à hausser le prix de nos produits à un niveau tel qu'ils ne peuvent rivaliser avec ceux des autres nations sur les marchés étrangers. Et, de plus, à mesure que le volume de notre production augmentait, le coût de la main-d'œuvre croissait à un rythme plus rapide encore. Il en résulte que nous ne sommes pas en mesure de baisser les prix que nous faisons à nos clients même avec un volume plus considérable. Il ne reste pas assez de bénéfices aux entreprises qui ne peuvent renouveler leur équipement, améliorer leurs techniques, étendre leurs opérations.

Bien entendu, le chiffre de nos exportations en matières premières est encore très impressionnant. Mais bien souvent on ne les achète chez nous que parce qu'on ne peut se les procurer ailleurs, ou parce qu'elles sont d'une qualité que d'autres ne peuvent égaler à l'heure présente. Tel est le cas pour le blé canadien. Mais souvenons-nous que la main-d'œuvre employée à la production de matières premières est nécessairement limitée. Cela veut-il dire alors que les hommes d'affaires canadiens désirent voir les travailleurs gagner moins d'argent? Pas du tout. Mais cela veut dire qu'ils sont d'opinion que les travailleurs ne devraient faire de demandes d'augmentation de salaires que dans le cas où il y a un accroissement de la productivité.

Cela veut-il dire que les hommes d'affaires souhaiteraient voir le gouvernement alléger leurs difficultés en exigeant moins d'argent? Pas tout à fait. Toutefois, ils sont d'avis que le gouvernement pourrait dépenser beaucoup plus qu'il n'est justiciable, et ils demandent un réajustement des taxes; ce qui n'est pas la même chose

se qu'une réduction des rentrées de fonds touchés par le gouvernement. Les hommes d'affaires croient sincèrement qu'en peu de temps les reve-

nus du gouvernement augmenteraient si le taux d'imposition était baissé, ce qui aurait pour résultat d'augmenter nos chances de vendre nos produits, d'accroître le volume de nos ventes.

Cela veut-il dire que les hommes

d'affaires canadiens réclament des barrières tarifaires protectrices? Loin de là. Nous avons à faire face à la concurrence et l'établissement de tarifs n'est pas une solution à nos problèmes. Notre problème réside dans l'écoulement de nos produits, plutôt

que dans des mesures tendant à freiner les importations. Mais il n'en demeure pas moins vrai que le Canada ne pourra plus longtemps continuer à adhérer aux ententes commerciales plurilatérales si les autres nations (suite à la page 30)



Un bon père trouve aussi le temps de faire faire une

# VÉRIFICATION DE LA SÉCURITÉ FAMILIALE

Si ce n'est pas une partie de base-ball, c'est un défilé ou un pique-nique. Cela prend du temps pour être bon père.

Mais, pour être bon père, il faut aussi que vous preniez le temps de vous assurer que les dispositions que vous avez prises dans l'intérêt de votre famille vous permettront de réaliser votre objectif. Êtes-vous certain que votre famille aura tout le nécessaire, quoiqu'il arrive?

La Metropolitan, la compagnie à laquelle vous vous fiez pour puiser des renseignements dignes de foi sur la santé physique, vous montrera comment vérifier la "santé" financière de votre famille, grâce à la "Vérification de la Sécurité Familiale."

### Plus qu'une entrevue — un service

Votre représentant de la Metropolitan, par la formation qu'il a reçue dans les écoles de la Compagnie et l'excellente expérience qu'il a acquise est en mesure de vous rendre ce service. Il dispose de tableaux et de tables qui sont établis selon des principes scientifiques et qui vous font voir clairement où vous en êtes exactement en fait de sécurité familiale.

Appelez votre représentant de la Metropolitan pour faire vérifier la sécurité de votre famille. Ce service ne comporte pas d'obligation — sauf envers ceux qui vous sont chers.

QU'EST-CE QUE LA VÉRIFICATION DE LA SÉCURITÉ FAMILIALE?



Avec l'aide de votre représentant de la Metropolitan —

1. Vous vérifiez les faits: votre plan de pension, votre maison, votre Assurance-Vie, vos épargnes et vos autres biens. Vous serez peut-être surpris d'apprendre combien vous valez.
2. Vous pesez vos obligations: remboursements d'hypothèque ou paiements du loyer, instruction, retraite, imprévus en cas d'accident et de maladie; ce qu'il en coûterait à votre famille pour vivre sans vous.
3. Vous découvrez votre situation. Vous déterminez vos points forts et vos points faibles... si les dispositions que vous avez prises pour votre famille satisfont les fins que vous visez. Vous avez les faits en mains.
4. Vous prévoyez pour l'avenir. Vous fondez sur ces faits, vous décidez quelles mesures il y a lieu de prendre afin d'apporter à votre famille un plan de sécurité qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos ambitions — c'est-à-dire, un plan qui vous convienne.

## Metropolitan Life Insurance Company

(UNE COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

Direction Générale au Canada, Ottawa, Ontario

### DISTRICT DE SAINT-JEAN

J.-Roland LEMIEUX, C.L.U., assistant-gérant

192-200 rue Richelieu, Chambres 14-16

Saint-Jean, Qué. — Tél. FI. 7-4769

District de Valleyfield: Jean-Noël Hogue, gérant

# Longueuil est et DOIT RESTER à l'avant-garde de l'enseignement

LONGUEUIL (DNC). — Il y aura élections à la Commission scolaire. En effet deux des commissaires sortant, MM. Médard Deniger, en fonctions depuis 14 ans et président depuis plusieurs années et Maurice Brault, secrétaire, gérant de la Caisse populaire Desjardins de Longueuil, ont décidé de ne pas se présenter de nouveau. Il y aura donc élection, le 12 juillet si nécessaire, l'appel nominal devant avoir lieu le 3 juillet.

La Commission scolaire a nommé M. Théo Fortier président d'élection, tandis que M. Gérard Corbeil sera secrétaire d'élection.

Y aura-t-il plusieurs candidats sur les rangs? On le prévoit dans le quartier de M. Brault où l'Union des familles est à faire le choix du candidat, qu'elle veut mettre sur les rangs. Dans le quartier qui quitte M. Deniger on prévoit aussi deux candidatures, qui se préciseront au cours de la semaine.

La Commission scolaire est l'avant-garde de l'enseignement sur la rive sud et avec les 100 classes qu'elle comptera en septembre, elle donne le ton dans l'enseignement, tant au point de vue locaux que réalisation du nouveau programme scolaire.

C'est à peu près l'idée exprimée par M. Lucien Gignac, inspecteur d'écoles pour Longueuil, Montréal Sud et Saint-Lambert, lors de sa visite à Longueuil, la semaine dernière. En même temps qu'elle connaît des développements rapides, la Commission de Longueuil se doit d'être à l'avant-garde de l'enseignement. Elle doit avoir un enseignement mieux organisé que les autres Commissions qui, pour la plupart sont en plein milieu de développements.

C'est pourquoi la Municipalité scolaire de Montréal-Sud veut se joindre à celle de Longueuil, pour connaître le même développement.

M. Gignac dit que le cours tel que préparé est organisé de façon à permettre aux enfants de réussir leur vie, dans toute branche où ils s'engageront.

Pour l'immédiat le cours se parta

## Ce qui se passe à Longueuil

LONGUEUIL (DNC). — MM. les abbés René Bédard et G. Thibert participaient à la retraite pastorale à Saint-Jean, cette semaine.

x x x

Un autobus partira de la maison des Oeuvres, dimanche prochain à 4 heures, pour se rendre au sanctuaire de la Bienheureuse Marguerite d'Youville.

x x x

Les travaux d'élargissement de la rue Saint-Charles sont pratiquement terminés et il se trouve que les poteaux qui se trouvaient sur les terrains sont maintenant presque dans le milieu de la rue.

x x x

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Albert St-Jacques, commissaire d'école, qui a été transporté à l'hôpital récemment pour une grave maladie.

x x x

Les classes finissent cette semaine à Saint-Antoine et les examens pour le certificat se font aussi cette semaine.

ge en deux sections: scientifique et secondaire. On note que les jeunes filles se spécialisent particulièrement dans les arts et les lettres. Quant au secondaire il se développe aussi pour préparer au classique et conduire au technique.

Longueuil aura aussi à l'automne une classe occupationnelle et deux classes accélérées. Dans la première les enfants en retard, peu nombreux, auront l'occasion de recevoir un enseignement spécial, tandis que dans les deux autres, les élèves qualifiés pourront faire deux années dans une. Toutes ces classes seront situées dans la nouvelle école du Domaine de Normandie.

M. Gignac loue cette initiative de Longueuil. Il prévoit une classe pour les élèves de 8e et 9e scientifique à l'automne et une générale.

L'inspecteur a aussi demandé à la Commission scolaire la permission d'utiliser les écoles Saint-Antoine et Saint-Georges, et l'école Catherine-Primot, pour la correction des concours du certificat. Ceci lui fut accordé.

La Commission prévoit aussi pour un avenir assez rapproché l'école maternelle pour les petits, destinée à les préparer aux études prochaines.

M. Deniger a appuyé les remarques de M. Gignac en disant qu'en effet Longueuil doit prendre les devants dans l'enseignement.

La Commission a aussi entendu les représentants de Loisirs de Saint-Antoine, qui veulent avoir la jouissance du gymnase de la nouvelle école du Domaine. Leur démarche est basée sur le fait que le service

## NAPIERVILLE

M. et Mme Rosaire Guérin de Napierville et M. et Mme Tony Samson de Montréal, sont revenus enchantés d'un voyage de dix jours en Nouvelle-Ecosse.

### Naissances

Le 4 juin a été baptisée Marie, Rose, Elisabeth, Chantal, née le 31 mai, enfant de M. Robert Gadoua et de Judith Gibeau. Le parrain a été M. Wilfrid Gibeau et la marraine Lucie Gadoua.

Le 11 juin a été baptisée Marie, Noëlla, Monique, née le 3, enfant de M. André Fortier et de Angéline Martin. Le parrain a été M. Adélar Payant et la marraine Noëlla Lafond cousins de l'enfant.

Le 11 juin a été baptisé Joseph, Philip John, né le 5, enfant de M. Donald Marshall et de G. Glide. Le parrain a été M. Denis Aumois et la marraine Maureen Marchand.

## N.-D.-DE-LA-GARDE

Dimanche soir le 11 juin à l'école Paul de Maricourt, une grande soirée de Music-Hall fut organisée par la troupe des Compagnons de Carjac qui-présentaient leur dernier spectacle de la saison. Une assistance d'au moins 350 personnes y assista. Il y eut de nombreux numéros de chant, danse, musique ainsi qu'un numéro de judo et d'acrobatie dirigé par M. L. Lefebvre, qui fut très apprécié au dire de l'assistance.

Ce fut une très belle réussite. Remerciement à tous ces jeunes gens des paroisses de la Cité de Jacques-Cartier.

de la récréation de Longueuil veut s'emparer de cette salle, tandis qu'à Saint-Antoine, les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, veulent développer la culture physique dans leur école de St-Georges et St-Antoine.

M. Deniger a fait remarquer à la délégation que la ville ayant fait la même demande, la Commission étudiera les arguments des deux groupes avant de se prononcer.

Le directeur des études, M. J.-M. Ayotte a dit qu'il avait reçu 18 démissions pour diverses raisons et qu'il avait engagé 25 nouveaux professeurs ou institutrices.

Ce surplus sera appliqué à l'école François-de-Bienville, où la Commission scolaire recevra les enfants de langue anglaise de Montréal-Sud, dans les 4e et 5e années.

Enfin M. Marc Cildon a été ré-engagé comme professeur de culture physique.

La Commission envisage également l'engagement d'une infirmière à plein temps pour ses écoles.

## BOUCHERVILLE

### Naissances

Le 11 juin a été baptisé Joseph, Marc, Rolland, né le 17 mai, enfant de M. Gérard Desaulniers et de C. Laflamme. Le parrain a été M. Ro-

land Mathurin et la marraine Hélène Galarneau, oncle et tante.

Le 17 juin a été baptisée Marie, Annette, Michèle, Christine, née le 4, enfant de M. Paul Bissonnette et de Rita Lacaille. Le parrain a été M. Gérard Provost et la marraine Annette Bissonnette, oncle et tante.

Le 18 juin a été baptisée Marie, Raymonde, Laurence, née le 5, enfant de M. Laurent Piton et de Hélène Carignan. Le parrain a été M. Georges Carignan et la marraine R. Amyot, oncle et tante.

Le 18 juin a été baptisée Marie, Julie, Sylvie, née le 7, enfant de M. Serge Létourneau et de Lisé Lacasse. Le parrain a été M. Gratien Létourneau et la marraine Monique Ouellet, oncle et tante.

Le 18 juin a été baptisé Pierre, Lucien, Joseph, né le 9, enfant de M. Michel Bellerose et de Jeannette Bibeau. Le parrain a été M. Lucien Doyle et la marraine Pierrette Bibeau, oncle et tante.

Le 18 juin a été baptisé Joseph, Henri, Donald, né le 11, enfant de M. Roger Marois et de H. Howard. Le parrain a été M. Neil Marois et la marraine Irène Marois, frère et soeur.

Le 10 juin a été baptisé Joseph, Gérard, Paul, né le 9 mai, enfant de M. Marc Contant et de Yvette Bélisle. Le parrain a été M. Gérard Arbour et la marraine Carment Bélisle.

Le 11 juin a été baptisé Joseph, Yves, Gaëtan, né le 29 mai, enfant de M. Maurice Ouellette et de Louise Desmarceaux; Le parrain a été M. Philippe Desmarceaux et la marraine Laurence Jodoin, grands-parents.

Le 11 juin a été baptisé Joseph,

René, Réjean, né le 31 mai, enfant de M. Louis Provost et de Rita Bachand. Le parrain a été M. René Doibois et la marraine Luce Bachand, oncle et tante.

Le 18 juin a été baptisé Joseph, Jean, Pierre, né le 9, enfant de M. Jean-Paul Vigliard et de Thérèse Daigle. Le parrain a été M. Noël Auclair et la marraine Eliane Vigliard, oncle et tante.

Le 18 juin a été baptisée Marie, Danielle, Julie, née le 3, enfant de M. Craig Graham et de Françoise Dansereau. Le parrain a été M. Y. de Juliette Guy à Mlle Marie-Claire doin.

**Mariages**  
En l'église de Boucherville, a été célébré le mariage de M. Georges Moreau, fils de M. Arthur Moreau et de Marie-Rose David à Mlle M. Daigle, fille de M. Alexandre Daigle et de Aline Laframboise. Les témoins ont été MM. Arthur Moreau et A. Daigle.

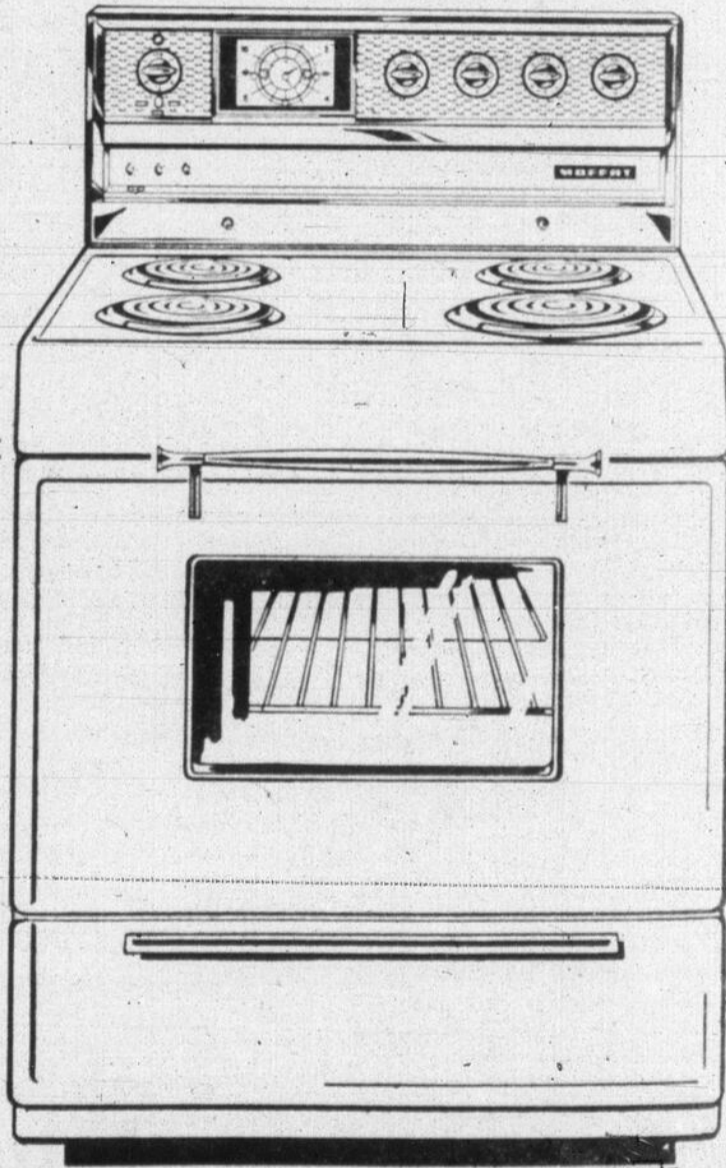
En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Germain Cadieux, fils de M. Zéphirin Cadieux et de Marie-Rose David à Mlle M. Ange Létourneau, fille de M. Wilfrid Létourneau et de Yvonne Trudel. Les témoins ont été MM. Zéphirin Cadieux et Willie Létourneau.

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Aptim Deschamps, fils de feu Tancred Deschamps et de feu Marguerite Deschamps et de Mlle Marguerite Lareau, fille de M. Gustave Lareau et de Gerberte Poissant. Les témoins ont été MM. Paul Deschamps et Gustave Lareau.

## VOICI UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE... NE LA LAISSEZ PAS PASSER!

### Cuisinière électrique Moffat Deluxe MODÈLE 30F55WR

Chaque ligne atteste de sa beauté incomparable... et ses nombreux perfectionnements lui confèrent une valeur sans égale.



- RÔTISSERIE COMMANDÉE PAR MINUTERIE
- FOUR ULTRA-SPACIEUX AVEC GRANDE FENÊTRE
- TABLEAU DE COMMANDE "DE LUXE" AVEC TUBE FLUORESCENT PLEINE LARGEUR
- ÉLÉMENTS DE SURFACE À SEPT DEGRÉS DE CHAUFFE
- HORLOGE "SIMPLIMATIC" ET COMPTE-MINUTES ÉLECTRIQUES
- COMMANDE SPÉCIALE DE PRÉCHAUFFAGE DU FOUR
- PRISE DE COURANT CHRONOMÉTRÉE
- PORTE AMOVIBLE ET...
- PAROIS DE FOUR AMOVIBLES FACILITANT LE NETTOYAGE
- TIROIR À USTENSILES PLEINE LARGEUR
- LAMPE DE FOUR AVEC VERRE DE SÛRETÉ
- POIGNÉE DE PORTE DÉCORATIVE

... ET ENFIN, LE PLUS GRAND AVANTAGE DE TOUS... SON PRIX! \$249<sup>00</sup> SEULEMENT

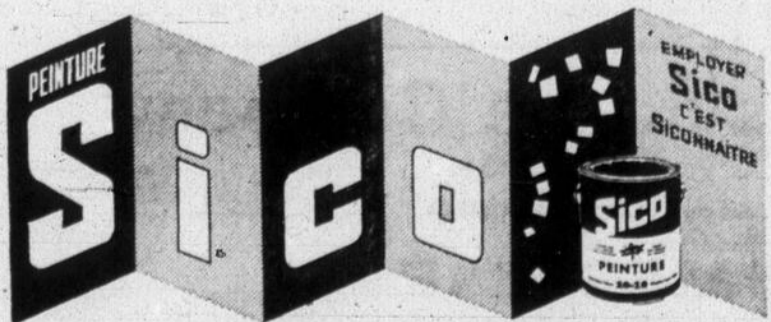


Elle est ÉLECTRIQUE donc SANS FLAMME

Cette offre remarquable vous est faite par Moffat, fabricants de poêles de qualité depuis de nombreuses générations.

POUR L'ACHAT DE TOUT APPAREIL MODERNE voyez votre marchand préféré

**Southern Canada Power**  
NOUS GARANTISSONS ET ENTRETENONS TOUT CE QUE NOUS VENDONS



— chaque bidon regorge de qualité!

Notre-Dame-de-Fatima

25 ans de prêtrise de M. le curé Lafrance

Dimanche le 11 juin marquait la clôture du jubilé d'argent de M. l'abbé Roland Lafrance, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima à Jacques-Cartier.

Les paroissiens, les parents et les nombreux amis du jubilaire ont su reconnaître le dévouement inlassable de leur curé en lui manifestant par des fêtes civiques et religieuses, cet événement remarquable.

Vendredi, le 9 juin, les élèves des écoles N.-D. de Fatima et Marie-Victorin ont démontré une marque de reconnaissance envers leur dévoué pasteur, dans un décor minutieusement préparé, en lui offrant un bouquet spirituel et une magnifique gerbe de fleurs.

Le lendemain, samedi 10 juin, une fête paroissiale à l'école Marie-Victorin fut offerte à l'heureux jubilaire. Des talents locaux se sont manifestés ainsi qu'une chorale d'enfants de la paroisse N.-D. de la Garde sont venus rendre hommage à notre curé. Il y avait aussi un magicien qui a su garder la joie parmi les paroissiens réunis à cette fête.

Dimanche, le 11, à toutes les messes, M. le curé a reçu les hommages de tous les paroissiens.

Le 5, h. la grand-messe solennelle célébrée par le jubilaire assisté de son cousin, l'abbé Maurice Langlois et du R. P. Ernest Hadd s.m.m. La vénérable Soeur St-Olippe, soeur du jubilaire, assistait à cette messe. Dans le chœur se trouvait le chanoine A. Racicot, Mgr Armand Abel, R. Père Supérieur des Salésiens de Don Bosco, R. P. Adolphe, R. P. Gérard Deschamps, R. P. Roland Campbell, MM. les abbés Surprenant, Lemay et Pratt ainsi que de nombreux parents et amis et paroissiens.

Le sermon a été prononcé par le chanoine Armand Racicot. Le chœur de la chorale de Longueuil a bien voulu souligner cette fête en venant chanter la messe sous la direction de M. Louis Bourdon.

Après la messe, un banquet a été servi au jubilaire et aux invités. La table d'honneur comprenait M. le curé R. Lafrance, la R. Sr St-Olippe, le chanoine Armand Racicot, M. et

Mme Léo Rémillard, maire de Ville Jacques-Cartier; M. et Mme Thomas Dubuc, échevin de la Cité; M. et Mme Pierre Sévigny; M. et Mme F. Demers, marguillier de la paroisse; M. et Mme Hosanna Lefebvre, président de la Commission scolaire; M. et Mme Jules Gadbois, président du comité des fêtes.

Le curé Lafrance est une figure populaire dans le diocèse de Saint-Jean. Ordonné prêtre en 1936, il fut aussitôt employé comme professeur au Séminaire de Saint-Jean où il y demeura jusqu'en 1946. Il fut ensuite vicaire à St-Jean-Eudes, à Lafleche, puis à St-Antoine de Longueuil et de là, curé à Notre-Dame de Fatima.

Sincères félicitations et fructueux apostolat pendant de longues années encore.

Naissances

Le 23 mai a été baptisée Marie, Thérèse, Angèle, Geneviève, née le 20 mai, enfant de M. Emile St-Onge et de Thérèse Deslauriers. Le parrain a été M. Gerald Deslauriers et la marraine Angèle Gaudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 juin a été baptisée Anne, Maria, Line, née le 25 mai, enfant de M. Hermann Savoie et de Valérie St-Pierre. Le parrain a été M. Camille St-Gelais et la marraine Thérèse Savoie, oncle et tante.

Le 4 juin a été baptisé Joseph, Emile, Lucien, Normand, né le 24 mai enfant de M. Marcel Gauthier et de Thérèse White. Le parrain a été M. Lucien Gauthier et la marraine Mariette Boulanger oncle et tante.

Le 10 juin a été baptisée Marie, Ginette, Johanne, née le 31 mai, enfant de M. Alfred Thériault et de Lise Brière. Le parrain a été M. J.-Paul Desjardins et la marraine Marie-Pauline Plourde, oncle et tante de l'enfant.

Décès

M. Léopold Desbiens, de la paroisse Notre-Dame de Fatima, décédé accidentellement le 3 juin dernier à l'âge de 44 ans, époux de Françoise Duhamel. Service et inhumation à Cowansville le 8 juin 1961.

Nos sympathies à la famille.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Vacances

C'est la fin des classes. Nombreux sont les parents et enfants qui profiteront de leurs vacances pour se reposer à la campagne. D'autres iront à la plage de temps à autres, et nombreux seront les campeurs cet été. Enfin à tous nous leurs souhaitons de bonnes vacances et surtout de la prudence sur les routes comme sur les plages.

Ouverture des Terrains de Jeux

Ouverture officielle de la saison d'OTJ lundi le 26 juin, pour garçons et filles, sur les cours de l'école Ste-Louise, qui serviront de Terrain de Jeux, cet été.

Les moniteurs et monitrices invitent les parents à envoyer leurs enfants en grand nombre, en toute sécurité.

Durant la période des vacances, il y aura toutes sortes d'activités très variées pour les différentes catégories d'enfants, sous la direction de moniteurs et monitrices compétents. En plus des jeux, il y aura du bain certains jours, à St-Pierre-Apôtre ou à St-Georges, des chants, des histoires, de l'athlétisme, des concours.

Moniteurs: Jean Mercier (chef), Marcel Guay, Jacques Millette, plusieurs assistants.

Monitrices: Estelle Chevalier (chef-taine), Lorraine Guay, Francine Caron, plusieurs assistantes.

Ligues de baseball

Le club-Midget a-déjà commencé ses activités à la grande joie des 14-16 ans de la paroisse.

Les différents clubs des Ligues Pee-Wee, Bantam et Mosquito sont actuellement à l'entraînement et entreront en activités dès la fin des classes, la semaine prochaine, pour la période de l'été.

On ne peut que se réjouir beaucoup de toutes ces activités pour les jeunes, pendant les vacances. On pourra venir assister à de chaudes parties, sur le terrain de l'école, après le souper. Tous les clubs sont costumés et chaque joueur possède son propre gant.

Notre troupe scout

Une partie de cartes au profit de la troupe scout de la paroisse aura

lieu le 24 juin prochain. Cette soirée qui débutera à 8 h. se tiendra à la salle paroissiale.

Nous espérons que tous les paroissiens contribueront au succès de cette soirée qui est spécialement organisée pour le bénéfice des jeunes qui font partie de cette organisation.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à Mme Garceau, OR. 7-2973 et Mme Casabon OR. 7-4562.

Dames de Ste-Anne

En act 60, le nouveau conseil a été nommé en présence de notre nouvel aumônier, M. le curé Jean-Louis Bourdon, conseil qui se compose comme suit:

Présidente: Mme Lucien Lemoyne; 1ère vice-présidente: Mme Raoul Brière; 2e vice-présidente: Mme L. Ouellette; trésorière: Mme Honoré Stébenne; secrétaire: Mme Armand Bilodeau; conseillères: Mmes D. Martel et René Leclerc.

Le Conseil se réunit la semaine qui précède l'assemblée générale, afin de préparer l'étude. Chaque assemblée générale débute par le chapelet de sainte Anne.

Avec l'aide de "La Famille Chrétienne" (bulletin mensuel), nous faisons une étude sur la vie spirituelle, conjugale, sociale et sur l'éducation des enfants.

La discussion se fait en cercle d'étude, c'est-à-dire que nous nous divisons en commissions de sept ou huit, qui dure environ une demi-heure, ensuite nous revenons en plénière pour les conclusions qui sont données par M. l'aumônier et par le Conseil.

La congrégation a pour devise: Servir: famille, paroisse, église. En appliquant autant que possible le règlement et les directives de la Fédération.

Chaque mois, des chefs de groupe sont chargés de faire des appels pour convoquer les dames aux assemblées. A chaque assemblée, chabune y va de sa quote-part pour payer une grand-messe qui a lieu le samedi suivant.

Toutes les dames et mamans désireuses de bien remplir leur devoir d'état, sont les bienvenues.

Adressez-vous à l'une ou l'autre, membre du Conseil.

Juillet et août, pas d'assemblée, donc, d'ici septembre. Bonnes vacances.

Pèlerinage

Dimanche dernier eut lieu le pèlerinage au Cap de la Madeleine. Nombreux furent nos paroissiens qui manifestèrent leur dévotion à la Vierge.

Nous les en félicitons et nous tenons surtout à remercier Mmes Bilodeau et De Grandpré pour le dévouement qu'elles ont apporté à l'organisation de ce pèlerinage.

Naissances

Le 17 juin a été baptisé Guy, Clément, né le 10, enfant de M. Jacques Phaneuf et de Lise Clément. Le parrain a été M. Alfred Clément et la marraine Irène Caron, grands-parents.

Le 18 juin a été baptisé Joseph, William, Toll, né le 25 mai, enfant de M. K. Toll et de Lucille Auger. Le parrain a été M. Gérard Auger et la marraine Helen William, oncle et tante.

Sapeur asphyxié

Mercredi le 14 juin, un sapeur bien connu de cette paroisse a vu la mort de près. En effet, M. J.-Jacques Tremblay, domicilié au 841 Notre-Dame de Grâces, Cité Jacques-Cartier, qui est un spécialiste dans les incendies de produits chimiques a été asphyxié vers 2 h. de l'après-midi, alors qu'il tentait de maîtriser les flammes qui venaient de se déclarer dans un wagon contenant des matières premières destinées à la Dominion Glass Co. Ce wagon était garé sur la voie ferrée qui traverse le dépot de la Ville de Montréal à Pointe St-Charles. M. Jacques Tremblay a été hospitalisé d'urgence à l'hôpital Royal Victoria. Il a pu réintégrer son domicile que le lendemain après-midi. Le sapeur ci-haut mentionné travaille au poste d'urgence no 5 de la Cité de Montréal.

SAINT-CONSTANT

Naissance

Le 11 juin a été baptisé Joseph, Roch, Rosaire, Paul, né le 6, enfant de M. Rosaire Marotte et de Lucienne Duludé. Parrain et marraine: M. Wilfrid Favreau et Mme Roch Marotte, oncle et grand-mère. Porteuse: Mme Wilfrid Favreau, tante de l'enfant.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!



La vie a ses bons moments...



MOLSON La bière de chez nous

# Kateri Tekakwitha

Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha. Nous vous en supplions par votre sainte croix.



Décret de béatification de la servante de Dieu: Catherine Tekakwitha, Vierge Indienne.

**Super Dubio**  
Faut-il que la Commission de l'Introduction de la cause, dans le cas et à l'effet dont il s'agit, soit signée?

Notons que les sous-titres sont de nous

**Mort de Kateri.**  
Réputation de sainteté

Frappée d'un grand nombre d'infirmités qu'elle supporta avec une très grande patience, le 17 avril 1680, après avoir reçu le saint Viatique qu'on lui avait apporté en grande solennité, prononçait ces mots très doux: "Jésus, je vous aime", elle s'en vint vers son céleste époux qu'elle avait aimé, qu'elle avait cherché, qu'elle avait toujours désiré. La réputation de sainteté dont la servante de Dieu a constamment joui a fait de son tombeau soigneusement gardé par les Pères de la Compagnie de Jésus, près du village de la mission iroquoise de Caughnawaga, dans le diocèse de St-Jean-de-Québec, un centre de pèlerinages qui se continuent encore depuis bientôt trois siècles.

**Voeux du concile de Baltimore**  
Les magnifiques témoignages de cette renommée apparaissent surtout dans le voeu apporté au Souverain Pontife par le Concile Plénier de Baltimore, tenu en 1884, en faveur de la Cause d'Intronisation, tout aussi bien que dans les Lettres Postulatoires postérieures présentées récemment par tous les cardinaux, archevêques et évêques des Etats-Unis et du Canada ainsi que par la plupart des Indiens avec leurs chefs qui toutes, font voir combien cette demande du peuple américain est ardente.

Pour répondre à ce souhait, l'évêque d'Albany, en Amérique, de son autorité ordinaire, en 1931-1932, fit le procès canonique sur la réputation de sainteté de Katherine. Le document fut ensuite porté à Rome. Comme cette cause s'ajoute aux plus anciennes, en vertu du Motu-Proprio publié par Pie XI, d'heureuse mémoire, le 6 février 1930, on chargea la Section Historique, adjointe à la Sacrée Congrégation, d'approfondir les documents historiques présentés, de faire d'autres recherches, de mettre le tout à l'épreuve, selon les règles de la critique, afin de découvrir ce qu'il fallait juger. Cette Commission fut particulièrement bien exécutée. Comme on avait ainsi très bien démontré que ces documents étaient authentiques et qu'ils méritaient une entière confiance, la renommée de sainteté de la servante de Dieu était pleinement justifiée.

**La signature du Saint-Père est demandée**

C'est pourquoi, sur l'instance du Révérendissime Père Charles Miccinnelli, s.j., Postulateur légitime dans la cause à la réunion régulière de la Sacrée Congrégation des Rites du 9

courant, le Cardinal Préfet soussigné de la S. C. R. Ponent de cette cause, proposa à la discussion le doute suivant: "Faut-il que la Commission de l'Introduction de la Cause, dans le cas et à l'effet dont il s'agit, soit signée". L'Eminentissime Cardinal Préfet fit ensuite son rapport. Les Préfets officiels, émirent leurs opinions; puis le R. P. et Seigneur Salvator Natucci, Promoteur Général de la Foi, donna lecture du voeu qu'il avait préparé. Alors les Eminentissimes Pères, après avoir considérés les Lettres Postulatoires et avoir tout pesé avec soin, furent unanimes à répondre: Affirmativement, c'est-à-dire, "Il faut que la Commission de l'Introduction de la Cause, moyennant le bon plaisir du Très Saint-Père, soit signée".

**Sa Sainteté Pie XII**  
signe le décret

Le jour indiqué plus bas, ledit Cardinal Préfet présenta le rapport à Notre Très Saint-Père le Pape Pie XII. Sa Sainteté approuva la réponse de la Sacrée Congrégation et daigna signer de sa propre main la Commission de l'Introduction de la Cause de la servante de Dieu, Catherine Tekakwitha.

Donné à Rome, le 19 mai 1939.  
Le Cardinal Charles Salotti,  
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Alphonse Carinci, secrétaire  
Mgr Lucien Messier, c.s.

## La Voix Nationale

Sommaire de juin

"J'aime l'Eglise, ma mère", J.-O. Lesieur, p.s.s. — Nous voulons vivre, Rodolphe Laplante. — Raynald Ferron, Jean-Chs Magnan. — Une voix dans le désert, J.-B. Jourdain. — Le recensement '61, Albert Rioux. — Un moyen de loger des familles, Colbert Boucher. — Route, ô ma route, Michel Boucher. — Une histoire biblique, selon José, Germaine Laplante. — Chronique du Père Iscope. — Une grande espérance, Michel Boucher. — Dynamisme et Ferveur, Jacques Coulon. — Le grand rêve de Tit-Phonse, Michel Boucher. — Le Courrier d'Elisabeth, etc., etc.

Prix de l'abonnement: \$1.75.  
Adresse: 3502 rue Hutchison,  
Montréal, P.Q.

## S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à  
"S.V.P. DITES-MOI"  
"journal "Le Richelieu"

**Q** Ma tante dit que, tous les dimanches, elle offre sa communion pour son garçon qui a été tué dans un accident d'auto. Moi, je ne vois pas bien comment on peut recevoir un sacrement pour une autre personne, surtout pour un mort.

**R** Strictement parlant, nul ne peut recevoir le Sacrement de l'Eucharistie pour une autre personne, à la place d'une autre personne, pas plus qu'on ne peut être baptisé pour un infidèle ou qu'on ne peut manger pour un malade. La grâce sacramentelle de la communion ne profite certainement qu'à la personne qui reçoit l'Eucharistie.

Toutefois, quelqu'un peut offrir sa communion pour une autre personne vivante en ce sens qu'il peut offrir à Dieu pour cette personne l'action bonne, méritoire et satisfactoire, de s'approcher de la Table Sainte. Même on peut de la sorte, offrir à Dieu, après la communion, pour une autre personne, des prières qui sont rendues plus ferventes par la présence réelle du Corps du Christ.

Quelqu'un peut, en outre, offrir à Dieu, pour une personne défunte, la valeur expiatoire de son action et appliquer à cette personne (si Dieu le juge à propos) les indulgences qu'obtiendrait sa communion.

x x x

**Q** J'ai vu un prêtre diner au restaurant sans faire le moindre signe de croix ni avant ni après le repas. N'est-ce pas là refuser de professer extérieurement sa Foi, et donc commettre un bon gros péché?

**R** L'omission d'actes extérieurs de religion n'est pas toujours un reniement de sa Foi. C'est ainsi que des catholiques bien connus omettent de faire le signe de la croix dans certains restaurants ou de se mettre à genoux dans certaines baraques de l'Armée: ils supposent d'une part que les gens sérieux ne seront pas scandalisés par de telles omissions et ils veulent éviter d'autre part que des spectateurs imbéciles ne se moquent de la religion.

Toutefois, se signer dans un restaurant de Saint-Jean n'attire pas de moqueries, mais au contraire une saine admiration, et j'opine qu'un prêtre catholique montrerait plus de courage et aurait plus de mérite si, avant d'y manger, son poulet rôti, il y faisait un bon vieux signe de Croix.

x x x

**Q** Un magazine américain s'est bien amusé quand un cardinal espagnol a fait un péché mortel aux fiancés de "marcher bras-dessus, bras-dessous sur la rue" et aux catholiques de "se montrer

en manches courtes en public". Son Eminence n'a-t-elle pas un peu exagéré?

**R** Ce magazine américain s'est bien amusé à VOS dépens, car le cardinal en question, a en fait, conseillé aux fiancés de ne pas se trouver seul à seule dans l'obscurité et aux femmes de ne pas porter de robes profondément décolletées (ne vous fiez pas trop à certains hebdomadaires).

En ces domaines, il faut tenir compte non seulement de la chasteté mais aussi de la modestie. La chasteté (qui interdit, par ex. à un célibataire de rechercher volontairement un plaisir sexuel) "est la même" pour tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. La modestie, elle, qui a pour but de protéger la chasteté, "peut varier" avec les hommes, les temps et les pays — précisément parce que la coutume modifie ce qui pourrait mettre la chasteté en danger.

A propos des comportements publics des amoureux, en tous temps et en tous pays, les manifestations ardentes de passion sexuelle risquent d'avoir un effet troublant sur certains spectateurs jeunes et non-mariés. En Espagne contemporaine, où la conduite des jeunes femmes nubiées est étroitement réglementée et où le chaperonnage est une institution fermement établie, le scandale sera donné facilement par des comportements affectueux qui ailleurs passeraient assez inaperçus.

A propos des costumes féminins, en tous temps et en tous lieux, les abrégés qui tendent à mettre en évidence ce qu'ils devraient voiler risquent d'avoir un effet troublant sur plusieurs spectateurs; quelle raison raisonnable, justement une femme honnête peut-elle avoir de se montrer

sur la rue avec une robe profondément décolletée?

Quant à l'accoutumance, elle peut faire à la longue ce que ce qui était plus maintenant d'occasion de péché; car ce qui est très habituel n'a pas de scandale. Mais il faut se rappeler que ceux qui introduisent des coutumes, peuvent se rendre coupables de grave scandale.

## La parole est aux...

(suite de la Page 27)

commerçants du monde qui ont signé ces accords ne les respectent pas d'avantage qu'ils le font. Il y aurait lieu aussi de sévir contre les tentatives de "dumping".

La communauté d'affaires catholiques, dont les Chambres de Commerce sont le porte-parole, croit que l'expansion du commerce et des échanges dépend pour une large part d'ententes entre les nations; qu'il y aurait lieu de multiplier celles-ci en s'assurant toute fois qu'elles soient compatibles avec les intérêts nationaux. Le Canada doit continuer d'adhérer à l'entente générale sur le commerce, dite GATT, aussi longtemps que les nations signataires en respectent les clauses et l'esprit.

Il nous semble aussi qu'il y aurait lieu d'être prudents dans nos rapports avec les nations de derrière le rideau de fer, leur structure monolithique leur permettrait facilement de lancer une offensive économique massive servant des causes politiques plutôt que commerciales. Ceci ne veut pas dire, toutefois, que nous devrions refuser de commercer avec eux à de conditions honorables.

Le mot qui revient sans cesse dans les exposés de la doctrine que nous préconisons c'est concurrence loyale. C'est le terme que nous avons employé en parlant des relations commerciales, c'est l'idée maîtresse dans les suggestions que nous faisons au gouvernement relativement aux politiques fiscales et commerciales. C'est la nécessité de reconnaître l'état de concurrence générale qui inspire toutes ces causeries.

**Achetez, de préférence chez nos annonceurs!**

On veut qu'ils soient artistiquement réussis

C'EST AU

## STUDIO LORD

qu'il faut s'adresser avec confiance

195, rue Champlain

Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 7-7569



## Futurs mariés!

Assurez-vous à l'avance d'avoir satisfaction en faisant réservations nécessaires

## 9 bonnes suggestions COURTOISIE DE RUSCO

LES PLAIES des contre-fenêtres et portes peuvent être évitées à l'achat. Si les chats peuvent avoir 9 vies, il n'en est pas ainsi des fenêtres et portes métalliques. Voici 9 manières de vous prémunir, avant même de commander:

- 1 N'achetez pas de sources inconnues. Exigez des références de clients satisfaits.
- 2 Méfiez-vous des maisons annonçant des "aubaines fabuleuses."
- 3 Gare au vendeur qui réduit continuellement son prix en discutant. Il travaille peut-être "au lot". Plus il vous fait payer cher, plus son profit est élevé.
- 4 Les longues garanties sont sans valeur si la maison abandonne les affaires ou refuse d'honorer la garantie.
- 5 Ne signez ni contrat ni document avant qu'il soit complètement rempli. Lisez-le et comprenez-en la signification.
- 6 Evitez les vendeurs qui vous promettent un escompte afin d'employer votre maison pour fins publicitaires. (Plan de maisons modèles.)
- 7 Assurez-vous que les fenêtres sont bien posées. Vérifiez le travail avant de signer le certificat d'achèvement. (Des fenêtres ont déjà été posées à l'envers.)
- 8 Découvrez exactement qui posera vos fenêtres ou installera vos portes; voyez quelles facilités sont disponibles pour le service près de chez vous.
- 9 Connaissez le nom et la réputation de la maison avec qui vous transigez.

Demandez-nous le brochure GRATUITE "LES PLAIES DES CONTRE-FENÊTRES et PORTES"

Téléphonez: FI. 6-4756

vosre distributeur autorisé RUSCO  
Cette brochure révélatrice est une publication du Better Business Bureau

\*On se souvient de la QUALITE longtemps après avoir oublié le PRIX.



FI. 8-4874

## René Grenier

● PLOMBIER  
● FERBLANTIER

Installation à eau chaude  
SERVICE RAPIDE  
OUVRAGE GARANTI

416 Laurier Saint-Jean

À LA CONQUÊTE DU MONDE

6 - À l'aube des temps nouveaux

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



1. — Les empereurs romains persécutaient les chrétiens qui refusaient d'offrir des sacrifices aux dieux de la religion romaine, ce qui était considéré comme un délit; devoirs religieux et obligations civiques étant corrélatifs. Pour éviter les dénonciations, les premiers chrétiens se réunirent dans des lieux que la loi déclarait inviolables: le lieu des sépultures.



2. — La nuit est venue, par petits groupes, pour ne pas attirer l'attention, les fidèles arrivent et pénètrent dans les escaliers conduisant aux galeries. L'obscurité est profonde, aussi chaque groupe est muni d'une de ces petites lampes de terre cuite, comme on en a retrouvé un grand nombre dans les fouilles.



3. — Chacun chemine prudemment dans les galeries qui se croisent, se coupent, leurs parois creusées de tombes. Bientôt une lueur plus vive éclaire les murs et le sol de terre battue, voici le "cubiculum" où la foule se réunit pour la prière.



4. — Après le chant des hymnes et la prédication, l'apôtre (plus tard, l'évêque ou le prêtre) se lève. "On apporte à celui qui préside l'assemblée des frères, du pain et une coupe de vin trempé. Il les prend et loue et glorifie le Père de l'univers, par le nom du Fils et de l'Esprit-Saint, et il fait une longue eucharistie pour ces biens que nous avons reçus de lui". (Saint-Justin)

d'après les Actes des Apôtres

Images de Maric Pignal

Bande 9



Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne 25 ouest rue Jarry, Montréal 11

La lune regarde la terre

et le monde de la terre regarde la lune et veut la voir de plus près. Les savants nous assurent que l'homme qui ira à la lune est né. Ce premier explorateur aura peur, il aura plus peur encore que les premiers explorateurs et les pionniers de notre pays, parce que l'inconnu sera plus grand et parce que les desseins de Dieu seront moins précis.

Depuis quelques années, l'homme civilisé ressent une frayeur primitive devant ses conquêtes. Après avoir admiré la puissance de ses créations, il craint de ne pas avoir assez de vertu morale pour en contrôler le jeu. Rappelons-nous seulement l'universelle sentiment de frayeur au lendemain de ce jour terrible qui vit la première explosion de l'atome. C'est signe que maintenant s'ouvre la croisée des chemins de la peur. Sur une voie, la peur légitime qui fertilise; sur l'autre, la peur aride qui assèche.

Prenons la bonne voie. Rappelons-nous que nous vivons un moment privilégié de la vie de l'Eglise: le prochain concile. N'allons pas rester passifs; un monde blasé de discours demande que les croyants prouvent par leur vie la sincérité de leur foi. Les conciles de Trente, qui préparèrent une magnifique floraison de sainteté dont nos Fondateurs de l'Eglise canadienne en sont quelques échantillons.

Ils eurent peur de l'inconnu sur ce continent nouveau; nous avons peur de cette moitié de l'humanité que la faim tenaille, de ces inventions qui lancent des satellites. Comme nos pionniers, prenons le chemin de la peur qui fertilise et non pas le chemin de la peur aride et sèche. Comme eux, tâchons de construire un monde meilleur selon les préceptes évangéliques. N'oublions pas: la lune regarde la terre qui veut l'envahir; mais surtout Dieu regarde et veut envahir nos âmes.

Le docteur Fisher élevé à la pairie

LONDRES (CCC) — Le Dr Geoffrey Fisher, qui vient de quitter le siège du primat anglican de Cantorbéry (auquel lui succède le Dr Ramsey), a été nommé pair à vie et siégera désormais à titre de baron à la Chambre des Lords, dont il faisait partie jusqu'à présent comme "lord spirituel".

Le Dr Fisher devient ainsi le baron Fisher de Lambeth. Lambeth est le quartier du comté de Londres où se trouve le palais de l'archevêque anglican.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. (II Cor 6, 1). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Billet

Une messe "flashée"

N.D.L.R.: Un lecteur du "Messager" de Sherbrooke l'a prié de publier le "billet" que lui a suggéré une première messe envahie d'éclairs photographiques. Ses observations sont sans aigreur et témoignent du malaise sincère d'un "chrétien" indisposé par les indiscretions des caméras. Nous les publions... et nous mettons le chapeau, s'il est fait à notre mesure. Les nouveaux prêtres ne devraient pas s'en sentir offensés puisque ce n'est pas eux que le reproche s'adresse.

J'assistais l'autre jour, à la première messe d'un prêtre. J'y avais été invité par le jeune homme lui-même dans les termes les plus respectueux et les plus surnaturels. Aussi m'y suis-je rendu avec des sentiments très chrétiens. J'allais m'unir à cet ami pour remercier le bon Dieu du grand don qu'Il nous a fait du sacerdoce. J'allais m'unir de coeur et d'âme à ce jeune lévite qui, plein d'une émotion céleste, reproduirait dans l'obéissance et la foi, les gestes mêmes du Seigneur Jésus à la Cène.

La messe n'était pas encore commencée que des éclairs, comme au mont Sinaï, sillonnaient le sanctuaire. Je me suis dit "Un souvenir d'ordination, ce n'est quand même pas mauvais".

Mais Jupiter ne s'en tint pas là et il allait continuer à fulminer, à une cadence apocalyptique pendant toute la messe, le sermon y compris. Un jeune prêtre qui entonne le Veni Creator, ça mérite bien qu'on en ait un "souvenir". Quand il se retourne pour souhaiter à la communauté en prière son Dominus vobiscum, flash! Il continue, invoquant le Seigneur. Oremus, Flash! Il enseigne les Oblats, Flash! Il prononce au peuple le Orate Fratres, Flash! Il consacre le pain et le vin pour ensuite procéder aux élévations et engager les fidèles à l'adoration fervente, Flash! Flash! Flash! Il descend distribuer la communion à ses parents, Flash! et j'en passe... pour arriver à ce moment privilégié où, après l'ite Missa Est, il bénit l'assemblée avant qu'elle ne quitte le lieu saint; cette fois c'est une meute de trois (sic) kodakkmen

qui ont envahi le sanctuaire pour nous assurer l'Alter Christus a bien l'assistance de la... Lumière! Pauvre jeune lévite. Ce qu'il a dû souffrir de toutes ces indiscretions lui qui avait préparé dans le silence du Grand Séminaire "sa" première messe. Le voilà livré à la horde des hommes à gage qui font de sa messe une parade et de lui, une majorette. Il sait mieux que tout autre, ce jeune prêtre, que le plus beau "souvenir" de son sacerdoce, ce n'est pas une bagatelle de photo, mais le caractère sacerdotal ineffaçable qui l'identifie au Christ Jésus.

J'ai vu des leaders politiques exposer aux "flashers" leurs binettes triomphantes des soirs d'élections; j'ai vu des artistes ovationnés poser la publicité et la gloire; j'ai vu des parades et des cirques, des meetings et des équipes sportives, j'ai vu des noces mondaines et des funérailles ci-

viques être la proie déchirée d'éclairs de caméramen, mais je n'avais jamais encore assisté à une "Messe Flashée". Un chrétien

Le communisme et l'Amérique latine

SAN SALVADOR (CCC) — Mgr Luis Chavez y Gonzalez, archevêque de San Salvador, a publié une lettre pastorale, dans laquelle il demande la réalisation des réformes sociales urgentes. Ces réformes ne doivent pas provenir de la crainte du communisme, mais découler d'un authentique esprit chrétien. Il importe d'y procéder sans retard et de ne plus perdre de temps. L'Eglise défend le principe de la propriété privée, mais celle-ci doit être au service de toute la communauté. Dans la République d'El Salvador, la fortune est insuffisamment répartie; au contraire, elle est concentrée dans les mains de quelques-uns.

Dans sa lettre pastorale, le cardinal Quintero, archevêque de Caracas, déclare que ce qui s'est passé à Cuba doit être un avertissement pour toute l'Amérique latine. Il s'agit d'entreprendre un effort considérable pour que disparaissent les conditions sociales qui permettent au communisme de s'implanter en Amérique latine.

LITURGIE

JUIN

OFFICES DE LA SEMAINE

- 23 Vendredi (Vi.) Vigile de saint Jean Baptiste — 2 cl.
24 Samedi (Bt) Nativité de saint J. Baptiste, patron des Canadiens-Français. — 1 cl. Or. un.; Cr.
25 Dimanche (V.) Ve ap. Pentecôte — 2 cl. Cr.; pr. Trin. — II vp du dim.
26 Lundi (R) Ss Jean et Paul mart. — 3 cl.
27 Mardi (V.) Férie — 4 cl. Messe du dim. préc.; sans Gl.; pr. comm.
28 Mercredi (VI.) Vigile des ss. Pierre et Paul. — 2 cl.
29 Jeudi (R.) Ss Pierre et Paul, ap. — cl. Or. un.; Cr.; pr. Ap.

Les Equipements de Bureau Richelieu

Prix spéciaux pour étudiants CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER

J.-L. CHARETTE

Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.

Ameublement complet

224, rue Champlain

Saint-Jean Montréal

FI. 7-7425 FI. 8-2808



Advertisement for Breviaires Mame: édition 1961. Nouvelle édition en deux volumes comportant les récentes Rubriques et le Propre du Canada. M/83; Edition grand format; 7 1/4" x 4 1/4". Nouveau Psautier Pie XII ou De la Vulgate. Reliure 640 chagrin Madras 1er choix LE JEU avec tranche rouge sous or \$52.00. Reliure 620 chagrin Madras, tranche dorée \$42.00. Fourreau chagrin Madras avec patte \$5.00.

Advertisement for Psautier Pie XII seulement. Reliure 640: \$39.00. Reliure 620: \$31.00. Fourreau chagrin Madras avec patte \$4.65. LIVRAISON: en avril ou début mai.

Advertisement for F. BAILLARGEON-LIMITÉE. SAINT-CONSTANT Victor 2 MONTRÉAL I. Comté de Laprairie, Qué. 9467 51 Notre-Dame Ouest

# GRANDE VENTE

Commencant mercredi, 21 juin à 8 h. 30 a.m.

**PYJAMAS**  
FILLES ET GARÇONS  
Grandeurs: 2 à 16 ans

Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.59</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.39</b>

**Chemises sport**  
GARÇONS ET FILLETTES  
Grandeurs: 2 à 16 ans

Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.59</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.29</b>

**Habits de coton**  
Grandeurs: 1 à 7 ans

Rég. \$2.50	
VENTE	<b>\$1.79</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.29</b>
Rég. \$4.00	
VENTE	<b>\$2.79</b>



TOUT DOIT ETRE VENDU EN  
BAS DU PRIX COUTANT

**CHEZ  
BEATRICE**

**10,000 ROBES**  
DE COTON et NYLON  
Grandeurs: 1 à 16 ans  
**MOINS QUE LE PRIX DU TISSU**



**Costumes de bain**  
Pour GARÇONS ET FILLES  
Grandeurs: 2 à 16 ans

Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.59</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.49</b>
Rég. \$4.00	
VENTE	<b>\$2.98</b>

**BERMUDAS  
JAMAICAS  
SLIM JIMS**  
Grandeurs: 4 à 16 ans

Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.59</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.39</b>

**Costumes pour fillettes**  
Grandeurs: 3 à 16 ans

Rég. \$10.00	
VENTE	<b>\$4.98</b>
Rég. \$19.00	
VENTE	<b>\$12.98</b>



**SPECIAL!**  
**COUCHES "CURITY"**  
Rég. \$4.95 la douzaine  
SPECIAL **\$3.49**

**Couches flanellette**  
Rég. \$4.00 la douzaine  
SPECIAL **\$2.69**

**Pantalons longs**  
Grandeurs: 24 à 34

Rég. \$4.00	
VENTE	<b>\$2.79</b>
Rég. \$6.00	
VENTE	<b>\$4.39</b>

Toute la marchandise  
d'hiver est aussi  
en vente  
**EN BAS DU  
PRIX COUTANT**

Vêtements pour enfants, de leur  
naissance à l'âge de 16 ans.

**Shorts en coton**

Rég. \$1.30	
VENTE	<b>89c</b>
Rég. \$1.70	
VENTE	<b>\$1.29</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.39</b>



**300 MANTEAUX**  
de filles "Junior"  
**1/2 PRIX**

**Habits pour garçons**  
Grandeurs: 24 à 34  
2 PAIRES DE PANTALONS

Rég. \$15.00	
VENTE	<b>9.98</b>
Rég. \$20.00	
VENTE	<b>\$13.98</b>
Rég. \$25.00	
VENTE	<b>\$17.98</b>



**1000 manteaux**  
de printemps  
FILLES ET GARÇONS  
Gr.: 1 à 16  
**NOUS DEVONS LES  
VENDRE**  
**1/2 PRIX 1/2 PRIX**



**Gilets de coton**  
(IMPORTÉS)  
GARÇONS ET FILLES

Rég. \$2.98	
VENTE	<b>\$2.39</b>
Rég. \$1.29	
VENTE	<b>89c</b>
Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.39</b>

**Habits de camp**  
Grandeurs: 3 à 12 ans

Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.59</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.39</b>
Rég. \$4.00	
VENTE	<b>\$2.89</b>
Rég. \$5.00	
VENTE	<b>\$3.98</b>

**Manteaux d'hiver**  
FILLES ET GARÇONS  
**1/2 PRIX**

**Costumes de ski**  
**1/2 PRIX**

**Chemises pour garçons**  
"LITTLE PRINCE"  
Grandeurs: 4 à 14

Rég. \$2.00	
VENTE	<b>\$1.59</b>
Rég. \$3.00	
VENTE	<b>\$2.39</b>

**Car-Coats**  
FILLETES et GARÇONS  
Cuir — Gabardine — Tweeds  
**EN BAS DU PRIX COUTANT**

**TOUTE VENTE  
FINALE  
PREMIERS  
ARRIVES  
PREMIERS  
SERVIS!**

VISITEZ NOTRE RAYON POUR ADOLESCENTS

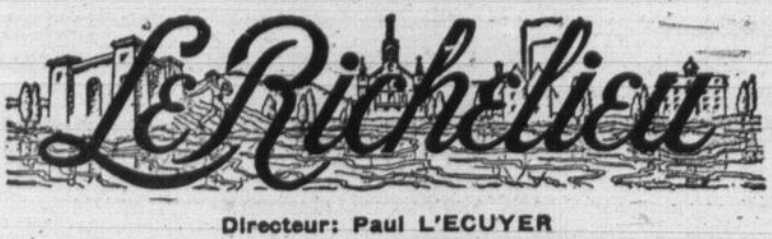
**CHEZ  
BEATRICE**

MAGASIN DEPARTEMENTAL POUR ENFANTS

191, rue Richelieu  
FI. 6-4177  
SAINT-JEAN

IN 1961  
 \$1.59  
 \$2.49  
 \$2.98  
 \$1.59  
 \$2.39  
 \$4.98  
 \$2.98  
 \$2.39  
 89c  
 \$1.39  
 \$1.59  
 \$2.39  
 \$1.59  
 \$2.39

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
 170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529  
 C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.  
 Abonnement: \$2.00 - E.-U. et pays étran.: \$3.00  
 Publié par  
**LES EDITIONS DU RICHELIEU LTÉE**  
 Autorisé comme envoi postal de 2ème classe,  
 Ministère des Postes, Ottawa.



**MEMBER**  
**AUDIT**  
**BUREAU**  
**OF**  
**CIRCULATIONS**

Circulation vérifiée et  
 assermentée par  
**A.B.C.**

SAINT-JEAN, JEUDI LE 22 JUIN 1961 Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée

# Réflexions pastorales sur notre enseignement

L'allocution que prononça S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger à la réception officielle des autorités religieuses et civiles qui marquait le cinquantième anniversaire de la fondation du Séminaire de Saint-Jean samedi dernier fera époque. Avec une largeur de vue et une pondération alliées à une clarté qui ne laisse aucun doute sur la position que doivent prendre les catholiques canadiens-français au sujet de l'éducation, le Prince de l'Eglise a brossé un tableau complet de la situation de l'enseignement au Canada français. Il en a retracé l'histoire et a posé les jalons qui doivent servir aux discussions futures. Le Cardinal a surtout ramené le débat qui était descendu aux questions de bas étages à des hauteurs que réclament la dignité de l'enseignement et la gravité de tous les problèmes qu'il soulève. On lira ci-dessous le texte intégral des "réflexions pastorales" que Mgr Léger livre à la population de la province.

"L'enseignement, dit le livre des Proverbes, est une lumière". Il suffit de réfléchir un peu pour que cette parole toute simple se charge d'un sens profond.

L'enseignement est aussi mystérieux que la lumière. L'un et l'autre prennent naissance dans la nuit; ils ne s'entourent jamais d'éclat quand ils commencent à paraître, mais finissent toujours par s'imposer à toute la réalité qui les entoure en transformant son aspect extérieur et sa vie elle-même. Quand il y a cinquante ans, Monseigneur Bruchési venait déposer à Saint-Jean la lumière encore timide et vacillante d'un collège tout neuf, il ne se doutait peut-être pas que son troisième successeur viendrait y admirer un jour le rayonnement d'un demi-siècle d'histoire et la splendeur d'une institution auréolée d'or. Pouvait-il prévoir également que le jeune prêtre, à qui il confiait une oeuvre surhumaine assisterait à cette fête dans le scintillement d'un jubilé de diamant.

L'enseignement est aussi précieux que la lumière. Quand la lumière vient à manquer, les objets qui nous entourent deviennent invisibles et inutilisables. Un peuple qui ne jouit pas des bienfaits de l'enseignement ressemble à un aveugle qui tâtonne dans la nuit en heurtant tous les obstacles. Tout comme le Seigneur a voulu la lumière au premier jour de sa création, chaque peuple doit placer son enseignement au premier plan de ses préoccupations.

L'enseignement est aussi sensible et délicat que la lumière. La lumière prend la couleur de l'atmosphère où elle se propage; elle se fait terne et grisâtre quand les nuages sont trop opaques; elle dessine même une ombre à chaque fois qu'elle rencontre un obstacle. L'enseignement suit des lois analogues et c'est pour qu'il y ait le devoir de purifier l'atmosphère de l'enseignement, d'en dissiper les nuages et d'écartier tout obstacle sur sa route.

Le Cinquantenaire du Séminaire de Saint-Jean, parce qu'il nous rappelle les efforts d'un demi-siècle d'histoire tout en ouvrant devant lui de larges perspectives d'avenir, doit nous inviter à réfléchir sur l'évolution historique de l'enseignement chez nous, sur les circonstances nouvelles où il est appelé à s'exercer de nos jours et sur quelques problèmes plus particuliers dont nous devons ébaucher la solution pour demain. Les réflexions qui vont suivre n'ont pas d'autre but que de nous aider à vivre en conscience claire et, par là, mieux servir nos frères: "Si nous marchons dans la lumière, dit l'apôtre saint Jean, nous sommes en communion les uns avec les autres".

## APERÇU HISTORIQUE

Quand on fait l'histoire de l'enseignement au Canada français, trois lignes de force se dégagent clairement de la complexité des faits: la confessionnalité, la présence du clergé et le respect des minorités.

### 1. Confessionnalité de notre enseignement

C'est à la demande des Protestants comme des catholiques que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a sanctionné le caractère confessionnel de notre enseignement. A ce point de vue, notre histoire n'a

nullement été influencée par le contexte des luttes anticonfessionnelles françaises, mais par la tradition britannique et l'esprit anglo-saxon. Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

Aux trois niveaux (primaire, secondaire et universitaire), c'est une même conviction des parents, commune aux Protestants et aux Catholiques, ou du moins une même atmosphère sociale qui ont entraîné la confessionnalité de l'enseignement. En général, l'Etat n'a fait qu'appliquer démocratiquement une volonté populaire, et les Eglises protestante et catholique ont assumé les responsabilités qu'impliquait pour elles un tel système.

Au niveau primaire, l'organisation paroissiale de milieux ruraux, par ailleurs très homogènes, n'a fait que favoriser l'enseignement confessionnel, autant chez les Protestants que chez les Catholiques. Les parents se sont organisés en Commissions Scolaires et en Syndics dissidents. En 1859, devant le besoin d'ordre et de coordination, un Conseil de l'Instruction Publique fut établi, sur une base confessionnelle, pour assurer la gouverne des écoles du Bas-Canada et, dix ans plus tard, il se subdivisa en deux Comités, l'un catholique, l'autre protestant. On n'envisageait pas que notre enseignement primaire pût être autre que confessionnel.

Au niveau secondaire, les collèges classiques se sont organisés sur une base régionale qui s'identifiait, ou presque, avec le diocèse lui-même soucieux de la formation de ses futurs prêtres. Dans un tel contexte, la confessionnalité de l'enseignement fut peut-être encore plus fortement soulignée qu'au primaire.

Nos universités étant conçues comme le prolongement des collèges, leur confessionnalité s'est trouvée acquise et reconnue.

Chez les Protestants, la confessionnalité des niveaux secondaire et universitaire est plus difficile à analyser. Mais, sauf de très rares exceptions, on peut affirmer que les institutions protestantes de ces deux niveaux eurent toujours, à leurs débuts du moins, un caractère confessionnel.

Dans notre histoire, seule l'Institution Royale de 1801 peut être considérée comme tentative importante de diriger nos écoles dans la ligne de la non-confessionnalité. Le peuple lui-même tout entier s'opposa à la mesure avec la dernière énergie, il refusa d'envoyer ses enfants dans les écoles de l'Institution Royale et l'initiative se solda par un complet échec. On dut presque sacrifier une génération, mais dès 1824, l'idée de la confessionnalité et du contrôle des parents en matière d'éducation était désormais acquise et commençait à s'inscrire dans nos lois.

### 2. Rôle du clergé dans notre enseignement

La confessionnalité de notre enseignement a été prise en charge par le clergé. Pour plus de précision, il faut rappeler ici que ce fut de différentes façons aux différents niveaux et, à chaque fois, à cause de circonstances historiques particulières.

Au tout début de la colonie, les moeurs et coutumes de l'Etat français, la volonté explicite de Richelieu et la constitution de la Compagnie des Cent-Associés donnaient tout naturellement au clergé une part prépondérante dans la vie sociale du nouveau pays. Le clergé



S. Em. le cardinal P.-E. Léger

dut très souvent prévoir et prévenir les besoins d'une population que captivaient les préoccupations matérielles de l'établissement colonial. On admire, par exemple, le courage des Pères Jésuites qui, en 1635, alors que la population sédentaire s'élevait à peine à deux cents personnes, ouvrent à Québec leur petite école et y fondent leur collège.

Après la conquête, alors que le pays se trouve subitement plongé dans la misère sociale et intellectuelle, les 65,000 Canadiens, restés chez eux mais écartés de l'administration et coupés de tout lien culturel avec la France, n'ont plus qu'un seul cadre qui leur soit familier, la paroisse, et qu'un seul homme qui puisse devenir leur chef social, le curé. Et c'est ainsi que, par la suite, dans un état de choses où personne d'autre ne pouvait remplir cette fonction, le clergé a assumé la responsabilité de l'enseignement confessionnel.

Il fut bientôt aidé dans sa tâche par de nombreuses congrégations religieuses d'hommes et de femmes qui, venues de France ou s'organisant au pays même, consacrèrent toutes leurs énergies à l'enseignement confessionnel. Le travail des Frères et des Soeurs, en collaboration avec les parents catholiques et les prêtres, sous la direction de la Hiérarchie, au service de l'Eglise et de la société civile, constitue certainement chez nous, au niveau primaire surtout, une des pierres d'assises de notre enseignement confessionnel.

C'est au niveau secondaire surtout que la présence du clergé s'est le plus fortement manifestée. Plusieurs collèges classiques, par exemple, mirent l'accent sur la formule du petit séminaire à direction ecclésiastique et diocésaine, où les laïcs n'étaient pas représentés.

Au niveau universitaire, les professeurs en sciences religieuses et ecclésiastiques, après avoir obtenu

(suite à la page 34)

## M. Lucien-G. Héту, de S.-Bruno, nommé président de la 7e Campagne de la Semaine de la Charité du diocèse

Le Conseil d'administration de la Semaine de la Charité du diocèse de Saint-Jean vient d'annoncer la nomination de M. Lucien-G. Héту, de Saint-Bruno, comme président de la septième Campagne annuelle de la Semaine de la Charité. En faisant part de cette nomination, le Conseil d'administration a ajouté que la campagne de charité annuelle pour les oeuvres diocésaines aura lieu au début d'octobre.

M. Héту est un industriel bien connu dans le monde de la librairie et de la papeterie. Après ses études classiques à L'Assomption où il est né en 1904, M. Héту, attiré par le commerce, poursuit ses études commerciales à Rawdon et dans des collèges de langue anglaise de Montréal.

borateurs de la Semaine de la Charité alors qu'il fut nommé sur le comité de distribution.

M. Héту devient le septième président des campagnes annuelles de la Semaine de la Charité qui, chaque automne, veut recueillir des fonds pour soutenir les oeuvres diocésaines. Les présidents des campagnes précédentes ont été: en 1955, M. Jean-Philippe Toupin, de L'Acadie; 1956, M. Félix Racicot, de Saint-Laurent-du-Fleuve; 1957, M. Marcel Mongeau, de Longueuil; 1958, M. Jean-Paul Grégoire de Saint-Jean; 1959, M. Henri Lanctôt, de Saint-Isidore; et en 1960, M. Louis-Philippe Dupuy, de Saint-Lambert.



M. Lucien-G. Héту

Il débutait en affaires avec la maison Granger Frères et, en 1923, il passait au service de la maison C. F. Dawson. Après avoir été directeur et gérant général il se portait acquéreur de cette compagnie en 1953 et depuis 1957 il en est le président.

M. Héту fut élu président de la Montreal Stationer Association pour le terme 1945-46 et il a été réélu pour celui de 1951-52. En 1947 et en 1948 il fut président régional de la Stationers Guild of Canada.

Conseiller municipal à Saint-Bruno depuis 1952, il était élu président de la Chambre de Commerce de cette localité pour le terme 1953-54. M. Héту est membre du Mount-Stephen Club. Il est un des premiers colla-

## Service postal

### Fête de la S.-Jean-Baptiste et de la Confédération

Lundi le 26 juin et le 1er juillet seront désignés comme congés et le service postal suivant sera donné ces jours-là.

Il n'y aura pas de distribution à domicile par facteur.

Les guichets seront ouverts au bureau principal de 9 h. à.m. à 11 h. a.m. Il n'y aura pas de service de mandats de poste ni de la Caisse d'Epargne. Les autres transactions seront centralisées à un seul guichet.

La salle des cases postales sera ouverte au bureau principal de 8 h. a.m. à 6 h. p.m.

La Succursale Postale Iberville sera fermée toute la journée.

Le service de distribution par Express, la réception et l'expédition des dépêches se fera aux heures ordinaires.

Il y aura aussi levée des boîtes aux lettres de rues.

Samedi le 24 juin et lundi le 3 juillet, les bureaux seront ouverts aux heures habituelles et il y aura distribution par facteurs.

J.-C. BOUTIN,  
 Maître de Poste.

# Pourquoi payer plus?

Consultez-nous sans obligation  
 Ne renouvelez pas par habitude

## VOS COURTIERS

ASSURANCES GENERALES

Feu - Vie - Vol - Auto - Etc.

Modes de paiements si désirés



Maurice Viens



Léonce Cyphot, C.D'A.A.

FI. 6-5641

203 St-Jacques

Saint-Jean

Réflexions...

(suite de la page 33)

la promotion de leur enseignement au titre universitaire, organisèrent souvent eux-mêmes les facultés profanes et y remplirent un rôle de première importance.

Une telle prise en charge par le clergé de l'enseignement confessionnel surgissait spontanément des nécessités du milieu. L'histoire prouve abondamment que l'action indispensable du clergé a largement contribué à l'épanouissement de la vie intellectuelle de notre peuple.

- 3 -

Le respect des minorités

La confessionnalité de l'enseignement et l'influence prépondérante du clergé ont-elles mis en péril, dans notre Province, le droit de la minorité non-catholique? L'objectivité historique elle-même nous force à répondre "non".

Il faut même aller plus loin et répondre sans hésiter que nos lois de l'enseignement, par leur respect généreux du droit minoritaire, constituent un exemple et un modèle de compréhension et de respect mutuel. Depuis 1875, les deux Comités, l'un protestant l'autre catholique, du Conseil de l'Instruction Publique forment chacun un organisme autonome avec ses privilèges et fonctions. Pour l'établissement de ses écoles, la perception de ses taxes et la direction de son enseignement, la minorité a toujours reçu au Québec des facultés et des garanties qui peuvent faire l'admiration des meilleures démocraties du monde. Un président du Comité protestant, le Révérend W. I. Shaw, a pu proclamer: "Les Catholiques du Québec nous traitent avec une générosité à laquelle je me plais à rendre hommage. Nous disposons de nos taxes, nous avons une part généreuse des allocations de la législature, nous formons nous-mêmes nos instituteurs et nous faisons tous les règlements qu'il nous plaît de faire pour nos écoles".

Ni sa foi catholique, ni l'influence de son clergé n'ont jamais empêché la Province de Québec de traiter justement et dignement ceux qui représentent chez nous la minorité religieuse. Et c'est pourquoi l'on peut être assuré que, devant la naissance de nouvelles minorités, les Catholiques canadiens-français ne changeront pas d'attitude. On comprendra cependant que le chrétien se sente alors douloureusement partagé entre le devoir de combattre l'erreur et l'amour fraternel envers ceux qui se trompent; entre le désir de communiquer aux autres le bien très précieux de son idéal religieux et le devoir de respecter la liberté intérieure de ceux qu'il aimerait voir accéder à la foi.

Dans une conférence sur le concept de tolérance, le Cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, a bien démontré que notre respect de la liberté des autres n'est pas "une concession suggérée par la prudence, faite de mauvais gré à l'esprit nouveau des temps", mais au contraire "un développement nouveau des principes permanents du catholicisme".

Saint Augustin disait déjà: "L'homme ne peut croire que de plein gré". Saint Grégoire le Grand écrivait dans une de ses lettres: "Si, animés d'une intention droite, vous désirez amener à la vraie foi ceux qui sont en dehors de la religion chrétienne, vous devez user de persuasion non de violence. Autrement, les esprits qu'il serait facile d'éclairer par votre parole s'en éloigneront par suite de votre hostilité; tous ceux qui, sous prétexte d'arracher les hommes au culte de leurs traditions religieuses, se comportent autrement, montrent par là qu'ils cherchent plutôt leur propre volonté que celle de Dieu".

Le Pape Pie XII adressait aux juristes italiens, en 1953, des paroles si sages et si nuancées qu'un Catholique devrait les relire et les méditer à chaque fois qu'il se trouve devant l'incroyance ou l'erreur religieuse. "L'affirmation selon laquelle une déviation religieuse et morale doit toujours être empêchée quand c'est possible, parce que sa tolérance est en elle-même immorale, ne peut valoir d'une façon inconditionnellement absolue. D'autre part, Dieu n'a jamais donné, même pas à l'autorité humaine, un tel précepte absolu et universel, ni dans le domaine de la foi, ni dans celui de la morale. Un tel précepte n'est reconnu ni par la conviction commune des hommes, ni par la conscience chrétienne, ni par les sources de la révélation, ni par la pratique de l'Eglise. Sans citer d'autres textes, la Sainte Ecriture qui se rapportent à ce sujet, rappellent que le Christ, dans la parabole de l'ivraie, a donné l'avertissement suivant: Laissez croître dans le champ du monde l'ivraie avec le bon grain à cause du froment. Le devoir de réprimer les déviations morales et religieuses ne peut donc pas cons-



UNE PARTIE DE LA TABLE D'HONNEUR au banquet du Séminaire de Saint-Jean. De gauche à droite: M. Fernand Roy, représentant la Cité de Saint-Jean, S. Exc. Mgr Emilien Frenette, M. Philidor Ouimet, député de Saint-Jean à Québec, Mgr Romain Boulé, Mgr Philidor Ouimet et le chanoine Armand Racicot. (Photo Studio Petriot)

tituer une norme ultime d'action. On doit le soumettre à des normes plus hautes et plus générales qui, en certaines circonstances, permettent, et même font peut-être apparaître comme le parti le meilleur, le fait de ne pas empêcher l'erreur, afin de promouvoir un plus grand bien". Ces paroles du Pape suffisent à démontrer que le Catholique canadien-français, en respectant avec justice la conscience et les droits de ceux qui ne partagent pas sa foi, obéit non seulement à la tradition de son histoire, mais aussi à la pensée de l'Eglise.

\*\*\*

Les quelques réflexions qui précèdent ont dégagé de notre histoire trois caractères essentiels de l'éducation chez nous: sa confessionnalité, le rôle prépondérant qu'y a exercé le clergé, son respect traditionnel de la minorité.

Cette perspective historique nous a semblé nécessaire pour éviter d'aborder nos problèmes en faisant table rase des données du passé. Mais il serait irréaliste de s'en arrêter là: nos problèmes contemporains nous forcent aussi à prendre conscience d'un contexte nouveau que nous allons essayer de définir.

— II —

CONTEXTE NOUVEAU

A qui veut comprendre les problèmes d'éducation qui se posent aux Catholiques d'aujourd'hui, la connaissance des caractères dominants de notre époque est indispensable. Depuis la seconde guerre mondiale, le Canada français est entré dans une phase de transformation profonde. Sous la pression de la civilisation industrielle, le cadre social traditionnel de notre milieu a éclaté. Plusieurs anciennes structures sociales sont en voie de disparaître et de nouvelles structures prennent forme, qui donnent à notre époque une physionomie inédite.

Relevons quelques tendances dominantes de notre époque.

Le monde d'hier était stable, ses cadres donnaient l'impression de la permanence. Les idées, les appréciations, les comportements s'y transmettaient d'une génération à l'autre et formaient une tradition que personne ne songeait à mettre en question. Aujourd'hui, cet équilibre est rompu, cette stabilité est perdue. Le progrès de l'esprit démocratique ainsi que la naissance de nouvelles sociétés intermédiaires adoptant la forme des institutions démocratiques ont fait subir à notre milieu et lui font subir encore une profonde transformation sociale. Notre monde est devenu mobile. Le changement est devenu d'ambiance dans laquelle notre vie évolue et les conditions de notre existence temporelle se transforment à un rythme accéléré. Les cadres d'hier sont devenus désuets; les institutions les mieux établies doivent s'adapter sous peine de nuire ou d'être détruites; les machines sont démodées avant d'être usées et les idées vieillissent tout autant.

Cette mobilité est l'effet du progrès technique. C'est là la seconde tendance capitale de notre époque. Notre société fortement industrialisée est envahie à peu près dans tous les domaines par la science et la technique. La recherche scientifique progresse à une allure rapide sur tous les fronts à la fois; en physique nucléaire, en économie et en sociologie, en psychologie et en biologie; et les applications de la science transforment le milieu humain. Le progrès constant de la recherche scientifique est au principe de l'évolution de notre époque. Il engendre le progrès technique qui, à son tour, entraîne le progrès économique. Celui-ci transforme les conditions de la vie et le travail de l'homme. Il élève le niveau de vie de toutes les catégories de travailleurs, il procure de l'aisance aux diverses classes de la population. Il a aussi un effet plus pénétrant: il transforme les mentalités. Le travail artisanal d'hier permettait une plus grande réflexion dans le calme et la régularité de vie,

tandis que la spécialisation technique d'aujourd'hui accapare toute l'attention des masses, rend les hommes fébriles et impatientes et, en un sens, les déshumanise. Ces désavantages sont cependant compensés par la naissance de valeurs nouvelles. Chaque découverte scientifique, chaque étape du progrès technique se traduit par une promotion nouvelle de valeurs profanes, en science, en pouvoir politique, en conception familiale et dans le domaine de l'éducation; la révolution industrielle s'accomplit par la mainmise de l'homme sur la nature et il s'ensuit une promotion de valeurs profanes que l'homme, aujourd'hui, respecte plus que jamais, et pour elles-mêmes.

En outre, l'homme aspire à une instruction plus avancée que celle d'hier. Il y voit l'instrument de sa promotion sociale. Il sent que l'instruction est devenue nécessaire pour faire carrière dans un milieu technique où sont exigées des connaissances plus étendues qu'autrefois. La montée en flèche des effectifs d'étudiants dans l'enseignement secondaire et supérieur traduit un des caractères les plus significatifs du monde contemporain: dans une société où les exigences professionnelles font appel aux ressources d'une intelligence toujours plus développée, l'enseignement supérieur exerce un attrait croissant sur les générations montantes.

Les facteurs et les tendances évoqués ici créent dans notre société des situations nouvelles ou introduisent des éléments inédits dans les situations anciennes. Il sont à l'origine de nouveaux courants d'idées qui influenceront désormais notre pays. Ils changent la mentalité, le comportement, les sentiments de nos populations. Ils touchent les institutions, notamment dans le domaine de l'éducation. Notre milieu n'a plus l'homogénéité de naguère qui permettait la possession tranquille d'un héritage culturel que tous partageaient également. Dans le monde changeant d'aujourd'hui, les valeurs traditionnelles s'affaiblissent; tandis que des forces nouvelles s'affirment et s'implantent. Notre monde en période de transition est devenu un milieu hétérogène où se manifestent une plus grande diversité de tendances et d'opinions et un plus large éventail d'intérêts culturels. Il en résulte parfois du malaise, des incompréhensions, des conflits dans les jugements et l'appréciation des idées et des institutions. Il nous semble qu'il importe d'accueillir avec largeur de vue les développements de notre société; d'examiner avec loyauté et avec grande liberté intérieure nos institutions; et d'opérer le discernement entre les éléments permanents et les éléments provisoires de notre tradition culturelle.

Quelques problèmes importants se posent, que nous désirons examiner en indiquant les critères de solution.

— III —

PROBLEMES PARTICULIERS ET CRITERES DE SOLUTION

- 1 -

Rôle de la famille, de la société civile et de l'Eglise

Tout d'abord, il faut savoir discerner et analyser un phénomène social fondamental qui fait surgir un immense problème: c'est le débordement des cadres traditionnels de notre enseignement. Ce que nous possédions paisiblement jusqu'à hier ne peut plus répondre adéquatement aux besoins nouveaux d'aujourd'hui.

Les cadres institués dans le passé auraient pu, à la rigueur, faire face à un accroissement démographique normal. S'il ne s'était agi que de conserver la proportion initiale entre le nombre des institutions et la densité de la population, le travail d'adaptation eût été relativement simple et facile. Mais c'est justement cette proportion qui a été brisée: une poussée sociale exceptionnelle a fait envahir subitement tout le cours

supérieur, et les cadres anciens qui, pourtant, ont augmenté en nombre ne réussissent quand même plus à répondre aux exigences de la situation nouvelle.

Un immense travail d'adaptation, autant rapide que prudente, s'impose à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation. Ils doivent tous travailler en collaboration, remplir leurs responsabilités, faire valoir leur droit respectif et respecter celui des autres.

"L'éducation, dit Pie XI dans son encyclique *Divini illius Magistri*, est nécessairement oeuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel... L'éducation qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives".

Dans cet admirable chef-d'oeuvre de clarté qu'est son encyclique sur l'éducation, le Pape Pie XI montre comment les parents dans la famille, l'Etat dans la société civile, et la Hiérarchie dans l'Eglise doivent travailler en étroite collaboration au plus grand bien des enfants, appelés à jouer leur rôle comme fils de leur patrie et membres vivants du Corps mystique.

Si, devant nos problèmes actuels en matière d'éducation, l'une ou l'autre des trois sociétés nécessaires venait à renoncer à ses droits ou faillir à sa tâche, c'est l'avenir même de notre civilisation qui se trouverait compromis. Les parents n'ont pas le droit de s'en remettre passivement à l'Etat; celui-ci n'a pas le droit d'imposer ses volontés dans des domaines qui relèvent de la famille ou de l'Eglise; et celle-ci doit respecter les finalités propres de l'ordre naturel. "La famille, dit encore Pie XI, reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inalienable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif". La société civile reçoit, elle aussi, ses droits de l'Auteur même de la nature, "non pas, fait remarquer le pape, à un titre de paternité, comme pour l'Eglise et la famille, mais en vertu de l'autorité sans laquelle elle ne peut promouvoir ce bien commun temporel, qui est justement sa fin propre". L'Eglise tient ses droits sur l'éducation à deux titres différents: d'abord, parce qu'elle a reçu de son divin Fondateur la mission d'être "enseigner toutes les nations" — ensuite parce que, "Epouse immaculée du Christ, dit Pie XI, elle engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses sacrements et son enseignement".

Sans nous engager dans une énumération détaillée, qu'il nous soit permis ici de souligner quelques-uns des droits et devoirs de la fa-

(suite à la page 35)

**GOOD YEAR** CENTRE D'ACHAT DES PNEUS AGRICOLES

**Quimette Tire Shop Inc.**

275, rue Bouthillier  
Tél. Fl. 6-4648 Saint-Jean

**Il adhère — ne glisse jamais!**  
**GOOD YEAR TRACTION SURE-GRIP**

Procurez-vous le pneu qui vous apportera la traction la plus efficace! Ses arêtes, longues et profondes, adhèrent à tout sol et y mordent solidement. Ce "maître de la traction" vous économisera temps, essence et argent... et ses arêtes se nettoient par elles-mêmes.

**Facile à diriger!**  
**GOOD YEAR SUPER RIB**

Goodyear vous offre son meilleur pneu "avant" pour tracteur. Sa fameuse sculpture à triple nervure en prolonge la durée, assure un meilleur équilibre et un meilleur contrôle. Un garde-jantes protège les tringles contre les débris.

**VEenez NOUS VOIR POUR TOUT CE QUI A TRAIT AUX PNEUS AGRICOLES**

Réflexions...

(suite de la page 34)

mille, de la société civile et de l'Eglise, en matière d'éducation. Les parents, en matière d'éducation, ont des droits et des devoirs qui varient selon les niveaux de l'enseignement et l'évolution psychologique de l'enfant vers sa maturité adulte.

Au niveau primaire, leur action est plus profonde et immédiate, puisque l'enfant n'a pas encore de raisonnement suffisant pour agir par lui-même et que son activité déborde à peine celle de la vie familiale. Soulignons en particulier que les parents ont le droit et le devoir de transmettre à leurs enfants les richesses de leur foi chrétienne et que leur mission, en ce domaine, est même antérieure à celle de l'école qui n'est que leur auxiliaire: c'est d'ailleurs leur vie chrétienne elle-même, vécue dans la sincérité, qui constitue auprès de leurs enfants le meilleur témoignage. Les parents doivent aussi éveiller chez leurs enfants l'amour de l'instruction et de la culture, et les inviter, par leurs conseils et leurs exemples, à devenir des hommes pleinement utiles à la société dans la mesure de leurs talents. Les parents doivent comprendre, ici plus qu'ailleurs, que leur rôle est primordial et bien antérieur à celui de l'Etat.

Au niveau secondaire, l'adolescent fait peu à peu l'apprentissage de sa liberté et doit apprendre à se conduire par lui-même. L'action des parents devient ici moins immédiate et doit se faire plus discrète, mais ils ne doivent pas se croire déchargés de toute responsabilité. Il leur incombe de choisir pour leurs enfants des institutions compétentes et profondément chrétiennes, même s'ils doivent, pour ce faire, consulter des personnes qui ont plus d'expérience ou une meilleure connaissance des données. Les parents doivent aussi veiller à ne pas rester inactifs ou étrangers dans la crise d'adolescence de leurs enfants, où leurs conseils et leur compréhension affectueuse sont plus que jamais nécessaires.

Au niveau universitaire, le devoir des parents se continue, mais la liberté et l'autonomie du jeune homme jouent un rôle beaucoup plus important. Les parents commencent ici à engager le dialogue avec un adulte qu'ils doivent traiter comme tel. Ils devront faire appel à la raison et essayer de persuader sans jamais s'imposer: ils auront peut-être à rappeler discrètement certaines valeurs religieuses, morales ou intellectuelles reçues aux niveaux inférieurs que les expériences nouvelles auront eu tendance à faire oublier.

Aux trois niveaux, l'action des parents restera toujours très difficile puisqu'ils n'ont pas nécessairement toute la compétence requise pour assumer directement leurs responsabilités. Mais ce n'est pas la raison pour qu'ils négligent leurs devoirs ou abandonnent leurs droits à l'Etat. Ils doivent veiller à se grouper en sociétés intermédiaires, dirigées par des hommes clairvoyants et compétents: c'est par elles qu'ils pourront collaborer avec les éducateurs et exercer une influence sur les structures elles-mêmes. Affirmer, au contraire, qu'à cause de leur inexpérience ou de leur manque d'aptitudes, les parents doivent renoncer à leur droit et s'en remettre à l'Etat, c'est déjà une invitation au totalitarisme.

L'Etat, par ses lois, devra protéger les droits de la famille et promouvoir, en vue du bien commun, la culture morale, intellectuelle, civique et même physique des citoyens. Il doit faciliter la création de conditions matérielles favorables à l'enseignement et mettre sur pied les structures nécessaires de coordination et de direction des efforts de la société civile. Il peut imposer à chacun l'acquisition de certaines connaissances élémentaires et exiger un certain degré d'instruction requis par la civilisation moderne. Il peut recueillir toutes les données nécessaires à une meilleure orientation de l'enseignement. Il peut, en somme, et même il doit s'intéresser à l'éducation dont il partage la responsabilité, quoiqu'à des titres différents, avec la famille et l'Eglise dont il est nécessaire qu'il respecte les prérogatives en la matière.

L'Eglise ne fait pas figure d'étrangère en matière d'éducation: elle y rencontre elle-même des droits et des devoirs. "C'est de plein droit", dit le Pape Pie XI, dans Divini Illius Magistri, que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout ce qui peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son oeuvre de salut des âmes". Et le Pape Pie XII ajoutait: "Dieu a confié à l'Eglise elle-même



UNE PARTIE DE LA TABLE D'HONNEUR au banquet du Séminaire de Saint-Jean. De gauche à droite: Mgr Achille Beauséjour, Mgr Augustin Surprenant, Mme Yvon Dupuis, Mgr Pierre Décary, S. Exc. Mgr P. Caza et M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean à Ottawa. (Photo Studio Petiot)

la direction de l'humanité sur le plan religieux et moral. Elle est mère et médiatrice de la vie surnaturelle. La surnature suppose la nature et elle lui est intimement unie. C'est pourquoi les revendications de l'Eglise s'étendent au domaine naturel dans la mesure où celui-ci influe sur l'obtention des fins surnaturelles".

Comme instrument de sa mission éducatrice, l'Eglise a choisi l'école catholique dont elle ne peut se dispenser que dans des conditions exceptionnellement graves, imposées de force par l'histoire ou les circonstances. "L'Eglise catholique, continue le Pape Pie XII dans sa lettre à Monseigneur Von Streng, ne voit son idéal éducatif réalisé que dans l'école catholique. Les écoles qui sont orientées par d'autres idéologies ne peuvent pas assurer aux jeunes Catholiques une éducation à la fois vaste et unifiée. L'Eglise n'a pas à se préoccuper que de l'enseignement religieux; la foi catholique au contraire doit étendre son rayonnement sur tout l'enseignement. Il est certain qu'il faut respecter pour chaque matière ses droits particuliers; mais il faut lui assigner le rang et la place qui lui reviennent dans l'ensemble de l'enseignement et de l'éducation".

L'Episcopat français, traitant du problème de la confessionnalité des écoles, ne s'inspirait-il pas de cette doctrine traditionnelle en affirmant qu'"il n'y a, pour un chrétien, d'école pleinement satisfaisante que l'école chrétienne".

Il ne faudra donc pas taxer l'Eglise d'intolérance si elle oblige ses enfants à fréquenter, à moins de raisons graves et exceptionnelles, ses écoles confessionnelles. Ce faisant, elle ne viole en rien le droit des autres dont elle veut respecter la liberté de conscience; elle agit tout simplement en communauté vivante qui veut assurer la croissance normale de ses membres. Elle entre alors en entière collaboration avec la famille et l'Etat, pour le plus grand bien des générations à venir.

- 2 -  
Collaboration de tous les membres de l'Eglise

Devant les problèmes actuels de l'éducation, l'esprit de collaboration ne doit pas seulement animer les relations entre la famille, la société civile et l'Eglise, mais aussi les relations entre les différents membres de l'Eglise.

Le problème du débordement des cadres, dont nous parlions plus haut, a amené dans l'Eglise une collaboration toujours plus grande entre clercs et laïcs. Dans l'enseignement classique, cette collaboration s'est manifestée d'abord par l'introduction de professeurs laïques aux côtés des prêtres.

Timide à ses débuts, elle se restreignait aux domaines des arts, comme la musique et la peinture, et à celui de certaines autres activités strictement profanes, comme la gymnastique ou le commerce. Avec les années, le nombre des laïcs est allé toujours grandissant dans plusieurs institutions classiques, si bien que l'an passé, par exemple, dans un collège de la région métropolitaine, 70 pour-cent des heures de cours étaient données par des laïcs. La création de sections classiques dépendant des Commissions Scolaires a constitué un pas décisif dans l'intégration des laïcs au niveau secondaire. On peut dire qu'aujourd'hui la collaboration entre clercs et laïcs à ce niveau de l'enseignement ne constitue plus une innovation.

Au niveau primaire, c'est en très grand nombre et beaucoup plus tôt, que les laïcs sont entrés en collaboration avec les Frères et les Soeurs.

Il faut se rendre compte, jusqu'à quel point et comment cette collaboration est un bien. Elle n'est pas une simple concession à l'esprit du temps et encore moins une réaction

de panique devant ceux qui parlent d'enseignement "laïque" au sens non chrétien du mot. Elle est, au contraire, une manifestation parfaitement normale de la vraie vie de l'Eglise où les différents membres doivent faire oeuvre commune.

L'Eglise, en effet, ne se limite pas à la seule Hiérarchie. Le mot "Eglise" doit désigner la communauté du Peuple de Dieu marchant vers le Royaume à venir, sous la conduite de ses Chefs établis par Jésus-Christ. Réduire l'Eglise aux seuls évêques et prêtres, croire que pour faire partie de l'Eglise il faut porter la soutane ou tout autre habit ecclésiastique, religieux ou monastique, c'est atrophier l'Eglise et ne pas comprendre ses dimensions. Les laïcs aussi sont l'Eglise, disait le Pape Pie XII.

Ainsi, l'action du laïc chrétien dans les activités sociales, économiques et politiques y fait pénétrer la pensée de l'Eglise et les intérêts spirituels de notre époque. Les laïcs peuvent apporter une contribution intellectuelle et spirituelle dans les divers secteurs de l'enseignement et y jouer le rôle, tout comme les clercs et les membres des congrégations et des ordres enseignants, d'un levain évangélique. La présence des laïcs dans les écoles secondaires et dans les collèges classiques, loin d'être le signe d'une avance de laïcisme, annonce un élargissement des effectifs apostoliques de l'Eglise et une conscience plus vive, au sein de la communauté chrétienne, du devoir de tout baptisé à l'égard de la civilisation qui se construit en vue de conduire les hommes au Royaume de Dieu. Ce mouvement n'a rien à voir avec le laïcisme; ce dernier est une doctrine qui, sous le masque de la neutralité, professe l'exclusion, dans la politique et à l'école, non seulement du christianisme mais de toute religion. Qu'on ne se laisse pas tromper par des déclarations souvent idéalistes: le laïcisme ainsi qu'une certaine laïcité ont toujours été une force militante contre l'Eglise.

Le laïc est un état de vie dans l'Eglise; clercs et laïcs sont tous membres du peuple de Dieu, insérés par la foi et le baptême dans la vie de la communauté chrétienne, chargés de responsabilités les uns à l'égard des autres dans les fonctions complémentaires qu'ils remplissent à l'intérieur de cette fra-

ternité et de cette société qu'est l'Eglise. Pour accomplir en plénitude son oeuvre de salut dans les âmes et au coeur des civilisations, l'Eglise a besoin des clercs et des laïcs. Ces derniers sont les ouvriers qui portent le règne du Seigneur au coeur de la création et qui remplissent la mission de l'Eglise dans les activités temporelles.

Ainsi les laïcs, animés d'un grand esprit chrétien et d'un sens aigu de leurs responsabilités, s'appliqueront à maintenir, comme le font avec éclat les clercs et les congrégations enseignantes depuis trois siècles dans cette province, la présence de l'Eglise dans les divers domaines de l'enseignement. Dans les années à venir, l'Eglise y agira par la collaboration, le dévouement et la compétence de tous ses membres, prêtres et laïcs, Frères et Religieuses.

Cependant, à cause de l'augmentation récente des enseignants laïques dans les collèges, à cause aussi du caractère inédit de certaines circonstances, la collaboration entre clercs et laïcs suscite parfois des tensions. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Une situation nouvelle entraîne toujours une période d'essais et d'adaptations. Il importe toutefois d'envisager ces situations avec clairvoyance et avec calme, avec la volonté loyale de résoudre les difficultés dans un esprit de compréhension mutuelle. Il est dans l'intérêt des collèges classiques d'assurer à leurs professeurs des conditions d'emploi et un régime de travail appropriés à la dignité de leurs fonctions et à la gravité de leurs responsabilités. Pour se consacrer en toute liberté d'esprit à son enseignement et à ses élèves, le professeur doit jouir de garanties de permanence dans sa profession. Aussi les professeurs laïcs souhaitent-ils une définition précise de leur statut d'enseignant, assurant la stabilité de leur travail et mettant leur carrière à l'abri des circonstances imprévues. Dans ce sens, les professeurs désireraient que la reconnaissance de leur droit d'association soit dans la pratique acceptée sans réticence et soit appliquée sans réserve avec toutes les conséquences qui en découlent.

Des opinions se font jour dans notre société exprimant le désir des laïcs d'accéder aux postes de direction dans l'enseignement secondaire

et dans les institutions classiques. Cette aspiration est légitime et il y a intérêt à ce que les clercs la prennent en considération. Peut-être devrait-on soumettre à une révision sérieuse certains cadres administratifs des établissements d'enseignement; de toute façon, devant la montée constante des effectifs laïques dans les institutions d'enseignement, il convient d'instituer sur ces problèmes un dialogue ouvert et loyal entre clercs et laïcs, en vue d'une prévision sereine de l'avenir prochain.

Pour le plein épanouissement du travail des laïcs en matière d'éducation chrétienne, les sections classiques des Commissions Scolaires peuvent offrir de larges possibilités. En collaboration avec les collèges classiques, leur action concrète pourra prendre la forme que détermineront les milieux et les circonstances.

On le voit, les tâches sont nombreuses, délicates et difficiles. Tant au niveau des hommes qu'au niveau des structures, tous doivent s'appliquer à faire naître les conditions d'une saine collaboration et d'une mutuelle compréhension. Les prêtres-éducateurs, les Frères et les Soeurs des communautés enseignantes, devront s'efforcer de mieux comprendre le rôle que les laïcs ont à jouer dans l'Eglise et leur apport chrétien dans l'oeuvre de l'éducation. D'autre part, les professeurs laïcs auront à coeur de répondre pleinement aux exigences spirituelles de leur vocation d'enseignants chrétiens. Les collèges classiques, de leur côté, auront à manifester compréhension, ouverture d'esprit, volonté d'adaptation et désintéressement au service du bien commun, devant les données nouvelles de la situation et, surtout, devant les progrès éventuellement rapides de la gratuité scolaire.

- 3 -  
Exigences de l'éducation de la foi  
Dans l'ensemble de l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux occupe une place de choix. C'est assurément l'une des tâches les plus (suite à la page 36)

# ASSURANCE

EN CAS DE:

# Cancer Polio

méningite, variole, diphtérie, tétanos, leucémie, encyhalite

<p><b>PROTECTION</b> par personne</p>	<p><b>\$10,000</b></p>	<p><b>PRIME</b> pour 2 ans</p>	<p><b>\$12.50 par famille</b> <b>\$ 7.50 par individu</b></p>
---	------------------------	------------------------------------	---

**Philippe Brault & Fils Inc.**  
93, SAINT-CHARLES  
SAINT-JEAN, P.Q.

**AGENTS**  
Philippe Brault FI. 7-4503  
Georges Brault FI. 8-2201  
Claude Sénécal FI. 7-4142

Réflexions pastorales sur notre ...

(suite de la page 35)

hautes, mais aussi les plus difficiles de l'éducateur qui, pour la remplir avec justesse et probité, doit accueillir dans son esprit et son cœur attentifs la Parole de Dieu.

Notre enseignement religieux ne serait-il pas trop abstrait? Ne se borne-t-on pas à réduire le message du salut, qui est esprit et vie, à l'exposé de notions arides et sèches?

Nous conseillons à tous les catéchistes, à tous les professeurs de religion, de se pénétrer de la grandeur de leur tâche.

Cette mission, l'Eglise la transmet aux catéchistes, les associant par le fait même à l'oeuvre du Christ. Le professeur de religion accomplit à son tour ce que le Christ a fait et continue de faire par son entremise.

Cet enseignement a un contenu riche et précis. Il annonce le Royaume de Dieu déjà commencé parmi nous, le dessein de salut de Dieu, qui n'est pas seulement une vague réalité muette, mais le Dieu vivant et personnel qui s'est révélé dans son Fils.

Cet enseignement doit insister sur la réponse de l'homme au message de Dieu, qui est le renouvellement du cœur sans lequel personne ne peut entrer dans le Royaume de Dieu et qui n'est jamais acquis une fois pour toutes.

Des efforts admirables sont déployés en ce sens depuis plusieurs années dans notre pays, par des équipes d'éducateurs; des commissions d'études ont élaboré des programmes conformes aux renouvellements bibliques, liturgiques et doctrinaux en matière d'enseignement religieux.

Respect des valeurs profanes

L'enseignement religieux n'est cependant pas l'unique matière au programme d'un enseignement confessionnel, peu s'en faut. Le chrétien n'est pas un homme désincarné qui n'aurait plus d'intérêt pour cette "vallée de larmes".

La réponse à ces accusations se trouvera dans une meilleure compréhension du christianisme à qui rien de ce qui est humain ne peut être étranger.

Par la création, Dieu tout-puissant, faisant surgir du néant des êtres qu'Il trouvait bons, les mit à la disposition des hommes en disant: "Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre".

Comprises dans ces perspectives du plan divin de la création, les découvertes modernes de la science et de la technique sont bien autre chose qu'une manifestation de l'orgueil humain.

Le péché est venu introduire dans l'homme et dans le monde une déviation profonde qui les a détournés du Seigneur. Mais la Miséricorde divine n'a pas voulu la destruction de ce qui l'avait offensée; au contraire, elle a prévu, sa purification, c'est l'humanité tout entière, et tout l'univers avec elle, qui renait à une vie nouvelle dans la Personne de Jésus.

Le rôle du chrétien ne consiste pas seulement à sauver son âme, mais à faire pénétrer l'action du Christ dans son corps, dans le monde sensible et matériel qui s'y rattache et dans toutes les sphères de l'activité profane.

Cette mission ne se remplit pas cependant sans de nombreux dangers. Pour n'en souligner que deux, rappelons qu'il faut éviter l'activisme, qui ferait consister toutes la religion chrétienne dans le seul engagement temporel; et le naturalisme, qui nous fait oublier l'ambiguïté foncière du monde créé jusqu'au retour triomphal du Christ.

Dans tous les milieux de la vie et du monde profane, le chrétien ne doit jamais se sentir ailleurs que chez lui, car il fait partie de ces hommes dont parle le livre de l'Écclésiastique, "sans qui nulle cité ne pourrait se construire, ... qui soutiennent la création et dont la prière a pour objet les affaires de leur métier".

L'EGLISE, COMMUNAUTE DE CHARITE

Les problèmes que nous venons de poser et les éléments de solution que nous avons esquissés sont bien loin d'être le dernier mot ou un point final. Ils engagent au contraire à une analyse ultérieure qui devra s'effectuer sous le signe du sérieux,

de l'objectivité et de la prudence. Les jugements portés par des personnes qui parlent à la légère sans avoir étudié les problèmes, les critiques passionnées, les changements inconsiderés et hâtifs, rien de cela ne pourra jamais clarifier la situation.

Parce que l'Eglise est une communauté, les tentatives de solution devront prendre forme et s'effectuer dans un climat de collaboration où chacun puisse assumer ses responsabilités.

Le dialogue est une conversation et un échange entre personnes adultes. Pour être institué entre deux hommes et des groupes dont l'expérience est variée et les vues parfois divergentes, il oblige à surmonter les pentes faciles de la routine aveugle, des opinions toutes faites, des intérêts inconscients, de toutes les autres formes de la passion égoïste et dominatrice.

Dans notre monde hétérogène, le chrétien doit, à tout prix maintenir cette volonté de dialoguer avec toutes les personnes de bonne foi avec lesquelles il a à traiter des problèmes actuels.

Comme l'Eglise est une communauté de charité, tous ses membres devront s'appliquer chez nous à s'aimer et à se comprendre les uns les autres, même lorsque leurs tendances divergent ou s'opposent.

Christ, que de voir des hommes se prêtant mutuellement de mauvaises intentions, alors qu'en réalité ils disent souvent une même chose en des langages différents, ou veulent un même bien par des moyens opposés.

Dans la confusion qui règne autour des questions de l'enseignement, au Canada français, nous voudrions avoir apporté quelques lumières qui permettraient de vivre en conscience claire.

La confusion des idées est une triste conséquence du péché original et de l'orgueil des hommes; et c'est

elle qui paralyse notre action commune. Le récit biblique de la Tour de Babel en est un témoignage: c'est là que fut "confondu le langage de tous les habitants de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville", dit le texte.

Les chrétiens sont des bâtisseurs de deux cités: la communauté humaine et l'Eglise. S'ils vivent dans la confusion, ils pêchent deux fois contre l'Esprit-Saint, qui descendit sur les Apôtres pour refaire l'unité perdue.

† Paul-Emile Gard, LEGER Archevêque de Montréal

Nous achetons CHEVAUX et VACHES Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826

LACOLLE, P.Q.

Les Excavations St-Patrice Ltée

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX SHERRINGTON



Cultivateurs! A votre disposition pour vos travaux d'amélioration de sol. Nous avons un contrat avec le Gouvernement Provincial pour l'obtention d'octroi pour effectuer ces travaux dans les comtés de Laprairie-Napierville.

MARCEL ROBIDOUX, président

Sherrington

Tél. 454-2712

Spéciaux de la semaine

chez GERVAIS

du 22 juin au 1er juillet

RIDEAUX DE GALERIES EN "BAMBOU":

Table listing curtain sizes and prices: 36" x 80" \$1.69, 48" x 80" \$2.25, 60" x 80" \$2.95, 84" x 80" \$3.95, 96" x 80" \$4.50

CHAIRES LONGUES DE PARTERRE. Valeur \$14.95 pour \$10.95

CHAIRES COURTES DE PARTERRE. Valeur \$8.95 pour chac. \$ 6.95

NOTE: Le magasin sera ouvert le 24 juin toute la journée et sera fermé le lundi 26 juin toute la journée.

10 lignes de téléphone à votre service

POUR UN SERVICE RAPIDE SIGNALEZ TOUJOURS

Fl. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

148-150 rue Richelieu

Saint-Jean, P. Q.

## Le 24 juin célébration de notre fête nationale à Saint-Remi

Comme les années passées, la fête de saint Jean-Baptiste, notre patron, sera célébrée par la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Remi et de St-Michel le 24 juin.

C'est le 26 février 1908, le savons-nous encore? que saint Pie X proclama, par son autorité suprême, saint Jean-Baptiste patron spécial, auprès de Dieu, des Canadiens-français.

A St-Michel: Messe à 9 n. 30 a.m.; célébrant: M. l'abbé René Bouthillier.

## SAINT-REMI

### Mariages

#### Colpron - Yelle

Samedi le 17 juin 1961, a été célébré le mariage de M. Raymond Colpron, fils de M. Emile Colpron et d'Alma Malo, à Mlle M. Blanche Yelle, fille de feu M. Zénonphile Yelle et d'Alexina Riendeau.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée à 8 h. 30 en l'église paroissiale par M. l'abbé André Colpron, p.m.e., frère du marié.

Les témoins étaient M. Em. Colpron et M. Zéphir Yelle, frère de la mariée.

#### Yelle - Viau

Samedi le 17 juin 1961, M. l'abbé Viau de Montréal, bénissait le mariage de son frère, M. Yves Yelle, fils de M. Rémi Yelle et de Rose-Alma Amyot, à Mlle Blanche Viau, fille de M. Zénonphile Yelle et d'Emilie Colette.

Bernard Yelle, frère du marié servait la messe.

Les mariés avaient leurs pères comme témoins. La mariée était accompagnée de Mlle Céline Yelle, soeur du marié et Carmen Riendeau, pour les honneurs de la Congrégation à l'aide de la Sainte Vierge.

La chorale des jeunes filles dirigée par Mme Gilles Morrisette exécutait les chants pendant la messe. Au retour de leur voyage M. et Mme Yves Yelle s'établiront à Saint-Remi.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

### THEATRE CAPITOL

Jeu et samedi

22 et 24 juin:

#### "UNE AFFAIRE DIABOLIQUE"

Drame de Victor Tourjansky avec Barbara Rutting, Hans-Jorg Felney et Werner Heitz. —Appréciation morale: Le thème des développements et les agissements des personnages font réserver ce film aux adultes.

#### "LES HORS-LA-LOI DE MISSOURI"

Western mélodramatique de Daniel B. Ullman avec George Montgomery, D. Kennedy et Meg Randall. —Appréciation morale: Pour adultes et adolescents.

Dimanche, lundi et mardi

25-26-27 juin:

#### "L'ADIEU AUX ARMES"

Drame de guerre de Charles Yidor avec Jennifer Jones, R. Hudson et Vittorio de Sica. —Appréciation morale: Le réalisme de certaines scènes et l'absence de correctif moral pour un amour illicite obligent à déconseiller ce film.

#### "LE CHIEN DE BASKERVILLE"

Film policier de T. Fisher avec Peter Cushing, Audra Morell et Christopher Lee. —Appréciation morale: Le détective représentant du bien, remporte inévitablement la victoire sur les forces du mal. Pour adultes et adolescents.

curé de St-Michel. Prédicateur: M. l'abbé G. Martin, curé de Sherrington. Il y aura distribution de pain bénit. Après la messe, jeux pour enfants, distributions de bonbons. Saynète sur Madeleine de Verchères, jouée sur le perron de l'église par les étudiantes de St-Michel.

A 8 h. 30 p.m. à Saint-Remi, grande soirée de folklore dans la rue Perros, sous les auspices de la SSJB et du comité paroissial des Loisirs, avec M. Jacques Hébert, le dévoué président de ce comité, comme animateur.

Que tous se fassent un devoir et une joie de prier et de se récréer ensemble en ce jour de la fête de notre patron.

Comme la SSJB de St-Remi et des environs doit participer à la grande manifestation de Varennes le lendemain, 25 juin, il n'y aura aucune manifestation dans l'après-midi du 24 juin. Si vous êtes intéressés à aller à Varennes en autobus, à \$1 chacun, adressez-vous tant qu'il y aura des places disponibles, à MM. Adrien Desrochers, Jean Lamoureux, Jacques Hébert et Mlle Carmen Riendeau de St-Remi; M. Albert Raymond à St-Michel et M. Paul Lanctôt à St-Isidore.

Donc rendez-vous à Varennes le 25

## SAINT-MICHEL

### Décès

Mme Zéphirin Isabelle est décédée et a été inhumée la semaine dernière à l'âge de 72 ans, à la suite d'une longue maladie.

Nos sympathies à la famille.

### Naissances

Le 18 juin a été baptisée Marie, Florence, Jeannine, enfant de M. Roland Daigneault et de Colombe Pinsonneault. Le parrain a été M. Réal Duquette et la marraine Florence Goyette, oncle et tante. Porteuse: Mlle Nicole Renaud.

Le 18 juin a été baptisé Joseph, René, André, né le 12, enfant de M. et Mme Clément Sorel. Parrain et marraine: M. et Mme René Lahale, oncle et tante. Porteuse: Mme Lionel Boulerice.

## SAINT-BERNARD de-Lacolle

### En visite

M. et Mme Léo Levreault étaient les invités de Mme Omer Power, de Saint-Jean, à l'occasion de la communion solennelle de leur filleule, Hélène Power, qui eut lieu à la paroisse St-Lucien, à St-Jean.

### Souper familial

C'est dimanche le 11 juin qu'eut lieu le souper familial à la salle paroissiale de St-Bernard. Après, il y eut danses folkloriques et plusieurs prix furent tirés, d'abord le prix de présence fut gagné par Mlle Barrière, de St-Bernard; ensuite un premier prix gagné par Mlle Bédard, de Lacolle; 2e prix par Ronald Lamoureux, de Sherrington; 3e prix, M. Ovilu Du-

Service de télévision  
Radio et Phonographe

J. GILLIGAN

20 ans d'expérience  
OUVRAGE GARANTI

Saint-Remi 454-9732  
Napierville, P.Q.

teau, et 4e prix, M. Alfred Olivier.

La veillée se continua avec entrain.

### Institutrices

Les institutrices ont eut leur assemblée régulière mercredi dernier. Elles écoutèrent des disques religieux sur les Prophètes, les Mystères du Rosaire et le sacrement de mariage.

### A l'hôpital

Mme Siméon Beaudin, Mme Louis Duquette, Pierre Mathieu et M. R. Couture, époux de l'institutrice de l'école no 5.

### Décès

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. Alexandre Chapron, survenue à l'âge de 89 ans. Nous donnerons les détails la semaine prochaine.

### Naissances

Le 11 juin a été baptisé Joseph, Jean-Paul, Michel, né le 3, enfant de M. Roger Boudreau et de Clémence Lemaire. Le parrain a été M. J.-Paul Boudreau et la marraine Jeanine Lemaire, oncle et tante.

Le 11 juin a été baptisée Marie, Reine, France, née le 4, enfant de M. Normand Deneault et de Marie-Reine Guérin. Le parrain a été M. Gaspard Deneault et la marraine Rosina Barrière, grands-parents.

## LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

### Convocation

L'Union Catholique des Femmes Rurales, section Notre-Dame du Mt-Carmel, de Lacolle, organise un voyage qui aura lieu le 12 juillet prochain. Ce voyage est gratuit pour les membres qui auront assisté à trois assemblées réglementaires du Cercle, les autres devront payer 75c et les étrangers \$1.75. Toutes les personnes qui désirent prendre part à ce voyage voudront bien donner leur nom, d'ici le 7 juillet, à Mme Léopold Duquette.

### Naissances

Le 9 juin a été baptisé Joseph, Michel, Robert, enfant de M. Marcel Jubinville et de Jeanne d'Arc Harnois. Le parrain a été M. Michel Jubinville et la marraine Anna Harnois, oncle et grand-mère.

Le 11 juin a été baptisée Marie, Marguerite, Louise, née le 5, enfant de M. Raymond Poissant et de Mariette Brunet. Le parrain a été M. Jules Brunet et la marraine Marguerite Guilbault, grands-parents du bébé.

### Sépulture

Le 13 juin est décédée en cette paroisse à l'âge de 96 ans, Marie-Louise Martel épouse de feu J. H. Tremblay.

Elle laisse pour pleurer sa perte 2 fils: Arthur et Servule Tremblay.

Le service a été chanté en l'église paroissiale par le R. P. Burton, O. Praem. assisté de MM. le chanoine L. Lafortune, curé et le R. P. Oosvo-

gels, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le chanoine Lafortune qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

## SAINT-PHILIPPE

### Départ missionnaire

En visite chez ses parents, M. et Mme Eugène Dupuis, Frère Roland, capucin, (Bernard Dupuis) partira bientôt pour mission; il aura là-bas pour supérieur, un autre religieux de notre diocèse, le R. P. Roch, o.f.m., (M. Picard, de Saint-Jean).

Après avoir suivi des cours à Québec, il partira le 29 juin pour aller construire au Tchaq, en Afrique-Equatoriale.

Plusieurs lui ont remis de généreuses aumônes; à tous, il leur dit un cordial merci et les assure de ses prières quand il sera rendu dans la brousse africaine.

Unis à sa famille, nous souhaitons au Rév. Frère Roland "Bon voyage" et un heureux séjour à sa mission.

### Baptême

Le 18 juin a été baptisé Joseph, Isidore, Benoit, Luc, né le 5, enfant de M. Benoit Bergeron et de Jeanne Hébert. Parrain: M. Isidore Bergeron, marraine: Marie-Aurore Bisailon, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Alice Bergeron, tante.

Félicitations aux heureux parents.

### Quarante-Heures

A l'occasion de nos Quarante-Heures, le T. R. P. Gaston Champagne, o.m.i., pour qui nous avons gardé un souvenir durable de la grande Mission, il y a environ quinze ans, était de nouveau parmi nous.

## Prochaines activités de l'Unité Sanitaire Laprairie-Napierville

Mardi le 27 juin:

St-Mathieu: de 10 à 11 h. a.m.: clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

St-Jacques le Mineur: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

Mercredi le 28 juin:

St-Edouard: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

Jeudi le 29 juin:

Napierville: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

Lisez "LE RICHELIEU"  
Vous serez très heureux,  
Confiez-lui votre publicité,  
Ce sera votre prospérité.

## CHAMBRES NEUVES

PEINTURES  
À FINI SATINÉ  
Caoutchouté

en moins  
d'UNE HEURE!

# PITTSBURGH WALLHIDE



Pas d'Odeur de  
Peinture  
Fini très résistant  
et très durable  
Lavez-le maintes  
fois sans qu'il  
s'abîme



LE GALLON

## Maurice Trahan Ltée

André Thibodeau, prop.

143, rue Mercier

Tél. FI. 6-6897

## Réunion Lacordaire à St-Valentin

ST-VALENTIN (DNC). — Ven-

dredi soir, en la salle de l'école, une vingtaine de membres du cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se réunissaient pour leur assemblée mensuelle, sous la présidence de M. Réal Langevin. Après quelques mots de bienvenue, M. le curé fut demandé pour faire la méditation. Le sujet cette fois-ci était: Mettre Dieu dans ma vie. Il faut selon notre devise, qu'Il soit premier servi. Premièrement, par moi-même, ensuite que par mes paroles et surtout par mon exemple, que j'aide les membres de ma famille à le servir généreusement et mes compagnons d'apostolat Lacordaire et Jeanne d'Arc. Donc, je ne réussirai moi-même ce rayonnement que si je suis pénétré d'un grand amour de Dieu. Car on ne donne pas ce qu'on n'a pas. Le plus grand moyen pour réussir ce rayonnement est la messe dominicale et quotidienne. C'est là la plus grande force pour chacun de nous. Prenons la résolution d'y aller plus souvent, surtout sur semaine.

Ensuite on se sépara en deux équipes pour répondre à une série de questions qui avaient été préparées par M. Raymond Adam, concernant notre association.

Une carte fut signée par M. Julien Blais. Un prix de présence fut gagné par Mlle Lucette Chalifoux, suivie de la prière.

Et ce fut la partie récréative: quelques chants Lacordaire, au piano M. Jocelyn Poulin, qui est responsable pour le chant. Un gâteau donné par Mlle Aurette Béchard fut servi avec quelques liqueurs. Rendez-vous à tous pour le mois prochain.

**VOYEZ..**  
ces nouveaux  
Kelly à prix  
avantageux



dit  
l'officier  
Kelly

## KELLY SAFE TRAC

NYLON FLANC NOIR  
Genre avec chambre à air  
GARANTI PAR KELLY  
RENSEIGNEZ-VOUS

\$14.83

670-15

Plus pneu rechapable  
Arrêtez-vous à l'enseigne  
des voyages sans ennuis.

**KELLY**  
Springfield  
PNEUS

ST. JOHNS  
VULCANIZING  
WORKS REG'D.  
Raymond Raymond, prop.  
Pneus réparés et rechapés  
323 Laurier  
FI. 7-4364 Saint-Jean

Confiez-moi aujourd'hui  
vos problèmes de demain

Assurances générales

RODRIGUE POTVIN

Ville Saint-Remi Tél. 151



## VERCHERES

Ligue du Sacré-Coeur

Mardi 30 mai, a eu lieu la réunion mensuelle de la Ligue du Sacré-Coeur, les membres présents ont discuté du ralliement du 8 juin en l'honneur du Sacré-Coeur et ont proposé d'y envoyer des représentants.

Ils ont ensuite passé à l'étude du sujet du mois: la vie liturgique de l'Eglise dans la vie de ses membres, et l'urgence pour la société de collaborer au bien commun et de contribuer à faire une nation forte et bien organisée.

La direction propose l'ajournement de ses activités pour quelques mois durant les réparations de notre église et demande à ses membres de rester fidèles à leurs engagements, même durant les vacances, et d'être tous au rendez-vous cet automne.

Il y eut ensuite élection de l'exécutif. Ont été élus: MM. Fernand Bissonnette, président; Marc-Etienne Robert, 1er vice-président; Antonius Pigeon, 2e vice-président; François Bussièrès, secrétaire; Bernard Pigeon, porte-drapeau; Jacques Beauchemin, responsable des services organisés de la Ligue; heures saintes, retraites fermées, etc.

x x x

Assemblée conjointe des deux conseils municipaux

En vue de la formation d'un comité permanent de promotion industrielle, les deux conseils municipaux de Verchères se réunissaient le lundi 13 juin.

Ils en sont venus à un accord de principe et ratifieront à leur prochaine assemblée régulière la formation d'un comité permanent de promotion industrielle, qui sera constitué de trois commissaires: un représentant de chaque conseil et un représentant de la Chambre de Commerce de Verchères.

Ce comité devra se renseigner et établir des contacts avec les autorités gouvernementales, en même temps que d'encourager une saine publicité en vue de développement industriel des deux municipalités.

Son rôle vis-à-vis les deux conseils municipaux sera strictement consultatif, mais il servira à coordonner les efforts des deux municipalités dans un but commun et ordonné pour le plus grand bien des intéressés.

Sa première tâche sera d'organiser une rencontre avec l'hon. Jean Lesage, premier ministre et l'hon. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce et de préparer un mémoire qui sera présenté à cette occasion.

x x x

Verchères vous invite...

La ville de Verchères vous invite à une grande parade à travers les rues de la ville; à une veillée de danses en plein air et à un feu d'artifices.

Ces deux dernières manifestations se dérouleront sur les pelouses en face du fleuve.

En cas de mauvais temps elles seront remises au lendemain dimanche 25.

Municipalité ancienne, à l'esprit progressif, lieu historique doté d'un cadre idéal, Verchères se doit de célébrer dignement la Saint-Jean-Baptiste.

Patrie de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste et de Calixa-Lavallée, auteur de notre hymne national, Verchères invite toute sa population, tous ses villégiaturés et le public des environs à cette soirée de réjouissances populaires.

Ces fêtes sont organisées par les Loisirs de Verchères, grâce au concours financier de tous les marchands locaux.

Les organisateurs s'excusent auprès des commerçants qui n'auraient pas été pressentis et leur demandent de prendre contact avec Marc Saint-Cerny, tél. LU. 3-3594.

La trapeuse...

**CHORE-BOY**

de renommée mondiale

**CALIXTE COMEAU**  
VENTE ET SERVICE

## Congrès de l'U.N. de Verchères

VERCHERES (DNC). — Dimanche dernier à Verchères, dans la salle Dalpé avait lieu le congrès de l'Union Nationale pour le comté de Verchères. Cette réunion prépare le grand Congrès que l'U.N. organisera à Québec, les 21-22-23 septembre prochain et l'assemblée était chargée d'élire un comité exécutif dans le but de représenter le parti aux assises provinciales, assises très importantes puisqu'elles nomment le chef du parti d'opposition.

M. Clément Beauchemin, maître de cérémonie souhaite la bienvenue aux congressistes et procède à l'appel des délégués officiels des différentes paroisses.

M. Loranger exposa ensuite la nécessité de la tenue d'un congrès provincial puisque le parti ne compte qu'un chef intérimaire. Il annonça aussi la formation d'une section féminine et d'une section de jeunes.

Les délégués officiels procèdent à l'élection du comité en commençant par celle du président. Trois candidatures furent proposées, mais finalement après beaucoup de transactions M. Maurice Papin de Contrecoeur fut élu président, M. Ladouceur se désistant.

Après quelques mots de M. Clodomir Ladouceur, M. Hercule Riendeau, député du comté de Laprairie prend la parole pour signaler l'unité et la cohésion qui règnent actuellement au sein du parti. Il critique ensuite la politique agricole du gouvernement actuel notamment au sujet du crédit agricole et de la vente autorisée de la margarine. Il prédit aux cultivateurs une différence de niveau dans les années futures...

Ce fut ensuite au tour de M. D. Johnson, député du comté de Bagot de parler de la dernière session qu'il qualifie "de chicane qui a duré sept mois". Il commente les dernières élections en prétendant que c'était l'U.N. qui s'était laissée battre. Il invoque la démolition qui avait suivi le décès des deux chefs du gouvernement: MM. Duplessis et Sauvé.

Partout aux quatre coins de la province, nos gens sont unis: "Vous viendrez nous donner vos directives" s'exclame l'orateur à ses troupes. Après quelques exemples du patronage qui sévit actuellement dans la province, M. D. Johnson tour à tour sérieux, ironique émet une idée personnelle: autoriser les "spreads" mais avec coloration... Il déplore l'absence totale de cultivateurs dans le gouvernement actuel.

L'orateur soutient que son parti aurait donné l'assurance-hospitalisation s'il était resté au pouvoir... Il parle du "socialisme totalitaire" vers lequel tend l'équipe actuelle. La formule "étatisation de la province" est la plus dommageable et mettra fin à l'entrée des capitaux.

M. Johnson reconnaît les erreurs de l'U.N. dans le passé et les attribue au manque de liaison qui existait entre la masse et son représentant, le député.

Dans sa péroraison, le représentant du comté de Bagot souhaite

que l'U.N. reprenne sa place sur le chemin du progrès par des moyens démocratiques.

Ont été élus au comité exécutif du congrès pour le comté de Verchères: Président, M. Maurice Papin, de Contrecoeur; vice-présidente: Madame Claude Deslauriers, de Contrecoeur (présidente du comité des dames); vice-président: M. Marc St-Cerny, de Verchères (président du comité des jeunes); secrétaire: M. Maurice Girouard, de Beloeil; directeurs: M. Clodomir Ladouceur, de St-Marc; M. Wilfrid Lecour, de St-Antoine; M. A.-L. Foran, de Beloeil; M. Rolland Picard de McMasterville et M. Toussaint Aubry, de Varennes.

## Au Conseil de la Paroisse de Verchères

VERCHERES (DNC). — A l'assemblée du 13 juin 1961, le conseil municipal de la paroisse Saint-François-Xavier de Verchères passe une résolution pour que, vue l'état d'urgence, une demande soit présentée auprès des autorités provinciales pour la reconstruction et l'élargissement des chemins de front du rang du Petit-Côteau et des Terres noires, en vue d'en faire des routes de première classe.

M. le secrétaire donne lecture des minutes au sujet de la constitution du comité permanent de promotion industrielle qui sera formé de trois membres, l'un de la paroisse de Verchères, l'autre du village de Verchères et d'un membre de la Chambre de Commerce, ce comité n'existant qu'à titre consultatif. Les buts qui semblent ressortir de l'assemblée du 12 juin: établir des rapports sur les possibilités de développement industriel de Verchères, organiser des entrevues avec M. le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, et le ministre de l'industrie et du commerce l'hon. André Rousseau, et le Conseil d'orientation économique, établir une certaine publicité pour attirer si possible des industries dans Verchères, faire l'étude de nos possibilités au point de vue développement, et établir des contacts si possible.

Adoption du projet de subdivision du lot 808 (île Dansereau) incluant des passages privés et non des routes.

Projet d'expropriation d'une bande de terrain de seize pieds appartenant à M. Arthur Vincent à la montée du Moulin.

A VERCHERES

## Le feu détruit une belle demeure

Une très belle demeure appartenant à Me Pluze, sur le boulevard Marie-Victorin, à Verchères, a été détruite par le feu dimanche dans l'après-midi. Ne reste de cette très belle propriété que les pans de murs. On ignore encore la cause exacte du sinistre.

## Verchères rénove l'intérieur de son église

VERCHERES (DNC). — Si l'année 1960 a été marquée par un événement dont on se souviendra longtemps: les fêtes du 250e anniversaire de Verchères, il semble que 1961 restera une année mémorable dans l'histoire de notre paroisse. Elle s'identifiera avec la rénovation intérieure de l'église.

L'Eglise Saint-François-Xavier fut construite pendant le ministère du Père Charles-Claude Carpentier et ouverte au culte le 14 octobre 1788. Elle fut bénite par le fils de la bienheureuse Mère d'Youville, Messire Dufrost, curé de Boucherville, et vicaire général du Québec.

A l'époque, l'église suffisait amplement aux besoins spirituels de la

paroisse. En 1818 le bâtiment fut endommagé par un incendie provoqué par la foudre. Et c'est M. Thomas Kember, curé pendant 21 ans, qui contribua par son travail et sa fortune à la restauration du clocher, des voûtes et à la rénovation de l'intérieur. Incidemment, le sculpteur Quevillon mit quatre ans pour mener à bien son oeuvre de décoration et reçut un montant de 40,000 livres pour sculptures, feuilles d'or et dorures...

Au fil des ans, l'effectif de la paroisse grossissait et dans le but d'augmenter le nombre de places, on procédait à la construction de galerie à l'arrière et de chaque côté de l'église, si bien que le nombre de places atteignait 850. Le problème de l'espace était réglé mais au détriment d'autres facteurs. D'abord, les fidèles placés dans les deux jubés latéraux éprouvaient de la difficulté à suivre les exercices du culte, plus les sièges étaient au moins confortables et l'assistance morcelée en plusieurs groupes ne donnait pas l'impression d'unité. L'apparence intérieure de l'édifice laissait à désirer.

De l'avis unanime, il fallait préserver l'extérieur de l'église pour en garder le caractère original et concilier le confort et le progrès avec le caractère ancien de l'église.

Actuellement, les travaux vont bon train... il a fallu commencer par un nettoyage par le vide, débarrasser l'intérieur de tous les jubés et sièges et déplacer les orgues pour permettre un étage d'un seul tenant. La charpente d'acier qui soutiendra l'unique galerie est en place et des ouvriers procèdent au plâtrage des murs. Les échafaudages sont posés pour permettre la réfection du plafond.

Les travaux terminés l'église comptera 750 sièges, 550 en bas et 200 dans le jubé.

C'est quand même avec une pointe de regret que les vieux paroissiens contemplant maintenant l'intérieur de leur église: celle-ci a été le témoin de toute leur vie avec tous ses événements joyeux et tristes, baptêmes, communions, mariages, enterrements... Mais qu'ils se rassurent, seul l'aspect change, l'âme de leur église demeure la même.

## SAINT-AMABLE

Fête nationale

Dimanche soir, le 25 juin, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, dans la cours de stationnement de l'église, il y aura danses de folklore en plein air suivies du feu de joie et du feu d'artifice. Venez en foule jeunes gens, parents et enfants. Nous vous attendons.

Naissances

Le 14 mai 1961 a été baptisée Marie, Jeanne, Carole, née le 6, enfant de M. Ernest Gemme et de Yvette Sergerie. Le parrain a été M. Alfred Sergerie et la marraine Régina Brochu, grands-parents, d'Abitibi, représentés par Eugène Brochu et Hermance Gemme.

Le 14 mai a été baptisée Marie, Laurette, Sylvie, née le 6, enfant de M. Jean-Paul Lacoste et de Denise Trudeau. Le parrain a été M. Armand Gemme et la marraine Laurette Lacoste, oncle et tante de l'enfant.



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!

Au pays du Québec, en croisière sur le Saguenay comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas l'essayer... brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe... la bière Douce!

### Fête de la St-Jean-Baptiste à St-Maxime

Oyé! Oyé! bonnes gens de Ville LeMoyne et des environs! La Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Maxime, vous invite à venir célébrer la fête de notre patron national vendredi prochain, le 23 au soir. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de nos autorités religieuses et civiles.

L'endroit: rue René-Philippe, près de l'école Lajeunesse. Programme: danses et chants de folklore, sous la direction d'un excellent meneur de jeu. Cette soirée se terminera par le feu de la Saint-Jean.

Les membres de votre section croient que ces démonstrations sauront réjouir la population et qu'en retour celle-ci participera en grand nombre à cette manifestation patriotique du 23 juin. N'oublions pas le lendemain, jour de la fête de notre patron, la messe dans l'après-midi.

### Le règlement qui prévoit un emprunt de \$105,500 serait-il approuvé par les propriétaires de Longueuil?

Longueuil (DNC). — C'est le règlement 643, que les propriétaires approuvaient ou rejetaient en demande d'un référendum, mardi soir dernier.

Ce règlement, qui entraîne un emprunt de \$105,500 pour travaux dans divers terrains de jeux a été discuté au cours de la dernière séance du Conseil et adopté en troisième lecture, avec dissidence de M. Marcel Robidas.

Le projet comprend la construction d'un chalet pour la somme de \$75,000 à Saint-Pierre-Apôtre, d'une promenade autour de la piscine au même endroit, deux autres terrains de tennis au parc St-Charles et autres travaux mineurs dans les divers terrains.

Un citoyen a fait remarquer, la semaine dernière, qu'on avait refusé la construction d'un garage municipal et qu'on parle maintenant d'un chalet dont l'importance est moins grande.

Par contre des paroissiens de St-Pierre ont noté que cette paroisse est à l'avant-garde de l'organisation des loisirs et devrait avoir enfin un chalet convenable pour la multitude

### SAINT-BLAISE

Vente des banes

Dimanche prochain après la messe de 10 h. se fera la vente des banes qui seront restés disponibles.

Sympathies  
Nous offrons nos sympathies à M. et Mme Jean Normandin qui pleurent la perte de M. Ernest Michel, père de Mme Normandin. Il est décédé samedi dernier à l'âge de 55 ans.

Également, vont nos sympathies à M. et Mme Gérald Lefebvre qui déplorent la perte de M. Benjamin Geoffroy, père de Madame Lefebvre. Il est décédé et inhumé la semaine dernière à Val Gagnon, Ontario.

### NORTHWAY DRIVE-IN THEATRE CHAMPLAIN, N.Y.

Mercredi à samedi 21 au 24 juin:

A partir de 9 h. p.m.

Where the Boys are avec Dolores Hart, Geo. Hamilton

A 11 heures p.m.

The Time Machine avec Rod Taylor, Allan Young

Dimanche, lundi 25-26 juin:

A partir de 9 h. p.m.

The Facts of Life avec Bob Hope, Lucille Ball

A 11 heures p.m.

The Unforgiven avec B. Lancaster, A. Hepburn

### Les barbiers de la rive sud s'organisent

LONGUEUIL (DNC). — Les barbiers de la Rive-Sud sont en train de s'organiser en Fédération et songent même à se séparer du groupe de Montréal, dont les problèmes ne sont pas les mêmes qu'à Longueuil.

Cette décision a été prise à propos d'une affaire qui s'est déroulée au conseil récemment quand un barbier est venu se plaindre qu'avec deux chaises dans son salon, il payait plus que deux fois le prix d'un autre qui en possède quatre.

On argumente aussi que les taxes sont fixées de façon arbitraire à Longueuil.

Pour toutes ces raisons et devant la nécessité de se protéger les barbiers ont mis sur pied un comité temporaire pour mener à bonne fin le projet d'organisation.

Nous aurons d'autres développements dans ce domaine, la semaine prochaine.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**



### CHRONIQUE DES LIGUES

Les Ligues se rappelleront que le mois de juin est choisi pour les élections. Elles doivent être faites suivant les directives du Manuel des Ligues, afin que les responsables, ayant bien compris leurs responsabilités, se préoccupent de préparer le travail de la prochaine année.

Un excellent moyen d'y arriver c'est de continuer les réunions au cours de l'été, etc., afin de se mettre au courant du travail, des comités qui devront être organisés ou complétés: comité d'intronisation et de retraite fermée.

De son côté, la Fédération préparera la mise en oeuvre du laïcat, la tenue d'un camp de formation, l'assemblée générale, etc.

Dans toutes les paroisses, comme à St-Antoine, on aura célébré d'une façon spéciale, la fête du Sacré-Coeur, vendredi dernier.

À St-Antoine, les ligueurs avaient été convoqués pour une demi-heure sainte, que présidait l'abbé G. Thi-

bert. Puis il y eut réception de cinq nouveaux membres et le tout se termina par la messe.

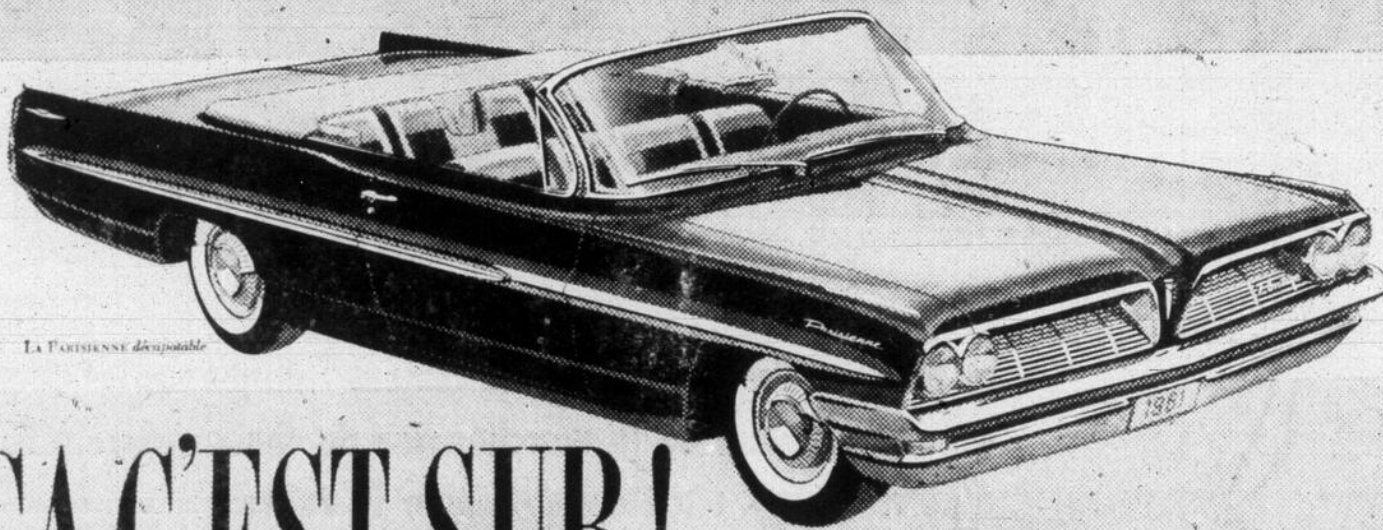
La mauvaise température a fait que la manifestation de jeudi en hommage au Sacré-Coeur a été un demi succès, parce qu'on a oublié qu'en cas de mauvais temps la cérémonie avait lieu à la Cathédrale.

Il y avait foule quand même et nombre de délégations de l'extérieur. Toute l'assistance a pu apprécier l'exposé de Mgr Laurent Brault et auront compris les mots d'ordre de S. E. Mgr Gérard-Marie Coderre.

Pour la prochaine année les cercles d'étude auront comme sujet de réflexion la Charité et les loisirs. La charité c'est une vertu qu'on néglige passablement de nos jours et Dieu sait si dans la vie de tous les jours on est témoin de manque de charité.

Quant aux loisirs, ils sont à l'ordre du jour et le sujet devrait intéresser aussi bien les jeunes que les pères de famille.

# POPULAIRE LA PONTIAC?



## ÇA C'EST SUR!

*et voici pourquoi*

### Toute L'ÉLEGANCE désirée

La Pontiac a reçu un accueil enthousiaste non seulement de ses propriétaires mais aussi des experts modélistes de l'industrie. Tous sont d'accord pour lui reconnaître un style moderne et sobre à la fois. Il n'est donc pas surprenant que Pontiac soit aussi populaire.



### Tout le CONFORT désiré

Dans la Pontiac, vous êtes comme dans un fauteuil. Sa suspension toute à ressorts à boudin, ses sièges profonds rembourrés de mousse, vous offrent le roulement le plus doux, le plus confortable qui soit — à n'importe quel prix.



### Toutes les PERFORMANCES désirées

Voici une puissance vive et nerveuse qui répond à toutes vos exigences. Le moteur Strato-Six de la Pontiac est économique tout en étant le plus puissant moteur 6-cylindres au Canada. Pontiac vous offre en plus le vigoureux V8, plus 4 transmissions sûres, ce qui constitue un magnifique choix de groupe-moteur.



### Tous les AVANTAGES désirés

A cause du style bien moderne de la Pontiac et de son roulement sûr, aucune voiture ne constitue un meilleur rendement. D'ailleurs ses milliers de propriétaires enthousiastes connaissent bien sa haute valeur de revente.

(Peinture à blanc sur demande moyennant supplément)

### Et le PRIX que vous désirez payer

Aucune autre voiture ne peut vous offrir autant d'avantages à un prix si raisonnable. Il vous est facile d'en juger. Passez chez votre concessionnaire Pontiac dès aujourd'hui.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

# LA PONTIAC UNE ÉTOILE PARM LES ÉTOILES!

PS-S361B F

## Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch

Fidélité 7-7575

Saint-Jean, Qué.

# ADRIEN BOIVIN INC.

En conformité avec son principe d'écouler la marchandise deux fois par année annonce l'événement maintenant connu comme la grande semi-annuelle

## Vente par tout le magasin

commençant jeudi, le 29 juin 1961

Chaque article du stock régulier du magasin ADRIEN BOIVIN Inc. sera offert à un

Escompte de: **20% à 60%**

Le taux de l'escompte est clairement indiqué sur les étiquettes de prix régulier sur chaque item de la marchandise de choix propre à A. B. - Rien, provenant d'autre source, n'a été ajouté pour la vente.



### *Rez-de-chaussée...*

Robes pour dames et jeunes filles, gants, bas, sacs à mains et autres accessoires. Brassières, gaines, etc.

### *Petit Salon...*

Robes cocktails, mariages, grandes occasions

### *Au deuxième...*

Costumes et manteaux vêtements sports comprenant jupes, blouses et chandails costumes de bain

*Aucun échange*

*Toutes les ventes sont finales!*

# Adrien Boivin Inc.

270 Richelieu

Tél. FI. 7-4690

St-Jean, Qué.

